

LES
AUTEURS LATINS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES

L'UNE LITTÉRALE ET JUXTALINÉAIRE PRÉSENTANT LE MOT A MOT FRANÇAIS

EN REGARD DES MOTS LATINS CORRESPONDANTS

L'AUTRE CORRECTE ET PRÉCÉDÉE DU TEXTE LATIN

avec des arguments et des notes

PAR UNE SOCIÉTÉ DE PROFESSEURS

ET DE LATINISTES

Ces livres ont été traduits littéralement par M. Uri, docteur
ès lettres.

La traduction française est extraite de la traduction complète
de *l'Histoire romaine*, par M. Gaucher, professeur au Lycée
Condorcet.

A LA MÊME LIBRAIRIE

Tite-Live. *Traduction juxtalinéaire* des livres xxiii à xxv. Un
volume in-16, broché.

TITE-LIVE

LIVRES XXI ET XXII

LIBRAIRIE HACHETTE

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

AVIS

RELATIF A LA TRADUCTION JUNTALINÉAIRE

On a réuni par des traits les mots français qui traduisent un seul mot latin.

On a imprimé en *italique* les mots qu'il était nécessaire d'ajouter pour rendre intelligible la traduction littérale et qui n'ont pas leur équivalent dans le latin.

Enfin, les mots placés entre parenthèses, dans le français, doivent être considérés comme une seconde explication, plus intelligible que la version littérale.

PERIOCHA

LIBRI XXI

Initia belli Punici secundi narrantur et Hannibalis ducis Pœnorum contra fœdus per Hiberum flumen trānsitus; a quo Saguntam sociorum populi Romani civitas obsessa octavo mense capta est. De quibus injuriis missi legati ad Carthaginienses, qui quererentur cum satisfacere nollent, bellum eis indictum est. Hannibal superato Pyrenœo saltu per Gallias, fuis Volcis, qui obsistere conati erant ei, ad Alpes venit et laborioso per eas transitu, cum montana nos quoque Gallos obvios aliquot præliis reppulisset, descendit in Italiam et ad Ticinum flumen Romanos equestri prælio fudit; in quo vulneratum P. Cornelium Scipionem protexit filius, qui Africanus postea nomen accepit. Iterumque exercitu Romano ad flumen Trebiam fuso, Hannibal Appenninum quoque per magnam vexationem militum propter vim tempestatum transit. Cn. Cornelius Scipio in Hispania contra Pœnos prospere pugnavit, duce hostium Magone capto.

SOMMAIRE

DU LIVRE XXI

Ce livre raconte les commencements de la seconde guerre Punique ainsi que le passage de l'Ebre par Annibal, général des Carthaginois, en violation du traité; ce général assiège la ville de Sagonte, alliée du peuple romain, et s'en empare au bout de huit mois. On envoie des députés aux Carthaginois pour se plaindre. Ceux-ci ne voulant pas donner satisfaction, la guerre leur est déclarée. Annibal franchit les Pyrénées, arrive aux Alpes après avoir traversé les Gaules où il a défait les Volces qui avaient voulu arrêter sa marche. Il franchit les Alpes avec peine, puis, ayant repoussé les attaques des montagnards gaulois, il descend en Italie et met en déroute près du Tésin les Romains dans un combat de cavalerie; dans ce combat, P. Cornélius Scipion, blessé, est sauvé par son fils, qui plus tard fut surnommé l'Africain. L'armée romaine est une seconde fois défaite auprès de la Trébie. Annibal franchit aussi l'Apennin, malgré les grandes souffrances de ses soldats qui subissent d'affreuses tempêtes. Cn. Cornélius Scipion obtient des succès en Espagne sur les Carthaginois, et fait prisonnier Magon, leur chef.

TITI LIVII
AB URBE CONDITA

LIBER XXI

1. In parte operis mei licet mihi præfari quod in principio summæ totius professi plerique sunt rerum scriptores, bellum maxime omnium memorabile, quæ unquam gesta sint, me scripturum, quod Hannibale duce Carthaginenses cum populo Romano gessere. Nam neque validiores opibus ullæ inter se civitates gentesque contulerunt arma, neque his ipsis tantum unquam virium aut roboris fuit, et haud ignotas belli artes inter sese, sed expertas primo Punico conferebant bello, et adeo varia fortuna belli ancepsque Mars fuit ut propius periculum fuerint qui vicerunt. Odiis etiam

f. Qu'il me soit permis de faire, à cet endroit de mon récit, ce que font la plupart des historiens au début de leur œuvre, d'annoncer que je vais raconter la plus mémorable de toutes les guerres qu'on ait jamais vues, celle que les Carthaginois, sous la conduite d'Annibal, soutinrent contre le peuple romain. Jamais, en effet, villes ou nations plus puissantes ne mesurèrent leurs armes, jamais Rome et Carthage elles-mêmes n'eurent plus de puissance et de force. Ni l'une ni l'autre n'ignorait les ressources de sa rivale; elles revenaient à la charge, s'étant déjà connues dans la première guerre Punique et telles furent les vicissitudes de la fortune et les chances du combat, que la victoire demeura au parti qui avait été le plus près du péril. Peut-être même y eut-il plus de haines encore que

TITE-LIVE
HISTOIRE ROMAINE

DEPUIS LA FONDATION DE ROME

LIVRE XXI

1. In parte mei operis licet mihi præfari quod plerique scriptores rerum professi sunt in principio totius summæ, me scripturum bellum [um maxime memorabile omnium] quæ sint gesta unquam, quod Hannibale duce Carthaginenses gessere cum populo Romano. Nam neque ullæ civitates gentesque validiores opibus contulerunt arma inter se, neque tantum virium aut roboris fuit unquam his ipsis et conferebant inter sese artes belli haud ignotas, sed expertas primo bello Punico, et fortuna belli fuit adeo varia Marsque anceps ut qui vicerunt fuerint propius periculum. Certarunt etiam

1. Dans cette partie de mon œuvre il est permis à moi d'annoncer ce-que la plupart des écrivains des faits (historiens) ont déclaré [leur ouvrage, au commencement de tout l'ensemble de] moi devoir écrire la guerre la plus mémorable de toutes celles qui aient été faites jamais, celle-que Annibal étant général les Carthaginois firent avec le peuple romain. Car ni aucunes cités et nations plus puissantes par les ressources n'opposèrent les armes entre elles, ni tant de forces ou de vigueur [et Carthage ne fut jamais à celles-ci mêmes (Rome) et elles opposaient entre elles des artifices de guerre non inconnus mais éprouvés dans la première guerre punique, et la fortune de la guerre fut si changeante et Mars si douteux que ceux-qui vainquirent furent plus-près du danger. Elles luttèrent aussi

prope majoribus certarunt quam viribus, Romanis indignantibus quod victoribus victi ultro inferrent arma, Pœnis quod superbe avareque crederent imperitatum victis esse. Fama est etiam Hannibalem, annorum ferme novem, pueriliter blandientem patri Hamilcari, ut duceretur in Hispaniam, cum, perfecto Africo bello, exercitum eo trajecturus sacrificaret, altaribus admotum, tactis sacris jure jurando adactum se, cum primum posset, hostem fore populo Romano. Angebant ingentis spiritus virum Sicilia Sardiniaque amissæ : « nam et Siciliam nimis celeri desperatione rerum concessam et Sardiniam inter motum Africæ fraude Romanorum, stipendio etiam insuper imposito, interceptam. »

II. His anxius curis ita se Africo bello, quod fuit sub recentem Romanam pacem, per quinque annos, ita deinde novem annis in Hispania augendo Punico imperio gessit

de forces engagées dans cette lutte. Les Romains s'indignaient que des vaincus reprissent l'offensive contre leurs vainqueurs ; les Carthaginois se persuadaient qu'on les traitait avec tyrannie et cupidité. On raconte même qu'Annibal, à peine âgé de neuf ans, et ayant, par ses caresses enfantines, obtenu de son père Amilcar d'être emmené en Espagne, fut conduit par lui près de l'autel où il offrait un sacrifice avant de passer en Espagne avec ses troupes, au lendemain de ses succès en Afrique : là, l'enfant s'engagea par serment, en étendant la main sur l'autel, à devenir, le plus tôt qu'il le pourrait, l'ennemi du peuple romain. La perte de la Sicile et de la Sardaigne tourmentait l'âme altière d'Amilcar : selon lui, un désespoir trop prompt avait fait livrer la Sicile ; quant à la Sardaigne, les Romains avaient profité des troubles de l'Afrique pour l'enlever perfidement et lui imposer en outre un tribut.

II. Plein de ces regrets, il travailla, soit durant cinq ans, pendant la guerre d'Afrique, qui éclata au lendemain de la paix conclue avec Rome, soit pendant la guerre de neuf années qu'il fit en Espagne, à relever la puissance de Carthage : et cela avec tant d'ardeur,

odiis prope majoribus
quam viribus,
Romanis indignantibus
quod victi inferrent arma
ultro victoribus,
Pœnis
quod crederent
esse imperitatum victis
superbe avareque.
Fama est etiam
Hannibalem,
ferme novem annorum,
blandientem pueriliter
patri Hamilcari,
ut duceretur in Hispaniam,
cum,
bello Africo perfecto,
trajecturus eo
exercitum
sacrificaret,
admotum altaribus,
sacris
tactis
se adactum jurejurando
fore hostem
populo Romano
cum primum posset.
Sicilia Sardiniaque amissæ
angebant virum
spiritus ingentis :
« nam et Siciliam
concessam
desperatione rerum
nimis celeri,
et Sardiniam
interceptam
fraude Romanorum
inter motum Africæ,
stipendio imposito
etiam insuper. »
II. Anxius his curis
se gessit ita
per quinque annos,
bello Africo,
quod fuit
sub recentem pacem
Romanam,
ita deinde
novem annis
imperio Punico augendo,

avec des haines presque plus grandes
que leurs forces,
les Romains s'indignant
de-ce-que les vaincus portaient les armes
par-provocation contre les vainqueurs,
les Carthaginois s'indignant
parce qu'ils croyaient
avoir été commandé aux vaincus
avec-orgueil et avec-avidité.
La renommée est (on raconte) même
Annibal,
âgé presque de neuf ans,
caressant comme-un-enfant
son père Amilcar,
afin qu'il fût conduit en Espagne,
lorsque,
la guerre d'Afrique étant achevée,
Amilcar devant conduire là (en Espa-
l'armée [gné])
faisait-un-sacrifice,
Annibal approché des autels,
les objets sacrés
étant touchés (la main sur l'autel)
s'étant engagé par serment
à devoir être ennemi
au (du) peuple romain
aussitôt que il pourrait.
La Sicile et la Sardaigne perdues
tourmentaient cet homme (Amilcar)
d'âme altière :
« car d'un-côté (il pensait) la Sicile
avoir été cédée
par un désespoir de la situation
trop prompt,
d'un-autre-côté la Sardaigne
avoir été enlevée
par la perfidie des Romains
pendant le mouvement de l'Afrique,
un tribut ayant été imposé
encore par-dessus. »
II. Tourmenté par ces soucis
il se conduisit de-telle-manière
pendant cinq ans,
dans la guerre d'Afrique,
qui fut (eut lieu)
après la récente paix
avec-les-Romains,
de-telle-manière ensuite
pendant neuf ans [être accrue,
pour la puissance carthaginoise devant

ut appareret majus eum quam quod gereret agitare in animo bellum et, si diutius vixisset, Hamilcare duce Pœnos arme Italiæ illaturos fuisse, quæ Hannibalis ductu intulerunt.

Mors Hamilcaris peropportuna et pueritia Hannibali distulerunt bellum. Medius Hasdrubal inter patrem ac filium octo ferme annos imperium obtinuit, gener ob indolem animi ascitus et, quia gener erat, factionis Barcinæ opibus, quæ apud milites plebemque plus quam modicæ erant, haud sane voluntate principum in imperio positus is, plura consilio quam vi gerens, hospitii magis regulorum conciliandisque per amicitiam principum novis gentibus quam bello aut armis rem Carthaginiensem auxit. Ceterum nihilo ei pax tutior fuit : barbarus eum quidam palam ob iram interfecti ab eo domini obtruncat; comprehensusque ab circumstantibus haud alio quam si evasisset vultu, tormentis quoque cum laceraretur, eo fuit habitu

qu'on pouvait voir qu'il méditait une guerre plus importante que la guerre présente; et que, s'il eût vécu plus longtemps, il aurait conduit en Italie les Carthaginois qu'y conduisit plus tard Annibal.

La mort d'Amilcar, qui survint fort à propos, et l'enfance d'Annibal retardèrent cette guerre. Asdrubal placé entre le père et le fils occupa le pouvoir pendant huit ans. Choisi comme gendre par Amilcar, à cause de ses éminentes qualités, il avait trouvé à ce titre un appui dans la faction Barcine, si puissante auprès des soldats et du peuple, et s'empara du pouvoir, en dépit de l'opposition de l'aristocratie. Il fit plus par la politique que par la force. En formant des relations d'hospitalité avec les petits rois de l'Espagne, il se concilia de nouvelles peuplades, grâce à l'amitié de leurs chefs; et ainsi, plus que par la guerre et les armes, il accrut la puissance de Carthage. Cependant, la paix ne le sauva point. Un barbare, irrité de ce qu'il avait fait périr son maître, l'assassina publiquement. Arrêté par ceux qui entouraient Asdrubal, le barbare ne parut pas plus ému que s'il se fût échappé. Alors même qu'il était déchiré par

in Hispania,
ut appareret
eum agitare in animo
bellum majus quam
quod gereret,
et, si vixisset diutius,
Pœnos
illaturos fuisse Italiæ,
Hamilcare duce,
arma quæ intulerunt
ductu Hannibalis.
Mors peropportuna
Hamilcaris
et pueritia Hannibalis
distulerunt bellum.
Hasdrubal medius
inter patrem ac filium
obtinuit imperium,
ferme octo annos,
ascitus gener
ob indolem animi
et, quia erat gener,
positus in imperium
opibus factionis Barcinæ,
quæ erant
plus quam modicæ
apud milites plebemque,
sane haud
voluntate principum.
is,
gerens plura
consilio quam vi,
auxit rem Carthaginiensem
magis hospitii
regulorum
novisque gentibus
conciliandis
per amicitiam principum
quam bello aut armis.
Ceterum pax fuit ei
tutior nihilo :
quidam barbarus
obtruncat eum palam
ob iram domini
interfecti ab eo;
comprehensusque
ab circumstantibus
vultu haud alio
quam si evasisset,
cum quoque

en Espagne,
qu'il apparut
lui agiter dans son esprit (méditer)
une guerre plus grande que
celle-qu'il faisait,
et, s'il avait vécu plus longtemps,
les Carthaginois
avoir dû porter contre l'Italie,
Amilcar étant général,
les armes qu'ils portèrent
sous la conduite d'Annibal.
La mort très-opportune
d'Amilcar
et la jeunesse d'Annibal
différèrent la guerre.
Asdrubal milieu (tenant le milieu)
entre le père et le fils
occupa le pouvoir
presque huit ans,
choisi comme gendre par Amilcar
à cause des qualités de son esprit
et, parce qu'il était gendre,
placé au pouvoir
par l'influence de la faction Barcine
influence qui était
mieux que modique (grande)
chez les soldats et le peuple,
et sans doute non
par la volonté des grands.
Celui-ci (Asdrubal),
faisant plus de choses
par la prudence que par la force
augmenta la puissance carthaginoise
plutôt par les hospitalités (alliances)
des petits-rois
et par les nouvelles peuplades
devant être conciliées
au-moyen-de l'amitié des chefs
que par la guerre ou les armes.
Au reste la paix ne fut pour lui
plus sûre en rien (ne le garantit pas);
un certain barbare
égorge (égorgea) lui en-public
par colère à cause de son maître
ayant été tué par lui (Asdrubal);
et saisi
par ceux qui se tenaient autour
le visage non autre
que s'il eût échappé.
lorsque aussi

oris ut, superante lætitia dolores, ridentis etiam speciem præbuerit.

Cum hoc Hasdrubale, quia miræ artis in sollicitandis gentibus imperioque suo jungendis fuerat, fœdus renovaverat populus Romanus, ut finis utriusque imperii esset amnis Hiberus Saguntinisque mediis inter imperia duorum populorum libertas servaretur.

III. In Hasdrubalis locum extemplo juvenis Hannibal in prætorium delatus imperatorque ingenti omnium clamore atque assensu appellatus erat; haud dubia res fuit quin prærogativa militaris, quam favor plebis sequebatur, etiam ab senatu comprobaretur. Hunc vixdum puberem Hasdrubal litteris ad se accersierat, actaque res etiam in senatu fuerat. Barcinis nitentibus ut assuesceret militiæ Hannibal atque in paternas succederet opes, Hanno, alterius factionis princeps: « Et æquum postulare videtur, inquit, Hasdrubal, et ego tamen non censeo quod petit tribuendum. » Cum admiratione tam ancipitis sententiæ in se omnes convertisset:

la torture, son visage exprimait encore plutôt la joie que la douleur, et à le voir on aurait cru qu'il riait

Par son art merveilleux à gagner les peuples et à les soumettre à ses lois, Asdrubal avait amené le peuple romain à renouveler le traité d'alliance. Les conditions portaient que l'Èbre serait la limite des deux empires; que les Sagontins, placés entre les deux frontières, conserveraient leur liberté.

III. Quand il s'agit de remplacer Asdrubal, Annibal encore jeune fut porté aussitôt dans le prétoire et proclamé général d'un cri et d'un consentement unanimes; il n'était pas douteux que le suffrage préalable des soldats, appuyé de la faveur du peuple, ne fût ratifié aussi par le sénat. A peine était-il à l'âge de la puberté, qu'Asdrubal l'avait appelé auprès de lui par une lettre. On avait soumis la question au sénat lui-même. La faction Barcine avait appuyé la demande: Annibal, en effet, s'accoutumerait ainsi au métier des armes et recueillerait la puissance de son père. Hannon, chef de la faction opposée, avait répondu: « La demande d'Asdrubal semble juste; et pourtant je crois qu'elle doit être repoussée. » Comme la singularité de cette opinion si équivoque piquait la curiosité,

laceraretur tormentis, fuit habitu oris eo ut, lætitia superante dolores, præbuerit etiam speciem ridentis. Populus Romanus renovaverat fœdus cum hoc Hasdrubale, quia erat artis miræ in gentibus sollicitandis jungendisque suo imperio, ut amnis Hiberus esset finis utriusque imperii libertasque servaretur Saguntinis mediis inter imperia duorum populorum.

III. In locum Hasdrubalis, juvenis Hannibal delatus erat extemplo in prætorium appellatusque imperator clamore ingenti atque assensu omnium; res haud fuit dubia quin prærogativa militaris, quam favor plebis sequebatur, comprobaretur etiam ab senatu. Hasdrubal accersierat ad se litteris hunc vixdum puberem, resque fuerat acta etiam in senatu. Barcinis nitentibus ut Hannibal assuesceret militiæ atque succederet in opes paternas, Hannon, princeps alterius factionis: « Et Hasdrubal, inquit, videtur postulare æquum, et tamen ego non censeo tribuendum quod petit. » Cum convertisset omnes in se admiratione sententiæ

il était déchiré par les tortures, il fut d'un air de visage tel que la joie surmontant les douleurs, il offrit même l'apparence d'un homme-qui-rit. Le peuple romain avait renouvelé le traité avec cet Asdrubal, parce qu'il était d'une habileté admirable dans les nations devant être gagnées et devant être unies à son pouvoir, en stipulant que le fleuve Èbre fût la limite de l'un-et-l'autre empire et que la liberté fût conservée aux Sagontins placés-au-milieu entre les empires des deux peuples.

III. A la place d'Asdrubal, le jeune Annibal avait été porté aussitôt dans le prétoire (tente du général) et proclamé général par une acclamation immense et par le consentement de tous; la chose ne fut pas douteuse que le vote-préalable des-soldats, que la faveur du peuple suivait, ne fût approuvé aussi par le sénat. Asdrubal avait mandé vers lui par lettre celui-ci à-peine adolescent, et la question avait été discutée même dans le sénat. Les partisans-de-Barca s'efforçant que Annibal s'habitât au service-militaire et succédât dans le pouvoir de-son-père, Hannon, chef de l'autre faction: « Et Asdrubal, dit-il, paraît de mander une chose-juste et cependant je ne-suis-pas-d'avis de devoir être accordé ce-qu'il demande. » Comme il avait tourné tous vers lui par l'étonnement d'un avis

« An hoc timemus, inquit, ne Hamilcaris filius nimis sero imperia immodica et regni paterni speciem videat et, cujus regis genero hereditarii sint relictis exercitus nostri, ejus filio parum mature serviamus? Ego istum juvenem domi tenendum sub legibus, sub magistratibus, docendum vivere æquo jure cum ceteris censeo, ne quandoque parvus hic ignis incendium ingens exsuscitet. »

IV. Pauci, ac ferme optimus quisque, Hannoni assentiebantur; sed, ut plerumque fit, major pars meliorem vicit. Missus Hannibal in Hispaniam primo statim adventu omnem exercitum in se convertit : Hamilcarem juvenem redditum sibi veteres milites credere; eundem vigorem in vultu vimque in oculis, habitum oris lineamenta que intueri. Dein brevi effecit ut pater in se minimum momentum ad favorem conciliandum esset. Nunquam ingenium idem ad res diversissimas, parendum atque imperandum, habilis fuit.

il reprit : « Craignons-nous donc que les pouvoirs illimités et l'éclat de la royauté de son père ne brillent trop tard aux yeux du fils d'Amilcar? Après que ce roi de Carthage a légué à son gendre nos armées comme un héritage, craignons-nous d'être trop tard asservis à son fils? Si l'on m'en croit, ce jeune homme restera à Carthage, il apprendra à vivre dans l'égalité, obéissant aux lois et aux magistrats : autrement, cette faible étincelle pourrait, quelque jour, allumer un vaste incendie. »

IV. Quelques sénateurs, et en général les plus honnêtes, partageaient l'avis d'Hannon; mais, comme d'ordinaire, le parti le plus fort l'emporta sur le parti le meilleur. Envoyé en Espagne, Annibal attira sur lui aussitôt les regards de toute l'armée. Les vieux soldats croyaient qu'on leur avait rendu Amilcar dans sa jeunesse; ils retrouvaient même énergie dans le visage, même feu dans le regard, même air, mêmes traits. Bientôt, le souvenir de son père devint le moindre de ses titres à la sympathie de tous. Jamais esprit plus souple ne sut mieux réunir les qualités les plus opposées, la science d'obéir et celle de com-

tam accipitis.

An timemus hoc, inquit, ne filius Hamilcaris videat nimis sero imperia immodica et speciem regni paterni et serviamus parum mature filio ejus regis genero cujus nostri exercitus relictis sint hereditarii? Ego censeo istum juvenem tenendum domi sub legibus, sub magistratibus, docendum vivere jure æquo cum ceteris, ne quandoque hic parvus ignis exsuscitet ingens incendium. »

IV. Pauci, ac ferme quisque optimus, assentiebantur Hannoni; sed, ut fit plerumque, major pars vicit meliorem. Hannibal missus in Hispaniam convertit statim primo adventu omnem exercitum in se. veteres milites credere Hamilcarem juvenem redditum sibi; intueri eundem vigorem in vultu vimque in oculis, habitum lineamenta que oris. Dein effecit brevi ut pater esset minimum momentum ad favorem conciliandum in se. Nunquam idem ingenium fuit habilis ad res diversissimas parendum

si ambigu :

« Est-ce que nous craignons ceci, dit-il, que le fils d'Amilcar ne voie trop tard les pouvoirs excessifs et l'éclat de la royauté de son-père et que nous soyons-asservis peu tôt au fils de ce roi (trop tard) au gendre duquel nos armées ont été laissées en-héritage? Je suis-d'avis ce jeune homme devoir être gardé à la maison sous les lois, sous les magistrats, devoir être enseigné à vivre à droit égal avec les autres, afin-que un-jour cette petite étincelle n'allume-pas un grand incendie. »

IV. Quelques-uns, et presque les plus honnêtes, approuvaient Hannon; mais, comme il arrive le-plus-souvent, la plus grande partie vainquit la meilleure. Annibal ayant été envoyé en Espagne tourna aussitôt au-commencement de son arrivée toute l'armée vers lui : les vieux soldats croire (croyaient) Amilcar jeune être rendu à eux; voir (ils voyaient) la même vigueur dans le visage et la même vivacité dans les yeux, la même physionomie et les mêmes traits du visage. Ensuite il fit en-peu-de-temps que son père fût le moindre poids pour la faveur devant être attirée vers lui. Jamais la même intelligence ne fut plus habile aux choses les plus diverses, pour obéir

Itaque haud facile discerneres utrum imperatori an exercitui carior esset; neque Hasdrubal alium quemquam praeficere malle, ubi quid fortiter ac strenue agendum esset, neque milites alio duce plus confidere aut audere. Plurimum audaciae ad pericula capessenda, plurimum consilii inter ipsa pericula erat. Nullo labore aut corpus fatigari aut animus vinci poterat. Caloris ac frigoris patientia par; cibi potionisque desiderio naturali, non voluptate modus finitus; vigiliarum somnique nec die nec nocte discriminata tempora, id quod gerendis rebus superesset quieti datum; ea neque molli strato neque silentio accersita: multi saepe militari sagulo opertum humi jacentem inter custodias stationesque militum conspexerunt. Vestitus nihil inter aequales excellens; arma atque equi conspiciabantur. Equitum peditumque idem longe primus erat; princeps in proelium ibat, ultimus conserto proelio excedebat.

mander. Aussi eût-il été difficile de décider à qui il était le plus cher, à l'armée ou au général. Asdrubal ne cherchait jamais l'autre chef quand il fallait agir avec vigueur et audace; avec personne les soldats n'étaient ni plus confiants ni plus hardis. Plein d'audace pour affronter le danger, il était plein de prudence dans le danger même. Nul travail ne fatiguait son corps ni n'abat-tait son esprit. Il supportait également le froid et le chaud. Pour le boire et le manger, il consultait ses besoins et non le plaisir. Pour veiller et pour dormir, il ne faisait aucune différence entre le jour et la nuit. Le temps que lui laissaient les affaires, il le donnait au sommeil; et ce sommeil, il ne le provoquait ni par la mollesse de sa couche, ni par le silence. Souvent on le vit, couvert d'une casaque de soldat, étendu sur la terre au milieu des sentinelles et des postes. Si parmi ceux de son âge il ne se faisait distinguer en rien par ses vêtements, on remarquait pourtant ses armes et ses chevaux. Il était de beaucoup le meilleur cavalier et le meilleur fantassin. Marchant le premier au combat, il revenait le dernier de la mêlée

atque imperandum.
Itaque discerneres
haud facile
utrum esset carior
imperatori an exercitui:
neque Hasdrubal malle
quemquam alium praeficere,
ubi quid esset agendum
fortiter ac strenue,
neque milites confidere
aut audere plus
alio duce.
Plurimum audaciae erat
ad pericula capessenda,
plurimum consilii
inter pericula ipsa.
Aut corpus poterat fatigari
aut animus vinci
nullo labore.
Patientia
caloris ac frigoris
par;
modus
cibi potionisque
finitus desiderio naturali,
non voluptate;
tempora
vigiliarum somnique
discriminata
nec die nec nocte,
id quod superesset
rebus gerendis
dati quieti;
ea accersita
neque strato molli
neque silentio;
multi conspexerunt saepe
opertum sagulo militari
jacentem humi
inter custodias
stationesque militum.
Vestitus excellens nihil
inter aequales;
arma atque equi
conspiciabantur.
Idem erat longe [que;
primus equitum peditum-
ibat princeps in proelium,
excedebat ultimus
proelio conserto.

et pour commander.
C'est pourquoi vous auriez décidé
non facilement
s'il était plus cher
au général ou à l'armée:
Asdrubal n'aimer (n'aimait) pas-mieux
quelque autre commander, [fait
quand quelque chose était devant être
courageusement et vaillamment,
et les soldats n'être (n'étaient) pas-con-
ou oser (osaient) plus [flants
sous un autre général.
Le-plus d'audace était
pour les dangers devant-être-affrontés,
le plus de prudence
au milieu des dangers eux-mêmes.
Ou son corps ne pouvait être fatigué
ou bien son âme ne pouvait être vaincue
par aucun travail.
La patience
de la chaleur et du froid
était égale;
la mesure
de la nourriture et de la boisson
était limitée par le besoin naturel,
non par le plaisir;
les temps
des veilles et du sommeil
n'étaient distingués
ni par le jour ni par la nuit,
ce qui restait
après les choses devant être faites
était accordé au repos;
ce repos n'était cherché
ni par une couche molle
ni par le silence;
beaucoup le virent souvent
couvert du sayon militaire
étendu à terre
au milieu des sentinelles
et des postes de soldats.
Le vêtement n'était distingué en rien
parmi ses compagnons;
les armes et les chevaux
étaient remarquables.
Le même était de-beaucoup [sans
le premier des cavaliers et des fantas-
il allait le premier au combat,
il se retirait le dernier
du combat livré.

Has tantas viri virtutes ingentia vitia æquabant: inhumana crudelitas, perfidia plus quam Punica, nihil veri, nihil sancti, nullus deum metus, nullum jus jurandum, nulla religio. Cum hac indole virtutum atque vitiorum triennio sub Hasdrubale imperatore meruit, nulla re, quæ agenda videndaque magno futuro duci esset, prætermissa.

V. Ceterum, ex quo die dux est declaratus, velut Italia ei provincia decreta bellumque Romanum mandatum esset, nihil prolatandum ratus, ne se quoque, ut patrem Hamilcarem, deinde Hasdrubalem, cunctantem casus aliquis opprimeret, Saguntinis inferre bellum statuit. Quibus oppugnandis quia haud dubie Romana arma movebantur, in Olcadum prius fines (ultra Hiberum ea gens in parte magis quam in dicione Carthaginiensium erat) induxit exercitum, ut non petisse Saguntinos, sed rerum serie, finitimis domitis gentibus, jungendoque tractus ad id bellum videri posset. Cartalam, urbem opulentam, caput gentis ejus, expugnat

De si grandes vertus avaient pour contre-poids de bien grands vices : une cruauté sauvage, une perfidie plus que punique ; pour lui, rien de vrai, rien de sacré, nulle crainte des dieux, nul respect du serment, nulle religion. Avec ce mélange de vertus et de vices, il servit trois ans sous Asdrubal, ne négligeant rien de ce qu'il fallait faire ou voir pour devenir un grand capitaine.

V. Du jour où il fut nommé général, il sembla qu'on lui eût assigné pour province l'Italie et confié la guerre contre Rome. Convaincu qu'il ne fallait pas perdre un moment, car, pendant qu'il tarderait, quelque coup du sort pourrait le frapper comme son père Amilcar et Asdrubal, il se décida à attaquer les Sagontins. Le siège de Sagonte devait inévitablement mettre en mouvement les armes romaines. Il conduisit donc ses troupes d'abord sur le territoire des Olcades, nation située au delà de l'Èbre et sur le territoire des Carthaginois plutôt que dans leur dépendance : ainsi, il paraîtrait, non pas être venu attaquer les Sagontins, mais avoir été entraîné à leur faire la guerre par la force des choses à la suite de la soumission des peuples voisins et par des annexions. Il prend et livre au pillage Cartala, ville opulente, capitale des Olcades.

Ingentia vitia æquabant
has virtutes tantas viri :
crudelitas inhumana,
perfidia plus quam Punica,
nihil veri, nihil sancti,
nullus metus deum,
nullum jus jurandum,
nulla religio.
Meruit triennio
sub Hasdrubale imperatore
cum hac indole
virtutum ac vitiorum,
nulla re,
quæ esset agenda
videndaque
futuro magno duci,
prætermissa.

V. Ceterum, ex die quo
est declaratus dux,
velut Italia decreta esset ei
provincia
bellumque Romanum
esset mandatum
ratus nihil prolatandum,
ne aliquis casus
opprimeret quoque
se cunctantem
ut patrem Hamilcarem,
deinde Hasdrubalem,
statuit inferre bellum
Saguntinis.
Quia quibus oppugnandis
haud dubie arma Romana
movebantur,
induxit exercitum prius
in fines Olcadum
(ea gens erat
ultra Hiberum
magis in parte
quam in dicione
Carthaginiensium)
ut posset videri
non petisse Saguntinos,
sed tractus ad id bellum
serie rerum,
gentibus finitimis
domitis,
jungendoque.
Expugnat diripitque
Cartalam,

De grands défauts égalaien
ces qualités si-grandes de l'homme
une cruauté sauvage,
une perfidie plus que punique.
rien de vrai, rien de sacré,
nulle crainte des dieux,
aucun respect du serment,
nulle croyance-religieuse.
Il servit pendant-trois-ans
sous Asdrubal général
avec cette disposition
aux vertus et aux vices,
aucune chose,
qui était devant être faite
et devant être vue
à (par) un futur grand général.
n'étant négligée.

Au reste, du jour où
il fut proclamé général,
comme-si l'Italie avait été décernée à lui
comme province
et comme si la guerre contre-Rome
lui avait été confiée,
persuadé rien ne devoir être différé,
de-peur-que quelque accident
n'abatût aussi
lui temporisant
comme son père Amilcar,
ensuite Asdrubal,
il résolut de porter la guerre
chez les Sagontins. [taqué.
Parce que par ceux-ci devant être at-
non douteusement les armes romaines
étaient-mises-en-mouvement,
il conduisit l'armée d'abord
dans le pays des Olcades
(cette nation était
au-delà de l'Èbre
plutôt dans le territoire
que dans la dépendance
des Carthaginois)
de-sorte-que il pouvait paraître
non pas avoir attaqué les Sagontins,
mais étant entraîné à cette guerre
par l'enchaînement des événements,
les nations limitrophes
étant soumises,
et en annexant.
Il emporte-d'assaut et pille
Cartala,

diripitque; quo metu percussæ minores civitates stipendio imposito imperium acceperunt. Victor exercitus opulentusque præda Carthaginem Novam in hiberna est deductus. Ibi large partiendo prædam stipendioque præterito cum fide exsolvendo cunctis civium sociorumque animis in se firmatis, vere primo in Vaccæos promotum bellum. Hermandica et Arbocala eorum urbes vi captæ; Arbocala et virtute et multitudine oppidanorum diu defensa. Ab Hermandica profugi exsulibus Olcadum, priore æstate domitæ gentis, cum se junxissent, concitant Carpetanos, adortique Hannibalem regressum ex Vaccæis haud procul Tago flumine agmen grave præda turbavere. Hannibal prælio abstinuit, castrisque super ripam positis, cum prima quies silentiumque ab hostibus fuit, amnem vado trajecit, valloque ita producto ut locum ad transgrediendum hostes haberent, invadere eos

Frappées de terreur, les villes moins importantes se soumettent et s'obligent à payer tribut. L'armée victorieuse et chargée de butin va prendre ses quartiers d'hiver à Carthagène. Là, par une large distribution du butin, par son exactitude à payer l'arriéré de la solde, Annibal se concilie de plus en plus l'affection de ses concitoyens et des alliés. Aux premiers jours du printemps, il porte la guerre chez les Vaccéens. Hermandica et Arbocala, leurs villes, sont prises d'assaut; Arbocala, après une longue résistance, grâce au nombre et au courage de ses habitants. Les fugitifs d'Hermandica, joints à ceux des Olcades, contrée soumise l'été précédent, soulèvent les Carpétans. Ils attaquent Annibal à son retour du pays des Vaccéens, non loin du Tage, et inquiètent son armée qu'embarrasse le butin. Annibal n'engage point l'action aussitôt. Il campe sur la rive, quand les ennemis commencent à se livrer au sommeil et que le silence règne de leur côté, il passe le fleuve à gué, puis prolonge ses retranchements assez loin pour qu'il reste un espace suffisant à la marche des ennemis. Ainsi, il fonda sur eux

urbem opulentam, caput ejus gentis; quo metu percussæ civitates minores acceperunt imperium stipendio imposito. Exercitus victor opulentusque præda est deductus Carthaginem Novam in hiberna. Ibi partiendo large prædam stipendio præterito exsolvendoque cum fide cunctis animis civium sociorumque firmatis in se, bellum promotum in Vaccæos primo vere. Hermandica et Arbocala arbes eorum captæ vi; Arbocala defensa diu et virtute et multitudine oppidanorum. Cum profugi ab Hermandica unxissent se exsulibus Olcadum, gentis domitæ æstate priore, concitant Carpetanos, adortique Hannibalem regressum ex Vaccæis turbavere agmen grave præda haud procul flumine Tago. Hannibal abstinuit prælio, castrisque positis super ripam, cum prima quies silentiumque fuit ab hostibus, trajecit amnem vado, valloque producto ita ut hostes haberent locum ad transgrediendum, statuit invadere

ville opulente, capitale de cette peuplade; de laquelle crainte étant frappées les cités moindres acceptèrent la domination un tribut ayant été imposé. L'armée victorieuse et riche par le butin fut amenée à Carthagène pour les quartiers-d'hiver. Là en partageant largement le butin et par la solde arriérée devant être payée avec exactitude tous les esprits des citoyens et des alliés étant affermis envers lui (en sa faveur), la guerre fut portée contre les Vaccéens au-commencement du printemps. Hermandica et Arbocala villes de ceux-ci furent prises par la force; Arbocala fut défendue longtemps et par le courage et le grand-nombre des habitants. Comme les transfuges d'Hermandica avaient joint eux (s'étaient joints) aux fugitifs des Olcades, nation soumise l'été précédent, ils excitent les Carpétans, et ayant attaqué Annibal revenu de chez les Vaccéens ils portèrent-le-désordre dans la troupe lourde de butin non loin du fleuve Tage. Annibal s'abstint de combat, et le camp étant placé sur la rive (du Tage), lorsque le commencement du repos et le silence fut du-côté des ennemis, il fit-traverser le fleuve à gué, et le retranchement ayant été prolongé de-manière que les ennemis eussent la place pour passer, il résolut d'attaquer

transeuntes statuit. Equitibus præcepit ut, cum ingressos aquam viderent, adorirentur impeditum agmen, in ripa elephantos (quadraginta autem erant) disponit. Carpetanorum cum appendicibus Olcadum Vaccæorumque centum millia fuere, invicta acies, si æquo dimicaretur campo. Itaque et ingenio feroces et multitudine freti et, quod metu cessisse credebant hostem, id morari victoriam rati quod interesset amnis, clamore sublato passim sine ullius imperio, qua cuique proximum est, in amnem ruunt. Et ex parte altera ripæ vis ingens equitum in flumen immissa, medioque alveo haudquaquam pari certamine concursum, quippe ubi pedes instabilis ac vix vado fidens vel ab inermi equite, equo temere acto, perverti posset, eques corpore armisque liber, equo vel per medios gurgites stabili, comminus eminusque rem gereret. Pars magna flumine absumpta; quidam verticoso amni delati in hostes ab elephantis obruti

au passage. L'ordre est donné à la cavalerie d'attaquer cette armée embarrassée, dès qu'ils la verront entrer dans l'eau. Sur la rive il range les éléphants, au nombre de quarante. Les Carpétans, avec les renforts des Olcades et des Vaccéens, formaient une armée de cent mille hommes, armée invincible si l'on avait combattu en plaine. Naturellement présomptueux, confiants dans leur nombre, persuadés que l'ennemi a reculé par crainte, et que le fleuve à traverser retarde seul leur victoire, ils poussent le cri de guerre, et, au hasard, sans attendre aucun ordre, se jettent dans le fleuve chacun à l'endroit le plus proche. Aussitôt, de l'autre rive, de forts escadrons de cavalerie s'élancent, et c'est au milieu du fleuve qu'a lieu la rencontre. La lutte ne pouvait être égale. En effet, le fantassin n'avait pas le pied ferme et craignait d'être englouti; pour le culbuter, il suffisait que des cavaliers même sans armes, poussassent leurs chevaux au hasard. Le cavalier, au contraire, ayant le libre usage de ses mouvements et de ses armes, d'aplomb sur son cheval, même aux endroits les plus profonds, pouvait combattre de près ou de loin. Un grand nombre de Carpétans périrent dans le fleuve; plusieurs, emportés vers l'ennemi par la rapidité du courant, furent écrasés par les éléphants. Les derniers

eos transeuntes.
Præcepit equitibus ut,
cum viderent ingressos
aquam,
adorirentur agmen
impeiditum,
disponit in ripa elephantos
(autem erant quadraginta).
Centum millia
Carpetanorum
cum appendicibus
Olcadum Vaccæorumque
fuere,
acies invicta,
si dimicaretur
camp. æquo.
Itaque et feroces ingenio
et freti multitudine,
et quod credebant
hostem cessisse metu,
rati id morari victoriam
quod amnis interesset,
clamore sublato
sine imperio ullius,
ruunt passim
in amnem,
qua est proximum cuique.
Et ingens vis equitum
immissa in flumen
ex altera parte ripæ,
concursumque medio alveo
certamine
haudquaquam pari,
quippe ubi pedes
instabilis
ac fidens vix vado
posset perverti
vel ab equite inermi,
equo acto temere,
eques liber
corpore armisque,
equo stabili
vel per medios gurgites,
gereret rem
comminus eminusque.
Magna pars
absumpta flumine;
quidam delati ad hostes
amni verticoso
sunt obruti ab elephantis.

eux passant.
Il ordonna aux cavaliers que,
lorsqu'ils verraient eux entrés
dans l'eau,
ils attaquaient la troupe
embarrassée,
il dispose sur la rive les éléphants
(or ils étaient quarante).
Cent milliers
de Carpétans
avec les renforts
des Olcades et des Vaccéens
furent,
armée invincible,
si on avait combattu
dans une plaine unie.
C'est pourquoi et fiers par le caractère
et comptant sur le grand-nombre,
et parce qu'ils croyaient
l'ennemi s'être retiré par crainte,
persuadés ceci retarder la victoire
à-savoir que le fleuve était-situé-entre,
un cri ayant été poussé
sans l'ordre d'aucun,
ils se précipitent au hasard
dans le fleuve,
par-où il est le plus près à chacun.
Et une grande quantité de cavaliers
s'élança dans le fleuve
de l'autre côté de la rive,
et on se rencontra au milieu du lit
dans une lutte
nullement égale,
car là-où le fantassin
ne-pouvant-se-tenir
et se fiant à-peine au gué
pouvait être culbuté
même par un cavalier sans-armes,
le cheval étant conduit au hasard,
le cavalier libre
de son corps et de ses armes,
le cheval se tenant-ferme
même au milieu des endroits-profonds
combattait
de-près et de-loin.
Une grande partie des Carpétans
fut engloutie par le fleuve;
quelques uns emportés vers les ennem
par le fleuve au courant-rapide
furent écrasés par les éléphants.

sunt. Postremi, quibus regressus in suam ripam tutior fuit, ex varia trepidatione cum in unum colligerentur, priusquam a tanto pavore reciperent animos, Hannibal agmine quadrato amnem ingressus fugam ex ripa fecit, vastatisque agris intra paucos dies Carpetanos quoque in deditionem accepit. Et jam omnia trans Hiberum præter Saguntinos Carthaginiensium erant.

VI. Cum Saguntinis bellum nondum erat, ceterum jam belli causa: certamina cum finitimis serebantur, maxime Turdetanis. Quibus cum adesset idem qui litis erat sator, nec certamen juris, sed vim quaeri appareret, legati a Saguntinis Romam missi, auxilium ad bellum jam haud dubie imminens orantes.

Consules tunc Romæ erant P. Cornelius Scipio et Ti. Sempronius Longus. Qui cum, legatis in senatum introductis, de re publica rettulissent placuissetque mitti legatos in Hispaniam ad res sociorum inspiciendas, quibus si vide-

erent qu'il y avait plus de sûreté à regagner leur rive : mais lorsqu'ils se ralliaient avec peine de points si éloignés, avant qu'ils fussent remis d'un si grand effroi, Annibal entrant dans le fleuve en ordre de bataille les chassa de la rive. Il dévasta la campagne, et, peu de jours après, reçut la soumission des Carpétans. Dès lors, tout le pays au delà de l'Èbre, sauf Sagonte, était au pouvoir de Carthage.

VI. Les hostilités n'avaient pas encore éclaté avec Sagonte; mais déjà on préparait la guerre en lui suscitant des querelles avec ses voisins, surtout les Turdétans. Comme ce peuple était soutenu par celui-là même qui faisait naître la contestation, il devint évident qu'on cherchait la violence et non une discussion loyale : Sagonte envoya donc à Rome une ambassade demander du secours contre une guerre évidemment imminente.

Cette année-là, Rome avait pour consuls P. Cornélius Scipion et Ti. Sempronius Longus. Quand ils eurent introduit les ambassadeurs au sénat et fait leur rapport sur l'affaire, on convint d'envoyer une ambassade en Espagne pour examiner la situation des alliés. Si

Postremi, quibus regressus in suam ripam fuit tutior, cum colligerentur in unum ex trepidatione varia, priusquam reciperent animos a tanto pavore, Hannibal ingressus amnem agmine quadrato fecit fugam ex ripa, agrisque vastatis accepit quoque Carpetanos in deditionem intra paucos dies. Et jam omnia trans Hiberum præter Saguntinos erant Carthaginiensium.

VI. Bellum cum Saguntinis erat nondum, ceterum jam causa belli : certamina serebantur cum finitimis, maxime Turdetanis. Cum idem qui erat sator litis adesset quibus, nec appareret certamen juris sed vim quaeri, legati missi Romam a Saguntinis, orantes auxilium ad bellum jam haud dubie imminens. Consules Romæ erant tunc P. Cornelius Scipio et Ti. Sempronius Longus. Cum qui, legatis introductis in senatum, rettulissent de republica placuissetque legatos mitti in Hispaniam ad res sociorum inspiciendas, quibus si causa videretur digna, et denuntiarent Hannibali

Les derniers, auxquels le retour vers leur rive aurait été plus sûr, comme ils s'étaient réunis en un-seul-point après une alerte diverse (de divers côtés), avant que ils reprissent leurs esprits après une si grande crainte, Annibal étant entré-dans le fleuve en colonne faisant-face-de-quatre-côtés produisit la fuite loin-de la rive, et les champs étant ravagés il reçut aussi les Carpétans en soumission dans-l'espace-de quelques jours. Et déjà tous les territoires au-delà de-l'Èbre excepté les Sagontins étaient aux Carthaginois.

VI. La guerre avec les Sagontins n'était pas encore, mais déjà il y avait une cause de guerre : des luttes étaient semées avec les voisins, surtout avec les Turdétans. Et comme celui-même qui était l'auteur de la contestation soutenait ceux-ci, et qu'il ne paraissait pas une lutte de mais la violence être recherchée, des députés furent envoyés à Rome par les Sagontins, demandant du secours pour la guerre déjà non douteusement imminente. Les consuls de Rome étaient alors P. Cornélius Scipion et Ti. Sempronius Longus. Et comme ceux-ci, les députés étant introduits dans le sénat, avaient fait-le-rapport sur l'affaire et qu'il avait plu des députés être envoyés en Espagne pour la situation des alliés devant être examinée, auxquels députés si la cause paraissait digne, et qu'ils donnassent-ordre à Annibal

retur digna causa, et Hannibali denuntiarent ut ab Saguntinis, sociis populi Romani, abstineret, et Carthaginem in Africam trajicerent ac sociorum populi Romani querimonias deferrent, — hac legatione decreta necdum missa, omnium spe celerius Saguntum oppugnari allatum est. Tunc relata de integro res ad senatum; et alii, provincias consulibus Hispaniam atque Africam decernentes, terra marique rem gerendam censebant, alii totum in Hispaniam Hannibalemque intendebant bellum; erant qui non temere movendam rem tantam expectandosque ex Hispania legatos censerent. Hæc sententia, quæ tutissima videbatur, vicit, legatique eo maturius missi P. Valerius Flaccus et Q. Bæbius Tamphilus Saguntum ad Hannibalem atque inde Carthaginem, si non absisteretur bello, ad ducem ipsum in pœnam fœderis rupti deprecandum.

VII. Dum ea Romani parant consultantque, jam Saguntum summa vi oppugnabatur. Civitas ea longe opu-

leur cause lui paraissait juste, elle sommerait Annibal de respecter les Sagontins, alliés de Rome, puis elle passerait en Afrique pour porter à Carthage les plaintes des alliés du peuple romain. Cette ambassade avait été décidée, mais n'était point encore partie, quand on apprit, bien plus tôt qu'on ne s'y attendait, la nouvelle du siège de Sagonte. L'affaire revint alors entière devant le sénat. Les uns, assignant pour provinces aux deux consuls l'Espagne et l'Afrique, voulaient que l'on combattît à la fois sur terre et sur mer; les autres proposaient de porter tout l'effort de la guerre sur l'Espagne et contre Annibal. Plusieurs enfin demandaient qu'on agit sans précipitation en si grave conjoncture, et qu'on attendît le retour de la députation envoyée en Espagne. Cet avis, qui semblait le plus prudent, prévalut. On pressa donc le départ des députés P. Valérius Flaccus et Q. Bæbius Tamphilus. Ils devaient aller à Sagonte auprès d'Annibal, et, s'il ne cessait pas les hostilités, se rendre à Carthage pour demander que le général lui-même leur fût livré, en réparation de la rupture du traité.

VII. Tandis qu'à Rome on en était aux projets et aux délibérations. Sagonte était déjà attaquée avec la plus grande vigueur. C'était de

ut abstineret ab Saguntinis, sociis populi Romani, et trajicerent Carthaginem in Africam ac deferrent querimonias sociorum populi Romani, hac legatione decreta necdum missa, est allatum celerius spe omnium Saguntum oppugnari. Tunc res relata de integro ad senatum; et alii, decernentes consulibus provincias Hispaniam atque Africam, censebant rem gerendam terra marique alii intendebant totum bellum in Hispaniam Hannibalemque; erant qui censerent tantam rem non movendam temere legatosque expectandos ex Hispania. Hæc sententia, que videbatur tutissima, vicit, legatique P. Valerius Flaccus et Q. Bæbius Tamphilus missi eo maturius Saguntum ad Hannibalem atque inde Carthaginem, si non absisteretur bello, ad ducem ipsum deprecandum in pœnam fœderis rupti. VII. Dum Romani parant consultantque ea, jam Saguntum oppugnabatur summa vi. Ea civitas fuit longe opulentissima

qu'il s'abstint (levât le siège) des Sagontins, alliés du peuple romain, et qu'ils passassent à Carthage en Afrique et portassent les plaintes des alliés du peuple romain, cette ambassade ayant été décriée et non-pas-encore envoyée, il fut rapporté plus vite que d'après l'attente de tout Sagonte être assiégée. Alors l'affaire fut rapportée en entier au sénat; et les uns, décernant aux consuls comme provinces l'Espagne et l'Afrique, pensaient la lutte devoir être engagée sur terre et sur mer, les autres dirigeaient toute la guerre vers l'Espagne et Annibal; il-y-en-avait qui étaient-d'avis une si-grande affaire ne devoir pas être soulevée témérairement et les députés devoir être attendus venant d'Espagne. Cette opinion, qui paraissait la plus prudente, l'emporta, et les députés P. Valérius Flaccus et Q. Bæbius Tamphilus furent envoyés d'autant plus-tôt à Sagonte et de là à Carthage, si l'on ne s'abstenait pas de la guerre, pour le général lui-même devoir être réclamé en punition du traité rompu. VII. Pendant que les Romains préparèrent et délibèrent ces choses, déjà Sagonte était attaquée avec la plus-grande force. Cette cité fut de-beaucoup la plus opulente

lentissima ultra Iberum fuit, sita passus mille ferme a mari. Oriundi a Zacyntho insula dicuntur, mixtique etiam ab Ardea Rutulorum quidam generis; ceterum in tantas aevi creverant opes, seu maritimis, seu terrestribus fructibus, seu multitudinis incremento, seu disciplinæ sanctitate, qua fidem socialem usque ad perniciem suam coluerunt.

Hannibal infesto exercitu ingressus fines, pervastatis passim agris, urbem tripertito aggreditur. Angulus muri erat in planiorem patentioremque quam cetera circa vallem vergens; adversus eum vineas agere instituit, per quas aries mœnibus admoveri posset. Sed, ut locus procul muro satis æquus agendis vineis fuit, ita haudquaquam prospere, postquam ad effectum operis ventum est, cœptis succedebat. Et turris ingens imminebat, et murus, ut in suspecto loco, supra ceteræ modum altitudinis emunitus erat, et juvenus delecta, ubi plurimum periculi ac timoris ostendebatur, ibi vi majore obsistebant. Ac primo missilibus summovere hostem nec quicquam satis tutum munientibus

beaucoup la plus riche des villes au delà de l'Èbre; elle était située environ à un mille de la mer. Les Sagontins passent pour originaires de l'île de Zacynthe, et quelques Rutules d'Ardée se sont mêlés à eux. Il ne leur avait fallu du reste que peu de temps pour parvenir à une telle prospérité. Ils la devaient soit aux profits qu'ils tiraient du commerce de terre et de mer, soit à l'accroissement de leur population, soit à cette sévérité de principes qui leur faisait respecter les alliances jusqu'à en être victimes.

Annibal, après avoir envahi le territoire avec une armée menaçante et ravagé de tous côtés la campagne, attaqua la ville sur trois points à la fois. Un angle de muraille s'avancait dans une vallée plus unie et plus découverte que tout le terrain environnant. Ce fut de ce côté qu'il se proposa de pousser les mantelets à l'abri desquels il pourrait porter les béliers jusqu'aux remparts. Mais si le terrain à quelque distance du mur avait permis de pousser aisément ces mantelets, il n'en fut plus de même quand on en vint à l'exécution de l'œuvre entreprise. On était dominé par une tour immense et par un mur beaucoup plus fort et plus élevé qu'ailleurs, parce que c'était l'endroit faible de la ville; enfin, on y avait placé l'élite de la jeunesse, comme à un poste périlleux et honorable, et elle opposait une énergique résistance. D'abord ils écartèrent l'ennemi en lançant une grêle de traits, et ne laissèrent pas aux travailleurs la

ultra Iberum, sita ferme mille passus a mari. Dicuntur oriundi ab insula Zacyntho, quidamque generis Rutulorum ab Ardea mixti etiam; ceterum creverant brevi in tantas opes, seu fructibus maritimis, seu terrestribus, seu incremento multitudinis seu sanctitate disciplinæ, qua coluerunt fidem socialem usque ad suam perniciem. Hannibal ingressus fines exercitu infesto, agris pervastatis passim, aggreditur urbem tripertito. Angulus muri erat vergens in vallem planiorem patentioremque quam cetera circa; instituit agere adversus eum vineas, per quas aries posset admoveri mœnibus. Sed, ut locus procul muro fuit satis æquus vineis agendis, ita haudquaquam prospere succedebat cœptis, postquam ventum est ad effectum operis. Et ingens turris imminebat, et murus erat emunitus supra modum ceteræ altitudinis, ut in loco suspecto, et juvenus delecta, ubi plurimum periculi ac timoris ostendebatur, obsistebant ibi vi majore. Ac primo summovere hostem missilibus nec pati quicquam satis tu-

au-delà de l'Èbre, située à environ mille pas de la mer. Ils sont dits originaires de l'île Zacynthe, et quelques-uns de la race des Rutules d'Ardée se sont mêlés aussi à eux, du reste ils s'étaient accrus bientôt jusqu'à de si grandes richesses, soit par les profits maritimes, soit par les profits terrestres, soit par l'augmentation de la population, soit par le respect de la discipline, avec lequel ils pratiquèrent la fidélité aux-alliances jusqu'à leur perte. Annibal ayant pénétré dans le pays avec une armée hostile, les champs ayant été dévastés çà-et-là, attaque la ville sur-trois-points. Un angle du mur était s'inclinant vers une vallée plus unie et plus étendue que tout le pays autour; il résolut de pousser contre lui les mantelets, au moyen desquels le bélier pût être approché des remparts. Mais, de même que le terrain à-quelque-distance du mur fut assez uni pour les béliers devant être poussés, ainsi nullement heureusement on n'aboutissait dans les entreprises, après que l'on fut arrivé à l'exécution de l'œuvre. Et une grande tour dominait et un mur était fortifié au-delà de la mesure du reste de la hauteur, comme dans un endroit suspect et une jeunesse choisie, là où le plus de danger et de crainte se montrait, résistait là avec une force plus grande. Et d'abord écartèrent l'ennemi avec des javelots et ne laissèrent (laissèrent) rien assez sûr

pati; deinde jam non pro mœnibus modo atque turri tela micare, sed ad erumpendum etiam in stationes operaque hostium animus erat; quibus tumultuariis certaminibus haud ferme plures Saguntini cadebant quam Pœni. Ut vero Hannibal ipse, dum murum incautius subit, adversum femur tragula graviter ictus cecidit, tanta circa fuga ac trepidatio fuit ut non multum abesset quin opera ac vineæ desererentur.

VIII. Obsidio deinde per paucos dies magis quam oppugnatio fuit, dum vulnus ducis curaretur; per quod tempus ut quies certaminum erat, ita ab apparatu operum ac munitionum nihil cessatum. Itaque acrius de integro coortum est bellum, pluribusque partibus, vix accipientibus quibusdam opera locis, vineæ cœptæ agi admoverique aries. Abundabat multitudine hominum Pœnus (ad centum quinquaginta millia habuisse in armis satis creditur); op-

moindre sûreté. Bientôt ils ne se bornèrent plus à lancer des projectiles du haut des murs et de la tour, ils s'enhardirent jusqu'à fondre sur les postes et sur les ouvrages de l'ennemi. Ces combats improvisés ne coûtaient en général pas plus de monde aux Sagontins qu'aux Carthaginois. Un jour même qu'Annibal, en s'approchant imprudemment de la muraille, tomba grièvement blessé à la cuisse par une javeline, il y eut autour de lui tant d'épouvante et de confusion qu'on faillit abandonner travaux et mantelets.

VIII. Pendant quelques jours le siège se changea en blocus, en attendant qu'Annibal fût guéri de sa blessure. S'il y eut alors trêve de combats, on poussa activement les travaux et les fortifications. L'attaque recommença avec plus d'acharnement; malgré les difficultés du terrain, les mantelets et les béliers avancèrent sur plusieurs points. Les Carthaginois formaient une immense armée, montant, dit-on, à cent cinquante mille hommes. Les assiégés, pour

munientibus;	à ceux-qui-fortifiaient;
deinde jam animus nor erat	ensuite déjà l'intention n'était plus
tela micare	les traits être-lancés
non modo	non seulement
pro mœnibus atque turri,	en-avant des murs et de la tour,
sed etiam ad erumpendum	mais aussi pour faire-des-sorties
in stationes	contre les postes
operaque hostium;	et les ouvrages des ennemis;
quibus certaminibus	et dans ces luttes
tumultuariis	improvisées
ferme	en général
Saguntini haud cadebant	les Sagontins ne tombaient pas
plures	en-plus-grand-nombre
quam Pœni.	que les Carthaginois.
Ut vero Hannibal ipse,	Mais comme Annibal lui-même,
dum subit murum	lorsqu'il s'approche du mur
incautius,	imprudemment,
cecidit	tomba
ictus graviter tragula	frappé grièvement d'une javeline
adversum femur,	sur-le-devant de la cuisse,
tanta fuga ac trepidatio	une si-grande fuite et frayeur
fuit circa	fut autour
ut non abesset multum	qu'il ne s'en-fallût-pas de-beaucoup
quin opera ac vineæ	que les ouvrages et les mantelets
desererentur.	fussent abandonnés.
VIII. Deinde	VIII. Ensuite
per paucos dies	pendant quelques jours
obsidio fuit	un blocus fut
magis quam oppugnatio,	plutôt qu'un siège,
dum vulnus ducis	en-attendant-que la blessure du général
curaretur;	fût guérie;
per quod tempus	pendant lequel temps
ut quies erat certaminum,	de-même-que la trêve était aux combats,
ita nihil cessatum	de-même rien n'était différé
ab apparatu	des préparatifs
operum ac munitionum.	des ouvrages et des fortifications.
Itaque bellum	C'est pourquoi la guerre
coortum est acrius	éclata plus vive
de integro,	en recommençant,
vineæque	et les mantelets
cœptæ agi	commencèrent à être-conduits
ariesque admoveri	et le bélier à être approché
pluribus partibus,	de plusieurs côtés,
quibusdam locis	certaines endroits
accipientibus vix opera	recevant avec-peine les ouvrages.
Pœnus abundabat	Le Carthaginois abondait
multitudine hominum	par le grand-nombre d'hommes
(creditur satis habuisse	(on croit assez lui avoir eu
in armis [millia];	sous les armes [d'hommes];
ad centum quinquaginta	environ cent cinquante milliers

pidani ad omnia tuenda atque obeunda multifariam distineri cœpti sunt : non sufficiebant itaque. Jam feriebantur arietibus muri quassatæque multæ partes erant ; una continentibus ruinis nudaverat urbem : tres deinceps turres quantumque inter eas muri erat cum fragore ingenti prociderant. Captum oppidum ea ruina crediderant Pœni ; qua, velut si pariter utrosque murus texisset, ita utrimque in pugnam procursum est. Nihil tumultuariæ pugnæ simile erat, quales in oppugnationibus urbium per occasionem partis alterius conseri solent, sed justæ acies, velut patenti campo, inter ruinas muri tectaque urbis, modico distantia intervallo, constiterant. Hinc spes, hinc desperatio animos irritat, Pœno cepisse jam se urbem, si paulum annitatur, credente, Saguntinis pro nudata mœnibus patria corpora opponentibus nec ullo pedem referente, ne in relictum a se locum hostem immitteret. Itaque, quo acrius et con-

tout défendie et pour être partout, durent se diviser en beaucoup de corps : aussi ne suffisaient-ils plus à la tâche. D'jà, en effet, le bélier battrait leurs murs, ébranlés en maint endroit. Une large brèche avait même découvert la place ; puis, trois tours placées l'une à la suite de l'autre et le mur qui les reliait s'étaient écroulés avec un grand fracas. A cette vue, les Carthaginois s'étaient crus maîtres de la ville ; et par cette brèche, comme si le mur les eût jusqu'alors l'un et l'autre également abrités, les deux partis s'élançant au combat. Rien de semblable d'ailleurs à ces mêlées confuses qui s'engagent dans les sièges de villes quand l'un des deux partis en offre l'occasion ; mais deux armées rangées en bataille, comme dans une plaine découverte, entre les décombres du mur et les maisons de la ville situées à peu de distance. Ici c'est l'espérance, là le désespoir qui excite les cœurs. Les Carthaginois se disent qu'avec un dernier effort la ville est à eux ; les Sagontins font de leurs corps un rempart à leur ville démantelée : pas un d'eux ne recule, de peur que la place abandonnée par lui ne serve de passage à l'ennemi. Aussi, plus la

eppidani cœpti sunt
distineri multifariam
ad omnia tuenda
atque obeunda :
itaque non sufficiebant.
Jam muri
feriebantur arietibus
multæque partes
erant quassatæ ;
una nudaverat urbem
continentibus ruinis .
tres turres deinceps
quantumque muri
erat inter eas
prociderant
cum ingenti fragore.
Pœni crediderant oppidum
captum ea ruina ;
qua
procursum est in pugnam
utrimque
ita,
velut si murus
texisset pariter
utrosque.
Nihil erat simile
pugnæ tumultuariæ,
quales solent conseri
in oppugnationibus urbium
per occasionem
alterius partis,
sed acies justæ
constiterant
velut campo patenti,
inter ruinas muri
tectaque urbis
distantia modico intervallo.
Hinc spes, hinc desperatio
irritat animos,
Pœno credente
se cepisse jam urbem,
si annitatur paulum,
Saguntinis opponentibus
corpora
pro patria nudata mœnibus,
nec ullo referente pedem,
ne immitteret hostem
in locum relictum a se.
Itaque,
quo pugnabant utrimque
les assiégés commencèrent
à être divisés en-beaucoup-d'endroits
pour tout devant être protégé
et devant être visité :
c'est pourquoi ils ne suffisaient pas.
Déjà les murs
étaient battus par les béliers
et de nombreuses parties
étaient ébranlées ; [ville
une partie abattue avait découvert la
par de larges brèches :
trois tours placées-à-la-suite
et tout-ce-qui du mur
était entre elles
étaient tombés
avec un grand fracas.
Les Carthaginois avaient cru la ville
prise à cause de cette brèche ;
par où
on courut au combat
des deux côtés
de-la-même-çon,
comme si le mur avant sa chute
avait protégé également
les-uns-et-les-autres.
Rien n'était semblable
à un combat improvisé,
tels qu'ils ont coutume d'être livrés
dans les sièges de villes
par-suite-de l'occasion
que fournit l'un des deux partis,
mais les armées rangées-régulièrement,
s'étaient arrêtées
comme dans une plaine ouverte,
entre les ruines du mur
et les maisons de la ville,
séparées par un petit intervalle.
De-là l'espérance, de-là le désespoir
excite les courages,
le Carthaginois croyant
lui avoir pris déjà la ville,
pourvu que il s'efforce un-peu,
les Sagontins présentant
leurs corps
devant la patrie privée de rempart
et aucun ne reculant,
de-peur-que il ne lançât l'ennemi
vers l'endroit abandonné par lui.
C'est pourquoi,
plus ils combattaient de-part-et-d'autre

le etim magis utrimque pugnabant, eo plures vulnerabantur, nullo inter arma corporaque vano intercidente telo Phalarica erat Saguntinis missile telum, hastili abiegno et cetera tereti, præterquam ad extremum, unde ferrum exstabat, id, sicut in pilo quadratum, stuppa circumligabant linebantque pice; ferrum autem tres longum habebat pedes, ut cum armis transfigere corpus posset. Sed id maxime, etiam si hæsisset in scuto nec penetrasset in corpus, pavorem faciebat, quod, cum medium accensum mitteretur conceptumque ipso motu multo majorem ignem ferret, arma omitti cogebat nudumque militem ad insequentes ictus præbebat.

IX. Cum diu anceps fuisset certamen et Saguntinis, quia præter spem resisterent, crevissent animi, Pœnus, quia non vicisset, pro victo esset, clamorem repente oppidani tollunt hostemque in ruinas muri expellunt, inde impeditum trepidantemque exturbant, postremo fusum fugatumque in castra redigunt.

Interim ab Roma legatos venisse nuntiatum est; qui-

lutte est ardente et pressée, plus le sang coule; car aucun trait ne porte à faux, arrêté par l'armure et n'arrivant pas au corps. Les Sagontins avaient un trait, nommé *phalarique*, dont la hampe était de sapin et ronde dans toute sa longueur, sauf à l'extrémité où sortait le fer. Carré comme dans notre pilum, ce fer était garni d'étoffe enduite de poix. Il avait trois pieds de long, pour transpercer à la fois l'armure et le corps. Mais, quand la phalarique se serait arrêtée dans le bouclier sans parvenir jusqu'au corps, elle répandait encore l'effroi. En effet, on ne la lançait qu'embrasée par le milieu; le mouvement activait la flamme, et il fallait que le soldat atteint jetât ses armes et s'exposât sans défense aux coups qui venaient l'assaillir.

IX. Le combat était longtemps resté indécis. Déjà les Sagontins sentaient renaître leur confiance, en voyant qu'ils résistaient contre toute espérance, et les Carthaginois se croyaient vaincus pour n'avoir pas encore été vainqueurs: tout à coup, les assiégés poussent un cri et repoussent l'ennemi jusqu'aux décombres du mur. Voyant le désordre et la confusion dans ses rangs, ils le rejettent au delà, le mettent en pleine déroute, et le poursuivent jusqu'à son camp.

Au même moment, on annonçait l'arrivée des députés romains:

acrius et magis conferim, eo plures vulnerabantur, nullo telo intercidente vano inter arma corporaque. Phalarica erat Saguntinis, telum missile hastili abiegno et tereti cetera, præterquam ad extremum, unde ferrum exstabat; circumligabant stuppa linebantque pice id, quadratum sicut in pilo; habebat autem ferrum longum tres pedes, ut posset transfigere corpus cum armis. Sed id maxime, etiam si hæsisset in scuto nec penetrasset in corpus, faciebat pavorem, quod, cum mitteretur accensum medium ferretque ignem multo majorem conceptum motu ipso, cogebat arma omitti præbebatque militem nudum ad ictus insequentes. IX. Cum certamen fuisset diu anceps et animi crevissent Saguntinis, quia resisterent præter spem, Pœnus esset pro victo, quia non vicisset, oppidani tollunt repente clamorem expelluntque hostem in ruinas muri, inde exturbant impeditum trepidantemque, postremo redigunt in castra fusum fugatumque. Interim est nuntiatum avec ardeur et plus en-rangs-ferres, plus un-grand-nombre étaient blessés, nul trait ne tombant en-vain entre les armes (armures) et les corps. La phalarique était aux Sagontins, comme arme de-jet avec une hampe de-sapin et arrondie quant-au-reste, excepté à l'extrémité, d'où le fer sortait; on entourait d'étoffe et on enduisait de poix ce fer, carré comme dans le pilum; or la phalarique avait un fer long de trois pieds, afin qu'il pût percer le corps avec les armes (armure). Mais cette arme surtout, même si elle s'était fixée dans le bouclier et n'avait pas pénétré dans le corps, inspirait l'effroi, laquelle, comme elle était lancée allumée par-le-milieu et portait le feu beaucoup plus grand produit par le mouvement lui-même, forçait les armes être abandonnées et présentait le soldat sans-défense aux coups qui-le-frappaient-ensuite. IX. Comme le combat avait été longtemps indécis et que les courages avaient grandi aux Sagontins, parce qu'ils résistaient contre leur espoir, et que le Carthaginois était (se croyait) comme vaincu, parce qu'il n'avait pas été-vainqueur les habitants poussent soudain un cri et chassent l'ennemi vers les décombres du mur, de là ils repoussent lui embarrassé et tremblant, enfin ils ramènent au camp lui taillé-en-pièces et mis-en-fuite. Cependant il fut annoncé

bus obviam ad mare missi ab Hannibale qui dicerent nec tuto eos adituros inter tot tam effrenatarum gentium arma nec Hannibali in tanto discrimine rerum operæ esse legationes audire. Apparebat non admissos protinus Carthaginem ituros. Litteras igitur nuntiosque ad principes factionis Barcinæ præmittit, ut præpararent suorum animos, ne quid pars altera gratificari populo Romano posset.

X. Itaque, præterquam quod admissi auditique sunt, ea quoque vana atque irrita legatio fuit. Hanno unus adversus senatum causam fœderis magno silentio propter auctoritatem suam, ceterum haudquaquam cum assensu audientium egit, per deos fœderum arbitros ac testes senatum obtestans ne Romanum cum Saguntino suscitarent bellum : « Monuisse, prædixisse se ne Hamilcaris progeniem ad exercitum mitterent; non Manes, non stirpem ejus conquiscescere viri, nec unquam, donec sanguinis nominisque Barcini quisquam supersit, quietura Romana fœdera. »

Annibal envoie à leur rencontre jusqu'à la mer, pour leur dire qu'il n'y aurait point de sûreté pour eux au milieu des armes de tant de nations furieuses; et que, quant à lui, dans une situation si critique, il n'a pas le temps d'entendre des ambassadeurs. Il était clair qu'ainsi congédiés ils iraient sur-le-champ à Carthage. Annibal envoie donc en toute hâte une lettre et des messagers aux chefs de la faction Barcine, afin qu'ils disposent ses partisans à rejeter toute concession que voudrait faire aux Romains le parti contraire.

X. En effet, si, cette fois, les députés furent admis et entendus, ce fut sans fruit et sans succès. Seul contre tout le sénat, Hannon parla en faveur du traité: il fut écouté dans un profond silence, car il imposait à l'assemblée, mais sans que les auditeurs partageassent son avis, conjurant les sénateurs, au nom des dieux arbitres et garants des traités, de ne pas allumer une guerre avec Rome en même temps que la guerre de Sagonte; « Il leur avait conseillé, il leur avait recommandé de ne pas envoyer à l'armée le fils d'Amilcar. Ni les mânes, ni le sang d'un tel homme ne demeurent en repos. Jamais, tant qu'il restera quelqu'un de la race et du nom des Barca, on

legatos
venisse ab Roma;
obviam quibus
missi ad mare
ab Hannibale
cui dicerent
et eos non adituros tuto
inter tot arma
gentium tam effrenatarum
nec esse operæ Hannibali
in tanto discrimine rerum
audire legationes.
Apparebat non admissos
ituros protinus
Carthaginem.
Præmittit igitur litteras
nuntiosque [cinæ,
ad principes factionis Bar-
cinæ, ut præpararent
animos suorum,
ne altera pars posset
gratificari quid
populo Romano.
X. Itaque, præterquam quod
admissi sunt auditique,
ea legatio fuit quoque
vana atque irrita.
Hanno unus
adversus senatum
egit causam fœderis
magno silentio
propter suam auctoritatem,
ceterum haudquaquam
cum assensu audientium,
obtestans senatum per deos
arbitros ac testes fœderum
ne suscitarent
bellum Romanum
cum Saguntino :
« Se monuisse,
prædixisse
ne mitterent ad exercitum
progeniem Hamilcaris;
non manes,
non stirpem ejus viri
conquiscescere,
nec unquam,
donec quisquam [cini
sanguinis nominisque Bar-
supersit,

les ambassadeurs
être venus de Rome;
au-devant desquels
furent envoyés vers la mer
par Annibal des députés
qui devaient dire
et eux ne devoir pas approcher-*en* sûreté
au milieu de tant d'armes
de nations si déchaînées
ni être à loisir à Annibal
dans une telle crise d'événements
d'entendre des ambassades.
Il apparaissait *eux* non admis
devoir aller immédiatement
à Carthage.
Il envoie donc à l'avance une lettre
et des messagers
aux chefs de la faction Barcine,
pour qu'ils préparassent
les esprits de leurs *partisans*,
afin que l'autre parti ne pût pas
sacrifier quelque-chose
au peuple romain.
X. C'est pourquoi, excepté que
ils furent admis et entendus,
cette ambassade fut aussi
vaine et inutile.
Hannon seul
contre le sénat
plaida la cause du traité
au-milieu d'un grand silence
à-cause de son autorité,
d'ailleurs nullement
avec l'assentiment des écoutants,
conjurant le sénat par les dieux
arbitres et témoins des traités
qu'ils ne suscitassent pas
une guerre romaine
avec la guerre sagontine
« Lui-même avoir averti,
avoir recommandé
qu'ils n'envoyassent pas à l'armée
la progéniture (le fils) d'Hamilcar;
ni les mânes,
ni la race de cet homme
ne se reposer,
ni jamais,
tant que quelqu'un
du sang et du nom des-Barca
resterait.

« Juvenem flagrantem cupidine regni viamque unam ad id cernentem, si ex bellis bella serendo succinctus armis legionibusque vivat, velut materiam igni præbentes ad exercitus misistis. Aluistis ergo hoc incendium, quo runc ardetis. Saguntum vestri circumsedent exercitus, unde arcentur fœdere; mox Carthaginem circumsedebunt Romanæ legiones, ducibus isdem diis per quos priore bello rupta fœdera sunt ulii. Utrum hostem an vos an fortunam utriusque populi ignoratis? Legatos ab sociis et pro sociis venientes bonus imperator vester in castra non admisit, jus gentium sustulit; hi tamen, unde ne hostium quidem legati arcentur pulsati, ad nos venerunt; res ex fœdere repetunt; ut publica fraus absit, auctorem culpæ et reum criminis deposcunt. Quo lenius agunt, segnius incipiunt, eo, cum cœperint, vereor ne perseverantius sæviant. Ægates insulas Erycemque ante oculos proponite, quæ terra marique per

ne respectera les traités faits avec Rome ! Ce jeune homme brûle du désir de régner ; il ne voit qu'un moyen d'y parvenir, faire naître les guerres des guerres, vivre entouré d'armes et de légions : voilà celui que vous envoyez à l'armée, donnant ainsi un aliment au feu ! C'est donc vous qui l'avez nourri, cet incendie qui aujourd'hui nous dévore. Vos armées enveloppent Sagonte, dont le traité leur interdit l'approche : bientôt, Carthage sera enveloppée par les légions romaines ; et, à leur tête, seront les mêmes dieux qui les ont aidées, dans la guerre précédente, à venger les traités violés ! Est-ce vous, est-ce votre ennemi, est-ce la fortune de l'un et de l'autre peuple que vous méconnaissiez ? Des députés sont envoyés par des alliés et pour des alliés : votre bon général refuse de les recevoir, et foule aux pieds le droit des gens. Cependant, chassés comme on ne chasserait pas même les envoyés d'un ennemi, ces députés viennent à nous ; ils demandent satisfaction d'après le traité. Pour que la nation ne paraisse pas responsable de cette perfidie, ils réclament seulement l'auteur de cette faute, celui-là seul qui en est coupable. Plus ils mettent de douceur, plus ils sont calmes au début, plus il est à craindre que, s'ils commencent, ils ne sévissent avec acharnement. Ne perdez pas de vue les Ægates, le mont Eryx.

fœdera Romana	les traités avec-Rome
quietura.	ne devoir être maintenus
« Præbentes	« Fournissant
velut materiam igni	comme une matière à l'incendie
misistis ad exercitus	vous avez envoyé aux armées
juvenem	un jeune-homme
flagrantem cupidine regni	brûlant du désir de la royauté
cernentemque unam viam	et voyant une seule route
ad id,	vers cela,
si serendo bella ex bellis	si enchaînant les guerres aux guerres
vivat succinctus	il vit entouré
armis legionibusque.	d'armes et de légions.
Aluistis ergo hoc incendium	Vous avez donc entretenu cet incendie
quo ardetis nunc.	dont vous brûlez maintenant.
Vestri exercitus	Vos armées
circumsedent Saguntum	enveloppent Sagonte
unde arcentur fœdere;	d'où elles sont éloignées par le traité;
mox legiones Romanæ	bientôt les légions romaines
circumsedebunt	envelopperont
Carthaginem,	Carthage,
isdem diis ducibus,	les mêmes dieux <i>étant</i> chefs,
per quos ulii sunt	grâce auxquels ils ont vengé
fœdera rupta	les traités rompus
bello priore.	dans la guerre précédente.
Utrum ignoratis	Est-ce que vous méconnaissiez
hostem an vos	l'ennemi ou vous
an fortunam utriusque po-	ou la fortune de l'un-et-de-l'autre peu- [pie ?
Vester bonus imperator	Votre bon général
non admisit in castra	n'a pas admis dans le camp
legatos	des députés
venientes ab sociis	venant de-la-part des alliés
et pro sociis,	et pour les alliés,
sustulit jus gentium;	il a détruit le droit des gens;
hi tamen,	ceux-ci (ces députés) cependant,
pulsati unde	chassés d'où
ne quidem legati hostium	pas même les députés des ennemis
arcentur,	ne sont repoussés,
venerunt ad nos;	sont venus vers nous;
repetunt res	ils réclament ce-qui-leur-appartient
ex fœdere;	d'après le traité;
ut fraus publica	pour que toute perfidie publique
absit,	soit absente (soit évitée),
deposcunt auctorem culpæ	ils réclament l'auteur de la faute
et reum criminis.	et le coupable du crime. [ment
Eo quo agunt lenius,	Par cela que ils agissent plus douce-
incipiunt segnius,	qu'ils commencent plus douce-
vereor, cum cœperint,	je crains, quand ils commenceront,
ne sæviant perseverantius.	qu'ils ne sévissent avec plus-de-ténacité.
Proponite ante oculos	Placez devant vos yeux
insulas Ægates Erycemque.	les Ægates et l'Eryx.

quattuor et viginti annos passi sitis. Nec puer hic dux erat, sed pater ipse Hamilcar, Mars alter, ut isti volunt. Sed Tarento, id est, Italia, non abstineramus ex fœdere, sicut nunc Sagunto non abstinemus. Vicerunt ergo dii homines, et, id de quo verbis ambigebatur, uter populus fœdus rupisset, eventus belli velut æquus iudex, unde jus stabat, ei victoriam dedit. Carthagini nunc Hannibal vineas turresque admovet, Carthaginis mœnia quatit ariete : Sagunti ruinæ (falsus utinam vates sim!) nostris capitibus incident, susceptumque cum Saguntinis bellum habendum cum Romanis est. « Dedemus ergo Hannibalem? » dicit aliquis. Scio meam levem esse in eo auctoritatem propter paternas inimicitias; sed et Hamilcarem eo perisse lætatus sum quod, si ille viveret, bellum jam haberemus cum Romanis, et hunc juvenem tanquam furiam facemque hujus belli odi ac detestor; nec dedendum solum ad piaculum rupti fœderis,

et tous les désastres que vous avez essuyés pendant vingt-quatre ans sur terre et sur mer. Et nous n'avions pas alors pour général un enfant comme Annibal; c'était son père, Amilcar lui-même, cet autre Mars, comme l'appellent ses partisans. Mais alors, malgré le traité, nous n'avions pas respecté Tarente, c'est-à-dire l'Italie, de même qu'aujourd'hui nous ne respectons pas Sagonte. Aussi, les dieux vainquirent les hommes; et la question de savoir lequel des deux peuples avait violé le traité, la fortune de la guerre la trancha, donnant, comme un juge équitable, la victoire au parti qui avait pour lui la justice. C'est contre Carthage qu'Annibal fait marcher aujourd'hui ses tours et ses mantelets; ce sont les murs de Carthage que battent ses béliers. Les ruines de Sagonte (puisse ma prophétie être fausse!) retomberont sur nos têtes; cette guerre entreprise contre les Sagontins, c'est contre les Romains qu'il faudra la soutenir. Mais quoi! dira quelqu'un, livrerons-nous donc Annibal? Je sais que l'inimitié que je portais au père amoindrit l'autorité de ma parole à ce sujet: mais à la mort d'Amilcar, je me suis réjoui, parce que, lui vivant, nous aurions déjà la guerre avec Rome; et maintenant, ce jeune homme, je le hais, je le déteste, comme une furie et un brandon de guerre. Non seulement il faut le livrer en expiation du traité violé; mais, si personne ne

quæ passi sitis
terra marique [nos.
per quattuor et viginti an- [ans.
Nec hic puer erat dux,
sed pater Hamilcar ipse,
alter Mars,
ut isti volunt.
Sed non abstineramus,
ex fœdere,
Tarento, id est, Italia,
sicut non abstinemus nunc
Sagunto.
Dii ergo
vicerunt homines,
et id de quo ambigebatur
verbis,
uter populus
rupisset fœdus,
eventus belli,
velut iudex æquus,
dedit victoriam ei
unde jus stabat.
Hannibal
admovet nunc Carthagini
vineas turresque,
quatit ariete
mœnia Carthaginis;
ruinæ Sagunti,
(utinam sim falsus vates)
incident nostris capitibus,
bellumque susceptum
cum Saguntinis
est habendum
cum Romanis. [Icm? »
« Dedemus ergo Hanniba-
dicet aliquis.
Scio meam auctoritatem
esse levem in eo
propter inimicitias paternas;
sed et lætatus sum
Hamilcarem perisse,
eo quod, si ille viveret
haberemus jam bellum
cum Romanis,
et odi ac detestor
hunc juvenem
tanquam furiam
facemque hujus belli;
nec solum
dedendum
ce-que vous avez supporté
sur terre et sur mer
pendant quatre et vingt (vingt-quatre)
Et cet enfant-ci n'était pas le général,
mais son père Amilcar lui-même,
un autre Mars,
comme ceux-là le veulent.
Mais nous ne nous étions pas abstenus,
d'après le traité,
de Tarente, cela est (c.-à-d.), de l'Italie,
comme nous ne nous abstenons pas main-
de Sagonte. [tenant
Les dieux donc
ont vaincu les hommes,
et quant à ce dont il était discuté
en paroles,
lequel-des-deux peuples
avait rompu le traité,
l'issue de la guerre,
comme un juge équitable,
donna la victoire à celui
du-côté-duquel le droit se tenait.
Annibal
approche maintenant de Carthage
les mantelets et les tours,
il ébranle par le bélier
les remparts de Carthage;
les ruines de Sagonte,
(plaise-aux-dieux-que je sois un faux
tomberont-sur nos têtes, [devin)
et la guerre entreprise
avec les Sagontins
est devant être faite
avec les Romains.
« Livrerons-nous donc Annibal? »
dira quelqu'un.
Je sais mon autorité
être faible en cela
à cause des inimitiés avec-son-père;
mais et je me suis réjoui
Amilcar être mort,
par cela que, si celui-là vivait,
nous aurions déjà la guerre
avec les Romains,
et je hais et déteste
ce jeune-homme
comme la furie
et le brandon de cette guerre
et non seulement je pense
lui devoir être livré

sed, si nemo deposcat, devehendum in ultimas maris terrarumque oras, ablegandum eo unde nec ad nos nomen fama- que ejus accidere neque ille sollicitare quietæ civitatis sta- tum possit. Ego ita censeo : legatos extemplo Romam mittendos, qui senatui satisfaciant; alios, qui Hannibalem ex fœdere Romanis dedant; tertiam legationem ad res Saguntinis reddendas decerno. »

XI. Cum Hanno perorasset, nemini omnium certare ora- tione cum eo necesse fuit : adeo prope omnis senatus Hannibal- is erat, infestiusque locutum arguebant Hannonem quam Flaccum Valerium, legatum Romanum ! Responsum inde legatis Romanis est bellum ortum ab Saguntinis, non ab Hannibale, esse ; populum Romanum injuste facere, si Saguntinos vetustissimæ Carthaginensium societati præponat.

Dum Romani tempus terunt legationibus mittendis, Han- nibal, quia fessum militem præliis operibusque habebat,

le réclamait, il faudrait le déporter aux régions les plus éloignées de la terre et de la mer, le reléguer dans un lieu d'où son nom et sa renommée ne pussent arriver jusqu'à nous, ni troubler le repos de la patrie. Tel est donc mon avis : il faut envoyer sur-le-champ une ambassade à Rome pour donner satisfaction au sénat, une autre vers Annibal, pour lui signifier de lever le siège de Sagonte et pour le livrer lui-même aux Romains, en exécution du traité. une troisième enfin, pour restituer à Sagonte ce qu'on lui a pris. »

XI. Après le discours d'Hannon, personne ne crut nécessaire de répondre, tant le sénat presque tout entier était gagné d'avance à Annibal. On reprochait même à Hannon d'avoir parlé avec plus d'aigreur que Flaccus Valérius, le député romain. On répondit donc aux ambassadeurs : « Que la guerre était venue des Sagontins, non d'Annibal, et que ce serait une grande injustice de la part de Rome de préférer Sagonte à Carthage, son antique alliée. »

Tandis que les Romains perdaient ainsi du temps à envoyer des députations, Annibal, voyant ses soldats fatigués de combats et de travaux, leur accordait quelques jours de repos, après avoir établi

ad piaculum fœderis rupti, pour l'expiation du traité rompu, sed, si nemo deposcat, mais, si personne ne le réclame, devehendum lui devoir être transporté in ultimas oras aux dernières limites maris terrarumque, de la mer et des terres, ablegandum eo, unde devoir être relégué là, d'où nec nomen fama- que ejus ni le nom et la renommée de celui-ci possit accidere ad nos ne puisse parvenir vers nous neque ille sollicitare ni lui ne puisse troubler statum civitatis quietæ. l'état de la ville tranquille. Ego censeo ita : Moi, je pense ainsi : legatos mittendos extemplo des députés devoir être envoyés aussitôt Romam, à Rome, qui satisfaciant senatui ; qui satisfassent le sénat ; alios, qui nuntient Hannibali d'autres, qui annoncent à Annibal ut abducat exercitum qu'il emmène l'armée ab Sagunto, [sum de Sagonte, dedantque Hannibalem ip- et qui livrent Annibal lui-même Romanis aux Romains ex fœdere ; d'après le traité ; decerno tertiam legationem je propose une troisième ambassade ad res reddendas pour les biens devant être rendus Saguntinis. » aux Sagontins. »

XI. Cum Hanno XI. Lorsque Hannon perorasset, eut achevé son discours, fuit necesse il ne fut nécessaire nemini omnium à personne d'entre tous certare oratione cum eo ; de lutter par le discours avec celui-ci adeo prope omnis senatus tellement presque tout le sénat erat Hannibal- is, était à (pour) Annibal, arguebantque Hannonem et on accusait Hannon locutum infestus d'avoir parlé plus hostilement quam Flaccum Valerium, que Flaccus Valérius, legatum Romanum ! l'ambassadeur romain ! Responsum est inde Il fut répondu par-suite legatis Romanis aux députés romains bellum esse ortum la guerre être issue ab Saguntinis, des Sagontins, non ab Hannibale ; non d'Annibal ; populum Romanum le peuple romain facere injuste, agir injustement, si præponat Saguntinos s'il préfère les Sagontins societati vetustissimæ à l'alliance très-ancienne Carthaginensium. des Carthaginois. Dum Romani terunt tempus Tandis que les Romains passent le temps legationibus mittendis, aux ambassades devant être envoyées Hannibal, [sum Annibal, quia habebat militem fes- parce que il avait le soldat fatigué præliis operibusque, par les combats et les travaux, dedit iis quietem donna à eux un repos

paucorum iis dierum quiete n dedit, stationibus ad custodiam vinearum aliorumque operum dispositis. Interim animos eorum nunc ira, in hostes stimulando, nunc spe præmiorum accendit. Ut vero pro contione prædam captæ urbis edixit militum fore, adeo accensi omnes sunt ut, si extemplo signum datum esset, nulla vi resisti videretur posse. Saguntini ut a præliis quietem habuerant, nec facessentes nec lacessiti, per aliquot dies, ita non nocte, non die unquam cessaverant ab opere, ut novum murum ab ea parte qua patefactum oppidum ruinis erat reficerent. Inde oppugnatio eos aliquanto atrocior quam ante adorta est, nec, qua primum aut potissimum parte ferrent opem, cum omnia variis clamoribus streperent, satis scire poterant. Ipsæ Hannibal, qua turris mobilis, omnia munimenta urbis superans altitudine, agebatur, hortator aderat. Quæ cum admota, catapultis ballistisque per omnia tabulata dispositis, muros defensoribus nudasset, tum Hannibal occasionem

des postes pour garder les mantelets et les autres ouvrages. Cependant, il stimulait les courages, tant par la haine de l'ennemi que par l'appât des récompenses. Quand il eut déclaré dans une assemblée que tout le butin, après la prise de Sagonte, appartiendrait aux soldats, cet espoir les enflamma tellement, que, si le signal eût été donné à ce moment, aucune force n'aurait pu leur résister. De leur côté, les Sagontins avaient profité de cette sorte de suspension d'armes : n'ayant plus à attaquer ni à se défendre, ils n'avaient pas cessé de travailler jour et nuit à élever un nouveau mur à l'endroit où la brèche laissait la ville à découvert. Bientôt, les assauts recommencèrent, plus terribles que jamais. Les assiégés ne savaient de quel côté il valait mieux porter secours, au milieu des cris confus qui retentissaient de toutes parts. Annibal en personne, partout où s'avancait une tour mobile, qui dominait la fortification de la ville, était là pour donner l'impulsion. Bientôt, cette tour, arrivée devant les murs, les eut dégarnis de leurs défenseurs, grâce aux catapultes et aux balistes disposées sur tous les étages. Annibal

paucorum dierum, stationibus dispositis ad custodiam vinearum aliorumque operum. Interim accendit animos eorum nunc ira, stimulando in hostes, nunc spe præmiorum. Ut vero pro contione edixit prædam urbis captæ fore militum, omnes sunt accensi adeo, ut, si signum datum esset extemplo, videretur posse resisti nulla vi. Saguntini, ut habuerant quietem a præliis, nec lacessentes nec lacessiti per aliquot dies, cessaverant ab opere unquam non nocte, non die, ita ut reficerent novum murum ab ea parte, qua oppidum patefactum erat ruinis. Inde oppugnatio adorta est eos aliquanto atrocior quam ante; nec poterant satis scire qua parte ferrent opem primum aut potissimum, cum omnia streperent clamoribus variis. Hannibal ipse aderat hortator, qua turris mobilis agebatur superans altitudine omnia munimenta urbis. Cum quæ admota, catapultis ballistisque dispositis per omnia tabulata, nudasset muros defensoribus, tum Hannibal ratus de quelques jours, des postes étant disposés pour la garde des mantelets et des autres ouvrages. Cependant il enflamme les courages d'eux tantôt par la colère, en les excitant contre les ennemis, tantôt par l'espoir des récompenses. Mais quand devant l'assemblée-des-soldats il proclama le butin de la ville prise devoir être aux soldats, tous furent enflammés tellement, que, si le signal avait été donné aussitôt, il semblait ne pouvoir être résisté par aucune force. Les Sagontins, comme ils avaient eu la trêve aux combats, ni attaquant ni attaqués pendant quelques jours, ne s'étaient reposés du travail jamais ni la nuit, ni le jour, de façon qu'ils refirent un nouveau mur de ce côté, par où la ville avait été ouverte par les ruines (la brèche). Puis l'assaut attaqua eux un-peu plus terrible que avant; et ils ne pouvaient assez savoir de quel côté ils porteraient secours d'abord ou de préférence, comme tout retentissait de cris divers. Annibal lui-même était-présent les encourageant, par-là-où une tour mobile était poussée surpassant par la hauteur toutes les fortifications de la ville. Comme cette tour ayant été approchée des catapultes et des balistes étant disposées par tous les étages, avait privé les murs de défenseurs, alors Annibal persuadé

ratus quingentos ferme Afros cum dolabris ad subruendum ab imo murum mittit; nec erat difficile opus, quod cæmenta non calce durata erant, sed interlita luto, structuræ antiquæ genere. itaque latius quam qua cæderetur ruebat, perque patentia ruinis agmina armatorum in urbem vadebant. Locum quoque editum capiunt, collatisque eo catapultis ballistisque, ut castellum in ipsa urbe velut arcem imminetent haberent, muro circumdant; et Saguntini murum interiorem ab nondum capta parte urbis ducunt. Utrimque summa vi et muniunt et pugnant, sed interiora tuendo minorem in dies urbem Saguntini faciunt. Simul crescit inopia omnium longa obsidione et minuitur expectatio externæ opis, cum tam procul Romani, unica spes, circa omnia hostium essent. Paulisper tamen affectos animos recreavit repentina profectio Hannibalis in Oretanos Carpetanosque; qui duo populi, dilectus acerbitate conster-

saisit l'occasion, et envoie cinq cents Africains environ avec des haches pour saper le mur par la base. C'était un travail facile, car les moellons n'étaient pas unis par la chaux, mais par de la boue, comme dans les anciennes constructions. Aussi le mur s'éroulait-il au delà de l'endroit sapé, et ces brèches ouvertes envoyaient dans la place des bataillons de Carthaginois. Ils s'emparent même d'une hauteur où ils établissent leurs catapultes et leurs balistes; et cette hauteur, ils l'environnent de murs, pour avoir au sein de la ville, comme une citadelle qui la domine. De leur côté, les Sagontins construisent un mur dans la partie intérieure de la ville qui n'est pas encore au pouvoir d'Annibal: de part et d'autre, même activité pour se fortifier et pour combattre; mais ces remparts intérieurs dont s'entourent les assiégés resserrent chaque jour l'enceinte de Sagonte. En même temps, le dénûment s'accroît par la longueur du siège, et l'espoir d'un secours étranger s'évanouit, car les Romains, leur unique espoir, sont bien loin, et autour d'eux, tout appartient à l'ennemi. Cependant, le départ subit d'Annibal qui marchait contre les Oretans et les Carpétans ranima un peu les esprits abattus; alarmés de la rigueur avec laquelle on faisait les

occasionem
mittit
ferme quingentos Afros
cum dolabris
ad murum
subruendum ab imo.
Nec opus erat difficile,
quod cæmenta
non durata erant calce
sed interlita luto
genere structuræ antiquæ.
Itaque
ruebat latius,
quam qua cædebatur,
agminaque armatorum
vadebant in urbem
per patentia ruinis.
Capiunt quoque
locum editum,
catapultisque ballistisque
collatis eo,
circumdant muro,
ut haberent castellum
velut arcem imminetent
in urbe ipsa;
et Saguntini
ducunt murum interiorem
ab parte urbis
nondum capta.
Et muniunt
et pugnant utrimque
summa vi,
sed tuendo interiora
Saguntini faciunt in dies
urbem minorem.
Inopia omnium
crescit simul
longa obsidione,
et expectatio opis externæ
minuitur,
cum Romani, unica spes,
essent tam procul,
omnia circa hostium
Profectio repentina
Hannibalis
in Oretanos Carpetanosque
recreavit tamen paulisper
animos affectos,
qui duo populi,
consternati

une occasion être la
envoie
environ cinq-cents Africains
avec des pioches
pour le mur
devoir être sapé par le bas.
Et l'ouvrage n'était pas difficile,
parce que les moellons
n'avaient-pas-été unis par la chaux
mais unis avec de la boue,
genre de construction ancienne.
C'est pourquoi
il (le mur) s'éroulait plus loin
que par-là-où il était sapé,
et les bataillons des soldats-en-armes
pénétraient dans la ville
par les endroits-ouverts par les ruines.
Ils prennent même
un lieu élevé
et des catapultes et des balistes
étant portées là,
ils l'entourent d'un mur,
pour qu'ils eussent une forteresse
comme une citadelle dominant
dans la ville elle-même;
et les Sagontins
conduisent un mur intérieur
de la partie de la ville
non-encore prise.
Et ils fortifient
et ils combattent des-deux-côtés
avec une extrême violence,
mais en protégeant l'intérieur de la ville
les Sagontins font de-jour-en-jour
la ville moindre.
La disette de toutes choses
croît en-même-temps
par le long siège (la longueur du siège)
et l'attente d'un secours étranger
est diminuée,
puisque les Romains, unique espoir,
étaient si loin,
et que tout à-l'entour était aux ennemis
Le départ subit
d'Annibal
contre les Oretans et les Carpétans
ranima cependant un-peu
les courages accablés;
lesquels deux peuples,
alarmés

nati retentis conquisitoribus metum defectionis cum præbuissent, oppressi celeritate Hannibalis omiserunt mota arma.

XII. Nec Sagunti oppugnatio segnior erat, Maharbale Himilconis filio (eum præfecerat Hannibal) ita impigre rem agente ut ducem abesse nec cives nec hostes sentirent. Is et prælia aliquot secunda fecit et tribus arietibus aliquantum muri discussit strataque omnia recentibus ruinis advenienti Hannibali ostendit. Itaque ad ipsam arcem ex templo ductus exercitus, atroxque prælium cum multorum utrimque cæde initum et pars arcis capta est.

Tentata deinde per duos est exigua pacis spes, Alconem Saguntinum et Alorcum Hispanum. Alco insciis Saguntinis, precibus aliquid moturum ratus, cum ad Hannibalem noctu transisset, postquam nihil lacrimæ movebant condicio- nesque tristes, ut ab irato victore, ferebantur, transfuga ex oratore factus apud hostem mansit, moriturum affirmans qui

enrôlements, ces deux peuples avaient arrêté les recruteurs, et ils menaçaient de se soulever : la rapidité d'Annibal prévint leurs projets; ils ne touchèrent même pas à leurs armes.

XII. Cependant, le siège de Sagonte n'était point ralenti. Maharbal, fils d'Himilcon, qu'Annibal avait chargé de cette opération, la poussait avec tant de vigueur que ni Africains ni Sagontins ne s'apercevaient de l'absence du général. Il remporta quelques avantages, fit tomber avec trois béliers une assez grande portion du mur, et, au retour d'Annibal, put lui montrer des brèches toutes récentes. Aussi Annibal conduisit-il aussitôt ses troupes contre la citadelle. Après une lutte acharnée qui coûta bien du sang aux deux armées, une partie de la citadelle fut emportée.

Alors deux hommes, le Sagontin Alcon et l'Espagnol Alorcus, essayèrent quelques derniers moyens d'accommodement. A l'insu de ses concitoyens, Alcon se rendit la nuit dans le camp d'Annibal, convaincu qu'il obtiendrait quelque chose par ses prières. Quand il vit que ses larmes ne pouvaient rien sur ce vainqueur irrité qui imposait de cruelles conditions, de négociateur il devint transfuge et resta chez l'ennemi, protestant qu'on s'exposerait

acerbitate dilectus, cum præbuissent metum defectionis conquisitoribus retentis, oppressi celeritate Hannibalis omiserunt arma mota.

XII. Et oppugnatio Sagunti non erat segnior, Maharbale filio Himilconis (Hannibal eum præfecerat) agente rem ita impigre ut nec cives nec hostes sentirent ducem abesse. Is et fecit aliquot prælia secunda, et discussit aliquantum muri tribus arietibus ostenditque Hannibali advenienti omnia strata ruinis recentibus. Itaque exercitus ductus ex templo ad arcem ipsam, atroxque prælium initum cum cæde multorum utrimque et pars arcis est capta. Exigua spes pacis est tentata deinde per duos, Saguntinum Alconem et Hispanum Alorcum. Alco, Saguntinis insciis, ratus moturum aliquid precibus, cum transisset noctu ad Hannibalem, postquam lacrimæ movebant nihil tristesque condiciones ferebantur, ut ab victore irato, factus transfuga ab oratore mansit apud hostem,

par la rigueur de l'enrôlement, comme ils avaient fourni la crainte d'une défection les enrôleurs étant retenus, surpris par la rapidité d'Annibal abandonnèrent les armes mises-en-mouvement.

XII. Et le siège de Sagonte n'était pas plus ralenti, Maharbal fils d'Himilcon (Annibal l'avait mis-à-la-tête de l'opération) conduisant l'affaire si activement que ni les citoyens ni les ennemis ne s'apercevaient le général être absent. Celui-ci aussi livra quelques combats heureux, et abattit une assez grande-partie du mur avec trois béliers et montra à Annibal arrivant tout abattu par des ruines récentes. C'est pourquoi l'armée fut amenée aussitôt vers la citadelle elle-même, et un terrible combat fut engagé avec massacre de beaucoup d'hommes des deux côtés et une partie de la citadelle fut prise. Un mince espoir de paix fut tenté ensuite par deux hommes, le Sagontin Alcon et l'Espagnol Alorcus. Alcon, les Sagontins ne-sachant pas, persuadé devoir-mettre quelque-chose en-train par les prières, comme il avait-passé de nuit auprès d'Annibal, après que les larmes ne touchaient Annibal en-rien et que de sévères conditions étaient proposées, comme par un vainqueur irrité, devenu transfuge d'orateur (ambassadeur) Alcon resta chez l'ennemi.

sub condicionibus iis de pace ageret. Postulabatur autem, redderent res Turdetanis traditoque omni auro atque argento egressi urbe cum singulis vestimentis ibi habitarent ubi Pœnus jussisset. Has pacis leges abnuente Alcone accepturos Saguntinos, Alorcus, vinci animos, ubi alia vincantur, affirmans, se pacis ejus interpretem fore pollicetur; erat autem tum miles Hannibalis, ceterum publice Saguntinis amicus atque hospes. Tradito palam telo custodibus hostium transgressus munimenta, ad prætorem Saguntinum (et ipse ita jubebat) est deductus. Quo cum extemplo concursus omnis generis hominum esset factus, summota cetera multitudine senatus Alorco datus est; cujus talis oratio fuit :

XIII. « Si civis vester Alco, sicut ad pacem petendam ad Hannibalem venit, ita pacis condiciones ab Hannibale ad vos retulisset, supervacaneum hoc mihi fuisset iter, quo nec

à être tué en portant aux Sagontins de semblables propositions. Annibal exigeait en effet qu'ils fissent complète réparation aux Turdétans, qu'ils livrassent tout leur argent et tout leur or, enfin qu'ils sortissent de la ville avec un seul vêtement pour chacun, allant s'établir au lieu que le Carthaginois leur désignerait. Alcon déclarant que jamais les Sagontins n'accepteraient de pareilles conditions, Alorcus répondit que le courage cède quand tout est vaincu, et il s'engagea à servir de médiateur. Il était soldat d'Annibal, mais il avait eu avec les Sagontins des relations comme hôte et comme ami de la ville. Il remet, à la vue de tous, ses armes aux sentinelles ennemies, franchit les retranchements et est, comme il le demandait, conduit devant le gouverneur de la place. En un moment une foule immense de citoyens de toutes classes l'entoure; mais on écarte cette multitude, et le sénat donne audience à Alorcus. Voici quel fut son discours :

XIII. « Si votre concitoyen Alcon, après être venu auprès d'Annibal pour lui demander la paix, vous eût rapporté les conditions

affirmans qui ageret de pace sub iis condicionibus moriturum. Postulabatur autem, redderent res Turdetanis omnique auro atque argento tradito egressi urbe cum singulis vestimentis habitarent ibi ubi Pœnus jussisset. Alcone abnuente Saguntinos accepturos has leges pacis, Alorcus, affirmans animos vinci; ubi alia vincantur, pollicetur se fore interpretem ejus pacis Erat autem tum miles Hannibalis, ipse ceterum amicus atque hos- publice Saguntinis. Telo tradito palam custodibus hostium, transgressus munimenta, deductus est ad prætorem Saguntinum (et ipse jubebat ita). Cum extemplo concursus omnis generis hominum factus esset quo, cetera multitudine summota senatus datus est Alorco; cujus oratio fuit talis :	affirmant celui-qui traiterait de paix à ces conditions devoir mourir. Or il était demandé, qu'ils rendissent leurs biens aux Turdétans et que tout l'or et l'argent ayant été livré sortis de la ville avec un seul vêtement pour chacun ils habitassent là où le Carthaginois l'aurait ordonné. Alcon niant les Sagontins devoir accepter ces conditions de capitulation. Alorcus, affirmant les courages être vaincus [térielles) quand les autres-choses (ressources ma- sont vaincues, promet lui devoir être le médiateur de cette capitulation, Or il était alors soldat d'Annibal, mais ami et hôte publiquement [gonte). des Sagontins (lié avec la ville de Sa- Son arme étant livrée ouvertement aux sentinelles des ennemis, ayant franchi les retranchements, il fut amené au gouverneur sagontin (et lui-même l'ordonnait ainsi). Comme aussitôt un concours de toute classe des habitants s'était fait là, le reste de la foule ayant été écarté le sénat fut donné à Alorcus (reçut Alorcus), duquel le discours fut tel (le suivant) XIII. « Si votre concitoyen Alcon, de-même-que il est venu vers Annibal pour la paix devant être demandée, de-même avait rapporté à vous les conditions de-la-part d'Annibal, ce chemin eût été à moi inutile, par lequel je ne suis venu à vous
--	---

crator Hannibalis nec transfuga ad vos veni; sed, cum ille aut vestra aut sua culpa manserit apud hostem (sua, si metum simulavit, vestra, si periculum est apud vos vera referentibus), ego, ne ignoraretis esse aliquas et salutis et pacis vobis condiciones, pro vetusto hospitio, quod mihi vobiscum est, ad vos veni. Vestra autem causa me, nec ullius alterius, loqui quæ loquor apud vos vel ea fides sit quod neque dum vestris viribus restitistis neque dum auxilia ab Romanis sperastis pacis unquam apud vos mentionem feci; postquam nec ab Romanis vobis ulla est spes nec vestra vos jam aut arma aut mœnia satis defendunt, pacem affero ad vos magis necessariam quam æquam. Cujus ita aliqua spes est si eam, quemadmodum ut victor fert Hannibal, sic vos ut victi audietis, et non id quod amittitur in damno, cum omnia victoris sint, sed quicquid relinquitur pro munere habituri estis. Urbem vobis, quam ex magna

qu'il a fixées, je n'aurais pas eu à entreprendre une démarche. dont je ne me suis chargé ni comme envoyé d'Annibal ni comme transfuge auprès de vous. Mais puisqu'il est resté chez l'ennemi par sa faute ou par la vôtre (par sa faute, si sa crainte était feinte; par la vôtre, si l'on s'expose en effet en vous annonçant la vérité), je n'ai pas voulu, moi, vous laisser ignorer qu'il vous restait encore une voie de salut et d'accommodement; je suis donc venu, en considération de nos vieilles relations d'hospitalité. Croyez bien que votre intérêt seul me guide maintenant; et la preuve, c'est que, tant que vos forces vous ont permis de résister, tant que vous avez espéré des secours de Rome, je ne vous ai pas parlé de capitulation. Mais aujourd'hui que vous n'attendez plus rien de Rome, que vos armes et vos murailles ne peuvent plus vous défendre, je vous apporte une paix plus nécessaire qu'équitable. Elle vous paraîtra encore acceptable, si, de même qu'Annibal parle en vainqueur, vous vous soumettez en vaincus; si, au lieu de considérer comme une perte ce qu'on vous enlève, puisque tout est au pouvoir du vainqueur, vous considérez comme une faveur ce qu'on vous laisse. Cette ville, en grande partie détruite et presque tout entière en

nec orator Hannibalis
nec transfuga;
sed, cum
ille manserit apud hostem
aut vestra culpa
aut sua
(sua, si simulavit metum,
vestra, si periculum est
referentibus vera
apud vos),
ego, ne ignoraretis
aliquas condiciones
et salutis et pacis
esse vobis,
veni ad vos,
pro hospitio vetusto,
quod est mihi vobiscum.
Me autem loqui
quæ loquor
vestra causa,
et non ullius alterius,
vel ea fides sit quod
feci unquam
mentionem pacis,
neque dum restitistis
vestris viribus
neque dum sperastis
auxilia ab Romanis;
postquam nulla spes
est vobis ab Romanis,
nec jam aut vestra arma
aut mœnia
vos defendunt satis,
afferō ad vos pacem
magis necessariam
quam æquam.
Cujus aliqua spes est
ita
si quemadmodum
Hannibal fert eam
ut victor,
vos audietis sicut victi,
et non
in damno
id quod amittitur,
cum omnia sint victoris
sed habituri estis
pro munere
quicquid relinquitur.
Admit vobis urbem.

ni *comme* orateur d'Annibal,
ni *comme* transfuge;
mais, puisque
il (Alcon) est resté chez l'ennemi
ou par votre faute
ou par la sienne
(par la sienne, s'il a feint la crainte,
par la vôtre, si le danger est
à ceux-qui-rapportent des choses-vraies
devant vous),
moi, pour-que vous n'ignoriez point
quelques conditions
et de salut et de paix
être à vous,
je suis venu vers vous,
en-raison-d'une hospitalité ancienne,
qui est à moi avec vous.
Mais moi parler
ce-que je parle (que mes paroles sont,
dans votre intérêt,
et non pas de quelque autre,
même *que* cette preuve soit que (ceci le
je n'ai fait jamais [prouve, que])
mention de la paix,
ni tant que vous avez résisté
avec vos forces
ni tant que vous avez espéré
des secours des Romains;
après que (puisque) aucun espoir
n'est à vous du-côté-des Romains,
et *que* ni déjà ou vos armes
ou vos murs
ne vous défendent assez,
j'apporte à vous une paix
plutôt nécessaire
que juste.
De laquelle quelque espoir est
à-cette-condition
si, de-même-que
Annibal propose elle
comme vainqueur,
vous vous écoutez *comme* vaincus,
et si vous n'êtes pas
devant avoir en perte
ce qui est perdu,
puisque tout est au vainqueur,
mais si vous êtes devant considérer
comme un présent
tout-ce-qui est laissé.
Il (Annibal) enlève à vous *cette* ville,

parte dirutam captam fere totam habet, adimit, agros relinquit. locum assignaturus, in quo novum oppidum ædificetis. Aurum et argentum omne, publicum privatumque, ad se jubet deferri; corpora vestra, conjugum ac liberorum vestrorum servat inviolata, si inermes cum binis vestimentis velitis ab Sagunto exire. Hæc victor hostis imperat; hæc, quanquam sunt gravia atque acerba, fortuna vestra vobis suadet. Equidem haud despero, cum omnium potestas ei facta sit, aliquid ex his rebus remissurum, sed vel hæc patienda censeo potius quam trucidari corpora vestra, rapi trahique ante ora vestra conjuges ac liberos belli jure sinatis. »

XIV. Ad hæc audienda cum circumfusa paulatim multitudine permixtum senatui esset populi concilium, repente primores secessionem facta, priusquam responsum daretur, argentum aurumque omne ex publico privatoque in forum collatum in ignem ad id raptim factum conjicientes eodem

sa puissance, il vous l'enlève; mais il vous abandonne le territoire, et il vous assignera la place où vous pourrez bâtir une nouvelle cité. Tout l'or, tout l'argent des particuliers et de l'État lui sera remis; mais vos femmes, vos enfants, vous-mêmes, aurez la vie sauve, si vous consentez à sortir de Sagonte sans armes et avec deux vêtements pour chacun. Voilà ce qu'impose l'ennemi vainqueur; et cet arrêt, si dur et si cruel qu'il soit, votre fortune vous oblige à le subir. Pour moi, je ne désespère pas qu'une fois maître de tout, il ne se relâche quelque peu de sa rigueur. Et cependant, mieux vaudrait encore subir tout cela que d'être massacrés, après avoir vu traîner et enlever devant vous vos femmes et vos enfants, selon les lois de la guerre. »

XIV. Tandis qu'il parlait, la foule avait pénétré peu à peu, et le peuple s'était mêlé aux sénateurs. Tout à coup, les premiers citoyens se retirent avant que la réponse ait été rendue, apportent sur la place tout l'or et l'argent qu'ils trouvent dans leurs demeures ou dans les édifices publics, le jettent dans un bûcher allumé à la hâte dans cette

quam dirutam
ex magna parte
habet captam fere totam,
relinquit agros,
assignaturus locum,
in quo
ædificetis novum oppidum.
Jubet
omne aurum et argentum
publicum privatumque,
deferri ad se;
servat inviolata
vestra corpora,
vestrorum conjugum
ac liberorum
si velitis exire ab Sagunto
inermes
cum binis vestimentis.
Hostis victor imperat hæc;
vestra fortuna
suadet vobis hæc,
quanquam sunt
gravia atque acerba.
Equidem haud despero,
cum potestas omnium
facta sit ei,
remissurum aliquid
ex his rebus,
sed censeo hæc patienda
vel potius quam sinatis
vestra corpora trucidari,
conjuges ac liberos
rapi
trahique ante vestra ora
jure belli. »

XIV. Ad hæc audienda
cum concilium populi
esset permixtum senatui
multitudine
circumfusa paulatim,
repente primores,
secessionem facta,
priusquam
responsum daretur,
conjicientes
in ignem factum raptim ad
omne argentum aurumque
collatum
ex publico privatoque
in forum,

laquelle détruite
en grande partie
il possède prise presque tout-entière,
il vous abandonne les terres,
devant assigner une place,
sur laquelle
vous devez construire une nouvelle ville
Il ordonne
tout l'or et l'argent
public et privé
être porté vers lui.
il conserve intacts
vos corps,
ceux de vos épouses
et de vos enfants,
si vous voulez sortir de Sagonte
sans-armes
avec deux vêtements pour chacun.
L'ennemi vainqueur commande cela,
votre fortune
conseille à vous ces-choses,
quoique elles soient
pénibles et amères.
A-la-vérité je ne désespère pas,
quand le pouvoir de (sur) tous
a été fait à lui,
Annibal devoir relâcher quelque-chose
de ces conditions,
mais je pense cela devoir être supporté
même plutôt que vous ne permettiez
vos corps être massacrés,
vos épouses et vos enfants
être enlevés
et être traînés devant vos visages
par le droit de la guerre. »

XIV. Pour cela devant être entendu
comme l'assemblée du peuple
s'était mêlée au sénat
la foule
s'étant répandue-autour peu-à-peu,
subitement les premiers-citoyens,
une retraite étant opérée (après s'être
avant que [retirés],
la réponse fût donnée,
jetant
dans un feu fait à-la-hâte pour cela
tout l'argent et l'or
rassemblé
des édifices publics et privés
sur la place-publique,

plérique semet ipsi præcipitaverunt. Cum ex eo pavor ac trepidatio totam urbem pervasisset, alius insuper tumultus ex arce auditur. Turris diu quassata prociderat, perque ruinam ejus cohors Pœnorum impetu facto cum signum imperatori dedisset nudatam stationibus custodiisque solitis hostium esse urbem, non cunctandum in tali occasione ratus Hannibal totis viribus aggressus urbem momento cepit, signo dato ut omnes puberes interficerentur. Quod imperium crudele, ceterum prope necessarium cognitum ipso eventu est : cui enim parci potuit ex iis qui aut inclusi cum conjugibus ac liberis domos super se ipsos concremaverunt, aut armati nullum ante finem pugnæ quam morientes fecerunt?

XV. Captum oppidum est cum ingenti præda. Quanquam pleraque ab dominis de industria corrupta erant et in cædibus vix ullum discrimen ætatis ira fecerat et captivi mi-

intention, et s'y précipitent eux-mêmes pour la plupart. Tandis que leur fin tragique répand dans la ville la consternation et le trouble, on entend un nouveau tumulte du côté de la citadelle. Une tour, battue depuis longtemps, venait de s'écrouler; une cohorte de Carthaginois, s'élançant sur les décombres, avait fait aussitôt signe au général que la place était dégarnie de ses postes et des sentinelles. Annibal, persuadé qu'il ne faut pas hésiter à profiter d'une telle occasion, attaqua la ville avec toutes ses forces, la prit en un instant, et donna le signal du massacre de tous ceux qui avaient atteint l'âge de la puberté : mesure cruelle, dont la nécessité pourtant fut démontrée par l'événement. Comment, en effet, aurait-on pu épargner des hommes, qui, s'enfermant dans leurs maisons avec leurs femmes et leurs enfants, y moururent dans les flammes qu'ils avaient eux-mêmes allumées; ou qui, les armes à la main, ne cessèrent de combattre qu'à leur dernier soupir?

XV. La prise de Sagonte donna un butin considérable. Bien que les assiégés eussent dégradé à dessein presque tout ce qu'ils avaient de précieux; bien que dans le carnage la colère des vainqueurs eût fait à peine quelque distinction d'âge, et que les prisonniers

plérique
Ipsi semet præcipitaverunt
eodem.
Cum ex eo
pavor ac trepidatio
pervasisset totam urbem,
alius tumultus
auditur insuper ex arce.
Turris diu quassata
prociderat,
cohorsque Pœnorum,
impetu facto
per ruinam ejus,
cum dedisset
signum imperatori
urbem hostium
esse nudatam
stationibus
custodiisque solitis,
Hannibal ratus
non cunctandum
in tali occasione
aggressus urbem
totis viribus
capit momento,
signo dato ut
omnes puberes
interficerentur.
Cognitum est
eventu ipso
quod imperium crudele,
ceterum
prope necessarium :
cui enim potuit parci
ex iis qui aut inclusi
cum conjugibus aut liberis
concremaverunt domos
super se ipsos,
aut armati fecerunt
nullum finem pugnæ
ante quam morientes?
XV. Oppidum est captum
cum præda ingenti.
Quanquam pleraque
erant corrupta de industria
ab dominis
et ira fecerat vix
ullum discrimen ætatis
in cædibus
et captivi fuerant

pour la plupart
eux-mêmes se précipitèrent
là-même (dans le feu).
Comme par-suite-de cela
la peur et l'épouvante
avait pénétré-dans toute la ville,
un autre tumulte
est entendu en-outre de la citadelle
Une tour longtemps ébranlée
s'était écroulée,
et une cohorte des Carthaginois,
l'élan étant fait (s'élançant)
à-travers la ruine de cette tour,
comme elle avait donné
le signal au général
la ville des ennemis
être privée
des postes
et des sentinelles habituels,
Annibal persuadé
ne-pas falloir hésiter
dans une telle occasion
ayant attaqué la ville
avec toutes ses forces
la prend en-un-instant,
le signal étant donné que
tous les adolescents
fussent tués.
Il fut reconnu,
par l'événement lui-même
cet ordre avoir été cruel,
mais
presque nécessaire :
qui en effet aurait-on-pu épargner
de ceux qui ou enfermés
avec leurs femmes ou leurs enfants
brûlèrent leurs maisons
outre eux-mêmes,
ou armés ne firent
aucune fin au combat (combattirent
avant que mourants (jusqu'à la mort).
XV. La ville fut prise
avec un butin immense.
Quoique la plupart des objets
eussent été endommagés à dessein
par les possesseurs
et que la colère eût fait à peine
quelque distinction d'âge
dans les massacres
et que les captifs eussent été

litum præda fuerant, tamen et ex pretio rerum venditarum aliquantum pecuniæ redactum esse constat et multam pretiosam supellectilem vestemque missam Carthaginem.

Octavo mense quam cœptum oppugnari captum Saguntum quidam scripsere, inde Carthaginem Novam in hiberna Hannibalem concessisse, quinto deinde mense quam ab Carthagine profectus sit in Italiam pervenisse. Quæ si ita sunt, fieri non potuit ut P. Cornelius, Ti. Sempronius consules fuerint ad quos et principio oppugnationis legati Saguntini missi sint et qui in suo magistratu cum Hannibale, alter ad Ticinum amnem, ambo aliquanto post ad Trebiam, pugnaverint. Aut omnia breviora aliquanto fuere, aut Saguntum principio anni quo P. Cornelius, Ti. Sempronius, consules fuerunt, non cœptum oppugnari est, sed captum. Nam excessisse pugna ad Trebiam in annum Cn. Servilii

eussent été abandonnées aux soldats, il est certain que le produit des ventes donna encore une forte somme, et que beaucoup d'objets de luxe et d'étoffes de prix furent envoyés à Carthage.

Selon quelques historiens, le siège de Sagonte avait duré huit mois; Annibal alla ensuite prendre ses quartiers d'hiver à Carthagène, et ce ne fut que cinq mois après avoir quitté cette ville qu'il entra en Italie. S'il en est ainsi, il est impossible que les mêmes consuls, P. Cornélius et Ti. Sempronius, aient reçu la députation des Sagontins au commencement du siège, et, plus tard, aient livré bataille à Annibal, l'un auprès du Tésin, puis tous deux, bientôt après, aux bords de la Trébie. Ou le cours de ces événements fut plus rapide, ou bien, au commencement de l'année où entrèrent en charge P. Cornélius et Ti. Sempronius, il faut placer, non les premières opérations du siège de Sagonte, mais la prise de cette ville. En effet, la bataille de la Trébie ne saurait être rejetée à l'année de Cn. Servilius et de C. Flaminius. Ce dernier prit possession du consulat à

præda militum,
constat tamen
aliquantum pecuniæ
esse redactum
ex pretio rerum venditarum
et multam supellectilem
pretiosam
vestemque
missam Carthaginem.
Quidam scripsere
Saguntum captum
octavo mense
quam cœptum oppugnari.
inde Hannibalem
concessisse
Carthaginem Novam
in hiberna,
deinde pervenisse in Italiam
quinto mense quam
profectus sit ab Carthagine.
Si quæ sunt ita,
non potuit fieri
ut P. Cornelius,
Ti. Sempronius
fuerint consules
ad quos
legati Saguntini
sint missi
principio oppugnationis
et qui
in suo magistratu
pugnaverint
cum Hannibale,
alter ad amnem Ticinum,
ambo aliquanto post
ad Trebiam.
Aut omnia fuere
aliquanto breviora,
aut Saguntum
non cœptum esse oppugnari,
sed captum
principio anni
quo P. Cornelius,
Ti. Sempronius
fuerunt consules.
Nam pugna ad Trebiam
non potest excessisse
in annum Cn. Servilii
et C. Flamini,
quia C. Flaminius

la proie des soldats,
il est évident cependant
assez d'argent
avoir été retiré
du prix des objets vendus
et beaucoup de meubles
précieux
et de vêtements précieux
avoir été envoyés à Carthage.
Quelques-uns ont écrit
Sagonte avoir été prise
le huitième mois
après qu'elle commença à être assiégée
de-là Annibal
s'être retiré
à Carthagène
dans les quartiers-d'hiver,
puis être arrivé en Italie
le cinquième mois après que
il fut parti de Carthagène.
Si ces choses sont ainsi,
il n'a pas pu arriver
que P. Cornélius,
Ti. Sempronius
aient été les consuls
vers lesquels
les députés Sagontins
furent envoyés
au commencement du siège
et les consuls qui
dans leur magistrature
combattirent
avec Annibal,
l'un au fleuve Tésin,
tous-deux un-peu après
à la Trébie.
Ou tous les événements furent
beaucoup plus courts,
ou Sagonte
ne commença pas à être assiégé
mais fut prise
au commencement de l'année
dans laquelle P. Cornélius,
Ti. Sempronius
furent consuls.
Car le combat à la Trébie
ne peut pas avoir passé (être arrivé)
à l'année de Cn. Servilius
et de C. Flaminius,
parce que C. Flaminius

et C. Flamini non potest, quia C. Flaminius Arimini consulum inivit, creatus a Ti. Sempronio consule, qui post pugnam ad Trebiam ad creandos consules Romam cum venisset, comitiis perfectis ad exercitum in hiberna rediit.

XVI. Sub idem fere tempus et legati qui redierant ab Carthagine Romam rettulerunt omnia hostilia esse, et Sagunti excidium nuntiatum est; tantusque simul mæror Patres misericordiam sociorum peremptorum indigne et pudor non latè auxilii et ira in Carthaginenses metusque de summa rerum cepit, velut si jam ad portas hostis esset, ut tot uno tempore motibus animi turbati trepidarent magis quam consulerent : « nam neque hostem acriorem bellicosioremque secum congressum, nec rem Romanam tam desidem unquam fuisse atque imbellem : Sardos Corsosque et Histros atque Illyrios lacessisse magis quam exercuisse Romana arma, et cum Gallis tumultuatum verius quam bellicgeratum; Pœnum, hostem veteranum, trium et viginti annorum militia durissima inter Hispanas gentes semper

Ariminum, nommé par Ti. Sempronius, qui vint à Rome, après l'affaire de la Trébie, pour l'élection des consuls, et qui, après les comices, alla rejoindre l'armée dans ses quartiers d'hiver.

XVI. Presque au moment même où les députés, revenant de Carthage, annonçaient qu'ils n'y avaient trouvé que dispositions hostiles, Rome apprit la ruine de Sagonte. Vive fut alors l'affliction des sénateurs, et la compassion pour des alliés qui avaient si indignement péri, et la honte de ne les avoir pas secourus. Irrités contre Carthage, ils commençaient à trembler pour l'ensemble de l'état romain, et l'on eût dit que déjà l'ennemi était aux portes. Troublés par tant d'émotions à la fois, ils s'agitaient plus qu'ils ne prenaient un parti : « Jamais, disaient-ils, on n'avait eu affaire à un ennemi plus actif et plus belliqueux, et jamais la République n'avait montré plus d'inertie et d'impuissance. La Sardaigne, la Corse, l'Istrie, l'Illyrie avaient été un jeu pour les armes romaines et non une sérieuse épreuve; les Gaulois avaient causé un tumulte plutôt qu'une guerre. Les Carthaginois, au contraire, vieilliss sous les armes, aguerris en Espagne par vingt-trois ans d'un service pénible, pen-

inivit consulum Arimini, creatus a consule Ti. Sempronio, qui cum venisset Romam post pugnam ad Trebiam ad consules creandos, comitiis perfectis, rediit ad exercitum in hiberna.

XVI. Fere sub idem tempus et legati, qui redierant ab Carthagine rettulerunt Romam omnia esse hostilia, et excidium Sagunti est nuntiatum : simulque tantus mæror misericordiam sociorum peremptorum indigne et pudor auxilii non latè et ira in Carthaginenses metusque de summa rerum cepit Patres, velut si jam hostis esset ad portas, ut turbati uno tempore tot motibus animi trepidarent magis quam consulerent : « nam neque hostem acriorem bellicosioremque congressum secum, nec rem Romanam fuisse unquam tam desidem atque imbellem : Sardos Corsosque et Histros atque Illyrios lacessisse magis quam exercuisse arma Romana, et tumultuatum verius quam bellicgeratum cum Gallis; Pœnum, hostem veteranum, semper victorem inter gentes Hispanas militia durissima trium et viginti annorum,

commença le consulat à Ariminum, nommé par le consul Ti. Sempronius, qui, comme il était venu à Rome après le combat auprès de la Trébie pour les consuls devant être nommés les comices étant achevés, revint à l'armée dans les quartiers-d'hiver.

XVI. Presque vers le même temps, et les députés qui étaient revenus de Carthage rapportèrent à Rome tout être hostile, et la destruction de Sagonte fut annoncée : et en-même-temps une telle tristesse et une telle compassion pour les alliés morts indignement et une telle honte du secours non porté (de n'avoir pas porté secours) et une telle colère contre les Carthaginois et une telle crainte pour l'ensemble de l'état s'empara des sénateurs, comme si déjà l'ennemi était aux portes, que troublés au même moment par tant d'émotions du cœur ils s'agitaient-en-désordre plus que ils ne délibéraient : « car ni un ennemi plus acharné et plus belliqueux avoir combattu jamais avec eux, ni la puissance romaine avoir été jamais aussi inerte et aussi faible : les Sardes et les Corses et les Istriens et les Illyriens avoir harcelé plus que avoir exercé les armes romaines, et un-tumulte-avoir-eu-lieu plus véritablement que la guerre-avoir-eu-lieu avec les Gaulois; le Carthaginois, ennemi ancien, toujours vainqueur au milieu des peuplades espagnoles dans une guerre très-dure de trois et vingt (vingt-trois) ans.

victorem, duci acerrimo assuetum, recentem ab excidio opulentissimæ urbis, Hiherum transire; trahere secum tot excitos Hispanorum populos; concitutum avidas semper armorum Gallicas gentes : cum orbe terrarum bellum gerendum in Italia ac pro mœnibus Romanis esse. »

XVII. Nominatæ jam antea consulibus provinciæ erant tum sortiri jussi. Cornelio Hispania, Sempronio Africa cum Sicilia evenit. Sex in eum annum decretæ legiones, et socium quantum ipsis videretur, et classis quanta parari posset. Quattuor et viginti peditum Romanorum millia scripta et mille octingenti equites, sociorum quadraginta millia peditum, quattuor millia et quadringenti equites; naves ducentæ viginti quinqueres, celoces viginti deducti. Latum inde ad populum « vellent juberent populo Carthaginensi bellum indici? »; ejusque belli causa supplicatio per urbem habita atque adorati dii, « ut bene ac feliciter eveniret quod bellum populus Romanus jussisset. »

dant vingt-trois ans toujours vainqueurs, habitués à un général intrépide, aussitôt après avoir détruit une très opulente cité, traversent l'Èbre; ils traînent avec eux une foule de peuplades espagnoles sorties de leurs demeures; ils vont soulever les peuplades gauloises, toujours avides de guerres. C'est l'univers entier qu'on aura à combattre en Italie et sous les murs de Rome. »

XVII. Les provinces étaient déjà assignées aux consuls; ils reçurent l'ordre de les tirer au sort. L'Espagne échut à Cornélius, l'Afrique avec la Sicile à Sempronius. On décréta six légions pour cette année; des troupes alliées, autant qu'en voudraient les consuls; et des vaisseaux, autant qu'on en pourrait équiper. Vingt-quatre mille fantassins et dix-huit cents chevaux furent levés à Rome; les alliés fournirent quarante mille fantassins et quatre mille quatre cents cavaliers. Quant à la flotte, elle se composa de deux cent vingt galères à cinq rangs de rames et de vingt vaisseaux légers. Le peuple fut alors invité à ratifier et à ordonner la déclaration de guerre contre Carthage. A ce sujet, des prières publiques eurent lieu dans la ville, et l'on supplia les dieux d'accorder une heureuse issue à la guerre que venait d'entreprendre le peuple romain

assuetum duci acerrimo, recentem ab excidio urbis opulentissimæ, transire Hiherum; trahere secum tot populos Hispanorum excitos; concitutum gentes Gallicas semper avidas armorum bellum esse gerendum cum orbe terrarum in Italia ac pro mœnibus Romanis. XVII. Provinciæ erant nominatæ jam antea consulibus; tum jussi sortiri. Hispania evenit Cornelio, Africa cum Sicilia Sempronio. Sex legiones decretæ in eum annum, et quantum socium videretur ipsis, et classis quanta posset parari. Quattuor et viginti millia peditum Romanorum scripta, et mille octingenti equites, quadraginta millia peditum sociorum et quatuor millia quadringenti equites; ducentæ viginti naves quinqueres, viginti celoces deducti. Latum inde ad populum « vellent juberent populo Carthaginensi? » supplicatio que habita per urbem causa ejus belli, atque dii adorati, « ut bellum quod populus Romanus

habitué à un général très-ardent, tout-frais de la destruction d'une ville très-opulente, passer (passe) l'Èbre; entraîner (entraîne) avec lui tant de peuples des Espagnols sortis de leurs demeures; devoir soulever (soulevera) les nations gauloises toujours avides d'armes la guerre être (avant être faite) (va être faite) avec l'univers en Italie et devant les murs de-Rome. »

XVII. Les provinces avaient été assignées déjà auparavant aux consuls; puis ils reçurent l'ordre de les tirer-au-sort. L'Espagne échut à Cornélius, l'Afrique avec la Sicile à Sempronius. Six légions furent décrétées pour cette année, et autant d'alliés-que il semblerait-bon à eux, et une flotte aussi-grande-que elle pourrait être équipée. Quatre et vingt milliers de fantassins romains furent enrôlés, et mille huit-cents cavaliers, quarante mille fantassins alliés et quatre mille quatre-cents cavaliers; deux-cent vingt navires quinquères, vingt navires-légers furent commandés. Il fut proposé ensuite au peuple « s'il voulait ou ordonnait la guerre être déclarée au peuple Carthaginois? » et des supplications eurent-lieu par la ville en-vue-de cette guerre, et les dieux furent priés, « afin que la guerre que le peuple romain

Inter consules ita copiæ divisæ : Sempronio datæ legiones duæ (ea quaterna millia erant peditum et treceni equites) et sociorum sedecim millia peditum, equites mille octingenti, naves longæ centum sexaginta, celoces duodecim. Cum his terrestribus maritimisque copiis Ti. Sempronius missus in Siciliam, ita in Africam transmissurus si ad arcendum Italia Pœnum consul alter satis esset. Cornelio minus copiarum datum, quia L. Manlius prætor et ipse cum haud invalido præsidio in Galliam mittebatur; navium maxime Cornelio numerus deminutus : sexaginta quinqueremes datæ (neque enim mari venturum aut ea parte belli dimicaturum hostem credebant), et duæ Romanæ legiones cum suo justo equitatu et quattuordecim millibus sociorum peditum, equitibus mille sescentis. Duas legiones Romanas et decem millia sociorum

Les troupes furent ainsi réparties entre les consuls : Sempronius eut deux légions de quatre mille fantassins et de trois cents chevaux ; de plus seize mille fantassins et dix-huit cents cavaliers auxiliaires ; enfin cent soixante longs navires et douze vaisseaux légers. Envoyé en Sicile avec ces forces de terre et de mer, Ti. Sempronius avait ordre de passer en Afrique si l'autre consul suffisait à chasser les Carthaginois de l'Italie. Cornélius reçut moins de troupes, parce que le préteur L. Manlius était envoyé en Gaule avec un corps d'armée assez considérable. Sa flotte surtout fut réduite : il n'eut que soixante galères à cinq rangs de rames. On croyait, en effet, que l'ennemi ne viendrait pas par mer, et qu'il n'y aurait point de combat naval. D'ailleurs, Cornélius avait deux légions romaines avec leur corps de cavalerie complet, quatorze mille fantassins et seize cents cavaliers auxiliaires. Deux légions romaines, et dix mille fantassins alliés ; comme cavalerie, mille

jussisset	aurait ordonné
eveniret bene ac feliciter.	aboutit bien et heureusement.
Copiæ divisæ ita	Les troupes furent partagées ainsi
inter consules :	entre les consuls :
Sempronio datæ	à Sempronius furent données
duæ legiones	deux légions
(ea erant	(c'était
quaterna millia peditum	quatre milliers de fantassins
et treceni equites)	et trois-cents cavaliers)
et sedecim millia	et seize milliers
peditum sociorum,	de fantassins alliés,
mille octingenti equites,	mille huit-cents cavaliers,
centum sexaginta	cent soixante
naves longæ,	navires longs,
duodecim celoces.	douze navires-légers.
Ti. Sempronius	Ti. Sempronius
missus in Siciliam	fut envoyé en Sicile
cum his copiis	avec ces troupes
terrestribus maritimisque,	de-terre et de-mer,
transmissurus ita in Africam	devant passer ainsi en Afrique
si alter consul esset satis	si l'autre consul était assez (suffisant)
ad Pœnum	pour le Carthaginois
arcendum Italia.	devant être éloigné d'Italie.
Minus copiarum	Moins de troupes
datum Cornelio	fut donné à Cornélius
quia prætor	parce que le préteur
L. Manlius et ipse	L. Manlius aussi lui-même
mittebatur in Galliam	était envoyé en Gaule
cum præsidio	avec un corps-de-troupes
haud invalido :	non faible (considérable) .
numerus navium maxime	le nombre des navires surtout
deminutus Cornelio :	fut réduit à Cornélius :
sexaginta quinqueremes	soixante quinquerèmes
datæ	furent données
(neque enim credebant	(car ils ne croyaient pas
hostem	l'ennemi
venturum mari	devoir venir par mer
aut dimicaturum	ou devoir combattre
ea parte belli),	dans cette partie de la guerre)(sur mer)
et duæ legiones Romanæ	et deux légions romaines
cum suo equitatu justo	avec leur cavalerie complète
et quattuordecim millibus	et avec quatorze milliers
peditum sociorum,	de fantassins alliés,
mille sescentis equitibus.	mille six-cents cavaliers.
Provincia Gallia habuit	La province de la Gaule eut
versa eodem,	touré vers-le-même-point,
in bellum Punicum,	vers la guerre Punique,
duas legiones Romanas	deux légions romaines
et decem millia	et dix milliers
peditum sociorum	de fantassins alliés,

œditum, mille equites socios, sescentos Romanos Gallia provincia eodem versa, in Punicum bellum, habuit.

XVIII. His ita comparatis, ut omnia justa ante bellum fierent, legatos majores natu, Q. Fabium, M. Livium, L. Æmilium, C. Licinium, Q. Bæbium, in Africam mittunt ad percontandos Carthaginienses, publicone consilio Hannibal Saguntum oppugnasset, et, si, id quod facturi videbantur, faterentur ac defenderent publico consilio factum, ut indicerent populo Carthaginiensi bellum. Romani postquam Carthaginem venerunt, cum senatus datus esset et Q. Fabius nihil ultra quam unum quod mandatum erat percontatus esset, tum ex Carthaginiensibus unus: « Præceps vestra, Romani, et prior legatio fuit, cum Hannibalem, tanquam suo consilio Saguntum oppugnantem, deposcebatis; ceterum hæc legatio verbis adhuc lenior est, re asperior. Tunc enim Hannibal et insinulabatur et deposcebatur, nunc ab nobis et confessio culpæ exprimitur et ut a confessis res extemplo repetuntur. Ego autem non, privato publicone

alliés et six cents Romains, voilà ce qu'on dirigea vers la Gaule, qui allait être le théâtre de la guerre punique.

XVIII. Ces préparatifs terminés, les Romains, afin d'avoir rempli toutes les formalités voulues avant d'entamer la guerre, députent en Afrique des ambassadeurs avancés en âge, Q. Fabius, M. Livius, L. Émilien, C. Licinius, et Q. Bébien, pour demander aux Carthaginois si c'était avec le consentement de la nation qu'Annibal avait assiégé Sagonte. Si, ce qui était vraisemblable, les Carthaginois venaient à avouer et à affirmer, en se défendant, qu'Annibal avait agi comme le peuple l'avait décidé, les ambassadeurs avaient mission de leur déclarer la guerre. Arrivés à Carthage, les députés romains sont introduits dans le sénat; et Fabius se borne à poser la question prescrite. Alors, un des Carthaginois: « Romains, dit-il, votre première ambassade était bien téméraire, quand vous demandiez qu'on vous livrât Annibal, comme seul coupable du siège de Sagonte: celle-ci, plus modérée jusqu'à présent dans les termes, est en réalité plus violente encore. Alors, en effet, Annibal était seul accusé, seul réclaté: aujourd'hui c'est à nous qu'on veut arracher l'aveu de la faute, pour nous en demander aussitôt satisfaction.

mille equites socios, sescentos Romanos.

XVIII. His ita comparatis, ut omnia fierent justa ante bellum, mittunt in Africam legatos majores natu, Q. Fabium, M. Livium, L. Æmilium, C. Licinium, Q. Bæbium, ad Carthaginienses percontandos, Hannibale oppugnasset Saguntum consilio publico, et, si, id quod videbantur facturi, faterentur ac defenderent factum consilio publico, ut indicerent bellum populo Carthaginiensi. Postquam Romani venerunt Carthaginem, cum senatus datus esset et Q. Fabius percontatus esset nihil ultra quam unum quod erat mandatum, tum unus ex Carthaginiensibus: « Romani, et vestra prior legatio fuit præceps, cum deposcebatis Hannibalem, tanquam oppugnantem Saguntum suo consilio; ceterum hæc legatio est adhuc lenior verbis, re asperior. Tunc enim Hannibal et insinulabatur et deposcebatur, nunc et confessio culpæ exprimitur ab nobis et res repetuntur extemplo

mille cavaliers alliés, six-cents Romains.

XVIII. Cela étant ainsi préparé, afin que tout fût régulier avant la guerre, ils envoient en Afrique des ambassadeurs avancés par l'âge, Q. Fabius, M. Livius, L. Émilien, C. Licinius, Q. Bébien, pour les Carthaginois devant être interrogés, si Annibal avait mis-le-siège-devant Sagonte par décision du-peuple, et, si, ce qu'ils paraissaient devant faire, ils avouaient [leur conduite] et défendaient (affirmaient en défendant avoir été fait (qu'Annibal avait agi) par décision du-peuple, qu'ils déclarassent la guerre au peuple carthaginois. Après que les Romains furent venus à Carthage, comme le sénat leur avait été donné (les avait reçus) et que Q. Fabius n'avait demandé rien de-plus que la-seule-chose qui avait été prescrite, alors un des Carthaginois: « Romains, et votre première ambassade fut téméraire, lorsque vous réclamiez Annibal, [je]geait comme assiégeant (parce qu'il assiégeait Sagonte par son-propre conseil; d'ailleurs cette ambassade-ci est jusqu'ici plus douce en paroles, en-réalité plus violente. Car alors Annibal et était accusé et était réclaté, maintenant aussi l'aveu de la faute est arraché à nous et la réparation est demandée de-suite

consilio Saguntum oppugnatum sit, quærendum censeam sed utrum jure an injuria : nostra enim hæc quaestio — atque animadversio, — in civem nostrum est, quid nostro aut suo iecerit arbitrio ; vobiscum una disceptatio est, licueritne per iudicium fieri. Itaque, quoniam discerni placet quid publico consilio, quid sua sponte imperatores faciant, nobis vobiscum iudicium est a C. Lutatio consule ictum, in quo cum caveretur utrorumque sociis, nihil de Saguntinis (necdum enim erant socii vestri) cautum est. « At enim eo fœdere quod cum Hasdrubale ictum est Saguntini excipiuntur. » Adversus quod ego nihil dicturus sum, nisi quod a vobis didici : vos enim, quod C. Lutatius consul primo nobiscum fœdus iicit, quia neque auctoritate Patrum nec populj jussu ictum erat, negastis vos

La vraie question à poser, ce n'est pas si le siège de Sagonte est le fait d'une résolution publique ou privée, mais s'il est légitime ou injuste. A nous seuls d'interroger et de punir notre citoyen, s'il a agi sans notre ordre. Avec vous, un seul point à discuter : ce siège est-il permis par le traité ? Or, puisqu'il vous plaît de distinguer, dans les actes des généraux, ceux qu'ils font au nom de la nation tout entière et ceux qu'ils font de leur autorité privée, il existe entre Rome et Carthage un traité conclu par le consul Lutatius, où, en stipulant pour les alliés des deux peuples, il n'a pas fait mention des Sagontins, car ils n'étaient pas encore vos alliés. Mais, dira-t-on, ils sont compris dans le traité fait avec Asdrubal. A cela je ne ferai qu'une réponse, que je tiens de vous-mêmes : le traité conclu par Lutatius ne vous liait pas, avez-vous dit, parce qu'il n'avait été autorisé ni par le sénat ni par le peuple ; et, en

at a confessis.
Ego autem non censeam
quærendum,
Saguntum
sit oppugnatum
consilio
privato publicone,
sed utrum jure
an injuria :
hæc enim quaestio
— atque animadversio
— in civem nostrum
quid fecerit
nostro arbitrio
aut suo
est nostra ;
una disceptatio
est vobiscum,
licueritne fieri
per fœdus.
Itaque,
quoniam placet discerni
quid imperatores faciant
consilio publico,
quid sua sponte,
fœdus ictum est
nobis vobiscum
a consule C. Lutatio,
in quo
cum caveretur
sociis utrorumque,
nihil cautum est
de Saguntinis
(necdum enim erant
vestri socii).
« At enim Saguntini
excipiuntur eo fœdere
quod est ictum
cum Hasdrubale. »
Adversus quod
ego dicturus sum nihil,
nisi quod didici a vobis :
vos enim, negastis
vos teneri eo,
quod fœdus
consul C. Lutatius
iicit primo nobiscum,
quia ictum erat
neque auctoritate Patrum
nec jussu populi ;

comme à des-hommes-qui-ont-avoué
Or moi je ne penserais pas
devoir être demandé,
si Sagonte
a été assiégée
par une décision
privée ou publique,
mais si à raison
ou à tort (si cela fut juste ou non) :
car cette question
— et s'il y a lieu cette punition
— contre notre concitoyen
à savoir ce qu'il a fait (s'il a agi)
par notre volonté
ou la sienne
est nôtre (c'est à nous à le demander) ;
une-seule discussion
est avec vous,
s'il a été permis cela être fait
par le traité.
C'est pourquoi,
puisque'il plaît être distingué
ce-que les généraux font
d'après une résolution publique,
ce qu'ils font de leur gré,
un traité a été conclu
pour nous avec vous
par le consul C. Lutatius,
dans lequel traité
comme il était prévu (pris des mesures
pour les alliés des deux peuples,
rien n'a été prévu
concernant les Sagontins
(car pas-encore ils n'étaient
vos alliés).
« Mais, dira-t-on, les Sagontins
sont exceptés par ce traité
qui a été conclu
avec Asdrubal. »
Contre laquelle chose
moi je suis ne devant dire rien
excepté ce-que j'ai appris de vous
car vous, vous avez nié
vous être tenus par ce traité,
lequel traité
le consul C. Lutatius
conclut d'abord avec nous,
parce qu'il n'avait été conclu
ni par l'assentiment des sénateurs
ni par l'ordre du peuple.

eo teneri; itaque aliud de integro fœdus publico consilio ictum est. Si vos non tenent fœdera vestra nisi ex auctoritate aut jussu vestro icta, ne nos quidem Hasdrubalis fœdus, quod nobis insciis ictum, obligare potuit. Proinde omittite Sagunti atque Hiberi mentionem facere, et quod diu parturit animus vester, aliquando pariat. »

Tum Romanus, sinu ex togafacto, « Hic, inquit, vobis bellum et pacem portamus; utrum placet sumite. » Sub hanc vocem haud minus ferociter « daret utrum vellet » succlamatum est; et cum is iterum, sinu effuso, « bellum dare » dixisset, accipere se omnes responderunt et, quibus acciperent animis, isdem se gesturos.

XIX. Hæc directa percontatio ac denuntiatio belli magis ex dignitate populi Romani visa est quam de fœderum jure verbis disceptare, cum ante, tum maxime Sagunto excisa.

effet un nouveau traité fut demandé par son gouvernement. Si donc vous n'êtes liés par un traité qu'autant qu'il a été ordonné et sanctionné par vous, il en est de même pour nous. Le traité souscrit par Asdrubal à notre insu ne peut nous engager. Maintenant donc, ne parlez plus de Sagonte ni de l'Èbre, et laissez enfin éclater ce qui couve dans vos esprits depuis si longtemps. »

Alors le Romain, faisant un pli à sa toge. « Je porte ici la paix ou la guerre, choisissez. — Choisissez vous-même ce que vous voudrez, lui est-il répondu avec une égale herte. — La guerre! reprend Fabius en secouant sa toge. — Nous l'acceptons, s'écrièrent tous les Carthaginois, et nous saurons la soutenir comme nous l'avons acceptée. »

XIX. Une question précise et une déclaration formelle de guerre avait paru plus conforme à la dignité du peuple romain, que des discussions de mots sur le droit des traités et surtout après la

itaque aliud fœdus est ictum de integro consilio publico. Si vestra fœdera non vos tenent nisi icta ex auctoritate aut vestro jussu, fœdus Hasdrubalis ne quidem potuit nos obligare, quod ictum nobis insciis. Proinde omittite facere mentionem Sagunti atque Hiberi, et vester animus pariat aliquando quod parturit diu. »
Tum Romanus, sinu facto ex toga, « Portamus hic, inquit, vobis bellum et pacem; sumite utrum placet. »
Succlamatum est haud minus ferociter sub hanc vocem « daret utrum vellet, »
et cum is dixisset iterum, sinu effuso, « dare bellum », omnes responderunt se accipere et se gesturos isdem animis quibus acciperent.
XIX. Hæc percontatio directa ac denuntiatio belli visa est magis ex dignitate populi Romani, quam disceptare verbis de jure fœderum cum ante, tum maxime

c'est pourquoi un autre traité a été conclu de nouveau par décision publique.
Si vos traités ne vous retiennent pas excepté conclus (s'ils ne sont pas conclus) par votre autorité ou par votre ordre, le traité d'Asdrubal pas même n'a pu nous lier, lequel traité il conclut nous ne-le-sachant-pas.
Ainsi-donc négligez de faire mention de Sagonte et de l'Èbre, et que votre esprit enfante enfin ce-dont il-est-en-travail depuis longtemps. »
Alors le Romain un pli étant-fait à sa toge, « Nous portons ici, dit-il, à vous la guerre et la paix; prenez laquelle-des-deux-choses il vous plaît de prendre. »
Il fut répondu-en-criant non moins fièrement après cette parole « qu'il donnât laquelle-des-deux-choses il voulait donner, »
et comme il avait dit de-nouveau, le pli étant étalé, « lui donner (choisir) la guerre », tous répondirent eux accepter et eux devoir faire la guerre avec les mêmes dispositions dans lesquelles ils l'acceptaient.
XIX. Cette question précise et cette déclaration de guerre parut plus conformément-à (conforme à) la dignité du peuple romain, que discuter par des mots sur le droit des traités, non-seulement auparavant, mais surtout

Nam, si verborum disceptationis res esset, quid fœdus Hasdrubalis cum Lutatii priore fœdere, quod mutatum est, comparandum erat, cum in Lutatii fœdere diserte additum esset ita id ratum fore si populus censuisset, in Hasdrubalis fœdere nec exceptum tale quicquam fuerit et tot annorum silentio ita vivo eo comprobatum sit fœdus ut ne mortuo quidem auctore quicquam mutaretur? Quanquam, et si priore fœdere staretur, satis cautum erat Saguntinis, sociis utrorumque exceptis: nam neque additum erat « iis qui tunc essent » nec « ne qui postea assumerentur »; et cum assumere novos liceret socios, quis æquum censeret aut ob nulla quemquam merita in amicitiam recipi aut receptos in fidem non defendi, tantum ne Carthaginensium socii aut sollicitarentur ad defectionem aut sua sponte desciscerentur reciperentur?

Legati Romani ab Carthagine, sicut iis Romæ imperatum erat, in Hispaniam, ut adirent civitates et in societatem pel-

ruine de Sagonte. D'ailleurs, à discuter même les mots, quel rapport y avait-il entre le traité d'Asdrubal et celui de Lutatius, bientôt modifié et qui contenait cette clause formelle, qu'il ne serait valable que ratifié par le peuple? Le traité d'Asdrubal ne contenait, lui, aucune réserve semblable; puis, le silence de Carthage pendant tant d'années l'avait tellement ratifié du vivant d'Asdrubal, que pas même après sa mort, aucun article n'avait été modifié. Bien plus, à s'en tenir même au premier traité de Lutatius, les Sagontins seraient compris dans la clause qui concernait les alliés des deux nations, car on n'avait point ajouté: *ceux qui le sont à présent; ni on n'en acceptera point d'autres à l'avenir*. Puis donc qu'il était permis de prendre de nouveaux alliés, eût-il été juste de refuser l'alliance à tout peuple, quelques services qu'il eût rendus, ou bien de ne pas protéger l'allié nouveau? Notre seule obligation était de ne pas solliciter à la défection les alliés de Carthage, et, en cas de défection, de ne pas les accueillir.

En quittant Carthage, les ambassadeurs, d'après leurs instructions, passèrent en Espagne. Ils devaient entrer en relations avec

Sagunto excisa.
 Nam, si res esset
 disceptationis verborum,
 quid fœdus Hasdrubalis
 erat comparandum
 cum priore fœdere Lutatii,
 quod mutatum est,
 cum additum esset
 diserte
 in fœdere Lutatii
 id fore ita ratum
 si populus censuisset,
 nec quicquam tale
 fuerit exceptum
 in fœdere Hasdrubalis
 et fœdus
 comprobatum sit ita
 eo vivo
 silentio tot annorum
 ut ne quidem
 auctore mortuo
 quicquam mutaretur?
 Quanquam, et si staretur
 priore fœdere,
 erat satis cautum
 Saguntinis,
 sociis utrorumque
 exceptis
 nam neque additum erat
 « iis qui essent tunc »
 nec « ne qui
 assumerentur postea »;
 et cum liceret
 assumere novos socios,
 quis censeret æquum,
 aut quemquam
 recipi in amicitiam
 ob nulla merita
 aut receptos in fidem
 non defendi,
 tantum
 ne socii Carthaginensium
 aut sollicitarentur
 ad defectionem
 aut desciscerent sua sponte
 reciperentur.
 Legati Romani trajecerunt
 ab Carthagine in Hispaniam,
 sicut imperatum erat iis
 Romæ,

Sagonte étant ruinée.
 Car, si la question était (s'il s'agissait)
 de la discussion de mots,
 en-quoi le traité d'Asdrubal
 était-il devant être comparé
 avec le premier traité de Lutatius,
 qui fut changé,
 lorsque il avait-été ajouté
 expressément
 dans le traité de Lutatius
 cela devoir être à-cette-condition ra
 si le peuple avait été d'avis,
 et que rien de tel
 ne fut réservé
 dans le traité d'Asdrubal
 et que le traité
 fut approuvé tellement
 lui étant vivant
 par le silence de tant d'années
 que pas même
 l'auteur étant mort
 quelque-chose ne fut modifié?
 Du-reste, même si l'on s'en tenait
 au premier traité,
 il avait été assez prévu
 pour les Sagontins,
 les alliés des deux-peuples
 étant exceptés
 car il n'avait pas été ajouté
 « ceux qui étaient alors allies »
 ni « que quelques allies
 ne fussent accueillis dans-la-suite »;
 et comme il était permis
 d'ajouter de nouveaux alliés,
 qui penserait être juste,
 ou quelqu'un
 être reçu en amitié
 pour aucuns services
 ou étant reçus dans la fidélité
 n'être-pas-défundus,
 pourvu qu'on prit garde
 que les alliés des Carthaginois
 ne fussent ou attirés
 à la défection
 ou faisant-défection de leur gré
 qu'ils ne fussent point accueillis
 Les députés romains passèrent
 de Carthage en Espagne,
 comme il avait été ordonné à eux
 à Rome,

licerent aut averterent a Pœnis, trajecerunt. Ad Bargusios primum venerunt; a quibus benigne excepti, quia tædebat imperii Punici, multos trans Hiberum populos ad cupidinem novæ fortunæ erexerunt. Ad Volcianos inde est ventum; quorum celebre per Hispaniam responsum ceteros populos ab societate Romana avertit. Ita enim maximus natu ex iis in concilio respondit: « Quæ verecundia est, Romani, postulare vos uti vestram Carthaginiensium amicitiam præponamus, cum, qui id fecerunt, crudelius quam Pœnus hostis perdidit vos socii prodideritis? Ibi quærat is socios censeo ubi Saguntina clades ignota est; Hispanis populos sicut lugubre, ita insigne documentum Sagunti ruinæ erunt ne quis fidei Romanæ aut societati confidat. » Inde extemplo abire finibus Volcianorum jussi ab nullo deinde concilio Hispaniæ benigniora

toutes les villes, les engager à s'unir à Rome ou les détacher de Carthage. Ils vinrent d'abord chez les Bargusiens, qui leur firent bon accueil. Fatigués de la domination de Carthage, plusieurs peuples au delà de l'Èbre furent également séduits par l'espoir d'une fortune nouvelle. L'ambassade passa ensuite chez les Volcians, dont la réponse, répandue bientôt dans toute l'Espagne, détourna tous les autres peuples d'une alliance avec Rome. Voici, en effet, ce que répondit le plus âgé des membres de l'assemblée: « Romains, quelle impudence n'est-ce pas que de venir nous inviter à préférer votre alliance à celle de Carthage, après que les Sagontins, qui l'avaient fait, ont été plus cruellement trahis par vous, leurs alliés, qu'accablés par les Carthaginois, leurs ennemis? Croyez-moi, cherchez des alliés dans des lieux où ne soit point connu le malheur de Sagonte. Les ruines de cette ville seront pour les populations espagnoles une leçon aussi éclatante que lugubre, de ne se fier ni à la foi ni à l'alliance de Rome. » Les députés reçurent l'ordre de sortir au plus tôt du territoire des Volcians; dès lors ils trouvèrent le même accueil chez tous les peuples espagnols.

ut adirent civitates
et pellicerent
in societatem
aut averterent a Pœnis.
Venerunt primum
ad Bargusios;
a quibus
excepti benigne,
erexerunt
trans Hiberum
multos populos
ad cupidinem novæ fortunæ
quia tædebat
imperii Punici.
Inde ventum est
ad Volcianos;
quorum responsum
celebre per Hispaniam
avertit ceteros populos
ab societate Romana.
Maximus enim natu
ex iis
respondit ita in concilio:
« Quæ verecundia est,
Romani, vos postulare
uti præponamus vestram
amicitiæ Carthaginiensium,
cum vos socii
prodideritis
qui fecerunt id,
crudelius
quam hostis Pœnus
perdidit?
Censeo
quærat is socios
ibi ubi clades Saguntina
est ignota;
ruinæ Sagunti erunt
populis Hispanis
documentum
ita insigne
sicut lugubre
ne quis confidat
fidei aut societati Romanæ. »
Inde jussi
abire extemplo
finibus Volcianorum
tulere deinde
verba benigniora
ab nullo concilio Hispaniæ.

qu'ils allassent-trouver les cités
et les attirassent
dans l'alliance de Rome
ou les détournassent des Carthaginois.
Ils vinrent d'abord
chez les Bargusiens;
par lesquels
accueillis bienveillamment,
ils élevèrent
au-delà de l'Èbre
de nombreux peuples
vers le désir d'une nouvelle fortune
parce qu'ils étaient ennuyés
de la puissance carthaginoise.
De là on vint
chez les Volcians;
desquels la réponse
répandue à-travers l'Espagne
détourna les autres peuples
de l'alliance romaine.
Car le plus-grand par l'âge
de ceux-ci
répondit ainsi dans l'assemblée:
« Quelle impudence est,
Romains, vous demander
que nous préférions votre amitié
à l'amitié des Carthaginois,
puisque vous alliés
vous avez trahi
ceux qui firent cela,
plus cruellement
que l'ennemi Carthaginois
a ruiné (ne les a traités)?
Je suis-d'avis
que vous cherchiez des alliés
là où la défaite Sagontine
est inconnue;
les ruines de Sagonte seront
pour les peuples espagnols
un enseignement
aussi éclatant
que lugubre
pour-que-personne ne se fie
à la fidélité ou à l'alliance romaine. »
Puis ayant reçu l'ordre
de s'éloigner aussitôt
du pays des Volcians
ils n'emportèrent ensuite
des paroles plus bienveillantes
d'aucune assemblée de l'Espagne.

verba tulere. Ita nequiquam peragrata Hispania, in Galliam transeunt.

XX..... In his nova terribilisque species visa est, quod armati (ita mos gentis erat) in concilium venerunt. Cum, verbis extollentes gloriam virtutemque populi Romani ac magnitudinem imperii, petissent ne Pœno bellum Italiæ inferenti per agros urbesque suas transitum darent, tantus cum fremitu risus dicitur ortus ut vix a magistratibus majoribusque natu juvenus sedaretur : adeo stolidi impudensque postulatio visa est, censere, ne in Italiam transmittant Gallibellum, ipsos id avertere in se agrosque suos pro alienis populandos objicere ! Sedato tandem fremitu, responsum legatis est « neque Romanorum in se meritum esse neque Carthaginiensium injuriam ob quæ aut pro Romanis aut adversus Pœnos sumant arma ; contra ea, audire sese gentis suæ homines agro finibusque Italiæ pelli a populo Romano stipendiumque pen-

Après avoir parcouru vainement l'Espagne, ils passèrent en Gaule.

XX. Là, un spectacle nouveau, effrayant, s'offrit à leurs yeux. Les Gaulois, selon leur usage, vinrent tout armés à l'assemblée. Après avoir vanté la valeur, la gloire du peuple romain, l'immensité de son empire, les députés demandèrent aux Gaulois de ne point donner passage sur leur territoire ni par leurs villes aux Carthaginois qui portaient la guerre en Italie. A ces mots, ce fut un tel éclat de rire avec de tels murmures, qu'à peine les magistrats et les vieillards purent calmer la jeunesse. C'était, à leurs yeux, le comble de la sottise et de l'impudence, de vouloir que les Gaulois, pour détourner la guerre qui menaçait l'Italie, l'attirassent sur eux et fissent dévaster leurs campagnes pour préserver celles de l'étranger. Le tumulte enfin apaisé, on répondit aux députés qu'on n'avait, ni assez à se louer des Romains, ni assez à se plaindre des Carthaginois, pour prendre les armes ou en faveur de Rome, ou contre Carthage. Loin de là, ils entendaient dire que les peuplades de leur race étaient chassées de l'Italie par le peuple romain. lui

na Hispania
peragrata nequiquam,
transeunt in Galliam.
XX..... In his
species nova terribilisque
visa est,
quod
venerunt in concilium
armati
(ita erat mos gentis).
Cum, extollentes verbis
gloriam virtutemque
populi Romani
ac magnitudinem imperii,
petissent
ne darent transitum
per agros urbesque suas
Pœno inferenti bellum
Italiæ,
tantus risus cum fremitu
dicitur ortus
ut juvenus sedaretur vix
a magistratibus
majoribusque natu :
adeo postulatio visa est
stolida impudensque,
censere, ne Galli
transmittant bellum
in Italiam,
ipsos
avertere in se id,
objicereque agros suos
populandos
pro alienis !
Fremitu tandem sedato,
est responsum legatis
« neque meritum
Romanorum
neque injuriam
Carthaginiensium
esse in se
ob quæ
sumant arma
aut pro Romanis
aut adversus Pœnos :
contra ea,
sese audire
homines suæ gentis pelli
agro finibusque Italiæ
a populo romano.

Ainsi l'Espagne
étant parcourue inutilement,
ils passent en Gaule.
XX..... Chez ceux-ci (les Gaulois)
un spectacle nouveau et terrible
parut,
parce que
ils vinrent dans l'assemblée
en-armés
(ainsi était la coutume de la nation).
Comme, exaltant par les paroles
la gloire et la valeur
du peuple romain
et la grandeur de l'empire,
ils avaient demandé
qu'ils ne donnassent pas passage
par leurs terres et leurs villes
au Carthaginois portant la guerre
à l'Italie,
un tel rire avec murmure
est dit avoir éclaté
que la jeunesse fût calmée à peine
par les magistrats (hards) :
et les plus-grands par l'âge (les vieillards) :
tellement la demande parut
sotte et impudente,
d'être-d'avis, pour que les Gaulois
ne laissent-pas passer la guerre
en Italie,
eux-mêmes
détourner vers soi cette guerre,
et exposer leurs terres
devant être ravagées
à-la-place des terres d'autrui !
Le murmure enfin étant apaisé,
il fut répondu aux députés :
« ni bienfait
des Romains
ni injustice
des Carthaginois
n'être envers eux
à-cause desquels
ils prennent les armes
ou pour les Romains
ou contre les Carthaginois
au contraire,
eux (les Gaulois) entendre-dire
des hommes de leur nation être chassés
du territoire et des confins de l'Italie
par le peuple romain

dere et cetera indigna pati. » Eadem ferme in ceteris Galliæ conciliis dicta auditaque; nec hospitale quicquam pacatumve satis prius auditum quam Massiliam venire. Ibi omnia, ab sociis inquisita cum cura ac fide, cognita: « præoccupatos jam ante ab Hannibale Gallorum animos esse; sed ne illi quidem ipsi satis mitem gentem fore (adeo ferocia atque indomita ingenia esse!), ni subinde auro, cujus avidissima gens est, principum animi concilientur. » Ita peragratis Hispaniæ et Galliæ populis, legati Romam redeunt haud ita multo post quam consules in provincias profecti erant. Civitatem omnem expectatione belli erectam invenerunt, satis constante fama jam Hiberum Pœnos transmisisse.

XXI. Hannibal Sagunto capto Carthaginem Novam in hiberna concesserat, ibique auditis quæ Romæ quæque Carthagine acta decretaque forent, seque non ducem solum, sed etiam

payaient tribut et subissaient de lui toutes les autres indignités possibles. Dans presque toutes les assemblées de la Gaule ils firent la même demande et reçurent la même réponse. Pas une parole d'amitié ou de paix avant d'arriver à Marseille. Là, grâce au zèle et au dévouement de nos alliés, ils eurent des renseignements précis: « Annibal avait à l'avance gagné les Gaulois; mais il ne pouvait guère lui-même compter sur leurs dispositions, tant ils sont farouches et indomptables, à moins de séduire leurs chefs en prodiguant l'or, dont ce peuple est très-avide. » Ayant ainsi parcouru l'Espagne et la Gaule, les députés reviennent à Rome, peu de temps après le départ des consuls pour leurs provinces. Ils trouvent la ville entière préoccupée de l'imminence de la guerre, car le bruit se confirmait que les Carthaginois avaient franchi l'Èbre.

XXI. Annibal, après la prise de Sagonte, s'était retiré à Carthagène dans ses quartiers d'hiver. A la nouvelle des actes et des résolutions de Rome et de Carthage, voyant qu'il était à la fois le chef et la cause de la guerre, il hâta le partage et la vente de ce

pendereque stipendium
et pati
cetera indigna.»
Ferme eadem
dicta auditaque
in ceteris conciliis Galliæ;
nec quicquam hospitale
satis pacatumve
auditum
prius quam
venere Massiliam.
Ibi omnia inquisita ab sociis
cum cura ac fide cognita:
« Animos Gallorum
jam præoccupatos esse ante
ab Hannibale;
sed ne illi quidem ipsi
gentem fore
satis mitem,
(adeo ingenia esse
ferocia atque indomita!)
ni animi principum
concilientur subinde
auro
cujus gens est avidissima.»
Ita populis
Hispaniæ et Galliæ
peragratis,
legati redeunt Romam
haud ita multo
post quam
consules erant profecti
in provincias. Item
Invenerunt omnem civita-
erectam expectatione belli,
fama constante satis
Pœnos
transmisisse jam Hiberum
XXI. Hannibal,
Sagunto capto,
concesserat
Carthaginem Novam
in hiberna,
ibique auditis
quæ forent acta
decretaque Romæ
quæque
Carthagine,
seque esse
non solum ducem

et ces hommes payèrent tribut,
et supporter
toutes-les-autres-chose indignes
Presque les mêmes-chose
furent dites et entendues
dans les autres assemblées de Gaule
ni quelque-chose (rien) d'hospitalier
ou d'assez pacifique
ne fut entendu
avant que
ils furent venus à Marseille.
Là tout étant recherché par les alliés
avec soin et fidélité fut connu:
« Les esprits des Gaulois
avoir déjà été prévenus avant
par Annibal;
mais pas même pour lui-même (Annibal)
la nation ne devoir être
assez bienveillante,
(tant leurs caractères être (sont)
fiers et indomptables!)
si les esprits des chefs
ne sont gagnés à plusieurs-reprises
par l'or
duquel la nation est très-avide.»
Ainsi les peuples
d'Espagne et de Gaule
ayant été parcourus,
les députés reviennent à Rome
non tant beaucoup (peu de temps)
après que
les consuls étaient partis
vers les provinces.
Ils trouvèrent toute la cité
réveillée par l'attente de la guerre
la renommée subsistant assez
les Carthaginois
avoir traversé déjà l'Èbre.
XXI. Annibal,
Sagonte étant-prise,
s'était retiré
à Carthagène
dans les quartiers d'hiver,
et là étant entendues
les choses-qui avaient été faites
et résolues à Rome
et celles-qui avaient été faites et résolues
à Carthage,
et lui-même être
non seulement le che.

causam esse belli, partitis divenditisque reliquiis prædæ, nihil ultra differendum ratus, Hispani generis milites convocat. « Credo ego vos, inquit, socii, et ipsos cernere, pacatis omnibus Hispaniæ populis, aut finiendam nobis militiam exercitusque dimittendos esse aut in alias terras transferendum bellum; ita enim hæ gentes non pacis solum, sed etiam victoriæ bonis floreant si ex aliis gentibus prædam et gloriam quæremus. Itaque, cum longinqua a domo instet militia incertumque sit quando domos vestras et quæ cuique ibi cara sunt visuri sitis, si quis vestrum suos invisere vult, commeatum do. Primo vere edico adsitis, ut diis bene juvantibus bellum ingentis gloriæ prædæque futurum incipiamus. »

Omnibus fere visendi domos oblata ultro potestas grata erat, et jam desiderantibus suos et longius in futurum providentibus desiderium. Per totum tempus hiemis quies inter labores aut jam exhaustos aut mox exhauriendos renovavit corpora

qui restait du butin, et, convaincu qu'il ne fallait pas différer, il convoqua les soldats espagnols de son armée. « Compagnons, leur dit-il, vous le comprenez vous-mêmes, j'en suis certain : après avoir pacifié toute l'Espagne, il faut, ou déposer les armes et licencier les troupes, ou transporter la guerre en d'autres pays. En effet, cette contrée ne jouira des fruits de la paix et de la victoire que si nous allons chez d'autres peuples conquérir gloire et butin. C'est pourquoi, puisque des guerres lointaines nous appellent, puisque l'on ne saurait dire quand vous reverrez ensuite vos demeures et les objets de votre affection, si vous voulez visiter vos familles, je vous accorde un congé. Mais je vous donne rendez-vous ici, au commencement du printemps ; alors, avec l'aide des dieux, nous commencerons une guerre qui nous promet beaucoup de gloire et de butin. »

Cette offre d'aller revoir leurs familles fut agréable à tous car ils regrettaient déjà leurs parents, et ils prévoyaient, pour l'avenir, une séparation plus longue. Tout un hiver de repos entre les travaux passés et les travaux à venir prépara les corps

sed etiam causam belli, reliquiis prædæ partitis divenditisque, ratus nihil differendum ul- convocat milites [tra, generis Hispani : « Ego credo, socii, inquit, et vos ipsos cernere, omnibus populis Hispaniæ pacatis, aut militiam finiendam nobis exercitusque dimittendos aut bellum transferendum in alias terras, ita enim hæ gentes floreant non solum bonis pacis sed etiam victoriæ si quæremus prædam et gloriam ex aliis gentibus. Itaque, cum militiam longinqua a domo instet incertumque sit quando sitis visuri vestras domos et quæ ibi sunt cara cuique, si quis vestrum vult invisere suos, do commeatum. Edico adsitis primo vere, ut diis juvantibus bene incipiamus bellum futurum ingentis gloriæ prædæque. » Potestas visendi domos oblata ultro erat grata fere omnibus, et jam desiderium desiderantibus suos et providentibus longius in futurum Per totum tempus hiemis quies inter labores aut jam exhaustos aut exhauriendos renovavit corpora

mais encore la cause de la guerre, les restes du butin étant partagés et vendus, persuadé rien ne devoir être différé au- il convoque les soldats [delà, de la race espagnole : « Je crois, alliés, dit-il, et vous-mêmes voir, tous les peuples d'Espagne étant pacifiés, ou la guerre devoir être finie à (par) nous et les armées devoir être congédiées ou la guerre devoir être transportée dans d'autres terres ; ainsi en-effet ces peuples jouiront non seulement des biens de la paix mais-encore des biens de la victoire si nous cherchons du butin et de la gloire chez d'autres peuples. C'est pourquoi, puisqu'une guerre éloignée de nos demeures menace et qu'il est incertain quand vous êtes devant voir vos demeures et les choses-qui ici sont chères à chacun, si quelqu'un de-vous veut visiter les siens, je donne congé. J'ordonne que vous soyez présents au-commencement-du printemps, afin que les dieux aidant bien nous commençons la guerre devant être d'une grande gloire et d'un grand butin. » La faculté de voir les demeures offerte spontanément était agréable presque à tous, et déjà le regret était à eux désirant les leurs et prévoyant un regret plus long pour l'avenir. Pendant tout le temps de l'hiver le repos entre les travaux ou déjà épuisés ou devant être épuisés bientôt renouela les corps

animosque ad omnia de integro patienda; vere primo ad edictum convenere.

Hannibal cum recensisset omnium gentium auxilia, Gades profectus Herculi vota exsolvit, novisque se obligat votis, si cetera prospera evenissent. Inde partiens curas simul in inferendum atque arcendum bellum, ne, dum ipse terrestri per Hispaniam Galliasque itinere Italiam peteret, nuda apertaque Romanis Africa ab Sicilia esset, valido præsidio firmare eam statuit; pro eo supplementum ipse ex Africa, maxime jaculatorum, levium armis, petiit, ut Afri in Hispania, Hispani in Africa, melior procul ab domo futurus uterque miles, velut mutuis pigneribus obligati, stipendia facerent. Tredecim millia octingentos quinquaginta pedites cætratos misit in Africam et funditores Baliæros octingentos septuaginta, equites mixtos ex multis gentibus mille ducentos; has copias partim Carthagini

et les âmes à supporter de nouvelles fatigues. Aux premiers jours du printemps, ils furent fidèles au rendez-vous.

Après une revue de toutes ses troupes auxiliaires, Annibal passa à Gadès pour acquitter un vœu en l'honneur d'Hercule; il lui fit de nouvelles promesses si la fortune continuait à favoriser ses armes. Puis, préoccupé à la fois de l'attaque et de la défense, ne voulant pas, tandis qu'il irait par terre en Italie à travers l'Espagne et la Gaule, laisser l'Afrique ouverte aux attaques des Romains du côté de la Sicile, il résolut d'y laisser un corps d'armée considérable. En échange, il demanda à l'Afrique un renfort de troupes légères, et surtout d'archers. Ainsi les Africains devaient servir en Espagne, et les Espagnols en Afrique, les uns et les autres devant être meilleurs loin de leur patrie, liés qu'ils étaient entre eux par des obligations réciproques. Il fit donc passer en Afrique treize mille huit cent cinquante fantassins armés du bouclier léger, et huit cent soixante-dix frondeurs baléares, avec douze cents cavaliers de différentes nations. La moitié de ses troupes devait protéger Car-

animosque	et les esprits
ad omnia patiendâ	pour tout devant être supporté
de integro;	de nouveau;
convenere	ils se réunirent
primo vere	au-commencement-du printemps
ad edictum.	selon ce-qui-avait-été-fixé.
Cum Hannibal recensisset	Lorsque Annibal eut passé-en-revue
auxilia omnium gentium,	les secours de toutes les peuplades
profectus Gades	parti pour Gadès
exsolvit vota	il acquitte un vœu
Herculi,	en-l'honneur-d'Hercule,
seque obligat novis votis,	et se lie par de nouveaux vœux
si cetera	si le reste
evenissent prospera.	aboutissait heureux.
Inde partiens curas	Puis partageant ses soucis
simul	en-même-temps
in bellum inferendum	pour la guerre devant être portée
atque arcendum,	et devant être repoussée,
ne,	de-peur-que,
dum ipse peteret Italiam	pendant qu'il attaquait l'Italie
itinere terrestri	par route de-terre
per Hispaniam Galliasque,	à-travers l'Espagne et les Gaules.
Africa esset nuda	l'Afrique ne fût nue
apertaque Romanis	et ouverte aux Romains
ab Sicilia,	du-côté-de la Sicile.
statuit firmare eam	il résolut de fortifier elle
præsidio valido;	par un corps-de troupes solide;
pro eo	en-échange de celui-ci
ipse petiit ex Africa	il demanda à l'Afrique
supplementum,	un renfort,
maxime jaculatorum,	surtout d'archers,
levium armis,	légers par l'armement,
ut Afri	afin que les Africains
facerent stipendia	fissent leur service
in Hispania,	en Espagne,
Hispani in Africa,	les Espagnols en Afrique,
uterque miles	l'un-et l'autre soldat
futurus melior	devant être meilleur
procul ab domo,	loin de la maison (patrie).
obligati	étant liés
velut pigneribus mutuis	comme par des gages réciproques
Misit in Africam	Il envoya en Afrique
tredecim millia	treize mille
octingentos quinquaginta	huit cent cinquante
pedites cætratos	fantassins armés-de-boucliers
et octingentos septuaginta	et huit-cent-soixante-dix
funditores Baliæros,	frondeurs baléares,
mille ducentos equites	mille deux-cents cavaliers
mixtos ex multis gentibus;	mélangés de beaucoup de peuples;
jubeat has copias	il ordonne ces troupes

præsidio esse, partim distribui per Africam jubet. Simul, conquisitoribus in civitates missis, quattuor millia conscripta delectæ juventutis, præsidium eosdem et obsides, duci Carthaginem jubet.

XXII. Neque Hispaniam neglegendam ratus, atque id eo minus quod haud ignarus erat circumitam ab Romanis eam legatis ad sollicitandos principum animos, Hasdrubali fratri, viro impigro, eam provinciam destinat, firmitque Africis maxime præsidiis, peditum Afrorum undecim millibus octingentis quinquaginta, Liguribus trecentis, Baliaribus quingentis; ad hæc peditum auxilia additi equites Libyphœnices, mixtum Punicum Afris genus, quadringenti quinquaginta et Numidæ Maurique, accolæ Oceani, ad mille octingenti et parva Hergetum manus ex Hispania, trecenti equites, et, ne quod terrestri deesset auxilii genus, elephantum viginti unus. Classis præterea data ad tuendam maritimam oram, quia, qua parte

thage, et le reste se répandre dans toute l'Afrique. En même temps, il faisait lever par ses recruteurs dans différentes villes quatre mille jeunes gens d'élite; il les envoya à Carthage pour lui servir à la fois d'otages et de défenseurs.

XXII. Ne voulant pas non plus négliger l'Espagne, d'autant moins qu'il connaissait le voyage des ambassadeurs romains et leurs tentatives pour gagner les principaux Espagnols, il confie cette province à l'active vigilance de son frère Asdrubal. Il la garnit de troupes composées surtout d'Africains et comprenant onze mille huit cent cinquante fantassins d'Afrique, trois cents Liguriens et cinq cents Baléares, et ajoutés à cette infanterie auxiliaire, quatre cent cinquante cavaliers libyphéniciens, race mixte de Phéniciens et d'Africains, environ dix-huit cents Maures et Numides des côtes de l'Océan, et une petite poignée d'Iergètes, d'origine espagnole, au nombre de trois cents cavaliers; enfin, pour que rien ne manque à ces forces de terre, il y ajoute vingt et un éléphants. Il donne encore à Asdrubal une flotte pour défendre les côtes, car il était vraisemblable que

esse partim præsidio Carthagini, distribui partim per Africam. Simul, conquisitoribus missis in civitates, jubet quattuor millia juventutis delectæ, conscripta, eosdem præsidium et obsides, duci Carthaginem.

XXII. Et ratus Hispaniam non neglegendam, atque id eo minus quod haud erat ignarus eam circumitam ab legatis Romanis, ad animos principum sollicitandos, destinat eam provinciam fratri Hasdrubali, viro impigro, firmitque maxime præsidiis Africis, undecim millibus octingentis quinquaginta peditum Afrorum, trecentis Liguribus, quingentis Baliaribus; ad hæc auxilia peditum additi equites Libyphœnices, genus Punicum mixtum Afris, quadringenti quinquaginta, et Numidæ Maurique, accolæ Oceani, ad mille octingenti, et parva manus Hergetum ex Hispania, trecenti equites, et, ne quod auxilii terrestri deesset, viginti unus elephantum. Præterea classis data ad oram maritimam

être en-partie à secours à Carthage, être distribuées en partie à-travers l'Afrique. En-même-temps, des enrôleurs étant envoyés dans les cités, il ordonne quatre mille hommes de la jeunesse choisie (d'élite) ayant été enrôlés, les mêmes défense et otages, être conduits à Carthage.

XXII. Et persuadé l'Espagne ne pas devoir être négligée, et cela d'autant moins que il n'était pas ignorant elle être parcourue par les députés romains, pour les esprits des principaux-citoyens devoir être gagnés, il confie cette province à son frère Asdrubal, homme actif, et fortifie elle surtout par des garnisons africaines, à-savoir onze mille huit-cent cinquante fantassins africains, trois-cents Ligures, cinq-cents Baléares; à ces secours d'hommes-de-pied sont ajoutés des cavaliers libyphéniciens, race punique mêlée aux Africains, quatre-cent cinquante, et des Numides et des Maures, riverains de l'Océan, environ mille huit-cents, et une petite poignée d'Iergètes de l'Espagne, trois-cents cavaliers, et, de-peur-que quelque genre de secours de-terre ne manquât, vingt-un éléphants. En-outre une flotte fut donnée pour la côte maritime

belli vicerant, ea tum quoque rem gesturos Romanos credi poterat, quinquaginta quinqueremes, quadrimemes duæ, trimemes quinque; sed aptæ instructæque remigio triginta et duæ quinqueremes erant et trimemes quinque.

Ab Gadibus Carthaginem ad hiberna exercitus rediit; atque inde profectus præter Onussam urbem ad Hiberum maritima ora ducit. Ibi fama est in quiete visum ab eo juvenem divina specie, qui se ab Jove diceret ducem in Italiam Hannibali missum: « proinde sequeretur neque usquam a se deflecteret oculos; » pavidum primo, nusquam circumspicientem aut respicientem, secutum; deinde, cura ingenii humani, cum, quidnam id esset quod respicere vetitus esset, agitaret animo, temperare oculis nequiverit; tum vidisse post sese serpentem mira magnitudine cum ingenti arborum ac virgultorum strage ferri ac post insequi cum fragore cæli nimbum; tum quæ moles

les Romains, vainqueurs sur mer, essayaient de nouveau d'y combattre. Cette flotte se composait de cinquante quinquérèmes, de deux quadrimèmes, de cinq trirèmes; mais, sur le nombre, il n'y avait que trente-deux quinquérèmes et les cinq trirèmes qui fussent en bon état et pourvues de rameurs.

De Gadès, Annibal revint à Carthagène aux quartiers d'hiver de l'armée; de là, longeant la ville d'Onussa, il conduisit ses troupes vers l'Èbre par le littoral. On rapporte qu'en cet endroit il vit en songe un jeune homme, dont la figure semblait celle d'un dieu, qui se dit envoyé par Jupiter pour le guider en Italie: « Annibal n'avait donc qu'à le suivre sans jamais détourner les yeux. » Effrayé, Annibal le suivit d'abord sans regarder autour de lui, ni derrière lui. Mais bientôt, poussé par la curiosité qui est naturelle à l'homme, il se demanda quel pouvait être l'objet dont la vue lui était interdite. Il ne put s'empêcher de regarder, et aperçut derrière lui un serpent d'une grandeur prodigieuse, qui s'avancait en renversant sur son passage tout ce qu'il y avait d'arbres et d'arbrisseaux; puis, retentit un coup de tonnerre, suivi d'un violent orage. Il demanda ce que signifiait ce

cuendam,
(quia poterat credi
Romanos
gesturos rem quoque
tum ea parte belli
qua vicerant,]mes,
quinquaginta quinque-
duæ quadrimemes
quinque trimemes;]romes
sed triginta et duæ quinque-
et quinque trimemes
erant aptæ
instructæque remigio.
Ab Gadibus
rediit Carthaginem
ad hiberna exercitus;
atque profectus inde
ducit
præter urbem Onussam
ad Hiberum
ora maritima.
Fama est ibi
juvenem specie divina
visum ab eo in quiete,
qui diceret se
missum ab Jove
ducem Hannibali
in Italiam:
« proinde sequeretur
neque deflecteret oculos
usquam a se; »
pavidum primo,
circumspicientem
aut respicientem nusquam,
secutum;
deinde,
cura ingenii humani,
cum agitaret animo,
quidnam esset
id quod vetitus esset
respicere,
nequiverit
temperare oculis;
tum vidisse post sese
serpentem
magnitudine mira
ferri
cum ingenti strage
arborum ac virgultorum,
ac nimbum insequi post

devant être défendue
parce que il pouvait être cru
les Romains
devoir engager l'action aussi
alors dans cette partie de la guerre
dans laquelle ils avaient vaincu,
à savoir cinquante quinquérèmes,
deux quadrimèmes,
cinq trirèmes;
mais trente et deux quinquérèmes
et cinq trirèmes
étaient en-bon-état
et pourvues de leur équipage
De Gadès
il (Annibal) revint à Carthagène
vers les quartiers-d'hiver de l'armée
et étant parti de-là
il conduisit l'armée
le-long-de la ville Onussa
vers l'Èbre
par la côte maritime.
La renommée est là
un jeune-homme d'aspect divin
avoir été vu par lui dans le repos,
qui dit soi
avoir été envoyé par Jupiter
comme guide à Annibal
vers l'Italie:
« qu'ainsi-donc il suivit
et ne détournât les yeux
nulle-part loin-de lui; »
tremblant d'abord,
ne regardant-autour
ou ne regardant-en-arrière nulle part
avoir suivi (Annibal le suivit);
puis,
par la curiosité de l'esprit humain,
comme il agitait dans son esprit,
quelle-chose était
celle qu'il lui était défendu
de regarder,
n'avoir pu (il ne put)
s'abstenir par les yeux;
alors avoir vu (il vit) derrière lui
un serpent
de grandeur merveilleuse
se porter
avec un grand renversement
d'arbres et d'arbrisseaux,
et un orage suivre derrière

et quidve prodigii esset quærentem audisse vastitatem Italiæ esse : « pergeret porro ira nec ultra inquireret, sineretque fata in occulto esse. »

XXIII. Hoc visu lætus tripertito Hiberum copias trajecit, præmissis qui Gallorum animos, qua traducendus exercitus erat, donis conciliarent Alpiumque transitus specularentur. Nonaginta millia peditum, duodecim millia equitum Hiberum traduxit. Hergetes inde Bargusiosque et Ausetanos et Iaccetaniam, quæ subjecta Pyrenæis montibus est, subegit, oræque huic omni præfecit Hannonem, ut fauces quæ Hispanias Galliis jungunt in potestate essent; decem millia peditum Hannoni ad præsidium obtinendæ regionis data et mille equites. Postquam per Pyrenæum saltum traduci exercitus est cœptus rumorque per barbaros manavit certior de bello Romano, tria millia inde Carpetanorum peditum iter averterunt. Constabat non tam bello motos quam longinquitate viæ insuperabilique Alpium

monstre et ce prodige : « C'est, lui fut-il répondu, la dévastation de l'Italie : marche donc en avant, plus de questions, laisse la destinée rester mystérieuse ! »

XXIII. Encouragé par cette vision, il passa l'Èbre sur trois points ; il avait envoyé à l'avance des émissaires pour gagner par des présents les Gaulois dont il devait traverser le pays, et pour reconnaître les passages des Alpes. Quatre-vingt-dix mille fantassins et douze mille chevaux franchirent l'Èbre sous ses ordres. Tout aussitôt, il soumit les Hergètes, les Bargusiens, les Ausétans, et l'Iaccétanie située au pied des Pyrénées : tout ce pays conquis, il le confia à la garde d'Hannon, afin d'être maître des gorges qui unissent les Espagnes aux Gaules. Hannon conserva, à cet effet, dix mille fantassins et mille cavaliers. Quand l'armée se trouva engagée dans les gorges des Pyrénées, et que le bruit d'une guerre contre les Romains eut pris de la consistance parmi les Barbares, trois mille fantassins Carpétans rebroussèrent chemin. De fait, ce qui les effrayait, c'était moins la guerre même, que la longueur du

cum fragore cæli ;
tum quærentem
quæ esset ea moles
quidve prodigii,
audisse
esse vastitatem Italiæ :
« pergeret ire porro
nec inquireret ultra,
sineretque fata
esse in occulto. »
XXIII. Lætus hoc visu
trajecit copias Hiberum
tripertito,
præmissis
qui conciliarent donis
animos Gallorum,
qua exercitus
erat traducendus,
specularenturque
transitus Alpium.
Traduxit Hiberum
nonaginta millia peditum,
duodecim millia equitum.
Inde subegit Hergetes
Bargusiosque et Ausetanos
et Iaccetaniam,
quæ est subjecta
montibus Pyrenæis,
præfecitque Hannonem
omni huic oræ,
ut fauces quæ jungunt
Hispanias Galliis
essent in potestate ;
decem millia peditum
et mille equites
data Hannoni
ad præsidium regionis
obtinendæ. [est
Postquam exercitus cœptus
traduci
per saltum Pyrenæum,
rumorque certior
de bello Romano
manavit per barbaros,
tria millia
peditum Carpetanorum
avertunt iter inde.
Constabat motos
non tam bello
quam longinquitate viæ

avec fracas du ciel ;
puis cherchant
quelle était cette masse
ou quoi de prodige (quel prodige),
avoir entendu-dire (il entendit)
être la dévastation de l'Italie :
« qu'il continuât à aller en-avant
et ne questionnât pas au-delà,
et qu'il laissât les destinées
être dans le secret. »
XXIII. Joyeux de cette vision,
il fit passer ses troupes au-delà de l'Èbre
sur-trois-points,
étant-envoyés-en-avant [des dons
des hommes qui devaient-gagner par
les esprits des Gaulois,
par-où l'armée
était devant être conduite,
et devaient-reconnaître
les passages des Alpes.
Il conduisit-au-delà de l'Èbre
quatre-vingt-dix milliers de fantassins,
douze milliers de cavaliers.
Puis il soumit les Hergètes
et les Bargusiens et les Ausétans
et l'Iaccétanie,
qui est-située-au-pied
des monts Pyrénées,
et il mit Hannon à-la-tête-
de toute cette région,
afin que les gorges qui unissent
les Espagnes aux Gaules
fussent dans son pouvoir ;
dix milliers de fantassins
et mille cavaliers
furent donnés à Hannon
pour la défense du pays
devant être occupé.
Après que l'armée commença
à être conduite
à-travers la gorge pyrénéenne,
et que un bruit plus certain
concernant la guerre romaine
se-répandit parmi les Barbares,
trois milliers
de fantassins carpétans
détournèrent leur route de-là.
Il était-évident eux être émus
non autant par la guerre
que par la grande-distance de la route

transitu. Hannibal, quia revocare aut vi retinere eos anceps erat, ne ceterorum etiam feroces animi irritarentur, supra septem millia hominum domos remisit, quos et ipsos gravari militia seuserat, Carpetanos quoque ab se dimissos simulans.

XXIV. Inde, ne mora atque otium animos sollicitaret, cum reliquis copiis Pyrenæum transgreditur et ad oppidum Iliberri castra locat. Galli quanquam Italiæ bellum inferri audiebant, tamen, quia vi subactos trans Pyrenæum Hispanos fama erat præsidiaque valida imposita, metu servitutis ad arma consternati Ruscinonem aliquot populi conveniunt. Quod ubi Hannibali nuntiatum est, moram magis quam bellum metuens, oratores ad regulos eorum misit : « colloqui semet ipsum cum iis velle ; vel illi propius Iliberrim accederent, vel se Ruscinonem processurum, ut ex propinquo congressus facilior esset : nam et accepturum eos in castra sua se lætum, nec cunctanter se ipsum ad eos venturum ; hospitem enim

chemin et le passage impraticable des Alpes. Annibal comprit qu'il y aurait péril à les rappeler ou à les retenir de force. De peur d'irriter l'humeur farouche du reste de l'armée, il licencia en outre sept mille hommes chez qui il remarquait de la répugnance pour cette expédition : il eut l'air ainsi d'avoir licencié de même les Carpétans.

XXIV. Sans plus attendre, car la lenteur ou l'inaction pouvait avoir sur les soldats une mauvaise influence, Annibal franchit les Pyrénées avec le reste de ses troupes, et va camper près de la ville d'Iliberris. Les Gaulois avaient bien entendu dire que la guerre était dirigée contre l'Italie ; toutefois, comme la renommée disait aussi que, de l'autre côté des Pyrénées, les Espagnols avaient été soumis par la force, qu'on avait laissé chez eux de fortes garnisons, quelques peuples poussés à prendre les armes par la crainte d'être asservis, se réunissent à Ruscinon. Annibal l'apprend : aussitôt, car les retards l'effrayent plus que la guerre, il envoie des ambassadeurs aux chefs de ces peuplades. « Il voudrait s'entretenir avec eux : qu'ils s'approchent donc d'Iliberris, ou bien il s'approchera de Ruscinon, et la proximité rendra l'entrevue plus facile. Volontiers il les recevra dans son camp, et il n'hésitera pas non plus à se rendre au milieu d'eux. Il est venu en Gaule comme

transituque insuperabili Alptum. Hannibal, quia erat anceps revocare aut retinere eos vi, ne animi feroces ceterorum irritarentur etiam, remisit domos [num, supra septem millia hominum] quod seuserat et ipsos gravari militia, simulans Carpetanos dimissos quoque a se.

XXIV. Inde, ne mora atque otium sollicitaret animos, transgreditur Pyrenæum cum reliquis copiis, et locat castra ad oppidum Iliberri. Quanquam Galli audiebant bellum inferri Italiæ, tamen, quia fama erat Hispanos trans Pyrenæum subactos vi præsidiaque valida imposita, aliquot populi consternati ad arma metu servitutis conveniunt Ruscinonem. Ubi quod nuntiatum est Hannibali, metuens moram magis quam bellum, misit oratores ad regulos : « semet ipsum velle colloqui cum iis ; vel illi accederent propius Iliberrim, vel se processurum Ruscinonem, ut congressus esset facilior ex propinquo : nam et se lætum accepturum eos in sua castra, nec se ipsum venturum cunctanter ad eos ;

et le passage insurmontable des Alpes. Annibal, parce qu'il était périlleux de rappeler ou retenir eux par la force, de peur que les esprits fiers des autres ne fussent irrités aussi, renvoya dans leurs demeures en outre sept milliers d'hommes, parce qu'il avait senti aussi eux-mêmes être accablés par la guerre, feignant les Carpétans avoir été congédiés aussi par lui.

XXIV. Puis, de-peur-que le retard et le repos n'attirât les esprits à la défection, il franchit les Pyrénées avec le reste des troupes, et établit un camp près de la ville d'Iliberris. Quoique les Gaulois entendissent-dire la guerre être portée à l'Italie, cependant, parce que le bruit était les Espagnols au-delà des Pyrénées avoir été soumis par la force et des garnisons fortes avoir été placées, quelques peuples poussés-par-l'épouvante vers les armées par crainte de la servitude se réunissent à Ruscinon. Et quand cela fut annoncé à Annibal, craignant le retard plus que la guerre, il envoya des ambassadeurs vers les rois de ceux-ci : « lui-même vouloir s'entretenir avec eux ; ou qu'ils s'approchassent près d'Iliberris, ou lui devoir s'avancer à Ruscinon, afin-que l'entrevue fût plus facile de près : car et lui content devoir recevoir eux dans son camp et lui-même ne devoir pas venir avec-hésitation vers eux ;

se Galliæ, non hostem, advenisse, nec stricturum ante gladium, si per Gallos liceat, quam in Italiam venisset. » Et per nuntios quidem hæc; ut vero reguli Gallorum, castris ad Iliberrim extemplo motis, haud gravanter ad Pœnum venerunt, capti donis cum bona pace exercitum per fines suos præter Ruscinonem oppidum transmiserunt.

XXV. In Italiam interim nihil ultra quam Hiberum transisse Hannibalem a Massiliensium legatis Romam perlatum erat, cum, perinde ac si Alpes jam transisset, Boji sollicitatis Insubribus defecerunt, nec tam ob veteres in populum Romanum iras quam quod nuper circa Padum, Placentiam Cremonamque colonias in agrum Gallicum deductas ægre patiebantur; itaque, armis repente arreptis, in eum ipsum agrum impetu facto tantum terroris ac tumultus fecerunt ut non agrestis modo multitudo, sed ipsi tresviri Romani,

hôte, et non comme ennemi; si les Gaulois le veulent, il ne tirera point l'épée avant d'être parvenu en Italie. » Tel était le langage des ambassadeurs. Les chefs gaulois se rapprochèrent aussitôt d'Iliberris, et se décidèrent aisément à entrer dans le camp du Carthaginois. Gagnés par ses présents, ils laissèrent son armée traverser tranquillement le pays, le long des murs de Ruscinon.

XXV. A cet instant, en Italie, on ne connaissait encore que le passage de l'Èbre par Annibal: la nouvelle avait été apportée à Rome par les ambassadeurs de Marseille. Néanmoins, comme s'il eût déjà franchi les Alpes, les Boïens s'étaient soulevés, après s'être efforcés de gagner les Insubres. C'était l'effet, moins de leurs vieilles haines contre Rome, que de leur récent mécontentement d'avoir vu établir les colonies de Plaisance et de Crémone sur les bords du Pô, dans le territoire gaulois. Ils avaient donc pris tout à coup les armes; et leur invasion sur ce territoire y avait jeté tant de trouble et d'effroi, que la multitude dispersée dans les campagnes, bien plus, des triumvirs romains eux-mêmes, venus pour le partage

se enim advenisse hospitem, non hostem Galliæ, nec stricturum gladium si liceat per Gallos ante quam venisset in Italiam » Et quidem hæc per nuntios: et vero reguli Gallorum, castris motis extemplo ad Iliberrim, venerunt haud gravanter ad Pœnum, capti donis transmiserunt exercitum cum bona pace per suos fines præter oppidum Ruscinonem

XXV. Interim nihil erat perlatum a legatis Massiliensium ultra quam Hannibalem transisse Hiberum, cum, perinde ac si jam transisset Alpes, Boji defecerunt Insubribus sollicitatis, nec tam ob veteres iras in populum Romanum quam quod patiebantur ægre colonias deductas nuper in agrum Gallicum Placentiam Cremonamque circa Padum; itaque, armis arreptis repente, impetu facto in eum agrum ipsum, fecerunt tantum terroris ac tumultus ut non modo multitudo agrestis sed tresviri Romani ipsi, C. Lutatius, M. Annius, C. Servilius, qui venerant

lui en-effet être venu comme hôte, non comme l'ennemi de la Gaule, et ne devoir pas tirer l'épée, s'il est permis par les Gaulois avant qu'il fût venu en Italie. » Et à-la-vérité cela fut dit par les messagers: mais quand les rois des Gaulois, le camp étant levé aussitôt vers Iliberris, vinrent non avec-peine vers le Carthaginois, séduits par les présents ils laissèrent-passer l'armée avec bonne paix (tranquillement) à-travers leur pays le long-de la ville de Ruscinon.

XXV. Cependant rien n'avait été rapporté par les députés des Massiliens plus que Annibal avoir traversé l'Èbre, lorsque, comme si il avait déjà traversé les Alpes, les Boïens firent défection les Insubres ayant été sollicités, et-non tant à-cause-de vieux ressentiments contre le peuple romain que parce-que ils supportaient avec-peine des colonies avoir été menées récemment dans le territoire gaulois à Plaisance et Crémone autour du Pô; c'est pourquoi, les armes étant saisies tout-à-coup, une attaque étant faite contre ce territoire même, ils produisirent tant de terreur et de désordre que non-seulement la foule dans-la-campagne mais des triumvirs romains eux-mêmes, C. Lutatius, M. Annius, C. Servilius, qui étaient venus

qui ad agrum venerant assignandum, diffisi Placentiæ mœnibus Mutinam confugerint, C. Lutatius, C. Servilius, M. Annius. Lutatii nomen haud dubium est; pro Anno Servilioque M. Acilium et C. Herennium habent quidam annales, alii P. Cornelium Asinam et C. Papirium Masonem. Id quoque dubium est, legati ad exostulandum missi ad Bojos violati sint an in tresviros agrum metantes impetus sit factus.

Mutinæ cum obsiderentur et gens ad oppugnandarum urbium artes rudis, pigerrima eadem ad militaria opera, segnibus intactis assideret muris, simulari cœptum de pace agi; evocative ab Gallorum principibus legati ad colloquium non contra jus modo gentium, sed violata etiam quæ data in id tempus erat fide comprehenduntur, negantibus Gallis, nisi obsides sibi redderentur, eos dimissuros. Cum hæc de legatis nuntiata essent et Mutina præsidiumque in periculo esset, L. Manlius prætor ira accensus effusum agmen ad Mutinam

des terres, ne s'étaient plus crus en sûreté dans les murs de Plaisance, et s'étaient réfugiés à Modène. Ces triumvirs étaient C. Lutatius, C. Servilius et T. Annius. Pour le nom de Lutatius point de doute; au lieu de T. Annius, et de C. Servilius quelques annales portent Manius Acilius et C. Hérennius; d'autres, P. Cornélius Asina et C. Papirius Maso. Même incertitude sur un autre point: les Boïens fondirent-ils sur les députés qui apportaient les plaintes de Rome, ou sur les triumvirs occupés à partager le territoire?

Modène était investie; mais les Barbares, ignorant l'art des sièges, demeuraient inactifs sous les murs de la ville sans y toucher. Bientôt, ils feignirent de vouloir entrer en accommodement. A l'instant où nos députés se rendaient à l'entrevue demandée par les chefs gaulois, ils sont faits prisonniers, au mépris du droit des gens, au mépris même de la promesse qu'ils avaient faite en cette circonstance; les Gaulois protestent qu'ils ne les rendront pas si on ne leur rend leurs otages. En apprenant le sort des députés, en voyant le danger qui menace Modène et la garnison, le préteur L. Manlius n'écoute que sa colère, et marche vers cette ville avec ses troupes

ad agrum assignandum, diffisi mœnibus Placentiæ, confugerint Mutinam. Nomen Lutatii haud est dubium: quidam annales habent M. Acilium et C. Herennium pro Anno Servilioque, alii P. Cornelium Asinam et C. Papirium Masonem. Id est quoque dubium, legati missi ad Bojos ad exostulandum sint violati an impetus sit factus in tresviros metantes agrum. Cum Mutinæ obsiderentur et gens rudis ad artes urbium oppugnandarum, eadem pigerrima ad opera militaria, assideret segnibus muris intactis, cœptum simulari agi de pace; legatice evocati ab principibus Gallorum ad colloquium comprehenduntur, non modo contra jus gentium sed etiam fide quæ data erat in id tempus violata, Gallis negantibus dimissuros eos, nisi obsides redderentur sibi. Cum hæc de legatis essent nuntiata et Mutina præsidiumque esset in periculo, prætor L. Manlius accensus ira iucit agmen effusum ad Mutinam. Silvæ erant tunc circa viam,

pour la terre devant être partagée, s'étant défilés des murs de Plaisance, s'enfuirent à Modène. Le nom de Lutatius n'est pas douteux: quelques annales ont (portent) M. Acilius et C. Hérennius à-la-place d'Annus et de Servilius, d'autres P. Cornélius Asina et C. Papirius Maso. Cela est aussi douteux, si les députés envoyés vers les Boïens pour demander-satisfaction ont été outragés *1 si l'attaque a été faite contre les triumvirs mesurant le territoire. Comme à Modène ils étaient assiégés et que cette nation inhabile pour l'art des villes devant être assiégées, en-même-temps très-paresseuse pour les ouvrages de guerre, était établie inactive auprès des murs sans-y-toucher, on commença à feindre de traiter de paix; et des députés appelés par les chefs des Gaulois à l'entrevue sont saisis, non seulement contre le droit des gens, mais même la foi qui avait été donnée pour cette circonstance ayant été violée, les Gaulois niant devoir congédier eux, si les otages n'étaient rendus à eux. Lorsque cela concernant les députés fut annoncé et que Modène et la garnison était en danger, le préteur L. Manlius enflammé de colère conduisit l'armée désordonnée à Modène. Des forêts étaient alors autour de la route.

ducit. Silvæ tunc circa viam erant, plerisque incultis. Ibi, inexplorato profectus, in insidias præcipitat, multaque cum cæde suorum ægre in apertos campos emersit. Ibi castra communita et, quia Gallis ad tentanda ea defuit spes, refecti sunt militum animi, quanquam ad quingentos cecidisse satis constabat. Iter deinde de integro cœptum, nec, dum per patentia loca ducebatur agmen, apparuit hostis; ubi rursus silvæ intratæ, tum postremos adorti cum magna trepidatione ac pavore omnium septingentos milites occiderunt, sex signa ademere. Finis et Gallis territandi et pavendi fuit Romanis, ut e saltu invio atque impedito evasere; inde apertis locis facile tutantes agmen Romani Tannetum, vicum propinquum Pado, contendere. Ibi se munimento ad tempus commeatibusque fluminis et Brixianorum etiam Gallorum auxilio adversus crescentem in dies multitudinem hostium tutabantur.

XXVI. Qui tumultus repens postquam est Romam perlatum

en désordre. La route était bordée de forêts et de terrains incultes pour la plupart. Il s'y engage sans avoir fait reconnaître le terrain, tombe dans une embuscade, et, après avoir perdu beaucoup de monde, il regagne à grand-peine la plaine et y établit un camp retranché. Comme les Gaulois n'eurent même pas l'idée de l'attaquer, nos soldats reprirent courage, quoique n'ignorant pas qu'ils avaient perdu cinq cents des leurs. On se remit en marche. Tant qu'on resta en plaine, l'ennemi ne se montra point; mais à peine entra-t-on dans les bois, que l'arrière-garde fut attaqué. Sept cents soldats périrent et six enseignes furent prises au milieu de l'alarme et de l'épouvante générale. Les Gaulois ne cessèrent de nous harceler et les Romains de trembler qu'au sortir de ces gorges impraticables et remplies d'obstacles. Une fois en plaine, les troupes marchèrent en sûreté vers Tannetum, bourg voisin du Pô. Là, grâce à des retranchements élevés à la hâte, grâce aux approvisionnements qu'apportait le fleuve et aux secours des Gaulois Brixians, ils se tinrent à l'abri contre la multitude chaque jour croissante des ennemis.

XXVI. A l'annonce de ce nouveau péril qu'on ne prévoyait point, en apprenant que la guerre contre Carthage se compliquait d'une

plerisque incultis.
Ibi, profectus inexplorato,
præcipitat in insidias,
emersit que ægre
in campos apertos
cum multa cæde suorum.
Ibi castra communita,
et, quia spes
defuit Gallis
ad ea tentanda,
animi militum sunt refecti,
quanquam satis constabat
ad quingentos cecidisse.
Deinde iter cœptum
de integro
et hostis non apparuit,
dum agmen ducebatur
per loca patentia;
ubi silvæ
rursus intratæ,
tum adorti
postremos
occiderunt
septingentos milites
cum magna trepidatione
ac pavore omnium,
ademere sex signa.
Finis fuit et Gallis territandi
et Romanis pavendi,
ut evasere
e saltu invio
atque impedito;
inde Romani
tutantes facile agmen
locis apertis,
contendere Tannetum,
vicum propinquum Pado.
Ibi munimento
ad tempus
commeatibusque fluminis
et etiam auxilio
Gallorum Brixianorum
se tutabantur
adversus multitudinem
hostium
crescentem in dies.
XXVI. Postquam
qui tumultus repens
est perlatum Romam
et Patres acceperunt

la plupart-des lieux étant incultes.
Là, étant parti sans-avoir-exploré,
il se précipite dans des embûches,
et sortit avec-peine
dans les plaines ouvertes
avec grand carnage des siens.
Là un camp fut fortifié,
et, parce que l'espérance
manqua aux Gaulois
pour celui-ci devant être attaqué,
les courages des soldats furent rétablis,
quoique il était assez évident
près de cinq-cents être tombés.
Puis la marche commença
de nouveau,
et l'ennemi n'apparut pas,
pendant-que l'armée était conduite
à-travers les lieux ouverts;
quand les forêts
furent de-nouveau traversées,
alors ayant attaqué
les derniers (l'arrière-garde)
ils tuèrent
sept-cents soldats
avec grand trouble
et effroi de tous,
ils enlevèrent six enseignes.
La fin fut et aux Gaulois d'effrayer
et aux Romains de trembler,
quand ils sortirent
de la gorge impraticable
et embarrassée;
de-là les Romains
défendaient facilement la marche
dans les lieux découverts,
se dirigèrent vers Tannetum,
bourg voisin du Pô.
Là par un retranchement
pour la circonstance (provisoire)
et les approvisionnements du fleuve
et aussi par le secours
des Gaulois Brixians
ils se défendaient
contre le grand-nombre
des ennemis
croissant de-jour-en-jour.
XXVI. Après que
ce tumulte subit
fut rapporté à Rome
et que les sénateurs apprirent

et Punicum insuper Gallico bellum auctum Patres acceperunt, C. Atilium prætorem cum una legione Romana et quinque millibus sociorum, dilectu novo a consule conscriptis, auxilium ferre Manlio jubent; qui sine ullo certamine (abscesse- rant enim metu hostes) Tannetum pervenit.

Et P. Cornelius, in locum ejus quæ missa cum prætore erat scripta legione nova, profectus ab urbe sexaginta longis navibus præter oram Etruriæ Ligurumque et inde Salluvium montes pervenit Massiliam, et ad proximum ostium Rhodani (pluribus enim divisus amnis in mare decurrit) castra locat, vixdum satis credens Hannibalem superasse Pyrenæos mon- tes. Quem ut de Rhodani quoque transitu agitare animadvertit incertus quonam ei loco occurreret, necdum satis reffectis ab jactatione maritima militibus, trecentos interim delectos equites ducibus Massiliensibus et auxiliariis Gallis ad exploranda omnia visendosque ex tuto hostes præmittit. Hannibal, ceteris metu aut pretio pacatis, jam in Volcarum

guerre contre la Gaule, les sénateurs envoyèrent au secours de Manlius le préteur C. Atilius avec une légion romaine et cinq mille alliés, levées récentes faites par le consul. Atilius parvint à Tannetum sans combattre, car l'ennemi effrayé avait disparu.

De son côté, P. Cornélius lève une autre légion pour remplacer celle qu'a emmenée le préteur, part de Rome avec soixante vaisseaux longs, côtoie l'Étrurie, la Ligurie, puis les montagnes des Saluviens, aborde à Marseille, et campe près de la plus proche des bouches du Rhône, car ce fleuve se jette dans la mer par plusieurs embou- chures. A peine imaginait-il qu'Annibal eût franchi les Pyrénées. Quand il le vit sur le point de passer le Rhône, ne sachant sur quel point marcher à sa rencontre, voyant ses troupes encore mal remises des fatigues de la traversée, il envoie trois cents cavaliers d'élite, avec des guides marseillais et des auxiliaires gaulois, pour tout observer et pour reconnaître l'ennemi sans s'exposer. Annibal, après avoir pacifié par la crainte ou par les présents les

bellum Punicum auctum insuper Gallico, jubent prætorem C. Atilium ferre auxilium Manlio cum una legione Romana et quinque millibus socio- conscriptis a consule [rum dilectu novo; qui pervenit Tannetum sine ullo certamine (hostes enim abscesse- rant metu). Et P. Cornelius, nova legione scripta in locum ejus quæ erat missa cum prætore. profectus ab urbe, pervenit Massiliam sexaginta navibus longis præter oram Etruriæ montesque Ligurum et inde Salluvium, et locat castra ad ostium proximum Rhodani (amnis enim divisus pluribus decurrit in mare), vixdum credens satis Hannibalem superasse montes Pyrenæos. Ut animadvertit quem agitare quoque de transitu Rhodani, incertus quonam loco ei occurreret militibus necdum satis reffectis ab jactatione maritima, præmittit interim trecentos equites delectos ducibus Massiliensibus et auxiliariis Gallis ad omnia exploranda hostesque visendos ex tuto. Hannibal, ceteris pacatis metu aut pretio,

la guerre punique accrue en outre de la guerre gauloise ils ordonnent le préteur C. Atilius porter secours à Manlius avec une légion romaine et cinq milliers d'alliés, enrôlés par le consul dans une levée nouvelle; lequel (Atilius) arriva à Tannetum sans aucun combat (car les ennemis s'étaient éloignés par crainte). Et P. Cornélius, une nouvelle légion étant levée à la place de celle qui avait été envoyée avec le préteur, étant parti de la ville, arriva à Marseille avec soixante navires longs, le-long-de la côte d'Étrurie et des montagnes des Ligures et de-là des Saluviens, et il place un camp près-de l'embouchure voisine du Rhône (car le fleuve divisé en plusieurs embouchures coule dans la mer), à peine croyant assez Annibal avoir franchi les monts Pyrénées. Quand il s'aperçut lui songer aussi au passage du Rhône, incertain sur quel point il le rencontrerait, les soldats n'étant pas-encore assez remis du ballottage de-la-mer il envoie cependant-à-l'avance trois-cents cavaliers choisis avec des guides marseillais et des auxiliaires gaulois pour tout devant être observé et les ennemis devant être vus en sûreté. Annibal, les autres étant pacifiés par la crainte ou la récompense,

pervenerat agrum, gentis validæ. Colunt autem circa utramque ripam Rhodani; sed, diffisi citiore agro arceri Pœnum posse, ut flumen pro munimento haberent, omnibus ferme suis trans Rhodanum trajectis ulteriorem ripam armis obtinebant. Ceteros accoias fluminis Hannibal et eorum ipsorum quos sedes suæ tenuerant simul pellicit donis ad naves undique contrahendas fabricandasque, simul et ipsi trajici exercitum levare quam primum regionem suam tanta hominum urgente turba cupiebant. Itaque ingens coacta vis navium est lintriumque temere ad vicinalem usum paratarum, novasque alias primum Galli inchoantes cavabant ex singulis arboribus, deinde et ipsi milites, simul copia materiæ, simul facilitate operis inducti, alveos informes, nihil, dummodo innare aquæ et capere onera possent, curantes, raptim, quibus se suaque transveherent, faciebant.

autres peuples qu'il avait rencontrés, était déjà parvenu sur le territoire de la puissante nation des Volques. Ils occupaient les deux rives du Rhône : n'espérant pas pouvoir défendre contre les Carthaginois la rive citérieure, ils voulurent se faire un rempart du fleuve; ils se portèrent donc presque tous sur la rive opposée et l'occupèrent en armes. Quant aux autres riverains, et ceux même des Volques qui n'avaient pu quitter leurs demeures, gagnés par les présents d'Annibal, ils s'occupaient de réunir pour lui de tous côtés ou de construire des barques; ils avaient hâte d'ailleurs de voir son armée sur l'autre bord, et leur pays délivré au plus tôt d'une telle multitude qui le ruinait. On assemble donc un nombre considérable de bateaux et de barques rapidement construites pour servir aux communications entre les deux rives. En même temps, les Gaulois, donnant l'exemple, formèrent des barques en creusant des troncs d'arbres; puis les soldats eux-mêmes en firent autant, encouragés par l'abondance des matériaux et la facilité du travail : ils creusaient à la hâte sans y mettre grand soin de petits canots informes pour se transporter eux et leurs effets : il suffisait qu'ils pussent flotter sur l'eau et contenir des bagages.

pervenerat jam in agrum Volcarum, gentis validæ. Colunt autem circa utramque ripam Rhodani; sed, diffisi Pœnum posse arceri agro citiore, ut haberent flumen pro munimento, ferme omnibus suis trajectis trans Rhodanum, obtinebant armis ripam ulteriorem amnis. Hannibal pellicit donis ad naves contrahendas undique fabricandasque ceteros accoias fluminis et eorum ipsorum quos suæ sedes tenuerant, simul et ipsi cupiebant exercitum trajici suamque regionem levare quam primum tanta turba hominum urgente. Itaque ingens vis navium lintriumque paratarum temere ad usum vicinalem est coacta, Gallique inchoantes primum cavabant novas alias ex arboribus singulis, deinde et milites ipsi, inducti simul copia materiæ, simul facilitate operis, faciebant raptim alveos informes, quibus transveherent se suaque curantes nihil, dummodo possent innare aquæ et capere onera.	était parvenu déjà sur le territoire des Volques, peuplade puissante. Or ils habitent autour de l'une-et-l'autre rive du Rhône; mais, se défiant le Carthaginois pouvoit être éloigné du territoire citérieur, pour qu'ils eussent le fleuve pour retranchement, presque tous les leurs ayant passé au-delà du Rhône, ils occupaient en armes la rive ultérieure du fleuve. Annibal attire par des dons pour des navires devant être réunis de tous-côtés et devant être fabriqués les autres riverains du fleuve et de ceux-là mêmes (des Volques) ceux que leurs demeures avaient retenus, en-même-temps aussi eux-mêmes désiraient l'armée être transportée et leur pays être délivré aussitôt-que-possible d'une telle foule d'hommes qui-l'accablait. C'est pourquoi une grande quantité de navires et de barques acquises au-hasard pour l'usage du-voisinage fut rassemblée, et les Gaulois donnant-l'exemple d'abord creusaient de nouvelles autres barques avec des arbres d'une-seule-pièce, puis aussi les soldats eux-mêmes, poussés à-la-fois par l'abondance des matériaux, en-même-temps par la facilité du travail, faisaient à-la-hâte des canots informes, avec lesquels ils pussent-transporter eux et leurs ne se souciant de rien, [bagages, pourvu-que ils pussent flotter-sur l'eau et prendre des fardeaux (bagages).
---	--

— XXVII. Jamque omnibus satis comparatis ad trajiciendum, terrebant ex adverso hostes, omnem ripam, equites virique, obtinentes. Quos ut averteret, Hannonem Bomilcaris filium vigilia prima noctis cum parte copiarum, maxime Hispanis, adverso flumine ire iter unius diei jubet et, ubi primum possit, quam occultissime trajecto amni, circumducere agmen, ut, cum opus facto sit, adoriatur ab tergo hostem. Ad id dati duces Galli edocent inde millia quinque et viginti ferme supra parvæ insulæ circumfusum amnem latiore, ubi dividebatur, eoque minus alto alveo transitum ostendere. Ibi raptim cæsa materia ratesque fabricatæ, in quibus equi virique et alia onera trajicerentur. Hispani sine ulla mole, in utres vestimentis coniectis, ipsi cætris superpositis incubantes flumen tranavere. Et alius exercitus ratibus junctis trajectus, castris prope

XXVII. Tout était disposé pour le passage; mais on voyait avec effroi l'autre rive couverte d'hommes et de chevaux. Pour les en déloger, Annibal ordonna à Hannon, fils de Bomilcar, de partir, à la première veille de la nuit, avec une partie des troupes, et surtout des troupes espagnoles; de remonter le fleuve pendant un jour; de le traverser le plus vite possible et dans le plus grand secret; enfin, de tourner l'ennemi, afin de tomber sur les derrières au moment opportun. Les Gaulois qu'on lui a donnés pour guides l'instruisent qu'à environ vingt-cinq milles plus haut, le Rhône est partagé en deux bras par une petite île: à cet endroit, plus large et par conséquent moins profond, il offre un passage facile. Arrivés là, les soldats s'empressèrent de couper du bois et de fabriquer des radeaux pour le transport des chevaux, des hommes, des bagages. Sans se donner tant de peine, les Espagnols placent leurs vêtements sur des outres, et traversent le fleuve, couchés sur leurs boucliers entassés. Le reste de l'armée passa ensuite sur des radeaux formés d'arbres rassemblés; on campa sur le bord du fleuve, et,

XXVII. Jamque omnibus satis comparatis ad trajiciendum, hostes, equites virique, obtinentes omnem ripam, terrebant ex adverso. Ut averteret quos, jubet Hannonem filium Bomilcaris ire iter unius diei, prima vigilia noctis cum parte copiarum, maxime Hispanis, adverso flumine, et, ubi primum possit, amni trajecto quam occultissime, circumducere agmen, ut, cum opus sit facto, adoriatur hostem ab tergo. Galli dati duces ad id edocent [millia ferme quinque et viginti inde supra amnem circumfusum parvæ insulæ ostendere transitum alveo latiore, ubi dividebatur, eoque minus alto. Ibi materia cæsa raptim ratesque fabricatæ, in quibus equi virique et alia onera trajicerentur. Hispani sine ulla mole, vestimentis coniectis in utres, tranavere ipsi flumen, incubantes cætris superpositis. Et alius exercitus trajectus ratibus junctis,

XXVII. Et déjà tout étant assez préparé pour traverser, les ennemis, cavaliers et hommes-de-pied, occupant toute la rive, effrayaient de la rive opposée. Pour éloigner ceux-là, il (Annibal) ordonne Hannon fils de Bomilcar aller la route d'une journée, à la première veille de la nuit avec une partie des troupes, surtout les Espagnols, en-remontant le fleuve, et, dès qu'il pourrait, le fleuve étant traversé le plus-secrètement possible, conduire-autour la troupe, afin que, quand il serait besoin de l'action il attaque l'ennemi par derrière. Les Gaulois donnés comme guides pour cela instruisent presque à vingt-cinq mille pas de-là plus-haut le fleuve répandu-autour d'une petite île montrer un passage le lit étant plus large, là-où il se divisait, et d'autant moins profond. Là du bois-de-construction fut coupé à-la-hâte et des radeaux furent fabriqués, sur lesquels les chevaux et les hommes et le reste des bagages pussent-être transportés. Les Espagnols sans aucune peine, les vêtements étant jetés sur les outres, traversèrent-à-la-nage eux-mêmes le fleuve, couchés-sur les boucliers entassés. Et le reste-de l'armée passé sur des radeaux joints (formés d'arbres réunis).

flumen positis, nocturno itinere atque operis labore fessus quiete unius diei reficitur, intento duce ad consilium-opportune exsequendum. Postero die profecti, ex loco edito fumo significant transisse se et haud procul abesse. Quod ubi accepit Hannibal, ne tempori deesset, dat signum ad trajiciendum. Jam paratas aptatasque habebat pedes lintres, eques fere propter equos naves. Navium agmen, ad excipiendum adversi impetum fluminis parte superiore transmittens, tranquillitatem infra trajicientibus lintribus præbebat; equorum pars magna nantes loris a puppibus trahebantur, præter eos quos instratos frenatosque, ut extemplo egresso in ripam equiti usui essent, imposuerant in naves.

XXVIII. Galli occursant in ripa cum variis ululatus cantuque moris sui, quatientes scuta super capita vibrantesque dexteris tela; quanquam et ex adverso terrebat

comme on était fatigué à la suite d'une nuit de marche et de pénibles travaux, on prit un jour de repos, mais un seul, car Hannibal tenait à remplir ses instructions à temps. Le lendemain, il se remet en marche, et, d'un lieu élevé, il annonce par une fumée qu'il a passé le fleuve et qu'il n'est pas loin. Dès qu'il en est informé, Hannibal, pour ne pas perdre l'occasion, donne le signal du passage. Déjà l'infanterie avait ses canots prêts et disposés. Mais la cavalerie à cause de ses chevaux avait de véritables navires. Passant le fleuve plus haut que les autres, ils brisaient la violence du courant et rendaient la traversée facile aux canots qui passaient plus bas. La plus grande partie des chevaux nageait, soutenue par des courroies qu'on tenait à la poupe : on avait embarqué les autres, sellés et bridés, pour que le cavalier pût s'en servir aussitôt à terre.

XXVIII. Les Gaulois accourent sur la rive : ils font retentir l'air de leurs cris discordants et de leur chant de guerre national ; ils agitent leurs boucliers au-dessus de leurs têtes et brandissent avec leurs mains leurs javelots. Cependant, ils étaient eux-mêmes effrayés à la

fessus itinere nocturno	fatigué par une marche de-nuit
atque labore operis,	et par la peine du travail,
castris positis	un camp étant établi
prope flumen,	près du fleuve,
reficitur quiete,	est rétabli par le repos
unius diei,	d'un seul jour,
duce intento	le chef étant appliqué
ad consilium	au projet
exsequendum opportune.	devant être accompli à-temps.
Profecti die postero,	Partis le lendemain,
significant fumo	ils font-signe par une fumée
ex loco edito	d'un lieu élevé
se transisse	eux avoir traversé
et abesse haud procul.	et être-à-distance non loin.
Ubi Hannibal accepit quod,	Quand Annibal apprit cela,
ne deesset	pour qu'il ne manquât pas
tempori,	à l'occasion,
dat signum ad trajiciendum.	il donne le signal pour traverser
Jam pedes habebat lintres	Déjà l'infanterie avait les barques
paratas aptatasque,	préparées et pourvues,
eques fere naves	la cavalerie presque des navires
propter equos.	à-cause des chevaux.
Agmen navium	La foule des navires
transmittens	faisant-passer
parte superiore	dans la partie supérieure
ad impetum	pour la violence
fluminis adversi	du fleuve contraire
excipiendum	devant-être reçue
præbebat tranquillitatem	procurait la tranquillité
lintribus	aux barques
trajicientibus infra;	passant en-bas ;
magna pars equorum nantes	une grande partie des chevaux nageant
trahebantur a puppibus	était traînée du-haut-des poupes
loris,	par des courroies,
præter eos	outre ceux
quos imposuerant	qu'ils avaient placés
instratos frenatosque,	sellés et bridés
in naves,	sur les navires,
ut essent usui	afin qu'ils fussent à usage
equiti	au cavalier
extemplo egresso in ripam.	aussitôt sorti sur la rive.
XXVIII. Galli	XXVIII. Les Gaulois
occursant in ripa	accourent sur la rive
cum ululatus variis	avec des cris variés
cantuque moris sui,	et un chant de leur coutume (national)
quatientes scuta	agitant des boucliers
super capita	au-dessus de leurs têtes
vibrantesque tela	et brandissant des armes
dexteris;	dans leurs mains ;
quanquam et ex adverso	quoique et d'en face

tanta vis navium cum ingenti sono fluminis et clamore vario nautarum militumque, et qui nitebantur perrumpere impetum fluminis et qui ex altera ripa trajicientes suos hortabantur, et jam satis paventes adverso tumultu terribilior ab tergo adortus clamor, castris ab Hannone captis. Mox et ipse aderat, ancepsque terror circumstabat, et e navibus tanta vi armatorum in terram evadente et ab tergo improvisa premente acie. Galli, postquam utroque vim facere conati pellebantur, qua patere visum maxime iter perrumpunt, trepidique in vicos passim suos diffugiunt. Hannibal, ceteris copiis per otium trajectis, spernens jam Gallicos tumultus castra locat.

Elephantorum trajiciendorum varia consilia fuisse credo ; certe variat memoria actæ rei. Quidam congregatis ad ripam

vue de cette quantité immense de bâtiments qui fendaient le fleuve avec fracas, et en entendant les cris confus des matelots et des soldats qui s'efforçaient de rompre le courant, ou qui, de l'autre rive, excitaient leurs compagnons pendant qu'ils traversaient le fleuve. Ce danger qui est devant eux les épouvantait déjà assez, lorsqu'un cri plus effrayant encore retentit derrière eux : Hannon a pris leur camp. Bientôt il apparaît lui-même, et les Gaulois se trouvent exposés à un double péril. En face d'eux, les barques déposent à terre une multitude immense d'ennemis ; derrière, une armée survenue à l'improviste les presse. Repoussés, après s'être efforcés d'attaquer des deux côtés, il s'élancent alors partout où ils croient trouver un passage, et se précipitent en désordre vers leurs bourgades. Annibal fait passer à loisir le reste de ses troupes ; et, dès lors, dédaignant les attaques gauloises, il établit son camp.

On imagine sans doute divers expédients pour faire passer les éléphants ; toujours est-il qu'à ce sujet les récits varient beaucoup. Selon

tanta vis navium cum ingenti sono fluminis et clamore vario nautarum militumque et qui nitebantur perrumpere impetum fluminis et qui ex altera ripa hortabantur suos trajicientes, et clamor adortus terribilior ab tergo castris captis ab Hannone, terrebat jam satis paventes tumultu adverso. Mox et ipse aderat, terrorque anceps circumstabat, et tanta vi armatorum evadente e navibus in terram et acie improvisa premente ab tergo. Galli, postquam conati facere vim utroque pellebantur, perrumpunt iter qua visum maxime patere diffugiuntque trepidi passim in suos vicos. Hannibal, ceteris copiis trajectis per otium, spernens jam tumultus Gallicos locat castra. Credo fuisse varia consilia elephantorum trajiciendorum ; memoria rei actæ variat certe. Quidam tradunt, elephantis congregatis

un telle quantité de navires avec le grand bruit du fleuve et les clameurs diverses des matelots et des soldats et de ceux qui s'efforçaient de briser le courant du fleuve et de ceux qui de l'autre rive exhortaient les leurs qui-traversaient, et un cri ayant éclaté plus terrible par derrière, le camp ayant été pris par Hannon, effrayât eux déjà assez tremblants du bruit de-devant. Bientôt aussi lui-même (Hannon) était-présent, et un effroi double était-autour, d'un-côté une telle quantité de soldats s'élançant des navires sur terre de-l'autre une armée imprévue pressant par derrière. Les Gaulois, après-que s'efforçant d'attaquer des-deux-côtés ils étaient repoussés, ouvrent une route par-où il parut surtout être ouvert, et s'enfuient en-désordre çà-et-là dans leurs bourgs. Annibal, les autres troupes étant transportées à loisir, méprisant déjà les tumultes gaulois établit son camp. Je crois avoir été (qu'il y eut) divers plans des éléphants devant être transportés ; le récit de l'action accomplie varie certainement. Quelques-uns rapportent, les éléphants étant rassemblés

elephantis tradunt ferocissimum ex iis irritatum ab rectore suo, cum refugientem in aquam, inde nantem sequeretur, traxisse gregem, ut quemque timentem altitudinem destitueret vadum, impetu ipso fluminis in alteram ripam rapiente; ceterum magis constat ratibus trajectos: id ut tutius consilium ante rem foret, ita, acta re, ad fidem pronius est. Ratem unam ducentos longam pedes, quinquaginta latam a terra in amnem porrexerunt, quam, ne secunda aqua deferretur, pluribus validis retinaculis parte superiore ripæ religatam, poutis in modum humo injecta constraverunt, ut beluæ audacter velut per solum ingrederentur; altera ratis æque lata, longa pedes centum, ad trajiciendum flumen apta, huic copulata est; sex tum elephanti per stabilem ratem tanquam viam, prægredientibus feminis, acti ubi in minorem applicatam transgressi sunt, extemplo, resolutis quibus leviter

quelques histoires, à l'instant où les éléphants se trouvaient assemblés sur la rive, le plus facile à irriter d'entre eux, tourmenté par son cornac qui s'élance dans l'eau en fuyant, puis nage, l'aurait suivi et aurait attiré le reste de la troupe : à mesure que chaque éléphant perdait pied, tout effrayé de la profondeur de l'eau, la force du courant le portait vers l'autre rive. Toutefois, on croit plutôt qu'on les fit passer sur des radeaux : ce moyen plus sûr, avant d'être employé, paraît plus vraisemblable après l'exécution. Un radeau, de deux cents pieds de long et de cinquante pieds de large, partait de la rive et s'avancait dans le fleuve; pour qu'il ne fût point emporté par le courant, plusieurs câbles énormes le fixaient à la partie en amont de la rive; on le couvrait de terre, comme un pont, afin que les éléphants marchassent hardiment comme sur la terre ferme. Un autre radeau, de même largeur, long de cent pieds, assez fort pour traverser le fleuve, était attaché au premier. Lorsque six éléphants, précédés de leurs femelles, avaient traversé le premier radeau, qui avait la solidité d'une route, et étaient engagés sur le petit radeau qu'on y avait joint, on coupait aussitôt les faibles liens qui retenaient

ad ripam,	près la rive,
ferocissimum ex iis	le plus fougueux d'entre eux
irritatum ab suo rectore,	étant irrité par son cornac,
cum sequeretur	comme il suivait
refugientem in aquam	le cornac fuyant dans l'eau
inde nantem,	puis nageant,
traxisse gregem,	avoir entraîné le troupeau,
ut vadum	à-mesure-que la partie-guéable
destitueret quemque	abandonnait chacun
timentem altitudinem,	craignant la profondeur,
impetu ipso fluminis	le courant même du fleuve
rapiente in alteram ripam;	entraînant vers l'autre rive;
ceterum magis constat	d'ailleurs il est plus reconnu [deux :
trajectos ratibus :	eux avoir été transportés sur des ra-
ut id consilium foret	de même que ce plan serait
tutius ante rem,	plus sûr avant l'exécution,
ita re acta,	ainsi le fait étant accompli,
est pronius ad fidem.	il est plus aisé pour la croyance.
Porrexerunt in amnem	Ils étendirent dans le fleuve
a terra	en partant de terre
unam ratem	un radeau
longam ducentos pedes,	long de deux-cents pieds,
latam quinquaginta,	large de cinquante,
quam religatam	lequel radeau rattaché
parte superiore ripæ	à la partie en-amont de la rive
pluribus retinaculis validis,	par plusieurs câbles solides,
ne deferretur	pour qu'il ne fût pas emporté
aqua secunda,	par l'eau favorable (le courant),
constraverunt	ils couvrirent
humo injecta	de terre jetée (qu'ils y jetèrent)
in modum pontis,	en manière de pont,
ut beluæ	afin que les bêtes
ingrederentur audacter	y entrassent hardiment
velut per solum;	comme sur le sol;
altera ratis æque lata,	un autre radeau également large,
longa centum pedes,	long de cent pieds,
apta	propre
ad flumen trajiciendam,	au fleuve devant être traversé,
copulata est huic;	fut réuni à ce radeau,
tum ubi sex elephanti	puis quand six éléphants
acti	poussés
per ratem	sur le radeau
stabilem tanquam viam	stable comme une route
feminis prægredientibus,	les femelles marchant-devant,
transgressi sunt	passèrent
in minorem	sur le plus petit
applicatam extemplo,	appliqué aussitôt,
vinculis	les liens
quibus	par lesquels
annexa erat leviter	il était joint légèrement

annexa erat vinculis, ab actuariis aliquot navibus ad alteram ripam pertrahitur; ita primis expositis, alii deinde repetiti ac trajecti sunt. Nihil sane trepidabant, donec continenti velut ponte agerentur; primus erat pavor cum, soluta ab ceteris rate, in altum raperentur. Ibi urgentes inter se, cedentibus extremis ab aqua, trepidationis aliquantum edebant, donec quietem ipse timor circumspectantibus aquam fecisset. Excidere etiam sævientes quidam in flumen; sed pondere ipso stabiles, dejectis rectoribus, quærendis pedetentim vadis in terram evasere.

XXIX. Dum elephanti trajiciuntur, interim Hannibal Numidas equites quingentos ad castra Romana miserat speculatum ubi et quantæ copię essent et quid pararent. Huic alæ equitum missi, ut ante dictum est, ab ostio Rhodani trecenti Romanorum equites occurrunt. Prælium atrocius quam pro numero pugnantium editur; nam, præter multa vulnera,

celui-ci, et quelques vaisseaux légers l'entraînaient vers l'autre bord. Ainsi les premiers éléphants ayant été débarqués, les autres furent repris et traversèrent de même le fleuve. Ils n'avaient aucune frayeur tant qu'ils marchaient sur cette espèce de pont solide; ils commençaient à trembler lorsqu'on détachait le second radeau qui les entraînait vers le milieu du fleuve. Alors, ils se pressaient les uns contre les autres, car ceux qui étaient au bord cherchaient à s'éloigner de l'eau. Il en résultait un certain désordre, que calmait bientôt leur effroi lorsqu'ils se voyaient entourés d'eau de tous côtés. Quelques-uns, à force de se débattre, tombèrent dans le fleuve : mais leur masse même les soutenait; et, ayant renversé leurs cornacs, ils finissaient eux-mêmes par gagner la rive en cherchant pas à pas les parties guéables.

XXIX. Pendant le passage des éléphants, Annibal avait détaché cinq cents cavaliers numides vers le camp des Romains, pour examiner leur position, leurs forces, leurs projets. Ce corps de cavalerie trouva sur la route les trois cents cavaliers romains, envoyés, comme on l'a vu plus haut, des embouchures du Rhône. La rencontre fut plus meurtrière que ne l'aurait fait présumer le nombre des combattants. Sans compter nombre de blessures, le carnage

resolutis,
pertrahitur ad alteram ripam
ab aliquot navibus actuariis;
ita primis
expositis,
alii sunt repetiti
ac trajecti deinde.
Trepidabant sane nihil,
donec agerentur
velut ponte continenti;
primus pavor erat
cum,
rate soluta ab ceteris,
raperentur in altum.
Ibi urgentes inter se,
extremis cedentibus ab a-
cedebant [qua,
aliquantum trepidationis,
donec timor ipse
fecisset quietem
circumspectantibus aquam.
Quidam sævientes
excidere etiam in flumen;
sed stabiles pondere ipso,
rectoribus dejectis,
evasere in terram
quærendis vadis
pedetentim.

XXIX. Dum elephanti
trajiciuntur,
interim Hannibal miserat
quingentos equites
Numidas
ad castra Romana
speculatum ubi
et quantæ copię essent,
et quid pararent.
Trecenti equites
Romanorum
missi ab ostio Rhodani,
ut est dictum ante,
occurrunt
huic alæ equitum.
Prælium editur atrocius
quam pro numero
pugnantium;
nam, præter multa vulnera,
cædæ fuit etiam
prope par utrimque,
fugaque

étant coupés,
il est entraîné vers l'autre rive
par quelques navires légers;
ainsi les premiers éléphants
étant débarqués,
les autres furent repris
et transportés ensuite.
Ils ne tremblaient certes en rien,
tant que ils étaient poussés
comme sur un pont continu;
la première frayeur était
lorsque,
le radeau étant délié du reste,
ils étaient entraînés vers le haut fleuve
Là se pressant entre eux,
les derniers s'éloignant de l'eau,
ils produisaient
assez de désordre,
jusqu'à-ce-que la crainte même
eût fait le repos
à eux regardant l'eau autour d'eux
Quelques-uns courroucés
tombèrent même dans le fleuve;
mais solides par leur poids lui-même,
les cornacs étant renversés,
ils échappèrent vers la terre
en cherchant les bas-fonds
pas-à-pas.

XXIX. Tandis que les éléphants
sont transportés,
pendant Annibal avait envoyé
cinq-cents cavaliers
numides
vers le camp romain
espionner où ils étaient
et combien de troupes elles étaient,
et quoi ils préparaient.
Trois-cents cavaliers
des Romains
envoyés de l'embouchure du Rhône,
comme il a été dit auparavant,
rencontrent
cette aile de cavaliers.
Un combat est livré plus meurtrier
que en-raison-du nombre
des combattants;
car, outre de nombreuses blessures,
un carnage fut aussi
presque égal des deux côtés,
et la fuite

cædes etiam prope par utrimque fuit, fugaque et pavor Numidarum Romanis jam admodum fessis victoriam dedit. Victores ad centum sexaginta, nec omnes Romani, sed pars Gallorum, victi amplius ducenti ceciderunt. Hoc principium simul omenque belli ut summæ rerum prosperum eventum, ita haud sane incruentam ancipitisque certaminis victoriam Romanis portendit.

Ut re ita gesta ad utrumque ducem sui redierunt, nec Scipioni stare sententia poterat, nisi ut ex consiliis cœptisque hostis et ipse conatus caperet, et Hannibalem, incertum utrum cœptum in Italiam intenderet iter an cum eo qui primus se obtulisset Romanus exercitus manus consereret, avertit a præsentī certamine Bojorum legatorum regulique Magali adventus, qui, se duces itinerum, socios periculi fore affirmantes, integro bello, nusquam ante libatis viribus, Italiam aggrēdiendam censent.

fut à peu près égal de part et d'autre. La fuite et l'effroi des Numides laissèrent la victoire aux Romains, déjà épuisés de fatigue. Les vainqueurs perdirent environ cent soixante hommes, tant Gaulois que Romains; les vaincus plus de deux cents. Ce début de la guerre en était comme le présage. Il promettait aux Romains l'avantage définitif; mais une victoire précédée de bien des alternatives et achetée par des flots de sang.

Les deux détachements, l'action finie, revinrent vers leurs généraux. L'opinion de Scipion n'était pas bien arrêtée, il ne pouvait que prendre le parti d'agir selon les desseins et les tentatives de l'ennemi; Annibal se demandait s'il devait poursuivre sa marche vers l'Italie, ou livrer bataille à l'armée romaine qui s'offrait à lui la première. Il fut détourné de ce second parti par une ambassade de Boïens conduits par Magalus, un des rois de ce pays. Ils lui promirent de guider sa marche, de partager ses périls, mais en lui conseillant de ne commencer la guerre qu'en Italie sans laisser jusque-là entamer ses forces.

et pavor Numidarum
deit victoriam Romanis
jam admodum fessis.
Victores ceciderunt
ad centum sexaginta,
nec omnes Romani,
sed pars
Gallorum,
victi amplius ducenti
Hoc principium
simulque
omen belli
portendit Romanis
ut eventum prosperum
summæ rerum,
ita victoriam
haud sane incruentam
certaminisque ancipitis.
Ut re gesta ita
ad utrumque ducem
sui redierunt,
et sententia
non poterat stare Scipioni
nisi ut caperet et ipse
conatus
ex consiliis
cœptisque hostis;
et adventus
legatorum Bojorum
regulique Magali,
qui affirmantes se fore
duces itinerum,
socios periculi,
censent
Italiam aggrēdiendam,
bello integro,
viribus libatis
nusquam ante,
avertit
a certamine præsentī
Hannibalem,
incertum
utrum intenderet
iter cœptum
in Italiam
an consereret manus
cum eo
qui exercitus Romanus
obtulisset se
primus.

et l'effroi des Numides
donna la victoire aux Romains
déjà complètement fatigués.
Les vainqueurs tombèrent
environ cent soixante,
et-non tous Romains,
mais une partie
appartenant aux Gaulois,
les vaincus plus que deux-cents.
Ce début
en-même temps aussi
présage de la guerre
prédit aux Romains
de-même-qu'une issue heureuse
de l'ensemble des événements,
de-même une victoire
non certes non-ensanglantée
et d'une lutte équivoque.
Quand la chose étant accomplie ainsi
vers l'un-et-l'autre général
ses soldats furent revenus,
et l'opinion
ne pouvait être-arrêtée à Scipion
si-ce-n'est qu'il fit aussi lui-même
des efforts
d'après les desseins
et les entreprises de l'ennemi;
et l'arrivée
des députés Boïens
et du roi Magalus,
qui affirmant eux devoir être
guides des routes,
compagnons du péril,
pensent
l'Italie devoir être attaquée,
la guerre étant entière,
les forces n'ayant été effleurées
nulle-part auparavant,
cette arrivée détourna
d'un combat présent
Annibal,
incertain
s'il dirigerait
le chemin commencé
contre l'Italie
ou-si il en-viendrait-aux-mains
avec cette armée
laquelle armée romaine
avait offerte soi
la première.

Multitudo timebat quidem hostem, nondum oblitterata memoria superioris belli, sed magis iter immensum Alpesque, rom fama utique inexpertis horrendam, metuebat.

XXX. Itaque Hannibal, postquam ipsi sententia stetit pergere ire atque Italiam petere, advocata contione, varie militum versat animos castigando adhortandoque : « Mirari se, quinam pectora semper impavida repens terror invaserit. Per tot annos vincentes eos stipendia facere neque ante Hispania excessisse quam omnes gentesque et terræ quas duo diversa maria amplectantur Carthaginiensium essent. Indignatos deinde quod, quicumque Saguntum obsedissent, velut ob noxam sibi dedi postularet populus Romanus, Hiberum trajecisse ad delendum nomen Romanorum liberandumque orbem terrarum. Tum nemini visum id longum, cum ab occasu solis ad exortus intenderent iter; nunc, postquam

Sans doute les Carthaginois redoutaient l'ennemi, et le souvenir de la guerre précédente n'était point encore effacé; cependant ils redoutaient plus encore l'immensité de la route et la hauteur des Alpes, dont la renommée leur faisait une idée effrayante, surtout parce qu'ils ne les connaissaient point.

XXX. Quand Annibal fut bien décidé à continuer sa route et à marcher sur l'Italie, il réunit tous les soldats, et, en mêlant les encouragements aux reproches, il sut échauffer les cœurs. « Il s'étonnait, disait-il, de cette terreur soudaine qui saisissait des âmes toujours intrépides. Pendant de longues années pourtant, leurs campagnes avaient été une suite de victoires; ils n'avaient quitté l'Espagne qu'après avoir soumis à Carthage toutes ces nations, toutes ces terres qu'embrassent deux mers opposées. Indignés ensuite de l'audace du peuple romain, qui réclamait les vainqueurs de Sagonte comme des criminels, ils avaient passé l'Èbre pour anéantir le nom romain et pour être les libérateurs de l'univers. Alors, la route n'avait paru longue à personne, quand on partait de l'Occident pour aller à l'Orient. Et aujourd'hui, qu'ils

Multitudo timebat quidem hostem, memoria belli superioris nondum oblitterata, sed metuebat magis iter immensum Alpesque, rem horrendam fama utique inexpertis.

XXX. Itaque Hannibal, postquam sententia stetit ipsi pergere ire atque petere Italiam, contione advocata, versat varie animos militum castigando adhortandoque : « Se mirari, quinam terror repens invaserit pectora semper impavida. Per tot annos eos facere stipendia vincentes neque excessisse Hispania ante quam et omnes gentes terræque, quas duo maria diversa amplectantur, essent Carthaginiensium. Deinde indignatos quod populus Romanus postularet dedi sibi velut ob noxam quicumque obsedissent Saguntum, trajecisse Hiberum ad nomen Romanum delendum orbemque terrarum liberandum. Tum id visum longum nemini, cum intenderent iter ab occasu solis ad exortus; nunc, postquam cernant partem multo majorem itineris emensam,

La multitude des Carthaginois redoutait à-la-vérité l'ennemi, le souvenir de la guerre précédente n'étant pas-encore effacé, mais elle redoutait davantage le chemin immense et les Alpes, chose horrible par la renommée surtout pour ceux-qui-ne-l'ont-pas-éprouvée.

XXX. C'est pourquoi Annibal, après que l'opinion fut arrêtée pour lui-même de continuer à marcher et de gagner l'Italie, une assemblée étant convoquée, retourne diversement les esprits des soldats en gourmandant et en exhortant. « Lui (Annibal) s'étonner, quelle terreur subite a envahi des cœurs toujours sans-crainte. Pendant tant d'années eux faire le service en vainquant et n'être pas sortis d'Espagne avant que et toutes les nations et les terres, que deux mers opposées embrassent, fussent aux Carthaginois. Puis s'étant indignés parce que le peuple romain demandait être livrés à lui comme pour une faute tous-ces-qui avaient assiégé Sagonte, avoir traversé (ils ont traversé) l'Èbre pour le nom des Romains devant être détruit et l'univers devant être délivré. Alors cela ne parut long à personne, quand ils dirigeaient leur route du coucher du soleil vers son lever; maintenant, après qu'ils voient une partie beaucoup plus grande de la route parcourue,

multo majorem partem itineris emensam cernant, Pyrenæum saltum inter ferocissimas gentes superatum, Rhodanum, tantum amnem, tot millibus Gallorum prohibentibus, domita etiam ipsius fluminis vi, trajectum, in conspectu Alpes habeant, quarum alterum latus Italiæ sit, in ipsis portis hostium fatigatos subsistere —, quid Alpes aliud esse credentes quam montium altitudines? Fingerent altiores Pyrenæi jugis; nullas profecto terras cælum contingere nec inexcuperabiles humano generi esse. Alpes quidem habitari, coli, gignere atque alere animantes : pervias fauces esse exercitibus. Eos ipsos quos cernant legatos non penitus sublime elatos Alpes transgressos. Ne majores quidem eorum indigenas, sed advenas Italiæ cultores has ipsas Alpes ingentibus sæpe agminibus cum liberis ac conjugibus, migrantium modo, tuto transmisisse. Militi quidem armato, nihil secum præter instrumenta belli portanti, quid invium aut inexcuperabile esse? Saguntum ut caperetur, quid per octo menses periculi,

ont fait bien plus de la moitié du chemin, qu'ils ont franchi les Pyrénées au milieu de peuplades sauvages, qu'ils ont passé le Rhône, ce fleuve immense, malgré des milliers de Gaulois et l'impétuosité du fleuve lui-même, lorsqu'ils ont devant eux les Alpes dont l'autre versant est en Italie, c'est maintenant qu'ils s'arrêtent fatigués aux portes mêmes de l'ennemi! Que pensent-ils donc que sont les Alpes sinon des montagnes élevées? A les supposer plus hautes que les Pyrénées, nulle part il n'y a de terres qui touchent le ciel et qui soient infranchissables pour l'homme. Ces Alpes, on les habite, on les cultive, elles produisent et nourrissent des êtres vivants, elles ont des gorges que les armées peuvent franchir. Ces députés mêmes, qu'ils voient devant eux, ils n'ont pas franchi les Alpes sur des ailes. Leurs ancêtres d'ailleurs n'étaient pas indigènes; ils sont venus en Italie d'une terre étrangère, et, ces Alpes mêmes, ils les ont souvent franchies sans péril, en bandes nombreuses, avec femmes et enfants, comme des émigrants. Eh quoi! pour des soldats armés, qui ne portent avec eux que le bagage militaire, y a-t-il rien d'inaccessible ou d'infranchissable? Pour prendre Sagonte, que de périls, que de fatigués n'a-t-on pas sup-

saltum Pyrenæum superatum	la gorge des Pyrénées franchie
inter gentes ferocissimas, Rhodanum, tantum amnem, trajectum	parmi les peuplades les plus féroces le Rhône, un si-grand fleuve, traversé
tot millibus Gallorum prohibentibus, vi fluminis ipsius domita etiam, habeant Alpes in conspectu, quarum alterum latus sit Italiæ, subsistere fatigatos in portis ipsis hostium, credentes Alpes quid esse aliud quam altitudines montium? Fingerent altiores jugis Pyrenæi, nullas terras profecto contingere cælum, nec esse inexcuperabiles generi humano. Alpes quidem habitari, coli, gignere atque alere animantes; fauces esse pervias exercitibus. Eos legatos ipsos quos cernant non transgressos Alpes elatos sublime penitus Ne majores quidem indigenas, sed cultores advenas Italiæ transmisisse sæpe tuto nas Alpes ipsas ingentibus agminibus cum liberis ac conjugibus, modo migrantium. Quid esse invium aut inexcuperabile militi quidem armato, portanti nihil secum præter instrumenta belli? Ut Saguntum caperetur, quid periculi	tant de milliers de Gaulois empêchant (s'y opposant), la violence du fleuve lui-même étant domptée aussi, après que ils ont les Alpes en présence, desquelles l'autre flanc est à l'Italie, s'arrêter (ils s'arrêtent fatigués) aux portes mêmes des ennemis, croyant les Alpes quoi être autre-chose que des hauteurs de montagnes? Qu'ils supposassent les Alpes plus hautes que les sommets des Pyrénées; nulles terres assurément ne toucher le ciel, ni être infranchissables au genre humain. Les Alpes à-la-vérité être habitées être cultivées, produire et nourrir des êtres-animés; les gorges être accessibles aux armées. Ces députés eux-mêmes qu'ils voient n'avoir pas traversé les Alpes élevés en-haut sur des ailes. Pas même leurs ancêtres n'avoir été indigènes, mais habitants étrangers de l'Italie avoir traversé souvent en-sûreté ces Alpes elles-mêmes en grandes troupes avec enfants et femmes, à-la-manière des émigrants. Quoi être inaccessible ou infranchissable au soldat à-la-vérité armé mais ne portant rien avec lui excepté les instruments de la guerre? Pour que Sagonte fût prise, que de danger

quid laboris exhaustum esse! Romam, caput orbis terrarum, petentibus quicquam adeo asperum atque arduum videri quod inceptum moretur? Cepisse quondam Gallos ea quæ adiri posse Pœnus desperet; proinde aut cederent animo atque virtute genti per eos dies totiens ab se victæ, aut itineris finem sperent campum interjacentem Tiberi ac mœnibus Romanis. »

XXXI. His adhortationibus incitatos corpora curare atque ad iter se parare jubet. Postero die profectus adversa ripa Rhodani mediterranea Galliæ petit, non quia rector ad Alpes via esset, sed, quantum a mari recessisset, minus obvium fore Romanum credens, cum quo priusquam in Italiam ventum foret non erat in animo manus conserere. Quartis castris ad Insulam pervenit; ibi Isara Rhodanusque amnes, diversis ex Alpibus decurrentes, agri aliquantum amplexi confluent in unum; mediis campis Insulæ nomen inditum. Incolunt

portés pendant huit mois? Aujourd'hui qu'ils marchent contre Rome, la capitale du monde, est-il des difficultés et des obstacles qui puissent arrêter leur entreprise? Les Gaulois l'ont prise, cette ville dont les Carthaginois désespèrent d'approcher. Il faut donc s'avouer inférieurs en énergie et en courage à ces Gaulois, qu'ils ont, en quelques jours, battus tant de fois, ou bien ne fixer d'autre terme à leur marche que la plaine qui s'étend entre le Tibre et les murs de Rome. »

XXXI. Après avoir ainsi ranimé les courages, Annibal ordonne aux soldats de réparer leurs forces et de se disposer ensuite à partir. Le lendemain, il remonte le cours du Rhône et gagne le milieu des terres : non que ce chemin lui parût le plus direct pour atteindre les Alpes; mais, plus il s'éloignerait de la mer, moins il rencontrerait de Romains, pensait-il, et il ne voulait en venir aux mains avec eux qu'une fois arrivé en Italie. En quatre jours, ils parvinrent à l'île. C'est l'endroit où l'Isère et le Rhône, tombant de deux points opposés des Alpes, se réunissent après avoir été séparés quelque temps par une étroite langue de terre. Cet espace, enclavé ainsi entre les deux fleuves, a été nommé l'île. Près de là sont les Allobroges, qui dès ce temps-là ne le cédaient en puis-

per octo menses, quid laboris exhaustum esse! Quicquam videri adeo asperum atque arduum quod moretur inceptum petentibus Romam, caput orbis terrarum? Gallos cepisse quondam ea quæ Pœnus desperet posse adiri; proinde aut cederent animo atque virtute genti totiens victæ ab se per eos dies, aut sperent finem itineris campum interjacentem Tiberi ac mœnibus Romanis. » XXXI. Jubet incitatos his adhortationibus curare corpora atque se parare ad iter. Profectus postero die petit mediterranea Galliæ adversa ripa Rhodani, non quia via esset rector ad Alpes, sed credens Romanum, cum quo non erat in animo conserere manus priusquam ventum foret in Italiam, fore minus obvium quantum recessisset a mari. Quartis castris pervenit ad Insulam; ibi amnes Isara Rhodanusque, decurrentes ex diversis Alpibus, amplexi aliquantum agri confluent in unum; nomen Insulæ inditum campis mediis. Prope incolunt Allobroges, gens jam inde inferior

pendant huit mois, que de fatigues avoir été (ils ont) épuisées? Quelque-chose paraître (paraît-il) tellement difficile et pénible que-cela puisse-retarder l'entreprise à ceux-qui-gagnent Rome, tête du monde? Les Gaulois avoir (ont) pris autrefois ce que le Carthaginois désespère pouvoir être approché; ainsi-donc ou qu'ils le cèdent par le courage et par la valeur à une nation tant-de-fois vaincue par eux pendant ces jours-ci, ou qu'ils espèrent la fin de la route être la plaine étendue-entre le Tibre et les murs de-Rome. » XXXI. Il ordonne eux excités par ces exhortations soigner leurs corps et se préparer à la route. Étant parti le lendemain il gagne les terres-intérieures de la Gaule en-remontant la rive du Rhône, non parce que la route était plus directe vers les Alpes, mais croyant le Romain, avec lequel il n'était pas dans l'intention d'en-venir-aux-mains avant que on serait venu en Italie, devoir être d'autant moins venant-à-lui qu'il se serait retiré plus de la mer. Au quatrième campement il arriva à l'île; là les fleuves Isère et Rhône, coulant de diverses (diverses parties des) Alpes, ayant embrassé une-assez-grande-partie du territoire coulent-ensemble vers un seul point, le nom d'île a été donné aux plaines intermédiaires. Auprès habitent les Allobroges, nation déjà depuis-lors inférieure

prope Allobroges, gens jam inde nulla Gallica gente opibus aut fama inferior. Tum discors erat : regni certamine ambigebant fratres; major et qui prius imperitarat, Brancus nomine, minore ab fratre et cœtu juniorum, qui jure minus, vi plus poterat, pellebatur. Hujus seditionis peropportuna disceptatio cum ad Hannibalem rejecta esset, arbiter regni factus, quod ea senatus principumque sententia fuerat, imperium majori restituit. Ob id meritum commeatu copiosa rerum omnium, maxime vestis, est adjunctus, quam infames frigoribus Alpes præparari cogebant. Sedatis Hannibal certaminibus Allobrogum cum jam Alpes peteret, non recta regione iter instituit, sed ad lævam in Tricastinos flexit; inde per extremam oram Vocontiorum agri tendit in Tricorios, haud usquam impedita via priusquam ad Druentiam flumen pervenit. Is, et ipse Alpinus, amnis longe omnium Galliæ fluminum difficillimus transitu est; nam, cum aquæ

sance, en renommée, à aucun peuple de la Gaule. Ils étaient alors divisés par la lutte de deux frères qui se disputaient la couronne. L'aîné, Brancus, qui avait régné d'abord, avait été chassé du trône par son frère cadet et les jeunes gens du pays, qui, à défaut de bon droit, avaient pour eux la force. Annibal, fort à propos pour lui, fut prié de trancher la question. Arbitre entre les deux prétendants, il rendit le trône à l'aîné, selon le vœu du sénat et des grands. En récompense de ce service les Carthaginois reçurent des vivres et des provisions de toute sorte, et surtout des vêtements, que le froid proverbial des Alpes rendait indispensables. Les dissensions des Allobroges apaisées, Annibal, pour marcher vers les Alpes, ne prit pas la droite ligne : il se détourna sur la gauche vers le pays des Tricastins; puis, suivant la lisière des pays des Vocontiens, il arriva sur le territoire des Tricoriens, sans rencontrer d'obstacle jusqu'à la Durance. Cette rivière, qui descend aussi des Alpes, est, de toutes celles de la Gaule, la plus difficile de beaucoup à traverser, puisque, malgré le volume de ses eaux,

à aucune peuplade gauloise en ressources ou en réputation. Elle était alors en-discorde : des frères disputaient pour la lutte du trône; le plus-grand par l'âge (l'aîné) et qui avait commandé d'abord, Brancus par le nom, était chassé par son frère cadet et la réunion des jeunes gens, qui pouvait moins par le droit, plus par la force. Comme l'arbitrage de cette révolte avait été rejeté très-opportun vers Annibal, devenu arbitre de la royauté, il rendit le pouvoir au plus grand, parce que cette opinion avait été celle du sénat et des grands. Pour ce bienfait il fut aidé de vivres et d'abondance de toutes choses, surtout de vêtement, que les Alpes réputées par leurs froids forçaient être préparé. Les luttes des Allobroges étant apaisées, lorsque Annibal gagnait déjà les Alpes, il commença une route non par la direction droite, mais il tourna vers la gauche vers les Tricastins; de-là il se dirigea vers les Tricoriens par la région extrême (le bord) du territoire des Vocontiens, route embarrassée nulle part avant qu'il fut arrivé au fleuve Durance. Ce cours-d'eau, Alpin aussi lui-même est de-beaucoup le plus difficile de tous les fleuves de la Gaule pour le passage; car, quoique il porte une grande quantité d'eau,

nulla gente Gallica opibus aut fama. Erat tum discors : fratres ambigebant certamine regni ; major et qui imperitarat prius, Brancus nomine, pellebatur ab fratre minore et cœtu juniorum, qui poterat minus jure, plus vi. Cum disceptatio hujus seditionis esset rejecta peropportuna ad Hannibalem, factus arbiter regni, restituit imperium majori, quod ea sententia fuerat senatus principumque. Ob id meritum adjunctus est commeatu copiosa rerum, maxime vestis, quam Alpes infames frigoribus cogebant præparari. Certaminibus Allobrogum sedatis, cum Hannibal peteret jam Alpes, instituit iter non regione recta, sed flexit ad lævam in Tricastinos; inde tendit in Tricorios per oram extremam agri Vocontiorum, via impedita haud usquam priusquam pervenit ad flumen Druentiam. Is amnis, Alpinus et ipse, est longe difficillimus omnium fluminum Galliæ transitu; nam, cum vehat ingentem vim aquæ,

vim vehat ingentem, non tamen navium patiens est, quia nullis coercitus ripis, pluribus simul neque isdem alveis fluens, nova semper vada novosque gurgites (et ob eadem pediti quoque incerta via est), ad hoc, saxa glareosa volvens, nihil stabile nec tutum ingredienti præbet. Et tum forte imbribus auctus ingentem transgredientibus tumultum fecit, cum super cetera trepidatione ipsi sua atque incertis clamoribus turbarentur.

XXXII. P. Cornelius consul triduo fere post quam Hannibal a ripa Rhodani movit quadrato agmine ad castra hostium venerat, nullam dimicandi moram facturum; ceterum, ubi deserta munimenta nec facile se tantum prægressos assecuturum videt, ad mare ac naves rediit. tutius faciliusque ita descendenti ab Alpihus Hannibali occursurus. Ne tamen nuda auxiliis Romanis Hispania esset, quam provinciam sortitus erat, Cn. Scipionem fratrem cum maxima parte copiarum adversus Hasdrubalem misit, non ad tuendos tantummodo

elle ne porte pas de barques. En effet, n'ayant pas de rives qui la contiennent, elle se répand en vingt courants toujours nouveaux, et forme partout des gués et des tourbillons qui rendent le passage incertain, même pour les piétons. En outre, roulant des roches pleines de gravier, elle n'offre aucun passage solide ni sûr. Elle se trouvait alors grossie par les pluies, ce qui rendit le passage plus tumultueux encore, car les soldats, indépendamment des autres dangers, se troublaient eux-mêmes par leur propre effroi et par leurs cris confus.

XXXII. Il y avait près de trois jours qu'Annibal avait quitté la rive du Rhône, quand le consul P. Cornélius s'avança en ordre de bataille vers le camp de l'ennemi, pour livrer un combat sur-le-champ. Mais lorsqu'il vit que l'emplacement du camp était vide et qu'Annibal avait trop d'avance pour qu'il fût facile de l'atteindre, il regagna ses vaisseaux. Il préférerait reprendre la mer, et attendre, sans tant de périls et de fatigues, Annibal à la descente des Alpes. Cependant, pour ne pas laisser complètement sans secours l'Espagne, sa province, il y fit passer contre Asdrubal son frère Cnéius Scipion avec la plus grande partie de son armée. Cnéius devait, non seulement protéger les anciens alliés et en gagner de nouveaux,

tamen non est patiens navium, quia coercitus nullis ripis, fluens simul pluribus alveis neque isdem, præbet semper vada nova novosque gurgites (et ob eadem via est quoque incerta pediti), ad hoc, volvens saxa glareosa nihil stabile atque tutum ingredienti. Et tum forte auctus imbribus fecit ingentem tumultum transgredientibus, cum ipsi turbarentur super cetera trepidatione sua atque clamoribus incertis.

XXXII. Fere triduo postquam Hannibal movit a ripa Rhodani consul P. Cornelius venerat ad castra hostium agmine quadrato, facturum nullam moram dimicandi; ceterum, ubi videt munimenta deserta et se non assecuturum facile prægressos tantum, rediit ad mare ac naves, occursurus ita tutius ac facilius Hannibali descendenti ab Alpihus. Ne tamen Hispania esset nuda auxiliis Romanis, quam provinciam sortitus erat, misit Cn. Scipionem fratrem cum maxima parte copiarum adversus Hasdrubalem, non tantummodo ad veteres socios tuendos

ependant il n'est pas supportant des navires, parce que retenu par aucunes rives, coulant à-la-fois dans plusieurs lits et-non les mêmes, il fournit toujours des gués nouveaux et de nouveaux tourbillons (et à cause des mêmes raisons la route est aussi incertaine au fantassin), outre cela, roulant des rochers de-gravier il ne fournit rien de stable et de sûr à celui-qui-entre. Et alors par-hasard accru par les pluies il fit grand tumulte à ceux-qui-traversent, lorsque eux-mêmes étaient troublés en-outre du reste par leur propre effroi et par des cris incertains.

XXXII. Presque trois jours après que Annibal eut levé le camp (fut parti) de la rive du Rhône le consul P. Cornélius était venu vers le camp des ennemis en colonne faisant-face-de-quatre-côtés, ne devant faire aucun retard de combattre; mais, lorsque il voit les retranchements déserts et lui ne devoir pas atteindre facilement ceux-qui-ont devancé autant, il revint vers la mer et les navires, devant rencontrer ainsi plus sûrement et plus facilement Annibal descendant des Alpes. Cependant pour que l'Espagne ne fût pas nue de secours romains, laquelle province il avait tirée-au-sort, il envoya Cn. Scipion son frère avec la plus grande partie des troupes contre Asdrubal, non seulement pour les anciens alliés devant être protégés

veteres socios conciliandosque novos, sed etiam ad pellendum Hispania Hasdrubalem. Ipse cum admodum exiguis copiis Genuam repetit, eo qui circa Padum erat exercitus Italiam defensurus.

Hannibal ab Druentia campestri maxime itinere ad Alpes cum bona pace incolentium ea loca Gallorum pervenit. Tum, quanquam fama prius, qua incerta in majus vero ferri solent, præcepta res erat, tamen ex propinquo visa montium altitudo nivesque cælo prope immixtæ, tecta informia imposita rupibus, pecora jumentaque torrida frigore, homines intonsi et inculti, animalia inanimaque omnia rigentia gelu, cetera visu quam dictu fœdiora terrorem renovarunt. Erigentibus in primos agmen clivos apparuerunt imminentes, tumulos insidentes, montani; qui, si valles occultiores incedissent, coorti ad pugnam repente ingentem fugam stragemque dedissent. Hannibal consistere signa iussit; Gallisque

mais même chasser Asdrubal de l'Espagne. Quant à Cornélius, avec le peu de troupes qu'il avait gardées, il regagna Gênes, comptant sur l'armée des rives du Pô pour défendre l'Italie.

La Durance passée, Annibal parvint jusqu'aux Alpes, marchant presque toujours en plaine, et nullement inquiété par les Gaulois qui habitent ce pays. En présence des Alpes, bien que les esprits fussent déjà prévenus par la renommée, qui exagère toujours les proportions de l'inconnu, quand on vit de près la hauteur de ces montagnes, les neiges qui se confondaient avec le ciel, de misérables huttes suspendues aux rochers, le bétail et les chevaux engourdis par le froid, des hommes sauvages et velus, tous les êtres et tous les objets hérissés de givre et de glace, enfin tout un tableau plus hideux à voir qu'à dépeindre, l'armée sentit renaitre son effroi. A peine essaye-t-on de gravir les premières pentes, qu'on aperçoit des montagnards postés sur les hauteurs. S'ils s'étaient cachés dans des vallées couvertes pour fondre à l'improviste sur les Carthaginois, c'était une immense déroute et un immense carnage. Annibal fait

novosque conciliandos, sed etiam ad Hasdrubalem pellendum Hispania. Ipse repetit Genuam cum copiis admodum exiguis, defensurus Italiam eo qui exercitus erat circa Padum. Hannibal pervenit ab Druentia ad Alpes itinere maxime campestri cum bona pace Gallorum incolentium ea loca. Tum, quanquam res erat præcepta prius fama, qua incerta solent ferri in majus vero, tamen altitudo montium visa ex propinquo nivesque prope immixtæ cælo, tecta informia imposita rupibus, pecora jumentaque torrida frigore, homines intonsi et inculti, animalia inanima rigentia gelu, cetera fœdiora visu quam dictu, renovarunt terrorem. Montani insidentes tumulos apparuerunt imminentes erigentibus agmen in primos clivos, qui, si incedissent valles occultiores, coorti repente ad pugnam dedissent ingentem fugam stragemque. Hannibal iussit

et de nouveaux alliés devant être gagnés, mais encore pour Asdrubal devant être chassé d'Espagne. Lui-même regagne Gênes avec des troupes tout-à-fait petites (en petit nombre), devant défendre l'Italie avec cette armée laquelle armée était autour du Pô. Annibal parvint de la Durance aux Alpes par une route surtout en-plaine avec la bonne faveur des Gaulois habitant ces lieux. Alors, quoique la chose avait été annoncée auparavant par la renommée, par laquelle les choses-incertaines ont-coutume d'être portées [vrai, à des dimensions plus grandes que le cependant la hauteur des montagnes vue de près et les neiges presque mêlées au ciel, des toits hideux placés sur les rochers, des troupeaux et des bêtes-de-somme brûlées par le froid, des hommes non-tendus et sauvages, des animaux et tous les objets inanimés raidis par la glace, les autres choses plus affreuses à voir qu'à dire, renouvelèrent l'épouvante. Des montagnards occupant les éminences apparurent menaçants à-ceux-qui-faisaient-monter la troupe sur les premières pentes, lesquels montagnards, s'ils avaient occupé des vallées plus cachées, s'étant levés tout-à-coup pour le combat auraient donné (causé) une grande fuite et un grand carnage. Annibal ordonna

ad visenda loca præmissis postquam comperit transitum ea non esse, castra inter confragosa omnia præruptaque quam extantissima potest valle locat. Tum per eosdem Gallos, haud sane multum lingua moribusque abhorrentes, cum se immiscuissent colloquiis montanorum, edoctus interdiu tantum obsideri saltum, nocte in sua quemque dilabi tecta, luce prima subiit tumulos, ut ex aperto atque interdiu vim per angustias factururus. Die deinde simulando aliud quam quod parabatur consumpto cum eodem quo constiterant loco castra communissent, ubi primum degressos tumulis montanos laxatasque sensit custodias, pluribus ignibus quam pro numero manentium in speciem factis impedimentisque cum equite relictis et maxima parte peditum, ipse cum expeditis, acerrimo quoque viro, raptim angustias evadit iisque ipsis tumulis quos hostes tenerant consedit.

XXXIII. Prima deinde luce castra mota, et agmen reli-

halte aussitôt, et envoie des Gaulois reconnaître les lieux. Apprenant que le passage est impossible sur ce point, il place son camp au milieu des roches et des précipices, dans la vallée la plus étendue qu'il peut trouver. Grâce encore à ces Gaulois, dont la langue et les mœurs diffèrent peu de celles des montagnards, et qui ont pu se mêler à leurs entretiens, il apprend que le défilé est gardé le jour seulement, et que, la nuit, chacun retourne dans sa cabane; de grand matin, il s'avance au pied des hauteurs, comme s'il voulait profiter de la journée pour se frayer par force et ouvertement un passage. Le jour est ainsi employé à simuler un projet qui trompe sur le véritable, et l'on se retranche dans le lieu où l'on s'est arrêté. Dès qu'il s'aperçoit que les montagnards ont quitté les hauteurs et que les postes ne sont plus gardés, il allume un grand nombre de feux pour faire croire à la présence en ce lieu de bien plus d'hommes qu'il n'en va rester. Laissant, en effet, les bagages, la cavalerie et la plus grande partie de l'infanterie, il part avec un corps de troupes légères formé de ses plus vaillants soldats, franchit à la hâte les défilés, et vient s'établir sur les hauteurs qu'avait occupées l'ennemi.

XXXIII. Au point du jour, on lève le camp, et le reste de l'armée

signa consistere;
Gallisque præmissis
ad loca visenda
postquam comperit
transitum non esse ea,
locat castra inter omnia
confragosa præruptaque,
valle
extantissima quam potest.
Tum per eosdem Gallos,
haud sane
abhorrentes multum
lingua moribusque,
cum immiscuissent se
colloquiis montanorum,
edoctus saltum obsideri
tantum interdiu,
quemque dilabi nocte
in sua tecta,
subiit tumulos
prima luce,
ut factururus vim
per angustias
ex aperto
atque interdiu.
Deinde die consumpto
simulando aliud
quam quod parabatur
cum communissent castra
eodem loco
quo constiterant,
ubi primum sensit
montanos
degressos tumulis
custodiasque laxatas,
ignibus factis pluribus
quam pro numero,
in speciem manentium,
impedimentisque relictis
cum equite
et maxima parte peditum,
ipse evadit raptim angustias
cum expeditis,
viro quoque acerrimo,
conseditque iis tumulis ipsis
quos hostes tenerant.
XXXIII. Deinde
prima luce
castra mota,
et reliquum agmen

les enseignes s'arrêter;
et les Gaulois étant envoyés-en-avant
pour les lieux devant être vus
après qu'il découvrit
un passage n'être pas par là,
il place un camp parmi tous les lieux
rocailloux et escarpés,
dans la vallée
la plus étendue qu'il peut.
Alors par les mêmes Gaulois,
non certes
s'écartant beaucoup des montagnards
par la langue et les mœurs,
comme ils avaient mêlé soi
aux entretiens des montagnards,
Annibal instruit le défilé être occupé
seulement pendant-le-jour,
chacun glisser de nuit
dans ses demeures,
s'approcha des hauteurs
au-commencement-du jour,
comme devant attaquer
à-travers les défilés
d'un lieu découvert (ouvertement)
et pendant-le-jour.
Puis le jour étant employé
en feignant (à feindre) autre-chose
que ce-qui se préparait
comme ils avaient fortifié un camp
au même lieu
dans lequel ils s'étaient arrêtés,
dès que il s'aperçut
les montagnards
être descendus des hauteurs
et les postes être relâchés,
des feux étant faits plus nombreux
que en-raison-du nombre,
en apparence de gens-qui-restent,
et les bagages étant laissés
avec la cavalerie
et la plus grande partie des fantassins,
lui-même sort à-la-hâte des défilés
avec des troupes légères,
les guerriers les plus intrépides,
et se posta sur ces hauteurs elles-mêmes
que les ennemis avaient occupées.
XXXIII. Ensuite
au-commencement-du jour
le camp fut levé,
et le reste de l'armée

quam incedere cœpit. Jam montani, signo dato, ex castellis ad stationem solitam conveniebant, cum repente conspiciunt alios, arce occupata sua, super caput imminentes, a.ios via transire hostes. Utraque simul objecta res oculis animisque immobiles parumper eos defixit; deinde, ut trepidationem in angustiis suoque ipsum tumultu misceri agmen videre, equis maxime consternatis, quicquid adjecissent ipsi terroris satis ad perniciem fore rati, transversis rupibus, juxta in vias ac devia assueti, decurrunt. Tum vero simul ab hostibus, simul ab iniquitate locorum Pœni oppugnabantur, plusque inter ipsos, sibi quoque tendente ut periculo primus evaderet, quam cum hostibus certaminis erat. Equi maxime infestum agmen faciebant, qui et clamoribus dissonis, quos nemora etiam repercussæque valles augebant, territi trepi-

se met en marche. Déjà les montagnards, au signal donné, couraient de leurs forts aux postes accoutumés, quand tout à coup, au-dessus de leurs têtes, ils voient des Carthaginois maîtres des rochers qu'ils occupaient eux-mêmes la veille; en même temps, le reste des ennemis s'avance par le chemin frayé. Ce double spectacle, qui frappe leurs yeux et leurs esprits, les tient quelque temps immobiles; mais bientôt ils remarquent l'embarras des troupes dans ce défilé, le désordre qui résulte de la confusion générale et surtout de l'épouvante des chevaux: ils se disent qu'il suffit du moindre surcroît de terreur pour que c'en soit fait de l'ennemi. Ils s'élancent donc de rochers en rochers, accoutumés qu'ils sont aux pentes les plus difficiles et les plus escarpées. Les Carthaginois sont ainsi arrêtés, et par l'ennemi, et par les difficultés du terrain. Il leur faut même soutenir une lutte plus vive contre leurs compagnons que contre les montagnards, chacun voulant échapper le premier au péril. Les chevaux surtout rendaient la marche difficile. Épouvantés des cris confus, que rendait plus terribles encore l'écho des bois et des vallées, ils se cabraient. et, s'ils venaient à être frappés ou

cœpit incedera	commença à marcher.
Jam montani,	Déjà les montagnards,
signo dato,	le signal étant donné,
conveniebant ex castellis	accouraient des forts
ad stationem solitam,	au poste accoutumé,
cum repente	lorsque subitement
conspiciunt hostes,	ils voient les ennemis.
alios	les uns
imminentes super caput,	dominant au-dessus de leur tête,
sua arce occupata,	leur hauteur étant occupée,
alios transire via.	les autres passer par la route.
Utraque res	L'une-et-l'autre chose
objecta simul	présentée ensemble
oculis animisque	aux yeux et aux esprits
defixit eos parumper	fixa eux quelque-temps
immobiles;	immobiles;
deinde, ut videre	ensuite, quand ils virent
trepidationem in angustiis,	le trouble dans les défilés,
agmenque ipsum	et la troupe d'elle-même
misceri in angustiis	être bouleversée dans les défilés
suo tumultu,	par son-propre désordre,
maxime equis consternatis,	surtout les chevaux étant effrayés,
rati quicquid ipsi	persuadés tout-ce-qu'eux-mêmes
adjecissent terroris	auraient ajouté d'épouvante
fore satis	devoir-être assez
ad perniciem,	pour la perte des Carthaginois,
decurrunt	ils accourent
rupibus transversis,	les roches étant-prises-en-travers,
juxta assueti	également accoutumés
in vias ac devia.	aux routes et aux chemins-détournés
Tum vero Pœni	Mais alors les Carthaginois
oppugnabantur	étaient attaqués
simul ab hostibus,	en-même-temps par les ennemis,
simul	en-même-temps
ab iniquitate locorum,	par la difficulté des lieux,
plusque certaminis,	et plus de lutte
erat inter ipsos,	était entre eux-mêmes,
quoque tendente sibi	chacun s'efforçant pour lui-même
ut evaderet periculo	afin que il échappât du danger
primus.	le premier,
quam cum hostibus.	qu'il n'y avait de lutte avec les ennemis
Equi maxime faciebant	Les chevaux surtout rendaient
agmen infestum,	a marche peu-sûre,
qui et trepidabant	lesquels et tressaillaient
territi	l'étant effrayés
clamoribus dissonis	par les cris discordants des monta-
quos nemora	que les bois
vallesque repercussæ	et les vallées frappées-par-le-son
augebant etiam,	augmentaient encore,
et icti forte aut vulnerati	et étant frappés ou blessés par-hasard

dabant, et icti forte aut vulnerati adeo consternabantur ut stragem ingentem simul hominum ac sarcinarum omnis generis facerent; multosque turba, cum præcipites deruptæque utrimque angustiae essent, in immensum altitudinis dejecit, quosdam et armatos; sed ruinæ maxime modo jumenta cum oneribus devolvebantur. Quæ quanquam fœda visu erant, stetit parumper tamen Hannibal ac suos continuit, ne tumultum ac trepidationem augetet; deinde, postquam interrupti agmen vidit periculumque esse ne exutum impedimentis exercitum nequiquam incolumem traduxisset, decurrit ex superiore loco et, cum impetu ipso fudisset hostem, suis quoque tumultum auxit. Sed is tumultus momento temporis, postquam liberata itinera fuga montanorum erant, sedatur, nec per otium modo, sed prope silentio mox omnes traducti. Castellum inde, quod caput ejus regionis erat, viculosque

blessés, rien ne les retenait plus; ils renversaient de tous côtés les hommes et les bagages. Comme le défilé était bordé par deux précipices escarpés, plusieurs hommes furent ainsi jetés au fond de l'abîme avec leurs armes : quand les chevaux y tombaient avec leur charge, on eût dit qu'une montagne s'écroutait. C'était un affreux spectacle, et pourtant Annibal resta quelque temps immobile avec son détachement, de peur d'ajouter encore à la confusion et au tumulte. Mais quand il vit que ses troupes étaient coupées, qu'il allait perdre les bagages, question de vie ou de mort pour son armée, il s'élança des hauteurs où il était et tomba sur l'ennemi qu'il culbuta, non sans causer un nouveau désordre parmi les siens. Toutefois, ce trouble fut apaisé en un instant, dès qu'on vit le chemin dégagé par la fuite des montagnards. Tous défilèrent aussitôt, tranquillement, et presque en silence. Annibal occupa ensuite un fort, qui occupait la tête de cette contrée, et toutes les bourgades environnantes : avec le blé et le bétail qu'il y prit, il nourrit son

consternabantur adeo ut facerent simul ingentem stragem hominum ac sarcinarum omnis generis; turbaque dejecit multos, quosdam et armatos, in immensum altitudinis, cum angustiae essent utrimque præcipites deruptæque; sed jumenta devolvebantur cum oneribus maxime modo ruinæ. Quanquam quæ erant fœda visu, Hannibal stetit tamen parumper ac continuit suos ne augetet tumultum ac trepidationem; deinde, postquam vidit agmen interrupti, periculumque esse ne traduxisset exercitum incolumem nequiquam exutum impedimentis, decurrit ex loco superiore, et cum fudisset hostem suo impetu auxit quoque tumultum suis. Sed is tumultus sedatur momento temporis, postquam itinera liberata erant fuga montanorum, et mox omnes sunt traducti non modo per otium, sed prope silentio. Inde capit castellum quod erat caput ejus regionis, viculosque circumjectos, et aluit exercitum per triduum cibo captivo

étaient effarouchés tellement qu'ils faisaient en-même-temps un grand renversement d'hommes et de bagages de toute sorte; [d'hommes, et l'encombrement renversa beaucoup quelques-uns même armés, dans une immensité de profondeur comme le défilé était des-deux-côtés escarpé et à-pic; mais les bêtes-de-somme roulaient avec leurs charges [ment tout-à-fait à-la-manière d'un écroule. Et quoique cela était (fût) repoussant à voir, Annibal s'arrêta cependant quelque-temps et retint les siens de-peur-qu'il augmentât le tumulte et le trouble; ensuite, après qu'il vit la troupe être interrompue (coupée), et le danger être qu'il n'eût-fait passer l'armée saine-et-sauve inutilement étant privée (si elle était privée) de bagages, il accourut d'un lieu plus élevé, et lorsque il eut dispersé l'ennemi par son attaque il augmenta encore le tumulte aux (des) siens. Mais ce tumulte est apaisé en un moment de temps, après-que les routes avaient été délivrées par la fuite des montagnards, et bientôt tous furent emmenés non seulement à loisir, mais presque en silence. Puis il prend le fort qui était la tête de cette région, et les bourgades répandues-autour, et nourrit l'armée pendant trois jours avec la nourriture enlevée

circumjectos capit, et captivo cibo ac pecoribus per triduum exercitum aluit; et, quia nec a montanis, primo percussis, nec loco magno opere impediabantur, aliquantum eo triduo viæ confecit.

XXXIV. Perventum inde ad frequentem cultoribus alium, ut inter montanos, populam. Ibi non bello aperto, sed suis artibus, fraude et insidiis, est prope circumventus. Magno natu principes castellorum oratores ad Pœnum veniunt, alienis malis utili exemplo doctos memorantes amicitiam malle quam vim experiri Pœnorum : « itaque obœdienter imperata facturos; commeatum itinerisque duces et ad fidem promissorum obsides acciperet. » Hannibal, nec temere credendum nec aspernandos ratus, ne repudiati aperte hostes fierent, benigne cum respondisset, obsidibus quos dabant acceptis et commeatu quem in viam ipsi detulerant usus, nequaquam ut inter pacatos composito agmine duces eorum sequitur. Primum agmen elephanti et equites erant; ipse post cum

armée pendant trois jours. Comme ni les montagnards, consternés tout d'abord par cette défaite, ni les lieux mêmes n'opposaient de grands obstacles, on fit quelque chemin pendant ces trois jours.

XXXIV. On arriva ensuite chez une peuplade fort nombreuse pour un pays de montagnes. Annibal faillit y périr, non dans une guerre ouverte, mais par ses propres armes, par la perfidie et les embûches. Une ambassade des chefs les plus âgés se rend près de lui. Rappelant que le malheur des autres leur a été une utile leçon ils aiment mieux éprouver l'amitié que la force des Carthaginois, « aussi obéiront-ils à tous les ordres; ils offrent des vivres, des guides, des otages garants de leurs promesses. » Annibal, sans les croire aveuglément, sans les repousser non plus, de crainte de s'en faire des ennemis déclarés, leur répond d'un ton bienveillant. Il accepte les otages qu'ils offraient, use des vivres qu'on a déposés sur la route, suit leurs guides; mais sans permettre à son armée de marcher en désordre, comme on fait en pays ami. Au premier rang marchaient les éléphants et les chevaux; il conduisait l'arrière-garde avec l'élite de l'infanterie, promenant de tous

ac pecoribus,
et, quia impediabantur
nec a montanis,
percussis primo,
nec magno opere loco,
confecit
aliquantum viæ
eo triduo.

XXXIV. Inde perventum
ad alium populam
frequentem cultoribus,
ut est
inter montans.
Ibi circumventus prope
non bello aperto,
sed suis artibus,
fraude et insidiis.
Principes castellorum
magno natu
veniunt oratores
ad Pœnum,
memorantes
doctos malis alienis,
exemplo utili,
malle experiri amicitiam
quam vim Pœnorum :
« itaque
facturos
obœdienter
imperata,
acciperet commeatum
ducesque itineris
et obsides
ad fidem promissorum. »
Hannibal, ratus
nec credendum temere
nec aspernandos,
ne repudiati
fierent aperte hostes,
cum respondisset benigne,
obsidibus quos dabant
acceptis
et usus commeatu quem
ipsi detulerant in viam,
sequitur duces eorum
agmine composito
nequaquam ut inter pacatos
Elephanti et equites
erant primum agmen;
ipse incedebat post

et les troupeaux;
et, parce que ils n'étaient embarrassés
ni par les montagnards,
abattus d'abord,
ni beaucoup par le lieu,
il fit
une-assez-grande-partie du chemin
pendant ces trois-jours.

XXXIV. De-là on arriva
chez un autre canton
abondant en habitants,
autant que cela est possible
au-milieu de montagnards.
Là il fut entouré presque
non par une guerre ouverte,
mais par ses-propres moyens,
la perfidie et les embûches.
Les chefs des forts
d'un grand âge [deurs]
viennent comme orateurs (ambassa-
vers le Carthaginois,
rappelant
eux instruits par les maux d'autrui,
exemple utile,
aimer-mieux éprouver l'amitié
que la violence des Carthaginois :
« c'est pourquoi
devoir faire (ils exécuteront)
avec obéissance
les ordres;
qu'il acceptât des vivres
et des guides du chemin
et des otages
pour la sûreté des promesses. »
Annibal, persuadé
ne devoir pas être cru aveuglément
ni eux devoir être dédaignés,
de-peur-que repoussés [nemis],
ils ne devinssent ouvertement des en-
lorsque il eut répondu bienveillamment,
les otages lesquels ils donnaient
étant acceptés [que]
et s'étant servi de l'approvisionnement
eux-mêmes avaient porté sur la route
suit les guides de ceux-ci
en troupe rangée
nullement comme au-milieu de pacifiés.
Les éléphants et les cavaliers
étaient la première troupe;
lui-même s'avancait ensuite

robore peditum, circumspectans sollicitus omnia, incedebat. Ubi in angustiorem viam et parte altera subjectam jugo insuper imminente ventum est, undique ex insidiis barbari, a fronte, ab tergo coorti, comminus, eminus petunt, saxa ingentia in agmen devolvunt. Maxima ab tergo vis hominum urgebat; in eos versa peditum acies haud dubium fecit quin, nisi firmata extrema agminis fuissent, ingens in eo saltu accipienda clades fuerit. Tunc quoque ad extremum periculi ac prope perniciem ventum est; nam, dum cunctatur Hannibal demittere agmen in angustias, quia non, ut ipse equitibus praesidio erat, ita peditibus quicquam ab tergo auxilii reliquerat, occursantes per obliqua montani, interrupto medio agmine, viam insedere, noxque una Hannibali sine equitibus atque impedimentis acta est.

XXXV. Postero die, jam segnius intercurtantibus barbaris, junctæ copiae, saltusque haud sine clade, majore tamen ju-

côtés des regards inquiets. On était entré dans un chemin étroit, dominé d'un côté par la cime d'une montagne. tout à coup, les barbares sortent de leur embuscade; devant, derrière, de près, de loin, ils harcèlent les Carthaginois, et font rouler sur eux d'énormes blocs de rochers. C'est sur les derrières que l'attaque fut le plus formidable. Mais l'infanterie fit volte-face : sans quoi, si l'arrière-garde n'avait pas été bien appuyée, il était inévitable que l'armée essayât de grosses pertes dans ces gorges. Même ainsi défendue, elle courut le plus grand danger, et faillit être anéantie. En effet, pendant qu'Annibal hésitait à engager son infanterie dans le défilé, car elle n'avait rien derrière elle pour la soutenir comme elle soutenait elle-même la cavalerie, les montagnards, accourant sur le flanc de l'armée, la coupèrent et s'emparèrent du chemin : Annibal passa une nuit entière séparé de sa cavalerie et de ses bagages.

XXXV. Le lendemain, les agressions des barbares s'étaient déjà ralenties : les troupes se rejoignent et l'on franchit le défilé, non

cum robore peditum circumspectans omnia sollicitus. Ubi ventum est in viam angustiorem et altera parte, subjectam jugo imminente insuper, barbari coorti undique ex insidiis, a fronte, ab tergo, petunt comminus, eminus, devolvunt ingentia saxa in agmen. Maxima vis hominum urgebat ab tergo; acies peditum versa in eos fecit haud dubium quin, nisi extrema agminis firmata fuissent, ingens clades fuerit accipienda in eo saltu.

Tunc quoque ventum est ad extremum periculi ac prope perniciem; nam, dum Hannibal cunctatur demittere agmen in angustias, quia, ut ipse erat praesidio equitibus, ita non reliquerat ab tergo quicquam auxilii peditibus, montani occursantes per obliqua, insedere viam, agmine medio interrupto, unaque nox acta est Hannibali sine equitibus atque impedimentis.

XXXV. Postero die, barbaris intercurtantibus jam segnius, copiae junctæ saltusque superatus, haud sine clade, pernicie tamen majore

avec la force (l'élite) des fantassins regardant tout autour inquiet.

Quand on fut arrivé dans un chemin plus étroit et d'un côté, placé-au-pied d'une hauteur dominant au-dessus, les barbares s'étant levés de toutes parts hors-des embûches, par le front, par derrière, attaquent de près, de loin, roulent de grands rochers sur l'armée.

La plus grande quantité d'hommes pressait par derrière; la ligne des fantassins s'étant tournée contre eux fit (rendit) non douteux que, [garde] si les extrémités de l'armée (l'arrière-) n'avaient pas été affermies, un grand désastre eût été devant être reçu dans ce défilé.

Alors même on vint à l'extrémité (au comble) du péri- et presque à la perte;

car, pendant que Annibal hésite à engager l'armée (l'infanterie) dans le défilé, parce que, comme lui-même était à secours aux cavaliers, ainsi il n'avait laissé par derrière rien de (aucun) secours aux fantassins, les montagnards accourant par la direction oblique, occupèrent la route, l'armée au-milieu étant coupée, et une nuit fut passée pour Annibal sans cavaliers et sans bagages.

XXXV. Le lendemain, les barbares courant-au-milieu déjà avec-plus-de-lenteur, les troupes furent jointes et le défilé fut franchi, non sans dommage, avec une perte cependant plus grande

mentororum quam hominum pernicie, superatus. Inde montani pauciores jam et latrocinii magis quam belli more concursabant, modo in primum, modo in novissimum agmen, utcumque aut locus opportunitatem daret aut progressi morative aliquam occasionem fecissent. Elephanti, sicut per artas præcipitesque vias magna mora agebantur, ita tutum ab hostibus, quacumque incederent, quia insuetis adeundi propius metus erat, agmen præbebant.

Nono die in jugum Alpium perventum est per invia pleraque et errores, quos aut ducentium fraus aut, ubi fides iis non esset, temere inita valles a conjectantibus iter faciebant. Biduum in jugo stativa habita, fessisque labore ac pugnando quies data militibus; jumenta que aliquot, quæ prolapsa in rupibus erant, sequendo vestigia agminis in castra pervenere. Fessis tædio tot malorum nivis etiam casus, occidente jam sidere Vergiliarum, ingentem terrorem adjecit.

sans faire de pertes, mais de chevaux plutôt que d'hommes. Dès lors, les montagnards ne se montrèrent plus en si grand nombre; et c'était en brigands plutôt qu'en ennemis qu'ils venaient fondre tantôt sur la tête, tantôt sur la queue de l'armée, selon la nature des lieux, ou selon qu'ils pensaient surprendre les détachements avancés ou les trainards. Sur ces pentes étroites et rapides, les éléphants retardaient beaucoup la marche; mais derrière eux on était à couvert de l'ennemi, qui craignait d'approcher de ces animaux inconnus.

Le neuvième jour, on atteignit le sommet des Alpes, après avoir franchi bien des passages impraticables et être revenu souvent sur ses pas, soit qu'on eût été trompé par les guides, soit que, se défiant d'eux, et par de fausses conjectures, on se fût engagé imprudemment dans des vallons. On s'arrêta deux jours sur ces hauteurs pour donner quelque repos aux soldats après tant de fatigues et de combats. Quelques bêtes de somme, qui avaient roulé des rochers, rejoignirent le camp en suivant les traces de l'armée. Les esprits étaient déjà accablés par ces longues souffrances : la neige, qui tomba au moment du coucher des Pléiades, mit le comble à la

jumentorum
quam hominum.
Inde montani concursabant
jam pauciores
et magis more latrocinii
quam belli,
modo in primum agmen,
modo in novissimum,
utcumque aut locus
daret opportunitatem,
aut progressi
morative
fecissent
aliquam occasionem.
Elephanti, sicut agebantur
magna mora
per vias
artas præcipitesque,
præbebant ita agmen
tutum ab hostibus
quacumque incederent,
quia metus
adeundi propius
erat insuetis.
Nono die,
perventum est
in jugum Alpium
per invia
pleraque,
et errores quos faciebant
aut fraus ducentium,
aut, ubi fides iis
non esset,
valles
initæ temere
a conjectantibus iter.
Stativa
habita biduum
in jugo,
quiesque data
militibus fessis
labore ac pugnando;
aliquotque jumenta,
quæ erant prolapsa
in rupibus,
pervenere in castra
sequendo vestigia agminis.
Casus nivis,
sidere Vergiliarum
occidente jam,

de bêtes-de-somme
que d'hommes.
De-là les montagnards accouraient
déjà moins-nombreux
et plutôt à la manière d'un brigandage
que d'une guerre,
tantôt sur la première troupe,
tantôt sur la dernière,
selon-que ou le lieu
donnait opportunité,
ou que ceux-qui-s'étaient-avancés
ou ceux-qui-s'étaient-ralentis
avaient fourni
quelque occasion. [çaient
Les éléphants, de même-que ils s'avancèrent
avec grand retard
par les routes
étroites et escarpées,
fournissaient de-même une marche
sûre contre les ennemis
partout-où ils s'avançaient,
parce que la crainte
de s'approcher trop près
était à ceux-qui-n'étaient pas habitués
Le neuvième jour,
on arriva
au sommet des Alpes
à travers des lieux impraticables
pour la plupart,
et au-milieu d'erreurs que causaient
ou la perfidie des guides,
ou, quand la confiance à (en) eux
n'était pas,
les vallées
ayant été franchies témérairement
par des hommes conjecturant la route.
Un campement
fut eu (fut tenu) pendant deux-jours
sur la hauteur,
et un repos fut donné
aux soldats fatigués [battre];
de la peine et en-combattant (de combats)
et quelques bêtes-de-somme,
qui étaient tombées-en-avant
sur les rochers,
parvinrent au camp
en suivant les traces de l'armée.
Une chute de neige,
la constellation des Pléiades
se couchant déjà,

Per omnia nive oppleta cum, signis prima luce motis, segniter agmen incederet pigritiaque et desperatio in omnium vultu emineret, prægressus signa Hannibal in promunturio quodam unde longe ac late prospectus erat, consistere jussis militibus Italiam ostentat subjectosque Alpinis montibus Circumpadanos campos, « mœniaque eos tum transcendere non Italiæ modo, sed etiam urbis Romanæ; cetera plana, proclivia fore; uno aut summum altero prælio arcem et caput Italiæ in manu ac potestate habituros. »

Procedere inde agmen cœpit, jam nihil ne hostibus quidem præter parva furta per occasionem tentantibus. Ceterum iter multo quam in ascensu fuerat (ut pleraque Alpium ab Italia sicut breviora, ita arrectiora sunt) difficilior fuit; omnis enim ferme via præceps, angusta, lubrica erat, ut neque sustinere se a lapsu possent nec qui paulum titubassent hæerere affixi

consternation. Quand on se remit en marche, au point du jour, la neige couvrait tout. L'armée s'avancait lentement; la fatigue et le découragement se lisaient sur tous les visages. Alors Annibal, prenant les devants, arrive à une sorte de promontoire d'où la vue s'étend au loin en tous sens, fait faire halte, et, de là, montre aux soldats l'Italie et les plaines baignées par le Pô, au pied même des Alpes. « En ce moment, dit-il, ils escaladent les remparts, non seulement de l'Italie, mais même de Rome; le reste du chemin sera uni et facile. Un combat, deux au plus, et ils seront maîtres de la capitale, du boulevard de l'Italie. »

L'armée continua sa marche; l'ennemi ne l'inquiétait plus que par des attaques furtives quand l'occasion s'en présentait. Toutefois, la descente fut bien plus difficile encore que l'ascension; car la pente des Alpes, moins longue du côté de l'Italie, est, par cela même, plus raide. Le chemin presque tout entier était à pic, étroit, glissant; nul moyen d'éviter une chute; et, pour peu que le pied glissât, on

ajouta encore la terreur à eux fatigués par l'ennui de tant de maux. Les enseignes étant levées au-commencement-du jour, comme l'armée s'avancait lentement à-travers tous les lieux remplis de neige et que la lenteur et le désespoir ressortait sur le visage de tous, Annibal, ayant précédé les enseignes sur un promontoire, d'où la perspective était au-loin et au-large, montre aux soldats ayant-reçu-l'ordre de s'arrêter l'Italie et les plaines autour-du-Pô placées-au-dessous des monts des-Alpes. et dit « eux franchir à-ce-moment non seulement les murs de l'Italie, mais aussi de la ville de-Rome; le reste devoir être uni, aisé; eux devoir avoir en leur main et leur pouvoir la citadelle et la tête de l'Italie par un-seul combat ou au-plus par un second. » Puis l'armée commença à s'avancer, les ennemis déjà n'essayant plus même rien excepté de petites attaques-furtives par occasion. D'ailleurs la route fut beaucoup plus difficile qu'elle n'avait été dans l'ascension (comme la plupart des Alpes de-même-que elles sont plus courtes du-côté-de l'Italie, sont de-même plus raides); car presque toute la route était escarpée, étroite, glissante, de-sorte-que ils ne pouvaient ni se retenir de la chute ni ceux qui avaient bronché un peu rester-debout attachés à leur paz, et que les uns tombaient

vestigio suo, aliique super alios et iumenta in homines occiderent.

XXXVI. Ventum deinde ad multo angustiores rupem atque ita rectis saxis ut ægre expeditus miles tentabundus manibusque retinens virgulta ac stirpes circa eminentes demittere sese posset. Natura locus jam ante præceps recenti lapsu terræ in pedum mille admodum altitudinem abruptus erat. Ibi cum velut ad finem viæ equites constitissent, miranti Hannibali, quæ res moraretur agmen, nuntiatur rupem inviam esse. Digressus deinde ipse ad locum visendum. Haud dubia res visa quin per invia circa nec trita antea quamvis longo ambitu circumduceret agmen. Ea vero via insuperabilis fuit; nam, cum super veterem nivem intactam nova modicæ altitudinis esset, molli nec præaltæ facile pedes ingredientium insistebant; ut vero tot hominum iumentorumque incessu dilapsa est, per nudam infra glaciem fluentemque tabem liquescentis nivis ingrediebantur. Tætra ibi luctatio erat, via

ne pouvait éviter de tomber en appuyant le pied à terre; hommes et chevaux allaient rouler les uns sur les autres.

XXXVI. On vint ensuite à un défilé rocheux beaucoup plus étroit et tellement à pic, que le soldat, même sans armes et sans bagages, tâtonnant, se retenant avec les mains aux broussailles et aux plantes qui croissaient à l'entour, avait peine à descendre. Ce endroit déjà escarpé par lui-même, avait été transformé en un précipice de mille pieds au moins par un éboulement récent. Les cavaliers s'arrêtèrent donc, ne trouvant plus de chemin. Annibal demande ce qui arrête la marche; on lui répond que c'est une roche infranchissable. Il vient s'assurer du fait. Un seul parti lui semble alors possible, faire un détour aussi long qu'il le faudra, et passer par des lieux non frayés que n'a jamais foulés le pied de l'homme. Mais ce moyen est bientôt reconnu impraticable. Comme l'ancienne neige durcie était recouverte par une nouvelle couche de médiocre épaisseur, le pied posait encore assez solidement sur cette neige molle et peu profonde; mais, quand elle fut fondue sous les pas de tant d'hommes et de chevaux, on marcha sur la première glace et sur l'humide verglas formé par la neige fondante. Ce fut alors une lutte terrible, et contre la glace glissante,

super alios
et iumenta in homines.

XXXVI. Ventum deinde
ad rupem
multo angustiores
atque saxis ita rectis
ut miles expeditus
tentabundus
retinensque manibus
virgulta
ac stirpes eminentes circa
posset ægre demittere sese.
Locus jam ante
præceps natura
erat abruptus lapsu recenti
in altitudinem
mille pedum
admodum.

Cum equites constitissent ibi
velut ad finem viæ,
nuntiatur Hannibali
miranti
quæ res moraretur agmen,
rupem esse inviam.
Deinde ipse digressus
ad locum visendum
Res visa haud dubia
quin circumduceret agmen
quamvis longo ambitu,
per invia circa
nec trita antea.
Ea vero via
fuit insuperabilis;
nam,
cum super veterem nivem
intactam
esset nova
altitudinis modicæ,
pedes ingredientium
insistebant facile
molli nec præaltæ;
ut vero dilapsa est incessu
tot hominum
iumentorumque,
ingrediebantur
per glaciem nudam infra
tabemque fluentem
nivis liquescentis.
Ibi luctatio erat tætra,
via lubrica glacie

sur les autres

et les bêtes sur les hommes.

XXXVI. On vint ensuite
à une roche (défilé abrupt)
beaucoup plus étroite
et les rochers étant tellement droits
que le soldat dégagé
tâtonnant
et retenant par les mains
les broussailles
et les souches sortant autour
pouvait avec-peine faire-descendre soi.
Le lieu déjà auparavant
escarpé naturellement
avait été brisé par une chute récente
à une profondeur
de mille pieds
tout-à-fait (bien comptés).

Comme les cavaliers s'étaient arrêtés là
comme au terme de la route,
il est annoncé (on annonce) à Annibal
s'étonnant
quelle chose retardait la marche,
la roche être infranchissable.
Puis lui-même s'éloigna
pour le lieu devant être vu.
La chose parut non douteuse
qu'il menât-autour l'armée
quoique par un long détour,
à-travers des lieux non-frayés à l'entour
ni foulés auparavant.
Or cette route
fut infranchissable;
car,
comme sur l'ancienne neige
non-touchée
était une nouvelle neige
d'une hauteur modique,
les pieds de ceux-qui-entraient
s'arrêtaient facilement
dans la neige molle et-non très-haute;
mais quand elle fut fondue par la marche
de tant d'hommes
et de bêtes,
ils (on) entraient
à-travers la glace nue au-dessous
et la fonte qui-s'écoule
de la neige devenant-liquide.
Là la lutte était horrible,
la route glissante par la glace

lubrica glacie non recipiente vestigium et in prono citius pedes fallente, ut, seu manibus in assurgendo, seu genu se adjuvissent, ipsis adminiculis prolapsis iterum corruerent; nec stirpes circa radicesve, ad quas pede aut manu quisquam eniti posset, erant : ita in levi tantum glacie tabidaque nive volutabantur. Jumenta secabant interdum etiam infimam ingredientia nivem et prolapsa jactandis gravius in conitendo unguis penitus perfringebant, ut pleraque, velut pedica capta, hærerent in dura et alte concreta glacie

XXXVII. Tandem, nequiquam jumentis atque hominibus fatigatis, castra in jugo posita, ægerrime ad id ipsum loco purgato : tantum nivis fodiendum atque egerendum fuit ! Inde ad rupem muniendam, per quam unam via esse poterat, milites ducti, cum cædendum esset saxum, arboribus circa immanibus dejectis detruncatisque struem ingentem lignorum faciunt, eamque, cum et vis venti apta faciendo igni coorta esset, succendunt ardentiaque saxa infuso aceto putrefaciunt.

où l'on ne pouvait assurer ses pas, et contre la pente du rocher, où le pied manquait à chaque instant. Vainement essayait-on de se relever à l'aide des genoux et des mains ; genoux et mains glissaient de même, et l'on retombait encore. Nulle part une souche, une racine, où la main pût s'accrocher et le pied se retenir. On ne pouvait que rouler sur cette glace unie et dans cette neige fondue. Quelquefois les bêtes de somme pénétraient jusqu'à la neige inférieure ; elles glissaient, et, dans leurs violents efforts pour se retirer, leur sabot brisait la glace : alors, comme prises au piège, elles restaient souvent engagées dans cette neige durcie et gelée profondément.

XXXVII. Enfin, après bien des fatigues inutiles pour les hommes et pour les chevaux, on se résigna à camper sur le sommet : encore eut-on beaucoup de peine à le déblayer, tant il fallait creuser dans la neige, tant il y en avait à enlever ! On travailla ensuite à rendre praticable la roche qui seule pouvait donner passage. Forcés de la tailler, les soldats abattirent tout autour des arbres énormes qu'ils dépouillèrent de leurs branches et dont ils firent un immense bûcher. Le feu y est mis, sous un vent violent très propre à exciter

non recipiente vestigium et fallente citius pedes in prono, ut, seu adjuvissent se manibus, seu genu in assurgendo, corruerent iterum adminiculis prolapsis ; nec stirpes radicesve erant, ad quas quisquam posset eniti pede aut manu ; volutabantur ita tantum in glacie levi niveque tabida. Jumenta ingredientia interdum inter nivem etiam infimam secabant et prolapsa unguis jactandis in conitendo gravius perfringebant penitus, ut pleraque, capta velut pedica, hærerent in glacie dura et concreta alle.

XXXVII. Jumentis atque hominibus fatigatis nequiquam, castra posita tandem in jugo, loco purgato ægerrime ad id ipsum : tantum nivis fodiendum atque egerendum ! Inde milites ducti ad rupem muniendam per quam unam via poterat esse ; cum saxum esset cædendum, arboribus immanibus dejectis detruncatisque circa, faciunt ingentem struem lignorum succenduntque eam, cum et vis venti apta igni faciendo coorta esset, putrefaciuntque

ne recevant pas le pas et trompant plus-vite les pieds sur un-terrain-en-pente, de-sorte-que, soit qu'ils eussent aidé eux des mains, ou du genou en se relevant (pour se relever), ils tombaient de-nouveau les appuis eux-mêmes glissant ; ni des souches ou des racines n'étaient, après (avec) lesquelles quelqu'un pût faire-effort-pour-se-relever avec le pied ou la main ; ils roulaient ainsi seulement dans une glace polie et une neige fondue. Les bêtes-de-somme entrant parfois dans la neige même inférieure la fendaient et tombant de leurs sabots devant être remués en faisant-des-efforts très-violents elles la brisaient profondément, de-sorte-que la plupart, prises comme par une entrave, restaient-immobiles dans la glace dure et durcie (gelée) profondément.

XXXVII. Les bêtes-de-somme et les hommes étant fatigués inutilement, un camp fut placé enfin sur le sommet le lieu étant nettoyé très-difficilement pour cela même : tant de neige fut devant être creusée et devant être emportée ! Puis les soldats furent conduits à la roche devant être percée par laquelle seule une route pouvait être ; comme le rocher était devant être coupé, des arbres immenses étant abattus et étant taillés autour, ils font un grand amas de bois et embrasent celui-ci, lorsque aussi la violence du vent propre au feu devant être fait avait éclaté, et dissolvent

Ita torridam incendio rupem ferro pandunt molliuntque anfractibus modicis clivos, ut non jumenta solum, sed elephantum etiam deduci possent. Quadriduum circa rupem consumptum, jumentis prope fame absumptis; nuda enim fere cacumina sunt et, si quid est pabuli, obruunt nives. Inferiora valles apricosque quosdam colles habent rivosque et prope silvas et jam humano cultu digniora loca. Ibi jumenta in pabulum missa et quies muniendo fessis hominibus data; triduo inde ad planum descensum est, jam locis mollioribus et accolarum ingeniiis.

XXXVIII. Hoc maxime modo in Italiam perventum est quinto mense a Carthagine Nova, ut quidam auctores sunt, quinto decimo die Alpibus superatis. Quantæ copię transgresso in Italiam Hannibali fuerint, nequaquam inter auctores constat. Qui plurimum, centum millia peditum, viginti equitum

la flamme; du vinaigre est versé sur la pierre brûlante afin de la dissoudre. Lorsque le feu l'a calcinée, on l'ouvre avec le fer, la pente est adoucie par de légères courbures, en sorte que les chevaux et les éléphants même peuvent descendre. On avait passé quatre jours autour de ce rocher; les chevaux étaient presque morts de faim; car ces hauteurs sont presque entièrement nues, et le peu d'herbe qui s'y trouve est caché par la neige. Les parties basses ont des vallons, des collines exposées au soleil, des ruisseaux et presque des bois; c'est une nature plus digne d'être habitée par l'homme. On y laissa paître les chevaux, et l'on accorda du repos aux soldats épuisés par le travail qu'avait demandé le rocher. Enfin on mit trois jours à descendre dans la plaine, où tout était moins rude, et la contrée, et le naturel des habitants.

XXXVIII. Tels sont les détails saillants de la marche d'Annibal. Quand il arriva en Italie, il y avait cinq mois, au dire de quelques historiens, qu'il avait quitté Carthagène; il avait franchi les Alpes en quinze jours. Quel était le nombre de ses soldats à son arrivée en Italie? C'est un point sur lequel on n'est nullement d'accord. La plus forte évaluation lui donne cent mille hommes d'infanterie et

saxa	les pierres
ardentia	brûlantes
aceto infuso.	par du vinaigre répandu
Ita pandunt ferro	Ainsi ils ouvrent avec le fer
rupem torridam incendio,	la roche desséchée par l'incendie,
molliuntque clivos	et ils adoucissent les pentes
anfractibus modicis,	par des courbures petites,
ut	de-sorte-que
non solum jumenta	non seulement les bêtes-de-somme
sed etiam elephantum	mais encore les éléphants
possent	pouvaient
deduci.	être conduits-d'en-haut (descendre).
Quadriduum consumptum	L'espace-de-quatre-jours fut employé
circa rupem,	autour de la roche,
jumentis	les bêtes-de-somme
prope absumptis fame;	étant presque emportées par la faim;
cacumina enim	car les sommets
sunt fere nuda,	sont presque nus,
et, si quid pabuli est,	et, si quelque pâturage est,
nives obruunt.	les neiges le couvrent.
Inferiora habent valles	Les-parties-inférieures ont des vallons
quosdamque colles apricos	et quelques collines exposées-au-soleil
rivosque et prope silvas	et des ruisseaux et presque des forêts
et loca jam digniora	et des lieux déjà plus dignes
cultu humano.	de la culture humaine (d'être cultivés)
Ibi jumenta	Là des bêtes-de-somme
missa in pabulum	furent envoyées au pâturage
et quies data hominibus	et le repos fut donné aux hommes
fessis muniendo;	fatigués en parcourant le rocher;
inde descensum est triduo	de là on descendit pendant trois-jours
ad planum,	vers la plaine,
locis et ingeniiis accolarum	les lieux et les caractères des habitants
jam mollioribus.	étant déjà plus doux.
XXXVIII. Perventum est	XXXVIII. On arriva
in Italiam	en Italie
maxime hoc modo,	en-général de cette manière,
ut quidam auctores sunt,	comme quelques-uns sont auteurs (le
quinto mense	le cinquième mois [disent],
a Carthagine Nova,	à-partir-de Carthagène,
Alpibus superatis	les Alpes ayant été franchies
quinto decimo die.	le quinzième jour.
Nequaquam constat,	Il n'est nullement reconnu
inter auctores	entre les auteurs
quantæ copię	combien-de troupes
fuerint Hannibali	furent à Annibal
transgresso in Italiam.	ayant passé en Italie.
Qui scribunt plurimum,	Ceux qui écrivent le plus (au maximum)
fuisse	écrivent avoir été
centum millia peditum,	cent milliers de fantassins,
viginti equitum;	vingt milliers de cavaliers;

fuisse scribunt; qui minimum, viginti millia peditum, sex equitum. L. Cincius Alimentus, qui captum se ab Hannibale scribit, maxime me auctor moveret, nisi confunderet numerum Gallis Liguribusque additis; « cum his octoginta millia peditum, decem equitum adducta » (in Italia magis affluxisse veri simile est, et ita quidam auctores sunt); « ex ipso autem audisse Hannibale, postquam Rhodanum transierit, triginta sex millia hominum ingentemque numerum equorum et aliorum jumentorum amisisse. » Taurini sane Galli proxima gens erat in Italiam degresso; id cum inter omnes constet, eo magis miror ambigi quam Alpes transierit, et vulgo credere Pœnio (atque inde nomen ei jugo Alpium inditum) transgressum, Cœlium per Cremonis jugum dicere transisse; qui ambo saltus eum non in Taurinos, sed per Salassos Montanos ad Libuos Gallos deduxissent. Nec veri simile est eam ad Galliam patuisse itinera; utique quæ ad Pœninum ferunt obsæpta gentibus semigermanis fuissent. Neque, hercule, montibus his, si quem forte id movet, ab transitu Pœno-

vingt mille chevaux; la plus faible, vingt mille fantassins et six mille cavaliers. L. Cincius Alimentus, qui dit avoir été prisonnier d'Annibal, me semblerait faire autorité sur ce point, s'il ne faisait pas confusion sur le nombre en y ajoutant des Gaulois et des Liguriens. Si on les compte, quatre-vingt mille fantassins et dix mille chevaux pénétrèrent en effet en Italie; mais tout porte à le croire, et plusieurs historiens en font foi, ce nombre fut le résultat d'une jonction de troupes nouvelles. Cincius, il est vrai, affirme avoir entendu dire à Annibal lui-même que depuis le passage du Rhône il avait perdu trente-six mille hommes, outre un grand nombre de chevaux et autres bêtes de somme. Les Taurins, tribu gauloise, furent le premier peuple qu'il rencontra à sa descente en Italie; et comme tous les historiens sont d'accord sur cette circonstance, je m'étonne de l'incertitude où l'on est sur le point où Annibal passa les Alpes, et de l'opinion commune qui le fait passer par les Alpes pennines, lesquelles devraient leur nom à ce passage. Cœlius dit qu'il passa par le mont de Crémone; mais alors, les deux défilés qui bordent ce pic l'auraient conduit, non plus chez les Taurins, mais chez les Gaulois Libuens, en traversant le pays des Salasses, habitants des montagnes. Il n'est pas d'ailleurs vraisemblable qu'il eût pu gagner par là la Gaule cisalpine, car toutes les approches des Alpes pennines lui eussent été fermées par des peuples demi-germans. Une preuve

qui minimum, viginti millia peditum, sex equitum. L. Cincius Alimentus, qui scribit se captum ab Hannibale, moveret me maxime auctor, nisi confunderet numerum Gallis Liguribusque additis; « cum his octoginta millia peditum, decem equitum adducta » (est veri simile magis affluxisse in Italia, et quidam sunt auctores ita); « audisse autem ex Hannibale, amisisse postquam transierit Rhodanum, hominum triginta sex millia ingentemque numerum equorum et aliorum jumentorum. » Gens proxima degresso in Italiam erat sane Galli Taurini; cum id constet inter omnes, miror eo magis ambigi quam Alpes, et credere vulgo transgressum Pœnio (atque inde nomen inditum ei jugo Alpium), Cœlium dicere transisse per jugum Cremonis; qui saltus deduxissent ambo eum non in Taurinos, sed per Salassos montanos ad Gallos Libuos. Nec est veri simile ea itinera ad Galliam patuisse tum; utique quæ ferunt ad Pœninum obsæpta fuissent. gentibus semigermanis. Et si forte id movet quem,

ceux qui évaluent le-plus-faiblement, écrivent vingt milliers de fantassins, six milliers de cavaliers. L. Cincius Alimentus, qui écrit lui avoir été pris par Annibal, toucherait moi le-plus comme garant, s'il n'embrouillait le nombre les Gaulois et les Ligures étant ajoutés; « avec ceux-ci quatre-vingts milliers de fantassins, dix milliers de cavaliers furent amenés, » (il est vraisemblable davantage être accourus en Italie, et quelques-uns sont auteurs ainsi (le prétendent); « mais Cincius affirme avoir entendu d'Annibal, lui-même avoir perdu après qu'il eut traversé le Rhône, trente-six milliers d'hommes et un grand nombre de chevaux et d'autres bêtes-de-somme La nation la-plus-proche à lui étant descendu en Italie était certes les Gaulois Taurins; puisque cela est évident parmi tous, je m'étonne d'autant plus être douteux par-quel-côté il traversa les Alpes, et croire ordinairement avoir traversé aux Alpes Pennines (et de là le nom avoir été donné à cette chaîne des Alpes), Cœlius dire Annibal avoir traversé par la hauteur de Crémone, lesquels défilés auraient mené tous-deux lui non chez les Taurins, mais par les Salasses des-montagnes chez les Gaulois Libuens. Et il n'est pas vraisemblable ces chemins vers la Gaule avoir été ouverts alors; en-tout-cas ceux-qui conduisent aux Pennines auraient été barres par des peuplades demi-germanes Et si par-hasard cela touche quelqu'un,

rum ullo Seduni et Veragri, incolæ jugi ejus, nomen ferunt inditum, sed ab eo quem, in summo sacratum vertice, Pœninum montani appellant.

XXXIX. Peropportune ad principia rerum Taurinis, proximæ genti, adversus Insubres motum bellum erat. Sed armare exercitum Hannibal, ut parti alteri auxilio esset, in reficiendo maxime sentientem contracta ante mala, non poterat : otium erat enim ex labore, copia ex inopia, cultus ex illuvie et tabe ; quæ squalida et prope efferata corpora varie movebant. Ea P. Cornelio consuli causa fuit, cum Pisas navibus venisset, exercitu a Manlio Atilioque accepto tirone et in novis ignominiiis trepido, ad Padum festinandi, ut cum hoste nondum refecto manus consereret. Sed, cum Placentiam consul venit, jam ex stativis moverat Hannibal Taurinorumque

décisive contre l'opinion qui se fonde sur le nom de Pennines, c'est que les Séduniens et les Véragnes, habitants de ces montagnes, n'ont pas connaissance qu'elles aient dû leur nom à un passage quelconque des Carthaginois : elles furent ainsi appelées d'un dieu adoré sur leur sommet, et que les montagnards appellent Pœninus.

XXXIX. Fort à propos pour le début des opérations, Annibal trouva les Taurins en guerre avec les Insubres, leurs voisins. Offrir son armée à l'un des deux partis, il ne le pouvait ; car, dans les premiers instants du repos, elle se ressentait cruellement des maux qu'elle avait soufferts. En effet, le passage de la fatigue au repos, de la disette à l'abondance, de la plus affreuse saleté à la propreté, éprouvait de façons diverses le tempérament de ces hommes, défigurés et presque semblables à des sauvages. Ce motif même détermina le consul P. Cornélius à se hâter. Aussitôt débarqué à Pise, à peine eut-il reçu de Manlius et d'Atilius une armée de nouvelles recrues, encore consternées d'un récent échec, qu'il marcha vers le Pô pour combattre l'ennemi avant qu'il eût réparé ses forces. Mais, quand le consul arriva à Plaisance, Annibal avait déjà levé son camp et pris

hercule, Seduni et Veragri, incolæ ejus jugi, ferunt nomen non inditum his montibus ab ullo transitu Pœnoram, sed ab eo quem montani appellant Pœninum, sacratum in summo vertice.

XXXIX. Peropportune ad principia rerum bellum erat motum Taurinis, genti proximæ, adversus Insubres. Sed Hannibal non poterat, ut esset auxilio alteri parti, armare exercitum, sentientem maxime in reficiendo mala contracta ante : otium enim erat ex labore, copia ex inopia, cultus ex illuvie et tabe ; quæ movebant varie corpora squalida et prope efferata. Ea causa fuit consuli P. Cornelio, cum venisset Pisas navibus, exercitu tirone accepto a Manlio Atilioque et trepido in novis ignominiiis, festinandi ad Padum ut consereret manus cum hoste nondum refecto. Sed, cum consul venit Placentiam, jam moverat ex stativis expugnatæque vi unam urbem Taurinorum, caput ejus gentis quia non veniebant

par Hercule, les Séduniens et les Véragnes, habitants de cette hauteur, rapportent le nom n'avoir pas été donné à ces montagnes de quelque passage des Carthaginois, mais de celui que les montagnards appellent Pœninus, vénéré sur le plus haut sommet.

XXXIX. Très-opportunément pour les débuts des événements une guerre avait été allumée pour les Taurins, nation la plus-proche, contre les Insubres. Mais Annibal ne pouvait pas, pour qu'elle fût à secours à l'un-des partis faire-prendre-les-armes à l'armée, sentant surtout en reprenant-ses-forces les maux contractés auparavant ; car le repos était au-sortir-de la fatigue, l'abondance au-sortir-de la disette, le soin du corps au-sortir-de la malpropreté et de l'humidité ; choses-qui éprouvaient diversement des corps malpropres et presque rendus-sauvages Cette cause fut au consul P. Cornélius, lorsqu'il fut venu à Pise sur des navires, une armée novice étant reçue de Manlius et d'Atilius et tremblante à-cause-de récentes hontes, de se hâter vers le Pô pour qu'il en vint-aux-mains avec un ennemi non-encore refait. Mais, quand le consul arriva à Plaisance, déjà il s'était-mis-en-mouvement hors du campement et avait emporté par la force une ville des Taurins, capitale de cette peuplade, parce qu'ils ne venaient pas

unam urbem, caput gentis ejus, quia volentes in amicitiam non veniebant, vi expugnarat; et junxisset sibi non metu solum, sed etiam voluntate Gallos accolas Padi, ni eos circumspectantes defectionis tempus subito adventu consul oppresisset. Et Hannibal movit ex Taurinis, incertos quæ pars sequenda esset Gallos præsentem secuturos esse ratus. Jam prope in conspectu erant exercitus conveniantque duces, sicuti inter se nondum satis noti, ita jam imbutus uterque quadam admiratione alterius. Nam Hannibalis et apud Romanos jam ante Sagunti excidium celeberrimum nomen erat, et Scipionem Hannibal eo ipso quod adversus se dux potissimum lectus esset præstantem virum credebat; et auxerant inter se opinionem, Scipio, quod, relictus in Gallia, obvius fuerat in Italiam transgresso Hannibali, Hannibal et conatu tam audaci trajiciendarum Alpium et effectu.

Occupavit tamen Scipio Padum trajicere, et ad Ticinum

d'assaut la capitale des Taurins, qui ne consentaient pas à devenir ses alliés. La crainte même ou l'affection allait gagner à son parti les Gaulois riverains du Pô, si, au moment où ils épiaient l'occasion de se séparer de Rome, l'arrivée soudaine du consul ne les eût arrêtés. Annibal quitta alors le pays des Taurins, persuadé que sa venue soulèverait les Gaulois encore indécis. Déjà les deux armées étaient presque en présence; les deux généraux, sans se connaître encore parfaitement, avaient d'avance l'un pour l'autre une certaine admiration. En effet, le nom d'Annibal était déjà bien connu à Rome, même avant le siège de Sagonte; et Scipion était regardé par Annibal comme un homme supérieur, par cela même qu'il avait été spécialement choisi pour le combattre. Cette estime mutuelle, ils y avaient encore ajouté, Scipion en venant chercher en Italie Annibal qui lui avait échappé dans la Gaule; Annibal, en concevant le hardi dessein de franchir les Alpes et en l'exécutant.

Scipion se hâta cependant de traverser le Pô, et vint camper auprès

volentes
in amicitiam;
et junxisset sibi
non solum metu,
sed etiam voluntate
Gallos accolas Padi,
ni consul oppresisset
adventu subito
eos circumspectantes
tempus defectionis.
Et Hannibal movit
ex Taurinis,
ratus Gallos incertos
quæ pars esset sequenda
secuturos esse præsentem
Jam exercitus
erant prope in conspectu
ducesque conveniant,
sicuti nondum satis noti
inter se
ita jam uterque imbutus
quadam admiratione
alterius.
Nam nomen Hannibalis
erat jam celeberrimum
apud Romanos
et ante excidium Sagunti,
et Hannibal credebat
Scipionem
virum præstantem
eo ipso quod
lectus esset potissimum
dux adversus se;
et auxerant inter se
opinionem,
Scipio, quod,
relictus in Gallia
fuerat obvius Hannibali
transgresso in Italiam,
Hannibal
et conatu tam audaci
Alpium trajiciendarum
et effectu.
Scipio tamen occupavit
trajicere Padum,
et castris motis
ad animum Ticinum,
priusquam educeret
in aciem,
exorsus est talem orationem

le voulant (volontiers)
dans l'amitié;
et il aurait uni à lui
non seulement par la crainte,
mais aussi par la volonté
les Gaulois riverains du Pô,
si le consul n'avait surpris
par son arrivée subite
eux épiait
le moment de la défection.
Et Annibal s'éloigna
des Taurins,
persuadé les Gaulois incertains
lequel parti était devant être suivi
devoir suivre celui qui serait présent.
Déjà les armées
étaient presque en-présence
et les généraux s'étaient rencontrés,
de-même-que pas-encore assez connus
entre eux
ainsi déjà l'un-et-l'autre rempli
d'une certaine admiration
de l'autre.
Car le nom d'Annibal
était déjà très-célèbre
chez les Romains
même avant la ruine de Sagonte,
et Annibal croyait
Scipion être
homme remarquable
par cela même que
il avait été choisi de-préférence
comme général contre lui;
et ils avaient augmenté entre eux
cette opinion,
Scipion, parce que,
laissé en Gaule
il avait été à-la-rencontre d'Annibal
ayant passé en Italie,
Annibal
et par l'entreprise si audacieuse
des Alpes devant être traversée
et par l'exécution de ce plan.
Scipion cependant prit-l'initiative
de traverser le Pô,
et le camp étant levé
dans-la-direction-du fleuve Tésin,
avant qu'il amenât l'armée
sur le champ de bataille,
il commença un tel discours

amæni motis castris priusquam educeret in aciem, adhortandorum militum causa talem orationem est exorsus :

XL. « Si eum exercitum, milites, educerem in aciem quem in Gallia mecum habui, supersedissem loqui apud vos : quid enim adhortari referret aut eos equites qui equitatum hostium ad Rhodanum flumen egregie vicissent, aut eas legiones cum quibus fugientem hunc ipsum hostem secutus confessionem cedentis ac detrectantis certamen pro victoria habui ? Nunc, quia ille exercitus, Hispaniæ provinciæ scriptus, ibi cum fratre Cn. Scipione meis auspiciis rem gerit ubi eum gerere senatus populusque Romanus voluit, ego, ut consulem duces adversus Hannibalem ac Pœnos haberetis, ipse me huic voluntario certamini obtuli, novo imperatori apud novos milites pauca verba facienda sunt. Ne genus belli neve hostem ignoretis, cum iis est vobis, milites, pugnandum quos terra marique priore bello vicistis, a quibus stipendium per

du Tésin ; mais, avant de ranger ses troupes en bataille, il les harangua en ces termes pour animer leur courage :

XL. « Soldats, si je menais au combat l'armée que j'avais naguère en Gaule, tout discours eût été superflu. A quoi bon, en effet, exhorter cette cavalerie qui a glorieusement battu la cavalerie ennemie sur les bords du Rhône, ou ces légions devant lesquelles a fui ce même ennemi, me laissant, à défaut d'une victoire, l'aveu de son infériorité et de son effroi. Mais puisque aujourd'hui, cette armée, enrôlée pour la province d'Espagne, y fait, avec mon frère Cnéius, la guerre sous mes auspices, conformément aux ordres du sénat et du peuple romain, j'ai voulu qu'un consul vous conduisit contre Annibal et les Carthaginois. Aussi suis-je venu de moi-même soutenir cette lutte qui va s'engager ici. Général nouveau pour vous, je dois adresser quelques mots à des soldats nouveaux pour moi. Et d'abord, sachez bien quelle est cette guerre, quel est cet ennemi. C'est celui, soldats, que vous avez vaincu sur terre et sur mer dans la campagne précédente ; à qui vous avez imposé un tribut

causa militum	dans le but des soldats
adhortandorum :	devant être exhortés :
XL. « Milites,	XL. « Soldats,
si educerem in aciem	si j'amènerais au combat
eum exercitum	cette armée
quem habui mecum in Gallia,	que j'ai eue avec moi en Gaule,
supersedissem	je me serais abstenu
loqui apud vos :	de parler devant vous :
quid enim referret adhortari	car en-quoi importerait-il d'exhorter
aut eos equites	ou ces cavaliers
qui vicissent egregie	qui ont vaincu brillamment
equitatum hostium	la cavalerie des ennemis
ad flumen Rhodanum,	près du fleuve Rhône,
aut eas legiones cum quibus	ou ces légions avec lesquelles
secutus hunc hostem ipsum	ayant suivi cet ennemi lui-même
fugientem	fuyant
habui pro victoria	j'ai eu à la place de la victoire
confessionem cedentis	l'aveu de celui-qui-cède
ac detrectantis certamen ?	et qui-refuse le combat ?
Nunc,	Maintenant,
quia ille exercitus,	parce que cette armée,
scriptus	enrôlée
provinciæ Hispaniæ,	pour la province d'Espagne,
gerit rem	engage l'action (lutte)
cum fratre Cn. Scipione	avec mon frère Cn. Scipion
meis auspiciis	sous mes auspices
ibi ubi senatus	là où le sénat
populusque Romanus	et le peuple romain
voluit eum gerere,	a voulu elle agir,
ut haberetis	afin que vous eussiez
consulem duces	un consul comme général
adversus Hannibalem	contre Annibal
ac Pœnos,	et les Carthaginois,
ego ipse obtuli me	moi-même j'ai offert moi
huic certamini voluntario,	à ce combat volontaire,
pauca verba	quelques paroles
sunt facienda	sont devant être faites (prononcées)
novo imperatori	au (par le) nouveau général
apud novos milites.	devant de nouveaux soldats.
Ne ignoretis	Pour que vous n'ignoriez pas
genus belli	le genre de guerre
neve hostem,	ni l'ennemi,
est pugnandum vobis,	il est devant être combattu par vous
milites,	soldats,
cum iis quos vicistis	avec ceux que vous avez vaincus
bello priore	dans la guerre précédente
terra marique,	sur terre et sur mer,
a quibus	desquels
exegistis stipendium	vous avez exigé un tribut
per viginti annos,	pendant vingt ans,

viginti annos exegistis, a quibus capta belli præmia Siciliam ac Sardiniam habetis. Erit igitur in hoc certamine is vobis illisque animus qui victoribus et victis esse solet. Nec nunc illi quia audent, sed quia necesse est pugnaturi sunt; nisi creditis, qui exercitu incolumi pugnam detrectavere, eos, duabus partibus peditum equitumque in transitu Alpium amissis, quia plures pæne perierint quam supersint, plus spei nactos esse. « At enim pauci quidem sunt, sed vigentes animis corporibusque, quorum robora ac vires vix sustinere vis ulla possit. » Effigies immo, umbræ hominum, fame, frigore, illuvie, squalore enecti, contusi ac debilitati inter saxa rupesque; ad hoc præusti artus, nive rigentes nervi, membra torrida gelu, quassata fractaque arma, claudi ac debiles equi. Cum hoc equite, cum hoc pedito pugnaturi estis; reliquias extremas hostium, non hostem, habetis, ac nihil magis vereor

pendant vingt années; à qui vous avez enlevé la Sicile et la Sardaigne, trophées de vos victoires. Dans cette lutte, chaque armée apporte un esprit différent; l'une, celui qui anime les vainqueurs; l'autre, celui des vaincus. S'ils vont livrer bataille aujourd'hui, ce n'est pas par confiance, c'est par nécessité; à moins que vous ne pensiez qu'une armée qui a refusé le combat, étant encore entière, ait retrouvé confiance aujourd'hui, quand elle a perdu, dans le passage des Alpes, les deux tiers de sa cavalerie et de son infanterie, en un mot, plus d'hommes qu'il ne lui en reste. En effet, dira-t-on, ces soldats sont peu nombreux, mais ils ont une telle énergie de corps et d'âme que nulle force ne saurait leur résister. Non: ce sont des fantômes, des ombres d'hommes, des corps épuisés par la faim, le froid, une saleté hideuse, meurtris et mutilés par les pierres et les rochers. Ils ont les articulations gelées, les nerfs raidis par le froid, les membres glacés et paralysés: ils n'ont que des armes disloquées et brisées, des chevaux boiteux et hors de service. Telle est la cavalerie, telle est l'infanterie que vous allez avoir à combattre: ce sont les derniers restes de l'ennemi, ce n'est pas l'ennemi lui-même. La seule chose que je crains, c'est qu'on ne dise

a quibus habetis
Siciliam ac Sardiniam
præmia capta belli.
In hoc igitur certamine
is animus erit vobis illisque
qui solet esse
victoribus et victis.
Et nunc illi
non sunt pugnaturi
quia audent,
sed quia necesse est;
nisi creditis
eos qui detrectavere pugnam
exercitu incolumi,
duabus partibus
peditum equitumque
amissis in transitu Alpium,
nactos esse plus spei.
quia pæne plures
perierint
quam supersint.
« At enim
sunt pauci quidem
sed vigentes
animis corporibusque,
quorum ulla vis
possit vix sustinere
robora ac vires. »
Imo effigies,
umbræ hominum,
enecti fame, frigore,
illuvie, squalore,
contusi ac debilitati
inter saxa rupesque;
ad hoc
artus præusti,
nervi rigentes nive,
membra torrida gelu,
arma quassata fractaque,
equi claudi ac debiles.
Estis pugnaturi
cum hoc equite,
cum hoc pedito;
habetis
extremas reliquias hostium,
non hostem,
ac vereor nihil magis
quam Alpes,
cum vos pugnaveritis,
ne videantur

desquels vous avez
la Sicile et la Sardaigne
récompenses enlevées de la guerre
Donc dans cette lutte
cet esprit sera à vous et à eux
qui a coutume d'être
aux vainqueurs et aux vaincus.
Et maintenant ceux-là
ne sont pas devant combattre
parce qu'ils osent,
mais parce qu'il est nécessaire;
à-moins-que vous ne croyez
ceux qui refusèrent le combat
l'armée étant saine-et-sauve,
deux parties (deux tiers)
des fantassins et des cavaliers
ayant été perdues au passage des Alpes,
avoir trouvé plus d'espérance,
parce que presque plus-d'hommes
ont péri
que survivent (qu'il n'en reste).
« Mais cependant
ils sont peu-nombreux à-la-vérité.
mais vigoureux
d'âmes et de corps,
desquels aucune force
pourrait à-peine soutenir
l'énergie et les forces. »
Bien-plus ce sont des images,
des ombres d'hommes,
tués par la faim, le froid,
la malpropreté, la saleté,
brisés et affaiblis
parmi les rochers et les précipices;
outre cela
les membres brûlés,
les nerfs raidis par la neige,
les membres desséchés par le froid.
les armes broyées et brisées,
les chevaux boiteux et infirmes.
Vous êtes devant combattre
avec ce cavalier (cette cavalerie),
avec ce fantassin (cette infanterie);
vous avez
les derniers restes des ennemis
non l'ennemi,
et je ne crains rien plus
que les Alpes,
lorsque vous aurez combattu,
ne paraissent

quam ne, cum vos pugnaveritis, Alpes vicisse Hannibalem videantur. Sed ita forsitan decuit, cum foederum ruptore duce ac populo deos ipsos sine ulla ope humana committere ac profligare bellum, nos, qui secundum deos violati sumus, commissum ac profligatum conficere.

XLI. » Non vereor ne quis me hæc vestri adhortandi causa magnifice loqui existimet, ipsum aliter animo affectum esse. Licuit in Hispaniam, provinciam meam, quo jam profectus eram, cum exercitu ire meo, ubi et fratrem consilii participem ac periculi socium haberem et Hasdrubalem potius quam Hannibalem hostem et minorem haud dubie molem belli; tamen, cum præterveherer navibus Galliæ oram, ad famam hujus hostis in terram egressus, præmisso equitatu, ad Rhodanum movi castra. Equestri prælio, qua parte copiarum conserendi manum fortuna data est, hostem fudi; peditum agmen, quod in modum fugientium raptim agebatur, quia assequi terra non poteram neque.... regressus ad naves

après le combat qu'Annibal arrivait vaincu déjà par les Alpes. Mais après tout, c'était justice que, pour punir un chef et un peuple infracteurs des traités, la guerre fût commencée et presque décidée par les dieux, en dehors de toute intervention humaine; et que nous, outragés après les dieux, nous n'eussions qu'à terminer la vengeance entreprise et assurée par eux.

XLI. » Je ne crains pas qu'on m'accuse de vous parler avec une superbe confiance pour vous encourager, ayant d'autres sentiments dans le cœur. J'étais libre, en effet, d'aller avec mon armée en Espagne, ma province, pour laquelle j'étais déjà en route. Là, j'aurais trouvé un frère pour s'associer à mes desseins et partager mes périls, Asdrubal pour adversaire au lieu d'Annibal, et une guerre moins difficile assurément. Cependant, lorsque mes vaisseaux côtoyaient la Gaule, apprenant l'arrivée de ces ennemis, je suis descendu à terre, j'ai envoyé en avant la cavalerie, et je me suis dirigé vers le Rhône. Ma cavalerie, la seule partie de mes troupes à qui il ait été donné d'en venir aux mains avec les ennemis, a mis leur cavalerie en déroute. Quant à leur infanterie, comme elle s'éloignait de moi aussi rapidement que si elle eût fui devant un vainqueur, que je ne pouvais l'atteindre par terre, et qu'il n'y

vicisse Hannibalem.
Sed forsitan decuit ita,
deos ipsos
sine ulla ope humana
committere
ac profligare bellum
cum duce ac populo
ruptore foederum,
nos, qui violati sumus
secundum deos,
conficere
commissum ac profligatum.
XLI. « Non vereor
ne quis existimet
me loqui magnifice
causa vestri adhortandi,
ipsum affectum esse animo
aliter.
Licuit ire
cum meo exercitu
in Hispaniam,
meam provinciam
quo jam profectus eram,
ubi haberem
et fratrem
participem consilii
ac socium periculi
et potius Hasdrubalem
quam Hannibalem hostem
et molem belli
haud dubie minorem;
tamen, cum præterveherer
navibus
oram Galliæ,
egressus in terram
ad famam hujus hostis,
equitatu præmisso,
movi castra
ad Rhodanum.
Fudi hostem
prælio equestri,
parte copiarum qua
fortuna conserendi manum
data est;
agmen peditum,
quod agebatur raptim
in modum fugientium
quia non poteram assequi
neque... regressus ad naves
erat.

avoir vaincu Annibal.
Mais peut-être il a convenu ainsi,
les dieux eux-mêmes
sans aucun secours humain
engager
et décider l'issue de la guerre
avec le général et le peuple
infracteur de traités,
nous, qui avons été outragés
après les dieux,
achever
cette guerre une fois engagée et décidée
XLI. « Je ne crains pas
que quelqu'un pense
moi parler magnifiquement
en-vue-de vous exhorter,
moi-même être disposé de cœur
autrement.
Il me fut permis d'aller
avec mon armée
en Espagne,
ma province
où déjà j'étais parti,
où j'aurais
d'un-côté mon frère
comme ayant-part au projet
et *comme* compagnon du danger
d'un-autre-côté plutôt Asdrubal
que Annibal *comme* ennemi
et une difficulté de guerre
non douteusement moindre;
cependant, lorsque j'étais porté
par les navires
le long de la côte de la Gaule,
étant sorti sur terre (ayant débarqué)
au bruit de cet ennemi,
la cavalerie étant envoyée-en-avant
j'ai levé le camp
dans-la-direction-du Rhône.
J'ai taillé-en-pièces l'ennemi
dans un combat de-cavalerie,
partie de *mes* troupes avec laquelle
la fortune d'en venir aux mains
a été accordée;
quant à la troupe des fantassins,
qui s'avancait à-la-hâte
à la manière de gens-qui-fuient
parce que je ne pouvais l'atteindre
ni... un retour vers les navires
n'était.

erat, quanta maxima potui celeritate tanto maris terrarumque circuitu, in radicibus prope Alpium huic timendo hosti obvius fui. Utrum cum declinarem certamen improvidus incidisse videor, an occurrere in vestigiis ejus, lacessere ac trahere ad decernendum? Experiri juvat utrum alios repente Carthaginienses per viginti annos terra ediderit an iidem sint qui ad Ægates pugnaverunt insulas et quos ab Eryce duodevicens denariis æstimatos emisistis, et utrum Hannibal hic sit æmulus itinerum Herculis, ut ipse fert, an vectigalis stipendiariusque et servus populi Romani a patre relictus. Quem nisi Saguntinum scelus agitare, respiceret profecto, si non patriam victam, domum certe patremque et fœdera Hamilcaris scripta manu, qui jussus ab consule nostro præsidium deduxit ab Eryce, qui graves impositas victis Cartha-

avait pas.... moyen de se rembarquer, faisant la plus grande diligence, malgré un si long circuit de terre et de mer, j'ai rencontré au pied des Alpes ce redoutable ennemi. Semble-t-il donc que, évitant le combat, je suis tombé sur nos adversaires sans l'avoir prévu, ou ne l'ai-je pas plutôt suivi à la piste, pour le provoquer et le forcer à combattre? Je suis curieux de voir si, depuis vingt ans, la terre a tout à coup produit des Carthaginois, ou si ce sont les mêmes qui ont combattu aux îles Égates, que vous avez relâchés au mont Éryx en les estimant dix-huit deniers par tête; si cet Annibal est, comme il le proclame, l'émule des voyages d'Hercule, ou s'il est ce que l'a laissé son père, l'esclave, le tributaire placé dans l'entière dépendance du peuple romain. Oui, si son âme n'était pas troublée par les souvenirs de Sagonte, il se rappellerait, sinon l'abaissement de sa patrie, du moins l'abaissement de sa famille, l'humiliation de son père, et les traités signés de la main d'Amilcar, qui, sur l'ordre de notre consul, évacua le mont Éryx, subit en pleurant d'indignation les dures conditions imposées aux Car-

celeritate	avec la rapidité
quanta maxima potui	la plus grande que j'ai pu
circuitu	par un circuit
maris terrarumque	de mer et de terres
tanto,	si-grand,
fui obvius	j'ai été au-devant
huic timendo hosti	à (de) ce redoutable ennemi
prope in radicibus Alpium.	presque aux racines des Alpes
Utrum videor	Est-ce que je parais
incidisse	être tombé sur l'ennemi
improvidus,	n'ayant-pas-prévu,
cum declinarem certamen,	lorsque j'évitais le combat,
an occurrere	ou bien aller-à-la-rencontre
in vestigiis ejus,	sur les traces de celui-ci,
lacessere	le harceler
ac trahere ad decernendum?	et l'entraîner à combattre?
Juvat experiri	Il plaît d'éprouver
utrum terra ediderit repente	si la terre a produit subitement
alios Carthaginienses	d'autres Carthaginois
per viginti annos	pendant vingt ans
an sint iidem	ou-si ils sont les mêmes
qui pugnaverunt	qui combattirent
ad insulas Ægates	aux îles Egates
et quos emisistis ab Eryce	et que vous avez laissés-sortir de l'Éryx
æstimatos	estimés
duodevicens denariis,	à dix-huit deniers,
et utrum Hannibal	et si Annibal
sit hic æmulus	est cet émule
itinerum Herculis,	des chemins d'Hercule,
ut ipse fert,	comme lui-même rapporte,
an relictus a patre	ou bien ayant été laissé par son père
vectigalis	soumis-à-l'impôt-en-nature
stipendiariusque	et soumis-à-l'impôt-en-argent
et servus populi Romani.	et esclave du peuple romain.
Nisi scelus Saguntinum	Et si le crime de-Sagonte
agitaret quem,	ne préoccupait celui-ci,
respiceret profecto,	il regarderait assurément
si non patriam victam,	sinon la patrie vaincue,
certe domum patremque	au-moins sa maison et son père
et fœdera scripta	et les traités écrits
manu Hamilcaris	par la main d'Amilcar
qui jussus	qui ayant reçu-l'ordre
ab nostro consule	de notre consul
deduxit præsidium	fit-sortir la garnison
ab Eryce,	de l'Éryx,
qui fremens mærensque	qui frémissant et attristé
accepit	subit
graves leges	de graves conditions
impositas	imposées
Carthaginiensibus victis,	aux Carthaginois vaincus.

giniensibus leges fremens mærensque accepit, qui decedere Sicilia, qui stipendium populo Romano dare pactus est.

» Itaque vos ego, milites, non eo solum animo quo adversus alios hostes soletis pugnare velim, sed cum indignatione quadam atque ira, velut si servos videatis vestros arma repente contra vos ferentes. Licuit ad Erycem clausos ultimo supplicio humanorum, fame, interficere; licuit victricem classem in Africam trajicere atque intra paucos dies sine ullo certamine Carthaginem delere: veniam dedimus precantibus, emisimus ex obsidione, pacem cum victis fecimus, tutelæ deinde nostræ duximus, cum Africo bello urgerentur. Pro his impertitis furiosum juvenem sequentes oppugnatum patriam nostram veniunt. Atque utinam pro decore tantum hoc vobis et non pro salute esset certamen! Non de possessione Siciliæ ac Sardinia, de quibus quondam agebatur, sed pro Italia

thaginois vaincus, prit l'engagement de céder la Sicile et de payer un tribut au peuple romain.

» Aussi, soldats, je voudrais vous voir combattre, non seulement avec l'ardeur qui vous anime d'ordinaire contre les autres ennemis, mais avec indignation et avec colère, comme si vous trouviez vos esclaves saisissant tout à coup des armes contre vous. Nous aurions pu, si nous l'avions voulu, lorsqu'ils étaient emprisonnés sur le mont Éryx, les y laisser périr par le plus cruel des supplices, la faim; nous aurions pu faire passer en Afrique notre flotte victorieuse, et détruire, même sans combattre, Carthage en quelques jours. Nous avons cédé à leurs prières et leur avons fait grâce, nous avons levé le siège, nous avons fait la paix avec des vaincus; enfin, nous les avons pris sous notre sauvegarde quand ils étaient en proie à la guerre d'Afrique. Pour prix de ces bienfaits, ils viennent, à la suite d'un jeune forcené, assiéger notre patrie. Et plutôt aux dieux que notre honneur seul et non pas notre salut fût en question dans ce combat! Ce n'est plus comme naguère pour la possession de la Sicile et de la Sardaigne qu'il faut se battre, mais pour la possession de l'Italie même: et

qui pactus est
decedere Sicilia
qui dare stipendium
populo Romano.
» Itaque ego velim
vos, milites, pugnare
non solum eo animo
quo soletis
adversus alios hostes,
sed
cum quadam indignatione
atque ira,
velut si videatis
vestros servos
ferentes repente arma
contra vos.
Licuit interficere
ultimo supplicio
humanorum,
fame, clausos ad Erycem;
licuit trajicere
in Africam
classem victricem
atque delere Carthaginem
intra paucos dies
sine ullo certamine:
dedimus veniam
precantibus,
emisimus ex obsidione,
fecimus pacem
cum victis,
duximus deinde
nostræ tutelæ,
cum urgerentur
bello Africo.
Pro his impertitis
veniunt oppugnatum
nostram patriam
sequentes
juvenem furiosum.
Atque utinam hoc certamen
esset vobis
pro decore tantum
et non pro salute!
Pugnandum est vobis
non de possessione
Siciliæ ac Sardinia,
de quibus
agebatur quondam,
sed pro Italia.

qui convint
de s'éloigner de la Sicile,
qui convint de donner tribut
au peuple romain.
» C'est pourquoi je voudrais
vous, soldats, combattre
non seulement avec cet esprit
avec lequel vous avez coutume
contre les autres ennemis,
mais
avec une certaine indignation
et une certaine colère,
comme si vous voyiez
vos esclaves
portant subitement les armes
contre vous.
Il nous eût été permis de tuer
par le dernier supplice
des supplices humains, [l'Éryx;
par la faim, les ennemis enfermés à
il nous eût été permis de faire passer
en Afrique
la flotte victorieuse
et de détruire Carthage
en quelques jours
sans aucun combat:
nous avons donné pardon
à eux-qui-priaient, [siège,
nous les avons laissés-échapper du
nous avons fait la paix
avec les vaincus,
nous avons estimé ensuite
eux être de notre protection,
lorsqu'ils étaient pressés
par la guerre africaine.
En-échange-de ces-choses accordées
ils viennent attaquer
notre patrie
suivant
un jeune homme furieux.
Et plutôt-aux-dieux-que ce combat
fût à vous
pour l'honneur seulement
et non pour le salut!
Il est devant être combattu par vous
non concernant la possession
de la Sicile et de la Sardaigne,
au-sujet desquelles
il s'agissait autrefois,
mais pour l'Italie

vobis est pugnandum. Nec est alius ab tergo exercitus, qui, nisi nos vincimus, hosti obsistat, nec Alpes aliæ sunt, quas dum superant comparari nova possint præsidia; hic est obstandum, milites, velut si ante Romanæ mœnia pugnemus. Unus quisque se non corpus suum, sed conjugem ac liberos parvos armis protegere putet; nec domesticas solum agitet curas, sed identidem hoc animo reputet, nostras nunc intuari manus senatum populumque Romanum: qualis nostra vis virtusque fuerit, talem deinde fortunam illius urbis ac Romani imperii fore. »

XLII. Hæc apud Romanos consul. Hannibal, rebus prius quam verbis adhortandos milites ratus, circumdato ad spectaculum exercitu, captivos montanos victos in medio statuit, armisque Gallicis ante pedes eorum projectis, interrogare interpretem jussit « ecquis, si vinculis levaretur armaque et equum victor acciperet, decertare ferro vellet. » Cum ad

il n'y a pas derrière nous une autre armée qui arrête l'ennemi si la victoire ne nous reste point; pas d'autres Alpes qui le retardent et nous permettent de lever de nouvelles forces. C'est ici même, soldats, qu'il faut arrêter l'ennemi, comme si nous combattons devant les murailles de Rome. Que chacun de vous se persuade qu'il va couvrir de son bouclier, non pas son corps, mais sa femme et ses petits enfants. Et même, qu'il ne songe pas seulement à sa famille: qu'il se dise et se répète que le sénat et le peuple romain ont aujourd'hui les yeux fixés sur nous. De notre énergie et de notre courage va dépendre la fortune de Rome et de l'empire romain. »

XLII. Ainsi parla le consul aux Romains. Annibal crut que les faits mieux que les paroles animeraient ses soldats. Il rangea donc l'armée en cercle comme pour un spectacle, plaça dans l'enceinte des prisonniers montagnards enchaînés, jeta à leurs pieds des armes gauloises, et fit demander par un interprète si, avec promesse pour les vainqueurs d'avoir la liberté, des armes et un cheval, ils voulaient se battre entre eux. Tous sans exception demandant des armes et le combat,

Nec alius exercitus est ab tergo qui, nisi nos vincimus, obsistat hosti, nec aliæ Alpes sunt, quas dum superant, nova præsidia possint comparari; hic est obstandum, milites, velut si pugnemus ante mœnia Romanæ. Unus quisque putet se protegere armis non suum corpus, sed conjugem ac parvos liberos; nec agitet solum curas domesticas, sed identidem reputet hoc animo, senatum populumque Romanum intuari nunc nostras manus: fortunam illius urbis ac imperii Romani fore deinde talem, qualis fuerit nostra vis virtusque. »

XLII. Consul hæc apud Romanos. Hannibal, ratus milites adhortandos rebus prius quam verbis, exercitu circumdato ad spectaculum, statuit in medio montanos captivos victos, armisque Gallicis projectis ante pedes eorum, jussit interpretem interrogare « ecquis vellet decertare ferro, si levaretur vinculis acciperetque victor arma et equum. » Cum omnes ad unum poscerent ferrum pugnamque et sors

Ni une autre armée n'est par derrière qui, si nous ne vainquons pas, résiste à l'ennemi, ni d'autres Alpes ne sont, lesquelles pendant qu'ils traversent, de nouvelles troupes puissent être préparées; ici il est devant-être résisté, soldats, comme si nous combattons devant les murs de Rome. Que chacun pense soi protéger par les armes non son corps, mais son épouse et ses petits enfants; et qu'il n'agite pas seulement les soucis domestiques, mais qu'à plusieurs reprises il songe ceci dans son esprit, le sénat et le peuple romain regarder maintenant nos bras la fortune de cette ville-là et de l'empire romain devoir être ensuite telle, quelle (que) aura été notre force et notre courage. »

XLII. Le consul dit cela devant les Romains. Annibal, persuadé les soldats devoir être exhortés par les faits avant que par les paroles l'armée étant rangée-autour pour un spectacle, plaça au milieu des montagnards captifs enchaînés, et des armes gauloises étant jetées devant les pieds de ceux-ci, il ordonna un interprète interroger « s'il-y-avait-quelqu'un-qui voudrait lutter par le fer, si il était délivré de liens et recevait comme vainqueur des armes et un cheval. » Comme tous jusqu'à un seul (au dernier) demandaient le fer et le combat et comme le sort

unum omnes ferrum pugnamque poscerent et dejecta in id sors esset, se quisque eum optabat quem fortuna in id certamen legeret, cujusque sors exciderat alacer, inter gratulantes gaudio exultans, cum sui moris tripudiis arma raptim capiebat. Ubi vero dimicarent, is habitus animorum non inter ejusdem modo condicionis homines erat, sed etiam inter spectantes vulgo ut non vincentium magis quam bene morientium fortuna laudaretur.

XLIII. Cum sic, aliquot spectatis paribus, affectos dimisisset, contione inde advocata ita apud eos locutus fertur : « Si, quem animum in alienæ sortis exemplo paulo ante habuistis, eundem mox in æstimanda fortuna vestra habueritis, vicimus, milites ; neque enim spectaculum modo illud, sed quædam veluti imago vestræ condicionis erat. Ac nescio an majora vincula majoresque necessitates vobis quam captivis vestris fortuna circumdederit : dextra lævaque duo maria claudunt nullam ne ad effugium quidem navem habentes ; circa Padus amnis, major Padus ac violentior Rhodano, ab tergo Alpes

on jeta le sort à cet effet, et chacun d'eux souhaitait d'être désigné pour cette épreuve. A mesure que leurs noms étaient appelés, fiers, transportés de joie, au milieu des félicitations de leurs compagnons, ils s'élançaient vers leurs armes, en bondissant selon la coutume de leur pays. Le combat engagé, telle était la disposition des esprits, non seulement parmi les prisonniers, mais parmi les spectateurs, que le succès du vainqueur n'était pas plus admiré que la mort glorieuse du vaincu.

XLIII. Après avoir ainsi frappé l'esprit du soldat par le spectacle de plusieurs luttas, il les congédia, les réunit ensuite de nouveau, et leur parla en ces termes : « Si les sentiments que vous montriez tout à l'heure à propos du sort d'autrui, vous les avez encore quand il s'agira de votre propre sort, la victoire est à nous, soldats. Car c'était plus qu'un spectacle que vous aviez tout à l'heure devant les yeux, c'était l'image même de votre situation ; et je ne sais pas si la fortune ne vous enchaîne pas à une nécessité plus étroite qu'elle ne l'a fait pour vos captifs. A droite et à gauche deux mers vous emprisonnent, et vous n'avez pas même un vaisseau pour fuir ; devant vous est le Pô, le Pô, bien plus large et bien plus violent que le Rhône ; derrière vous est la barrière des Alpes, barrière que

esset dejecta in id, quisque optabat se eum quem fortuna legeret in id certamen, tujusque sors exciderat alacer, exultans gaudio inter gratulantes, capiebat raptim arma cum tripudiis sui moris. Ubi vero dimicarent, habitus animorum is erat vulgo non modo inter homines ejusdem condicionis, sed etiam inter spectantes ut non magis fortuna vincentium quam morientium bene laudaretur.

XLIII. Cum dimisisset affectos sic, aliquot paribus spectatis, contione advocata inde, fertur locutus ita apud eos : « Si habueritis mox in vestra fortuna æstimanda eundem animum quem habuistis paulo ante in exemplo sortis alienæ, vicimus, milites ; neque enim illud erat modo spectaculum, sed veluti quædam imago vestræ condicionis. Ac nescio an fortuna circumdederit vobis vincula majora necessitatesque majores quam vestris captivis : dextra lævaque duo maria claudunt habentes nullam navem ne quidem ad effugium ; circa amnis Padus, Padus major ac violentior Rhodano, Alpes,

avait été jeté pour cela, chacun désirait soi être celui que la fortune choisirait pour cette lutte, et celui duquel le sort était tombé gai, transporté de joie au-milieu de ceux-qui-le-félicitaient prenait à-la-hâte des armes avec les trépignements de son usage (danse nationale). Mais quand ils combattaient, un état des esprits tel était ordinairement non seulement entre les hommes de la même condition, mais encore parmi les spectateurs que non plus (moins) la fortune de ceux-qui-vainquaient que la fortune de ceux-qui-mouraient bien était louée.

XLIII. Comme il eut congédié eux disposés ainsi, quelques paires ayant été vues, l'assemblée étant convoquée ensuite, il est rapporté avoir parlé ainsi devant eux : « Si vous aurez eu (avez) bientôt dans votre fortune devant être appréciée le même esprit que vous eûtes peu auparavant au-sujet-de l'exemple du sort d'autrui, nous avons vaincu, soldats ; car cela n'était pas seulement un spectacle, mais comme une certaine image de votre condition. Et je ne sais pas si la fortune n'a pas mis-autour-de vous des liens plus grands et des nécessités plus grandes qu'autour de vos captifs ; à droite et à gauche deux mers enferment nous n'ayant aucun navire pas même pour la fuite ; autour le fleuve Pô, le Pô plus grand et plus violent que le Rhône, les Alpes,

urgent, vix integris vobis ac vigentibus transitæ Hic vincendum aut moriendum, milites, est, ubi primum hosti occurristis. Et eadem fortuna, quæ necessitatem pugnandi imposuit, præmia vobis ea victoribus proponit quibus ampliora homines ne ab diis quidem immortalibus optare solent. Si Siciliam tantum ac Sardiniam, parentibus nostris ereptas, nostra virtute recuperaturi essemus, satis tamen ampla prætia essent : quicquid Romani tot triumphis partum congestumque possident, id omne vestrum cum ipsis dominis futurum est ; in hanc tam opimam mercedem, agitedum, diis bene juvantibus arma capite. Satis adhuc in vastis Lusitanæ Celtiberiæque montibus pecora consecrando nullum emolumentum tot laborum periculorumque vestrorum vidistis : tempus est jam opulenta vos ac ditia stipendia facere et magna operæ prætia mereri, tantum itineris per tot montes fluminaque et tot

vous n'avez franchie qu'à grand'peine lorsque l'armée était complète et qu'elle n'avait rien perdu de ses forces. Il vous faut vaincre ou mourir à l'endroit où vous rencontrez l'ennemi. Mais si le destin vous impose la nécessité de combattre, en retour, il vous réserve, si vous êtes vainqueurs, des récompenses telles que les hommes n'osent pas même en demander de semblables aux dieux immortels. Si, par notre courage, nous devons seulement reconquérir la Sicile et la Sardaigne enlevées à nos pères, ce serait déjà un magnifique résultat. Mais tous les trésors que les Romains ont acquis et accumulés par tant de triomphes, ils seront à vous en même temps que leurs possesseurs mêmes. En vue d'une si riche récompense, marchez ! les dieux sont pour vous, prenez les armes ! Assez longtemps, dans les montagnes désertes de la Lusitanie et de la Celtibérie, vous avez poursuivi des troupeaux, sans le moindre dédommagement de tant de fatigues et de tant de dangers : il est temps que vos services soient largement et richement payés, que vous recueillez le digne prix de vos peines, vous qui avez parcouru un tel chemin au milieu de tant de montagnes, de tant de fleuves

transitæ vix vobis integris ac vigentibus nos urgent ab tergo. Est vincendum aut moriendum, milites, hic ubi occurristis primum hosti. Et eadem fortuna, quæ imposuit necessitatem pugnandi, proponit vobis victoribus præmia ea quibus ampliora homines solent optare ne quidem ab diis immortalibus. Si essemus recuperaturi nostra virtute Siciliam tantum ac Sardiniam, ereptas nostris parentibus, tamen prætia essent satis ampla. quicquid Romani possident partum congestumque tot triumphis, omne id est futurum vestrum cum dominis ipsis ; agitedum, capite arma in hanc mercedem tam opimam, diis juvantibus bene Satis adhuc consecrando pecora in montibus vastis Lusitanæ Celtiberiæque vidistis nullum emolumentum tot vestrorum laborum periculorumque : est tempus vos facere jam stipendia opulenta ac ditia et mereri magna prætia operæ, omensos tantum itineris per tot montes fluminaque et tot gentes armatas.

[bus, traversées avec-peine vous étant entiers et vigoureux, nous pressent par derrière. Il est devant être vaincu ou il faut-mourir, soldats, là où vous rencontrâtes pour-la-première-fois l'ennemi. Et la même fortune, qui a imposé la nécessité de combattre, propose à vous vainqueurs des récompenses telles que lesquelles plus grandes les hommes n'ont-coutume de souhaiter pas même de-la-part des dieux immortels. Si nous étions devant recouvrer par notre valeur la Sicile seulement et la Sardaigne, enlevées à nos pères, cependant les prix seraient assez importants : tout-ce-que les Romains possèdent acquis et amassé par tant de triomphes, tout cela est devant être votre avec les possesseurs eux-mêmes ; allez prenez les armes en-vue-de cette récompense si riche, les dieux secondant bien. Assez jusqu'ici en poursuivant les troupeaux dans les montagnes désertes de la Lusitanie et de la Celtibérie vous n'avez vu aucun profit de tant de vos fatigues et de vos dangers : il est temps vous faire déjà des campagnes opulentes et riches et mériter de grandes récompenses de travail, ayant parcouru tant de route à-travers tant de montagnes et de fleuves et tant de nations armées.

armatas gentes emensos. Hic vobis terminum laborum fortuna dedit, hic dignam mercedem, emeritis stipendiis, dabit. Nec, quam magni nominis bellum est, tam difficile existimaritis victoriam fore : sæpe et contemptus hostis cruentum certamen edidit et incliti populi regesque perlevi momento victi sunt. Nam, dempto hoc uno fulgore nominis Romani, quid est cur illi vobis comparandi sint? Ut viginti annorum militiam vestram cum illa virtute, cum illa fortuna taceam, ab Herculis columnis, ab Oceano terminisque ultimis terrarum per tot ferocissimos Hispaniæ et Galliæ populos vincentes huc pervenistis; pugnabitis cum exercitu tirone, hac ipsa æstate cæso, victo, circumcesso a Gallis, ignoto adhuc duci suo ignorantique ducem. An me, in prætorio patris, clarissimi imperatoris, prope natum, certe eductum, domitorem Hispaniæ Galliæque, victorem eundem non Alpinarum modo gentium, sed ipsarum,

et de tant de peuplades armées! C'est ici que la fortune a placé le terme de vos fatigues; c'est ici qu'elle vous réserve une récompense proportionnée à l'éclat de vos services. De ce que cette guerre a des apparences redoutables, n'allez pas croire que la victoire sera extrêmement difficile. Souvent un ennemi dédaigné a livré de sanglantes batailles, et des peuples, des rois renommés, ont été vaincus au premier choc. En effet, ôtez l'éclat de leur nom, en quoi les Romains vous peuvent-ils être comparés? Pour ne point parler de cette guerre de vingt ans faite par vous avec le courage et le bonheur que chacun sait, c'est vous qui, partis des colonnes d'Hercule, des bords de l'Océan, de l'extrémité du monde, êtes venus jusqu'ici, toujours vainqueurs, à travers tant de farouches peuplades de l'Espagne et de la Gaule. Vous allez combattre avec une armée de recrues, qui, cet été même, a été battue, taillée en pièces, enveloppée par les Gaulois, qui est inconnue à son chef et qui ne le connaît pas. Et moi, né en quelque sorte, et, du moins, élevé sous la tente de mon père, cet illustre général; moi, le conquérant de l'Espagne et de la Gaule; moi, le vainqueur des nations des Alpes, et, ce qui est beaucoup plus, des Alpes elles-mêmes.

Hic fortuna dedit vobis terminum laborum, hic dabit mercedem dignam, stipendiis emeritis. Nec existimaritis victoriam fore tam difficilem quam bellum est magni nominis : sæpe et hostis contemptus edidit certamen cruentum, et incliti populi regesque sunt victi momento perlevi. Nam, hoc uno fulgore nominis Romani dempto, quid est cur illi sint comparandi vobis? Ut taceam vestram militiam viginti annorum cum illa virtute, cum illa fortuna, pervenistis huc vincentes ab columnis Herculi ab Oceano ultimisque terminis terrarum, per tot populos Hispaniæ Galliæque ferocissimos; pugnabitis cum exercitu tirone, cæso hac æstate ipsa, victo, circumcesso a Gallis, ignoto adhuc suo duci ignorantique ducem. An conferam me prope natum, certe eductum in prætorio patris, clarissimi imperatoris, domitorem Hispaniæ Galliæque eundem victorem non modo gentium Alpinarum, sed, quod est multo majus, Alpium ipsarum,	Ici la fortune a donné à vous le terme des fatigues, ici elle donnera une récompense digne les campagnes étant achevées. Et n'avez pas pensé (ne pensez pas) la victoire devoir être aussi difficile que la guerre est d'un grand nom (est redoutable) : souvent aussi un ennemi dédaigné livra un combat sanglant, et d'illustres peuples et rois furent vaincus par une circonstance très-légère. Car, ce seul éclat du nom romain ayant été enlevé, quelle est la raison pourquoi ceux-là sont devant être comparés à vous? Pour que je taise votre service de vingt ans avec ce courage, avec cette fortune, vous êtes arrivés ici en vainquant des colonnes d'Hercule, de l'Océan et des dernières limites des terres, à-travers tant de peuples d'Espagne et de Gaule très-fiers; vous combattrez avec une armée novice, taillée-en-pièces cet été même, vaincue, entourée par les Gaulois, inconnue encore à son chef et ignorant son chef. Est-ce que je comparerai moi presque né, certainement élevé dans la tente de mon père, très-illustre général, moi vainqueur d'Espagne et de Gaule le même (aussi) vainqueur non-seulement des peuplades des-Alpes, mais, ce qui est beaucoup plus grand des Alpes elles-mêmes,
--	---

quod multo majus est, Alpium, cum semestri hoc conferam duce, desertore exercitus sui? Cui si quis demptis signis Pœnos Romanosque hodie ostendat, ignoraturum certum habeo utrius exercitus sit consul. Non ego illud parvi æstimo, milites, quod nemo est vestrum cujus non ante oculos ipse sæpe militare aliquod ediderim facinus, cui non idem ego virtutis spectator ac testis notata temporibus locisque referre sua possim decora. Cum laudatis a me millies donatisque, alumnus prius omnium vestrum quam imperator, procedam in aciem adversus ignotos inter se ignorantesque.

XLIV. » Quocumque circumtuli oculos, plena omnia video animorum ac roboris : veteranum peditem, generosissimarum gentium equites frenatos infrenatosque, vos socios fidelissimos fortissimosque, vos, Carthaginienses, cum pro patria, tum ob iram justissimam pugnaturus. Inferimus bellum infestisque signis descendimus in Italiam, tanto audacius fortiusque pugnaturi quam hostis quanto major spes, major est

rai-je me comparer à un général de six mois, déserteur de son armée? Qu'on supprime les étendards et qu'on lui montre Carthaginois et Romains, il ne reconnaîtra pas, j'en suis sûr, de laquelle des deux armées il est le consul. Pour moi, il ne me semble pas à un médiocre avantage, soldats, qu'il n'y ait aucun de vous dont les yeux n'aient été témoins de quelqu'un de mes faits d'armes; aucun dont je n'aie vu moi-même et constaté le courage, et à qui je ne puisse rappeler avec précision le temps et le lieu de ses coups d'éclat. C'est donc avec des soldats qu'il a mille fois loués et récompensés qu'Annibal, votre élève à tous avant d'être votre général, va marcher au combat contre un chef et une armée également inconnus l'un à l'autre.

XLIV. » De quelque côté que se portent mes regards, je vois partout courage et force : ici, ma vieille infanterie; là, les cavaliers de nations si belliqueuses, les uns se servant du frein, les autres montant des chevaux libres; vous, mes fidèles et intrépides alliés; vous enfin, Carthaginois, près de combattre pour la patrie et pour une juste vengeance. C'est nous qui portons la guerre et nos étendards menaçants au sein de l'Italie. De notre côté donc l'audace et l'ardeur, car, dans toute lutte, l'agresseur a plus de confiance et

cum hoc duce semestri, desertore sui exercitus? Cui si quis, signis demptis, ostendat hodie Pœnos Romanosque, habeo certum ignoraturum utrius exercitus sit consul. Ego, milites, non æstimo parvi illud, quod nemo vestrum est ante oculos cujus ipse non ediderim sæpe aliquod facinus militare, cui ego idem spectator ac testis virtutis non possim referre sua decora notata temporibus locisque. Procedam in aciem. alumnus vestrum omnium priusquam imperator, cum laudatis a me donatisque millies, adversus ignotos inter se ignorantesque.

XLIV. » Quocumque circumtuli oculos, video omnia plena animorum ac roboris : peditem veteranum, equites gentium generosissimarum frenatos infrenatosque, vos socios fidelissimos fortissimosque, vos, Carthaginienses, pugnaturus cum pro patria tum ob iram justissimam. Inferimus bellum signisque infestis descendimus in Italiam, pugnaturi tanto audacius fortiusque quam hostis, quanto major est spes, major animus

avec ce général de-six-mois, déserteur de son armée? Auquel si quelqu'un, les étendards étant enlevés, montre aujourd'hui les Carthaginois et les Romains, j'ai comme certain lui devoir ignorer de laquelle-des-deux armées il est consul.

Moi, soldats je n'estime pas de peu cela, que personne de vous n'est devant les yeux duquel moi-même je n'aie produit souvent quelque action militaire, à qui moi le même (aussi) spectateur et témoin de son courage je ne puisse rappeler ses gloires précisées par les dates et les lieux. Je m'avancerai au combat, élève de vous tous avant que général, avec des soldats loués par moi et gratifiés mille fois, contre des soldats inconnus entre eux et ignorants (ne se connaissant pas)

XLIV. » Partout-où j'ai porté-autour mes regards, je vois tout plein de courage et de force; un fantassin (infanterie) vétéran, les cavaliers de nations très-généreuses ayant-un-frein et n'ayant-pas-de-frein, vous alliés très-fidèles et très-courageux, vous, Carthaginois, devant combattre non-seulement pour la patrie mais encore pour une colère très-juste. Nous portons la guerre et avec des étendards ennemis nous descendons en Italie. devant combattre d'autant plus audacieusement et plus courageusement que l'ennemi, que plus grande est l'espérance, que grand est le courage

animus inferentis vim quam arcentis. Accendit præterea et stimulat animos dolor, injuria, indignitas : ad supplicium depoposcerunt me ducem primum, deinde vos omnes, qui Saguntum oppugnassetis ; dedito ultimis cruciatibus affectur fuerunt. Crudelissima ac superbissima gens sua omnia sui que arbitrii facit ; cum quibus bellum, cum quibus pacem habemus, se modum imponere æquum censet. Circumscribit includitque nos terminis montium fluminumque, quos non excedamus, neque eos quos statuit terminos observat. « Ne transieris Hiberum ; ne quid rei tibi sit cum Saguntinis. » Ad Hiberum est Saguntum ? « Nusquam te vestigio moveris. » Parum est quod veterrimas provincias meas, Siciliam ac Sardiniam, ademisti ? Adimis etiam Hispanias ? et, inde si decessero, in Africam transcendes ? Transcendes autem ? transcendisse dico : duos consules hujus anni unum in Africam, alterum in Hispaniam miserunt. Nihil usquam nobis relictum

de courage que celui qui est attaqué. Et d'ailleurs, le ressentiment, l'injustice, l'indignité de la conduite des Romains enflamme, aiguillonne nos cœurs. Ils ont demandé pour victimes, moi d'abord, votre général, puis vous tous qui avez assiégé Sagonte. Si l'on nous eût livrés, ils nous réservaient les derniers supplices. Nation cruelle et tyrannique qui veut tout dominer, tout gouverner ! Ferons-nous la guerre avec ce peuple, serons-nous en paix avec cet autre, il faut que ce soit elle qui en décide. Elle nous circonscrit et nous emprisonne entre des montagnes et des fleuves que nous ne franchirons pas ; mais, ces limites qu'elle a tracées, elle-même ne les respecte point. « Ne passez pas l'Èbre ; n'inquiétez pas Sagonte, dit-elle. — Mais Sagonte est-elle située près de l'Èbre ? — Eh bien ! plus un seul pas ! — C'est donc peu de m'avoir enlevé mes plus anciennes provinces, la Sicile et la Sardaigne ? Vous n'enlevez encore l'Espagne ? Que je l'abandonne, et vous passerez en Afrique ! Mais que dis-je, vous passerez ? Vous avez déjà passé ! — Leurs deux consuls de cette année, ils les ont envoyés, l'un en Espagne, l'autre en Afrique. Nous ne possédons plus rien que ce que nous

inferentis vim
quam arcentis.
Præterea, dolor, injuria,
indignitas,
accendit et stimulat animos:
depoposcerunt
ad supplicium
me ducem primum,
deinde vos omnes,
qui oppugnassetis
Saguntum ;
fuerunt affecturi
ultimis cruciatibus
deditos.
Gens crudelissima
ac superbissima
facit omnia sua
sui que arbitrii ;
censet se imponere
modum æquum,
cum quibus
habeamus bellum,
cum quibus pacem.
Circumscribit
includitque nos terminis
montium fluminumque
quos non excedamus,
neque observat eos terminos
quos statuit.
« Ne transieris Hiberum ;
ne quid rei sit tibi
cum Saguntinis. »
Saguntum est ad Hiberum ?
« Moveris te nusquam
vestigio. »
Est parum quod
ademisti meas provincias
veterrimas,
Siciliam ac Sardiniam ?
Adimis etiam Hispanias ?
et si decessero inde,
transcendes in Africam ?
Autem transcendes ?
Dico transcendisse :
miserunt
duos consules hujus anni,
unum in Africam,
alterum in Hispaniam.
Nihil usquam
relictum est nobis,
nisi quod

de celui qui porte la force
que de celui qui la repousse.
D'ailleurs, la douleur, l'injustice,
l'indignité
enflamme et aiguillonne les cœurs :
ils ont réclamé
pour le supplice
moi général d'abord,
ensuite vous tous,
qui avez assiégé
Sagonte ;
ils furent devant accabler
des derniers supplices
nous livrés.
Cette nation très-cruelle
et très-orgueilleuse
fait tout sien
et de son arbitre ;
elle pense soi imposer
une limite juste,
avec quels peuples
nous devons-avoir la guerre,
avec quels peuples la paix.
Elle circonscrit
et enferme nous dans les limites
des montagnes et des fleuves
lesquelles nous ne devons-pas franchir
et elle n'observe pas ces limites
qu'elle a établies.
« Ne franchis pas l'Èbre ;
que quelque affaire ne soit pas à toi
avec les Sagontins. »
Sagonte est-elle près de l'Èbre ?
« Ne te meus nulle-part
d'un pas. »
Est-ce peu que
tu as enlevé mes provinces
les plus anciennes,
la Sicile et la Sardaigne ?
Enlèves-tu encore les Espagnes ?
et si je m'éloigne de là,
passeras-tu en Afrique ?
mais (que-dis-je ?) tu passeras ?
Je dis avoir passé (tu as passé) :
ils ont envoyé
les deux consuls de cette année,
l'un en Afrique,
l'autre en Espagne.
Rien nulle-part
n'a été laissé à nous
si-ce n'est ce-que

est, nisi quod armis vindicarimus. Illis timidis et ignavis esse icet qui respectum habent, quos sua terra, suos ager per tuta ac pacata itinera fugientes accipient; vobis necesse est fortibus viris esse et, omnibus inter victoriam mortemque certa desperatione abruptis, aut vincere aut, si fortuna dubitabit, in proelio potius quam in fuga mortem oppetere. Si hoc bene fixum omnibus in animo est, iterum dicam, vicistis: nullum contemptu mortis telum ad vincendum homini ab dis immortalibus acrius datum est. »

XLV. His adhortationibus cum utrimque ad certamen accensi militum animi essent, Romani ponte Ticinum jungunt, tutandique pontis causa castellum insuper imponunt; Pœnus, hostibus opere occupatis, Maharbalem cum ala Numidarum, equitibus quingentis, ad depopulandos sociorum populi Romani agros mittit; Gallis parci quam maxime jubet princi-

donneront nos armes. Ils peuvent encore être timides et lâches, ceux qui, derrière eux, voient quelque ressource, qui, fuyant à travers un pays sûr et ami, trouveront un abri dans leurs champs, dans leur propre patrie. Mais vous, force vous est d'être braves : entre la victoire ou la mort, pas de milieu pour vous, vous êtes certains de n'avoir rien à espérer. Il vous faut donc ou vaincre, ou, si la fortune vous trahit, tomber les armes à la main, en combattant plutôt qu'en fuyant. Si telle est à tous votre résolution ferme, inébranlable, je le répète, soldats, la victoire est à vous. Jamais les dieux immortels ne donnèrent à l'homme pour vaincre d'arme plus puissante que le mépris de la mort. »

XLV. De part et d'autre, ces harangues ont enflammé l'ardeur des soldats. Les Romains jettent un pont sur le Tésin et construisent au-dessus un fort pour le défendre. Tandis que ce travail les occupe, Annibal envoie Maharbal avec un détachement de cinq cents cavaliers numides ravager les terres des alliés de Rome. Il lui recommande surtout d'épargner les Gaulois et de pousser leurs chefs à la

vindicarimus nous aurons revendiqué
armis par les armes.
Licet esse timidis et ignavis Il est permis d'être timides et lâches
illis qui habent respectum, à ceux qui ont un regard-jeté-en-arrière
quos sua terra, lesquels leur terre,
suos ager leur territoire
accipient fugientes recevront fuyant
per itinera tuta ac pacata; par des chemins sûrs et pacifiés;
necesse est vobis il est nécessaire à vous
esse viris fortibus, d'être des hommes courageux,
et omnibus et tous les partis intermédiaires
inter victoriam mortemque entre la victoire et la mort
abruptis étant brisés
desperatione certa, par un désespoir certain,
aut vincere, ou de vaincre.
aut, si fortuna dubitabit, ou, si la fortune hésite,
oppetere mortem d'aller au-devant de la mort
potius in proelio plutôt dans le combat
quam in fuga. que dans la fuite.
Si hoc Si cela
est bene fixum in animo est bien fixé dans l'esprit
omnibus, à tous,
dicam iterum, je dirai de nouveau,
vicistis : vous avez vaincu :
nullum telum acrius [mini aucune arme plus terrible
datum est ad vincendum ho- n'a été donnée pour vaincre à l'homme
ab dis immortalibus par les dieux immortels
contemptu mortis. » que le mépris de la mort. »
XLV. Cum utrimque XLV. Lorsque des-deux-côtés
animi militum les courages des soldats
accensi essent ad certamen avaient été enflammés au combat
his adhortationibus, par ces exhortations,
Romani les Romains
jungunt Ticinum ponte, unissent le Tésin par un pont,
imponuntque insuper et placent dessus
castellum un fort
causa pontis en vue du pont
tutandi; devant-être défendu;
Pœnus, le Carthaginois,
hostibus occupatis opere, les ennemis étant occupés par l'ouvrage
mittit Maharbal envoie Maharbal
cum ala Numidarum, avec une aile de Numides,
quingentis equitibus, cinq-cents cavaliers,
ad agros sociorum vers les champs des alliés
populi Romani du peuple romain
depopulandos ; devant être ravagés ;
jubet parci Gallis il ordonne être fait-grâce aux Gaulois
quam maxime, le plus possible,
animosque principum et les esprits des chefs
solicitari ad defectionem. être gagnés à la défection

pumque animos ad defectionem sollicitari. Ponte perfecto, traductus Romanus exercitus in agrum Insubrium quinque millia passuum a Victumulis consedit. Ibi Hannibal castra habebat; revocatoque prope Maharbale atque equitibus, cum instare certamen cerneret, nihil unquam satis dictum præmonitumque ad cohortandos milites ratus, vocatis ad contionem certa præmia pronuntiat, in quorum spem pugnarent: « agrum sese daturum esse in Italia, Africa, Hispania, ubi quisque velit, immunem ipsi qui accepisset liberisque; qui pecuniam quam agrum maluisset, ei se argento satisfacturum; qui sociorum cives Carthaginienses fieri vellent, potestatem facturum; qui domos redire mallent, daturum se operam ne cujus suorum popularium mutata secum fortunam esse vellent » Servis quoque dominos prosecutis libertatem proponit, « binaque pro iis mancipia dominis se redditurum. »

défection. Le pont terminé, l'armée romaine passe sur le territoire des Insubres, et se porte à cinq milles de Victumules. C'était là que campait Annibal. Il rappelle en toute hâte Maharbal et ses cavaliers; puis, à l'approche du combat, persuadé qu'il n'en saurait trop dire et trop faire pour animer ses soldats, il les rassemble et leur promet des récompenses certaines, dans l'espoir desquelles il les engage à combattre. « Il leur donnera, dit-il, des terres en Italie, en Afrique, en Espagne, selon que chacun voudra, libres de tout impôt pour le donataire et ses enfants. Si quelqu'un préfère de l'argent à la terre, il lui donnera de l'argent; ceux des alliés qui voudront devenir citoyens de Carthage en auront la faculté; pour ceux qui aimeraient mieux retourner dans leur patrie, il fera en sorte qu'ils ne désirent changer de fortune avec aucun de leurs concitoyens. » Aux esclaves qui suivent leurs maîtres, il promet la liberté; « il rendra aux maîtres deux esclaves pour un. » Afin qu'ils tiennent ses

Ponte perfecto,	Le pont étant achevé,
exercitus Romanus	l'armée romaine
traductus	ayant passé
in agrum Insubrum	sur le territoire des Insubres
consedit	se posta
quinque millia passuum	à cinq milliers de pas
a Victumulis.	de Victumules.
Ibi Hannibal habebat castra;	Là Annibal avait son camp;
Maharbaleque	et Maharbal
revocato	étant rappelé
prope	à-la-hâte
atque equitibus,	et les cavaliers aussi,
cum cerneret	comme il voyait
certamen instare,	le combat menacer,
ratus nihil unquam	persuadé rien jamais
satis dictum	être assez dit
præmonitumque	et averti-d'avance
ad milites cohortandos,	pour les soldats devant être exhortés,
pronuntiat	il annonce aux soldats
vocatis ad contionem	ayant été appelés à l'assemblée
præmia certa	des récompenses certaines
in spem quorum	en-vue-de l'espoir desquelles
pugnarent:	ils devaient-combattre:
« sese daturum esse	« lui devoir donner
agrum in Italia,	du territoire en Italie,
Africa, Hispania,	en Afrique, en Espagne,
ubi quisque velit,	où chacun voudrait,
immunem	exempt-d'impôts
ipsi qui accepisset	pour celui-là même qui aurait reçu
liberisque;	et pour ses enfants;
se satisfacturum argento	lui devoir satisfaire en argent
ei qui maluisset	celui qui aurait aimé-mieux
pecuniam quam agrum;	l'argent que la terre;
facturum potestatem	lui devoir faire pouvoir (permettre)
qui sociorum	à ceux-qui des alliés
vellent fieri	voudraient devenir
cives Carthaginienses;	citoyens carthaginois;
qui mallent	à ceux qui préféreraient
redire domos,	retourner dans leurs demeures,
se daturum operam	soi devoir donner soin
ne vellent	pour qu'ils ne voulussent pas
fortunam	la fortune
cujus suorum popularium	de quelqu'un de leurs concitoyens
esse mutata secum. »	être changée avec eux (contre la leur). »
Proponit quoque libertatem	il propose aussi la liberté
servis	aux esclaves
prosecutis dominos,	ayant accompagné les maîtres,
« seque redditurum dominis	« et soi devoir rendre aux maîtres
bina mancipia pro iis »	deux esclaves pour ceux-là. »
Utque scirent	Et afin qu'ils sussent

Éaque ut rata scirent fore, agnum læva manu, dextra silicem retinens, « si falleret, » Jovem ceterosque precatus deos « ita se mactarent quemadmodum ipse agnum mactasset, » secundum precationem caput pecudis saxo elisit. Tum vero omnes, velut diis auctoribus in spem suam quisque acceptis, id moræ quod nondum pugnarent ad potienda sperata rati, prælium uno animo et voce una poscunt.

XLVI. Apud Romanos haudquaquam tanta alacritas erat, super cetera recentibus etiam territos prodigiis : nam e lupus intraverat castra laniatisque obviis ipse intactus evaserat, et examen apum in arbore prætorio imminente consererat. Quibus procuratis Scipio cum equitatu jaculatoribusque expeditis profectus ad castra hostium ex propinquo copiasque, quantæ et cujus generis essent, specularandas

promesses pour sacrées, il saisit un agneau de la main gauche, une pierre de la droite, et s'écrie : « Jupiter, et vous tous, dieux, si je manquais à ma parole, immolez-moi comme j'immole cet agneau. » Après cette prière, il brisa avec la pierre la tête de la victime. Tous alors considèrent les dieux comme garants de leurs espérances : une seule chose semble en retarder la réalisation, la lenteur que l'on met à en venir aux mains ; et ils n'ont qu'une âme et qu'une voix pour demander le combat.

XLVI. Les Romains étaient loin d'avoir un si grand empressement. A bien des motifs de crainte s'était ajoutée l'impression causée par des prodiges récents. Un loup avait pénétré dans le camp, et, après avoir déchiré tous ceux qui se trouvaient sur son passage, il s'était échappé sans une blessure. En outre, un essaim d'abeilles était venu se poser sur l'arbre qui couvrait la tente du général. Scipion fit des sacrifices expiatoires. Ensuite, avec sa cavalerie et une troupe légère d'archers, il s'avancait vers le camp des Carthaginois pour examiner de près ses forces, le nombre et le genre de ses troupes, quand il rencontra Annibal, venu également avec de la cavalerie

ea fore rata,
retinens
manu læva agnum,
dextra silicem,
precatus Jovem
ceterosque deos,
« si falleret,
mactarent se ita
quemadmodum ipse
mactasset agnum, »
elisit saxo
caput pecudis
secundum precationem.
Tum vero omnes,
velut diis acceptis
auctoribus
quisque in suam spem,
rati id moræ
ad sperata
potienda
quod nondum pugnarent,
poscunt prælium
uno animo et una voce.

XLVI. Tanta alacritas erat haudquaquam apud Romanos, territos etiam super cetera recentibus prodigiis nam et lupus intraverat castra, obviisque laniatis ipse evaserat intactus, et examen apum consererat in arbore imminente prætorio. Quibus procuratis, Scipio profectus cum equitatu jaculatoribusque expeditis ad castra hostium ex propinquo copiasque specularandas, quantæ et cujus generis essent, fit obvius Hannibali, ipsi et progresso

cela devoir être accompli, retenant de la main gauche un agneau, de la droite un caillou, ayant prié Jupiter et les autres dieux « que, s'il trompait, ils immolassent lui ainsi comme lui-même aurait immolé l'agneau, » il fracassa avec la pierre la tête de l'animal après la prière. Mais alors tous, comme si les dieux étant reçus garants chacun pour son espoir, persuadés ceci de retard être pour les choses-espérées devoir être possédées que pas-encore ils ne combattaient, ils demandent le combat d'une âme et d'une voix.

XLVI. Une telle ardeur n'était nullement chez les Romains, effrayés aussi outre le reste par de récents prodiges car et un loup était entré-dans le camp, et ceux-qui-se-trouvaient-sur-le-passage ayant été déchirés lui-même avait échappé non-touché, et un essaim d'abeilles s'était placé sur un arbre dominant la tente-du-général. Lesquels prodiges ayant été détournés par-des-expiations Scipion étant parti avec la cavalerie et les archers armés-à-la-légère pour le camp des ennemis devoir être examiné de près et les troupes devoir être examinées combien-nombreuses et de quel genre elles étaient. devient marchant-à-la-rencontre d'Annibal, lui-même aussi s'étant avancé

obvius sit Hannibali, et ipsi cum equitibus ad exploranda circa loca progresso. Neutri alteros primo cernebant; densior deinde incessu tot hominum et equorum oriens pulvis signum propinquantium hostium fuit. Consistit utrumque agmen, et ad prælium sese expediebant. Scipio jaculatores et Gallos equites in fronte locat, Romanos sociorumque quod roboris fuit in subsidiis; Hannibal frenatos equites in medium accipit, cornua Numidis firmat. Vixdum clamore sublato, jaculatores fugerunt inter subsidia ad secundam aciem. Inde equitum certamen erat, aliquandiu anceps; dein, quia turbabant equos pedites intermixti, multis labentibus ex equis, aut desiliantibus, ubi suos premi circumventos vidissent, jam magna ex parte ad pedes pugna venerat, donec Numidæ qui in cornibus erant, circumvecti paulum, ab tergo se ostenderunt. Is pavor perculit Romanos, auxitque pavorem consulis vulnus periculumque, intercurso tum primum pubescentis filii pro-

pour reconnaître les lieux. Les deux détachements ne s'aperçurent pas d'abord; mais bientôt un épais nuage de poussière que soulevaient en marchant tant d'hommes et de chevaux indiqua l'approche de l'ennemi. Les deux troupes font halte et se préparent à combattre. Scipion place au premier rang les archers et les cavaliers gaulois, et, en réserve, les Romains et l'élite de la cavalerie des alliés. Annibal met au centre les cavaliers qui se servent du frein, et aux ailes les cavaliers numides. A peine le cri du combat a-t-il retenti, que les archers de Scipion s'enfuient vers le corps de réserve formant la seconde ligne. Entre les cavaliers, le combat demeure quelque temps incertain. Mais bientôt les fantassins, en se mêlant à l'action, effrayent les chevaux; nombre de cavaliers sont désarçonnés, ou sautent à terre pour défendre leurs compagnons enveloppés; et ainsi ce n'est plus, en quelque sorte, qu'un engagement d'infanterie. A ce moment, les Numides, disposés sur les ailes, et qui ont fait un circuit, apparaissent derrière les Romains. A cette vue, ceux-ci sont saisis d'une frayeur qui s'accroît encore quand ils aperçoivent leur consul blessé et en danger, mais ce danger est écarté par son fils, presque encore enfant, qui se jette en-

cum equitibus	avec les cavaliers
ad loca circa exploranda.	pour les lieux à-l'entour devoir être explorés.
Neutri cernebant	Ni-les-uns-ni-les-autres ne voyaient
primo alteros;	d'abord les autres;
deinde pulvis oriens densior	ensuite une poussière s'élevant plus épaisse
incessu	par la marche
tot hominum et equorum	de tant d'hommes et de chevaux
fuit signum	fut le signal
hostium propinquantium.	des ennemis s'approchant.
Utrumque agmen consistit,	L'une-et-l'autre armée s'arrête,
et sese expediebant ad prælium.	et ils se préparaient au combat.
Scipio locat in fronte jaculatores et equites Gallos, in subsidiis Romanos sociorumque	Scipion place sur le front les archers et les cavaliers gaulois, en réserve il place les Romains et des alliés
quod fuit roboris;	ce-qui fut en fait d'élite;
Hannibal accipit in medium equites frenatos, firmat cornua Numidis.	Annibal reçoit au milieu les cavaliers ayant-un-frein, fortifie les ailes avec des Numides.
Clamore sublato vixdum, jaculatores fugerunt inter subsidia ad secundam aciem.	Un cri étant poussé à-peine, les archers s'enfuirent au-milieu-de la réserve vers la seconde ligne. [livrait].
Inde certamen equitum erat, anceps aliquandiu;	Puis un combat des cavaliers était (se douteux quelque-temps;
dein, quia pedites intermixti turbabant equos, multis labentibus ex equis, aut desiliantibus, ubi vidissent suos circumventos premi, pugna venerat ad pedes, jam magna ex parte, donec Numidæ, qui erant in cornibus, circumvecti paulum, tum primum, auxit pavorem, vulnusque periculumque consulis, propulsatum intercurso filii pubescentis tum primum, auxit pavorem, Hic juveni erat	ensuite, parce que les fantassins étant mêlés troublaient les chevaux, beaucoup tombant de leurs chevaux, ou sautant-à-bas, quand ils avaient vu les leurs entourés être pressés, le combat était venu à pied, déjà en grande partie, jusqu'à-ce-que les Numides, qui étaient aux ailes, s'étant portés-autour un-peu, se montrèrent par derrière. Cette peur frappa les Romains, et la blessure et le danger du consul, danger écarté par l'intervention de son fils entrant-dans-la-puberté alors pour-la-première-fois, augmenta la peur. Ce jeune homme était celui

pulsatum. Hic erat juvenis, penes quem perfecti hujusce belli laus est, Africanus ob egregiam victoriam de Hannibale Pœnisque appellatus. Fuga tamen effusa jaculatorum maxime fuit, quos primos Numidæ invaserunt; alius confertus equitatus consulem in medium acceptum non armis modo, sed etiam corporibus suis protegens in castra, nusquam trepide neque effuse cedendo, reduxit. Servati consulis decus Cœlius ad servum natione Ligurem delegat: malim equidem de filio verum esse: quod et plures tradidere auctores, et *ea* fama obtinuit.

XLVII. Hoc primum cum Hannibale prælium fuit; quo facile apparuit equitatu meliorem Pœnum esse et ob id campos patentés, quales sunt inter Padum Alpesque, bello gerendo Romanis aptos non esse. Itaque proxima nocte, jussis militibus vasa silentio colligere, castra ab Ticino mota festinatissime ad Padum est, ut, ratibus quibus junxerat flumen

tre les ennemis et lui. C'est ce jeune homme qui aura la gloire d'achever cette guerre, et qui méritera le surnom d'Africain par sa brillante victoire sur Annibal et les Carthaginois. Cependant la déroute fut surtout complète pour les archers, assaillis les premiers par les Numides. Le reste de la cavalerie reçut le consul au centre dans ses rangs bien serrés, et, le protégeant à la fois de ses armes et de son corps, le ramena jusqu'au camp sans qu'il y eût dans cette retraite ni trouble ni désordre. Cœlius attribue l'honneur d'avoir sauvé le consul à un esclave ligurien: j'aime mieux croire qu'il fut sauvé par son fils, version que donnent plusieurs historiens et que la tradition a consacrée.

XLVII. Tel fut le premier combat contre Annibal; il prouva clairement que la cavalerie carthaginoise était supérieure, et que, par conséquent, les plaines découvertes, comme celles qui s'étendent entre le Pô et les Alpes, convenaient mal aux Romains pour faire la guerre. Aussi, la nuit suivante, Scipion, après avoir fait rassembler sans bruit les bagages, leva le camp des bords du Tésin et se porta en toute hâte vers le Pô, afin de retrouver encore intact le pont qu'il y avait jeté, et de faire passer ses troupes sans

penes quem est laus hujusce belli perfecti, appellatus Africanus ob victoriam egregiam de Hannibale Pœnisque. Fuga tamen jaculatorum quos primos Numidæ invaserunt, fuit maxime effusa; alius confertus equitatus consulem non modo armis sed etiam corporibus consulem acceptum in medium reduxit in castra, cedendo nusquam trepide neque effuse. Cœlius delegat ad servum Ligurem natione decus consulis servati; equidem malim verum esse de filio; quod et plures auctores tradidere, et *ea* fama obtinuit.

XLVII. Hoc fuit primum prælium cum Hannibale; quo apparuit facile Pœnum esse meliorem equitatu, et ob id campos patentés, quales sunt inter Padum Alpesque, non esse aptos Romanis bello gerendo. Itaque nocte proxima, militibus jussis colligere silentio vasa, castra mota ab Ticino festinatissime est ad Padum, ut, ratibus quibus junxerat flumen nondum resolutis, trajiceret copias sine tumultu

au-pouvoir duquel est la gloire de cette guerre achevée, ayant été appelé l'Africain à-cause de sa victoire éclatante sur Annibal et les Carthaginois. Cependant la fuite des archers lesquels les premiers les Numides attaquèrent, fut surtout désordonnée; le-reste-de la cavalerie serré protégeant non seulement avec ses armes mais encore avec ses corps le consul reçu au milieu le ramena au camp, ne se retirant nulle-part avec-trouble ni avec-désordre Cœlius attribue à un esclave ligure par la nationalité l'honneur du consul sauvé; à-la-vérité je préférerais cela être vrai pour le fils; chose-que aussi plusieurs auteurs ont transmise, et cette tradition a prévalu.

XLVII. Tel fut le premier combat avec Annibal; par lequel il apparut facilement le Carthaginois être meilleur par la cavalerie et pour cela les plaines ouvertes, telles-que elles sont entre le Pô et les Alpes, n'être pas convenables aux Romains pour la guerre devant être faite. C'est pourquoi la nuit voisine (suivante), les soldats ayant reçu-ordre de rassembler en silence les bagages, le camp fut levé du Tésin (des bords du Tésin) et on se hâta (on se porta à-la hâte) vers le Pô, afin que, les radeaux (ponts de bate) par lesquels il avait uni le fleuve n'étant-pas-encore détachés il fit-passer les troupes sans le tumulte

nondum resolutis, sine tumultu atque insectatione hostis copias trajiceret. Prius Placentiam pervenere quam satis sciret Hannibal ab Ticino profectos; tamen ad sescentos moratorum in citeriore riva Padi, segniter ratem solventes, cepit. Transire pontem non potuit, ut extrema resoluta erant, tota rate in secundam aquam labente. Cœlius auctor est Magonem cum equitatu et Hispanis peditibus flumen extemplo tranasse, ipsum Hannibalem per superiora Padi vada exercitum traduxisse, elephantis in ordinem ad sustinendum impetum fluminis oppositis. Ea peritis amnis ejus vix fidem fecerint; nam neque equites armis equisque salvis tantam vim fluminis superasse veri simile est, ut jam Hispanos omnes inflati travexerint utres, et multorum dierum circuitu Padi vada petenda fuerunt, qua exercitus gravis impedimentis traduci posset. Potiores apud me auctores sunt qui biduo

être inquiété ni poursuivi par l'ennemi. Ils arrivèrent en effet à Plaisance avant qu'Annibal les sût positivement partis du Tésin. Cependant il prit sur la rive citérieure du Pô six cents trainards qui avaient mis trop de lenteur à détacher les radeaux. Il ne put se servir du pont, qui, les extrémités une fois rompues, fut emporté par le courant. Cœlius rapporte que Magon passa sur-le-champ le fleuve à la nage avec la cavalerie et les fantassins espagnols, et qu'Annibal lui-même fit passer son armée par les gués du Pô qui se trouvaient plus haut, ayant eu soin de disposer les éléphants en une rangée de manière à ce qu'ils brisassent la force du courant. Mais ce récit n'est guère croyable pour ceux qui connaissent ce fleuve. Il n'est pas vraisemblable, en effet, que la cavalerie ait pu, sans perdre ni armes ni chevaux, triompher de la violence inouïe du courant, quand bien même tous les Espagnols se seraient soutenus sur des outres gonflées : il eût fallu, d'ailleurs, faire un circuit de plusieurs jours pour trouver des gués où pût se hasarder une armée chargée de bagages. Je crois plus volontiers les historiens qui disent qu'on fut deux jours avant d'arriver à un endroit où l'on pût jeter

atque insectatione hostis. Pervenere Placentiam prius quam Hannibal sciret satis profectos ab Ticino; cepit tamen in riva citeriore Padi ad sescentos moratorum, solventes segniter ratem. Non potuit transire pontem, rate tota, ut extrema erant resoluta, labente in aquam secundam. Cœlius est auctor Magonem tranasse flumen extemplo cum equitatu et peditibus Hispanis, Hannibalem ipsum traduxisse exercitum per vada superiora Padi, elephantis oppositis in ordinem ad impetum fluminis sustinendum. Ea vix fecerint fidem peritis ejus amnis; nam neque verisimile est equites superasse vim fluminis armis equisque salvis, ut jam utres inflati travexerint omnes Hispanos, et vada Padi qua exercitus gravis impedimentis posset traduci, fuerunt petenda circuitu multorum dierum. Auctores qui tradunt locum inventum vix biduo flumini jungendo rate sunt potiores apud me et sans la poursuite de l'ennemi. Ils arrivèrent à Plaisance avant que Annibal sût suffisamment eux partis du Tésin; il prit cependant sur la rive citérieure du Pô environ six-cents *en fait* de trainard détachant lentement le radeau. Il ne put pas traverser le pont le radeau tout-entier, lorsque les extrémités avaient été rompues, glissant suivant l'eau favorable (le courant). Cœlius est auteur (raconte) Magon avoir traversé-à-la-nage le fleuve sur-le-champ avec la cavalerie et les fantassins espagnols, Annibal lui-même avoir fait-passer l'armée par les gués supérieurs du Pô, les éléphants étant opposés en rangée pour la violence du fleuve devant être supportée. Cela à-peine ferait foi (inspirerait confiance) à ceux-qui-connaissent ce fleuve; car il n'est pas vraisemblable les cavaliers avoir surmonté la violence du fleuve avec les armes et les chevaux saufs, en-admettant-que déjà les outres gonflées aient transporté tous les Espagnols, et des gués du Pô par-où l'armée lourde de bagages pût être conduite, furent devant être cherchés par un circuit de beaucoup de jours Les auteurs qui livrent un lieu avoir été trouvé à-peine en-deux-jours pour le fleuve devant être joint par un radeau (pont) sont préférables chez moi

vix locum rate jungendo flumini inventum tradunt : « *ca cum Magone equites et Hispanorum expeditos præmissos.* » Dum Hannibal, circa flumen legationibus Gallorum audiendis moratus, trajicit gravius peditum agmen, interim Mago equitesque ab transitu fluminis diei unius itinere Placentiam ad hostes contendunt. Hannibal paucis post diebus sex millia a Placentia castra communivit et postero die, in conspectu hostium acie directa, potestatem pugnæ fecit.

XLVIII. Insequenti nocte cædes in castris Romanis, tumultu tamen quam re major, ab auxiliariis Gallis facta est. Ad duo millia peditum et ducenti equites, vigilibus ad portas trucidatis, ad Hannibalem transfugiunt; quos Pœnus benigne allocutus et spe ingentium donorum accensos in civitates quemque suas ad sollicitandos popularium animos dimisit. Scipio, cædem eam signum defectionis omnium Gallorum esse ratus contactosque eo scelere velut injecta rabie ad arma ituros, quanquam gravis adhuc vulnere erat, tamen,

un pont, et que Magon passa le premier avec la cavalerie espagnole, libre de tout bagage. Pendant qu'Annibal s'arrêtait sur les bords du fleuve pour recevoir les ambassades des Gaulois et faire passer sa pesante infanterie, Magon, avec ses cavaliers, se rapprocha, après avoir passé le fleuve, d'un jour de marche de Plaisance, où était l'ennemi. Peu de jours après, Annibal vint se retrancher à six milles de cette place; le lendemain, il déploya ses troupes sous les yeux de l'ennemi et lui présenta la bataille.

XLVIII. La nuit suivante, le camp romain fut ensanglanté par les Gaulois auxiliaires; l'alarme toutefois fut plus grande que la perte. Environ deux mille fantassins et deux cents cavaliers gaulois égorgèrent les sentinelles aux portes, et passèrent au camp d'Annibal. Celui-ci leur parla avec bienveillance, fit briller à leurs yeux l'espoir de magnifiques récompenses, puis les renvoya, chacun dans sa cité, pour gagner l'esprit de leurs concitoyens. Scipion vit dans ce massacre le signal de la défection de tous les Gaulois : la frénésie du crime allait les gagner tous comme un mal contagieux et ils couraient aux armes. Aussi, bien que souffrant encore de sa blessure, il partit sans bruit à la quatrième veille de la nuit sui-

« *ca equites Hispanorum et expeditos præmissos cum Magone.* » Dum Hannibal moratus circa flumen legationibus Gallorum audiendis, trajicit agmen peditum gravius, interim Mago equitesque contendunt Placentiam ad hostes itinere unius diei ab transitu fluminis. Hannibal paucis diebus post communivit castra sex millia a Placentia et postero die, acie directa in conspectu hostium, fecit potestatem pugnæ.

XLVIII. Nocte insequenti in castris Romanis cædes facta est ab auxiliariis Gallis, major tamen tumultu quam re. Ad duo millia peditum et ducenti equites, vigilibus trucidatis ad portas, item; transfugiunt, ad Hannibalem quos Pœnus, allocutus benigne et accensos spe ingentium donorum dimisit quemque in suas civitates ad animos popularium sollicitandos. Scipio, ratus eam cædem esse signum defectionis omnium Gallorum, contactosque eo scelere ituros ad arma rabie velut injecta quanquam erat adhuc gravis vulnere, tamen, profectus

« par celui-ci les cavaliers des Espagnols même armés-à-la-légère avoir été envoyés en avant avec Magon. » Pendant qu'Annibal, s'étant arrêté autour du fleuve aux ambassades des Gaulois devant être écoutées, fait passer la troupe des fantassins trop pesante cependant Magon et les cavaliers se dirigent vers Plaisance vers les ennemis par un chemin d'un jour après le passage du fleuve. Annibal quelques jours après fortifia un camp à six milles de Plaisance et le lendemain, l'armée ayant été disposée en vue des ennemis, (bat) il fit pouvoir de combat (il offrit le combat). XLVIII. La nuit suivante dans le camp romain un massacre fut fait par les auxiliaires gaulois, plus grand cependant par l'alarme que par le fait (en réalité). Environ deux milliers de fantassins et deux-cents cavaliers, les sentinelles ayant été massacrées aux portes, passent à Annibal; lesquels le Carthaginois ayant harangué bienveillamment et enflammés par l'espoir de grandes récompenses renvoya chacun dans leurs cités pour les esprits des concitoyens devant être gagnés. Scipion, convaincu ce carnage être le signal de la défection de tous les Gaulois, et atteints par ce crime eux devoir aller aux armes la rage étant comme jetée sur eux, bien-qu'il fût encore souffrant de sa blessure, cependant, étant parti

quarta vigilia noctis insequentis tacito agmine profectus, ad Trebiam fluvium jam in loca altiora collesque impeditiores equiti castra movet. Minus quam ad Ticinum fefellit; missisque Hannibal primum Numidis, deinde omni equitatu turbasset utique novissimum agmen, ni aviditate prædæ in vacua Romana castra Numidæ devertissent. Ibi dum perscrutantes loca omnia castrorum, nullo satis digno moræ pretio, tempus terunt, emissus hostis est de manibus, et, cum jam transgressos Trebiam Romanos metantesque castra conspexissent, paucos moratorum occiderunt citra flumen interceptos. Scipio, nec vexationem vulneris in via jactati ultra patiens et collegam (jam enim et revocatum ex Sicilia audierat) ratus exspectandum, locum qui prope flumen tutissimus stativis est visus delectum communit. Nec procul inde Hannibal cum consedisset, quantum victoria equestri elatus,

vante, et, se dirigeant vers la Trébie, vint camper sur des montagnes escarpées, inaccessibles à la cavalerie. Mais il ne put cacher son départ comme aux bords du Tésin. Annibal lança contre lui les Numides, puis toute la cavalerie. Sans aucun doute, l'arrière-garde au moins eût été mise en déroute, si l'avidité du butin n'avait poussé les barbares vers le camp abandonné. Pendant qu'ils passent leur temps à le fouiller de tous côtés sans qu'il en valût la peine, les Romains leur échappèrent. Ils les virent au delà de la Trébie, occupés à tracer leur camp, et tuèrent seulement quelques trainards surpris en deçà du fleuve. Scipion ne pouvait plus supporter les fatigues de la marche qui irritaient sa blessure : croyant d'ailleurs devoir attendre son collègue, qu'il savait avoir été rappelé de Sicile, il choisit près de la rivière l'endroit qui lui sembla le plus propice pour l'emplacement d'un camp, et s'y retrancha fortement. Annibal campa non loin de là. Si la victoire de sa cavalerie lui donnait de l'orgueil, il était fort inquiet

agmine tacito
quarta vigilia
noctis insequentis,
movet castra
ad fluvium Trebiam
jam in loca altiora
collesque
impeditiores equiti.
Fefellit minus
quam ad Ticinum;
Hannibalque,
Numidis missis primum,
deinde omni equitatu,
turbasset utique
novissimum agmen,
ni Numidæ devertissent
aviditate prædæ
in castra Romana vacua.
Dum
terunt tempus,
perscrutantes ibi
omnia loca castrorum,
nullo pretio moræ
satis digno,
hostis est emissus
de manibus,
et, cum conspexissent
Romanos
transgressos jam Trebiam
metantesque castra,
occiderunt
paucos moratorum
interceptos citra flumen.
Scipio, nec patiens ultra
vexationem vulneris
jactati in via
et ratus collegam
exspectandum
(jam enim et audierat
revocatum ex Sicilia)
communit locum delectum
qui prope flumen
visus est tutissimus
stativis.
Et cum Hannibal consedisset
non procul inde,
tantum anxius inopia
quæ excipiebat
major in dies
euntem

en troupe silencieuse
à la quatrième veille
de la nuit suivante,
lève le camp
dans-la-direction-du fleuve Trébie
déjà vers des lieux plus élevés
et des collines
plus embarrassées pour le cavalier.
Il échappa moins
qu'au Tésin;
et Annibal,
les Numides étant envoyés d'abord,
ensuite toute la cavalerie,
aurait troublé en-tout-cas
la dernière troupe (l'arrière-garde),
si les Numides ne s'étaient détournés
par avidité du butin
vers le camp romain vide.
Tandis que
ils passent le temps,
fouillant là
toutes les places du camp,
aucun prix du retard
assez digne n'étant,
l'ennemi fut lâché (échappa)
des mains,
et, lorsqu'ils eurent vu
les Romains
ayant traversé deçà la Trébie
et mesurant le camp,
ils tuèrent
quelques-uns des trainards
surpris en-deçà du fleuve.
Et-Scipion ne supportant pas au-delà
le tourment de la blessure
agitée dans la route
et convaincu le collègue
devoir être attendu
(car déjà aussi il avait entendu
celui-là avoir été rappelé de Sicile)
fortifia un lieu choisi
qui près du fleuve
parut le plus sûr
pour le campement.
Et comme Annibal s'était posté
non loin de-là,
autant inquiet de la disette
qui accueillait
plus grande de-jour-en-jour
lui allant

tantum anxius inopia, quæ per hostium agros euntem, nusquam præparatis commeatibus, major in dies excipiebat, ad Clastidium vicum, quo magnum frumenti numerum congesserant Romani, mittit. Ibi cum vim pararent, spes facta proditiōnis; nec sane magno pretio, nummis aureis quadringentis, Dasio Brundisino præfecto præsidii corrupto traditur Hannibali Clastidium. Id horreum fuit Pœnis sedentibus ad Trebiam. In captivos ex tradito præsidio, ut fama clementiæ in principio rerum colligeretur, nihil sævitum est.

XLIX. Cum ad Trebiam terrestre constitisset bellum, interim circa Siciliam insulasque Italiæ imminentes et a Sempronio consule et ante adventum ejus terra marique res gestæ. Viginti quinqueres, cum mille armatis ad depopulandam oram Italiæ a Carthaginiensibus missæ, novem Liparas, octo ad insulam Vulcani tenuerunt, tres in fretum avertit æstus. Ad eas conspectas a Messana duodecim naves

de la disette, chaque jour plus cruelle pour une armée engagée, sans vivres, sans convois organisés, sur un territoire ennemi. Il envoya donc un détachement vers le bourg de Clastidium où les Romains avaient entassé une grande quantité de blé. On préparait l'attaque, quand on eut l'espoir de réussir par la trahison. Pour une bien faible somme, quatre cents écus d'or, Dasius de Brindes, commandant de la garnison, se laissa corrompre et livra la place à Annibal. Elle fut comme le grenier des Carthaginois tant qu'ils restèrent sur la Trébie. On n'usa d'aucune rigueur contre la garnison prisonnière; Annibal tenait à se faire au début une réputation de clémence.

XLIX. Tandis que la guerre de terre était ainsi suspendue sur les bords de la Trébie, il se passa, autour de la Sicile et des îles qui avoisinent l'Italie, sur terre et sur mer, plusieurs événements mémorables, avant et depuis l'arrivée du consul Sempronius. De vingt quinquères, montées par mille combattants, que les Carthaginois avaient envoyées ravager la côte d'Italie, neuf abordèrent à Lipari, huit à l'île de Vulcain, et trois furent emportées dans le détroit par le courant. Ces trois galères ayant

per agros hostium, commeatibus præparatis nusquam, quantum elatus victoria equestri, mittit ad vicum Clastidium quo Romani congesserant magnum numerum frumenti: Ibi cum pararent vim, spes proditiōnis facta; et Dasio Brundisino præfecto præsidii corrupto, non sane magno pretio, quadringentis nummis aureis, Clastidium traditur Hannibali. Id fuit horreum Pœnis sedentibus ad Trebiam. Sævitum est nihilo in captivos ex præsidio tradito, ut fama clementiæ colligeretur in principio rerum. XLIX. Cum bellum terrestre constitisset ad Trebiam, interim circa Siciliam insulasque imminentes Italiæ res gestæ terra marique et a Sempronio consule et ante adventum ejus. Viginti quinqueres, missæ a Carthaginiensibus cum mille armatis ad oram Italiæ depopulandam, tenuerunt novem Liparas, octo ad insulam Vulcani, æstus avertit tres in fretum. Duodecim naves missæ ad eas conspectas a Messana

à-travers les terres des ennemis, les approvisionnements n'étant préparés nulle-part, que enorg. veilli par la victoire de sa-cavalerie, il envoie au bourg Clastidium, où les Romains avaient accumulé une grande quantité de blé. Là comme ils préparaient la force (l'attaque) un espoir de trahison fut fait; et Dasius de-Brindes commandant de la garnison ayant été corrompu, non assurément par un grand prix, par quatre-cents écus d'or, Clastidium est livré à Annibal. Cela fut le grenier aux (des) Carthaginois postés près-de la Trébie. Il ne fut sévi en-rien contre les captifs de la garnison livrée, afin qu'une réputation de clémence fût rassemblée au commencement des événements. XLIX. Lorsque la guerre de-terre s'était arrêtée près-de la Trébie, cependant autour de la Sicile et des îles étant-voisines-de l'Italie des actions furent accomplies sur terre et sur mer et par Sempronius consul et avant l'arrivée de celui-ci. Vingt quinquères envoyées par les Carthaginois avec mille soldats pour le rivage de l'Italie devant être ravagé, se dirigèrent neuf vers Lipari, huit vers l'île de Vulcain, le courant détourna (emporta) trois dans le détroit. Douze navires envoyés vers celles-ci aperçues de Messane

ab Hierone rege Syracusanorum missæ, qui tum forte Messanæ erat, consulem Romanum opperiens, nullo repugnante captas naves Messanam in portum deduxerunt. Cognitum ex captivis « præter viginti naves, cujus ipsi classis essent, in Italiam missas, quinque et triginta alias quinquere mes Siciliam petere ad sollicitandos veteres socios; Lilybæi occupandi præcipuam curam esse; credere eadem tempestate qua ipsi disjecti forent eam quoque classem ad Ægates insulas dejectam. » Hæc, sicut audita erant, rex M. Æmilio prætori, cujus Sicilia provincia erat, perscribit, monetque ut Lilybæum firmo teneret præsidio. Extemplo et circa a prætore ad civitates missi legati tribunique suos ad curam custodiæ intendere, et ante omnia Lilybæum instructum teneri apparatu belli, edicto proposito « ut socii navales decem dierum cocta cibaria ad naves deferrent, » ut, ubi signum datum

été signalées à Messine, Hiéron, qui s'y trouvait pour attendre le consul romain, envoya douze vaisseaux contre elles. Elles furent prises sans résistance et conduites au port de Messine. On sut par les prisonniers « qu'outre ces vingt galères dont ils faisaient partie, et qui cinglaient vers l'Italie, trente-cinq autres se dirigeaient vers la Sicile pour soulever les anciens alliés de Carthage; que leur but principal était de s'emparer de Lilybée, et que la tempête, qui les avait eux-mêmes dispersés, avait aussi dû jeter cette flotte vers les îles Égates. » Le roi fait parvenir ces indications, telles qu'il les a reçues, au préteur M. Émilium, chargé de la Sicile, en lui recommandant de garnir fortement Lilybée. En effet, le préteur envoya tout aussitôt dans les villes voisines des lieutenants et des tribuns pour ordonner aux garnisons une vigilance rigoureuse, et surtout pour mettre Lilybée en état de défense. Outre ces préparatifs, il enjoignit par édit aux équipages de réunir des vivres pour dix jours, de les transporter à bord et afin de ne pas

ab Hierone	par Hiéron
rege Syracusanorum	roi des Syracusains,
qui tum forte erat Messanæ,	qui alors par-hasard était à Messine,
opperiens	attendant
consulem romanum,	le consul romain,
deduxerunt Messanam	firent-descendre à Messine
in portum	dans le port
naves captas	les navires pris
nullo repugnante	aucun ne résistant.
Cognitum ex captivis	On apprit des prisonniers
« præter viginti naves,	« outre les vingt navires,
cujus classis ipsi essent,	de laquelle flotte eux-mêmes étaient
missas in Italiam,	envoyés en Italie,
quinque et triginta alias	cing et trente (trente-cinq) autres
quinquere mes	quinquérèmes
petere Siciliam	gagner la Sicile
ad veteres socios	pour les anciens alliés
sollicitandos;	devoir être gagnés;
curam Lilybæi occupandi	le soin de Lilybée devant être occupé
esse præcipuam;	être le principal;
credere eam classem quoque	croire (ils croient) cette flotte aussi
dejectam ad insulas Ægates	avoir été jetée vers les îles Égates
eadem tempestate	par la même tempête
qua ipsi	par laquelle eux-mêmes
forent disjecti. »	avaient été dispersés. »
Rex perscribit	Le roi écrit-complètement
prætori M. Æmilio,	au préteur M. Émilium,
cujus Sicilia erat provincia,	à qui la Sicile était comme province,
hæc,	ces-choses,
sicut audita erant,	comme elles avaient été entendues,
monetque	et avertit
ut teneret Lilybæum	qu'il occupât Lilybée
præsidio firmo.	par une garnison forte.
Extemplo	Sur-le-champ
et legati tribunique	et des lieutenants et des tribuns
missi	furent envoyés
a prætore	par le préteur
ad civitates circa	vers les cités autour
intendere suos	appliquer (pour appliquer) les leurs
ad curam custodiæ,	au soin de la garde,
et ante omnia Lilybæum	et avant tout Lilybée
teneri instructum	être tenu pourvu
apparatu belli,	d'appareil de guerre,
edicto proposito	un édit étant publié
« ut socii navales	« que les alliés faisant-service-en-mer
deferrent ad naves	portassent aux navires
cibaria cocta	des vivres cuits
decem dierum, »	de (pour) dix jours, »
ut, ubi signum esset datum,	afin que, quand le signal aurait été donné,
quid	quelque-chose

esset, ne quid moram conscendendi faceret, perque omnem oram qui ex speculis prospicerent adventantem hostium classem dimitti. Itaque, quanquam de industria moderati cursum navium erant Carthaginienses ut ante lucem accederent Lilybæum, præsensum tamen est, quia et luna pernox erat et sublatis armamentis veniebant. Extemplo datum signum ex speculis et in oppido « ad arma » conclamatum est et in naves conscensum : pars militum in muris portarumque stationibus, pars in navibus erant. Et Carthaginienses, quia rem fore haud cum imparatis cernebant, usque ad lucem portu se abstinerunt, demendis armamentis eo tempore aptanda-que ad pugnam classe absumpto. Ubi illuxit, recepere classem in altum, ut spatium pugnae esset exitumque liberum e portu naves hostium habere; nec Romani detrectavere pugnam,

tarder à s'embarquer au premier signal. Tout le long de la côte des vedettes devaient guetter l'approche des ennemis. Aussi, quoique les Carthaginois eussent à dessein ralenti la marche de leurs navires pour aborder à Lilybée seulement au point du jour, leur arrivée n'en était pas moins connue d'avance, parce que la nuit était éclairée par la lune et qu'ils venaient voiles déployées. Le signal est donné sur-le-champ par les vedettes : dans la ville, on crie « aux armes » et l'on court aux vaisseaux. Une partie des soldats est sur les murs et aux portes, le reste sur la flotte. Les Carthaginois, voyant alors qu'il ne faut plus compter sur la surprise des habitants, se tiennent jusqu'au jour à distance du port : ils emploient ce temps à carguer les voiles et à disposer la flotte pour le combat. Le jour venu, ils gagnent le large pour laisser à la bataille un plus vaste espace et donner à la flotte ennemie la liberté de sortir du port. Les Romains ne refusent point le combat ; ils sont encouragés par le souvenir des événements qui se

ne faceret moram conscendendi, perque omnem oram dimitti qui prospicerent ex speculis classem hostium adventantem. Itaque, quanquam Carthaginienses moderati erant de industria cursum navium, ut accederent Lilybæum ante lucem, tamen præsensum est, quia et luna erat pernox et veniebant armamentis sublatis. Extemplo signum datum ex speculis et conclamatum est in oppido « ad arma » et conscensum in naves : pars militum erant in muris stationibusque portarum, pars in navibus. Et Carthaginienses, quia cernebant rem fore haud cum imparatis, se abstinerunt portu usque ad lucem, eo tempore absumpto armamentis demendis classeque aptanda ad pugnam. Ubi illuxit, recepere classem in altum, ut spatium esset pugnae, navesque hostium haberent exitum e portu liberum, et Romani non detrectavere pugnam, freti et memoria rerum gestarum circa ea loca ipsa ne fit pas retard (ne retardât pas), de s'embarquer (l'embarquement) et par toute la côte être envoyé (ou en- des hommes qui devaient voir [voya des hauteurs la flotte des ennemis arrivant. C'est pourquoi, quoique les Carthaginois eussent retardé à dessein la marche des navires, afin qu'ils approchassent de Lilybée avant le jour, cependant il fut aperçu d'avance (on les aperçut), parce que d'un-côté la lune était-durant-toute-la-nuit d'un-autre-côté ils venaient les voiles hissées. Aussitôt le signal fut donné des hauteurs et il fut crié (on cria) dans la ville « aux armes » et il fut monté (on s'embarqua) sur les navires : une partie des soldats étaient sur les murs et aux postes des portes, une partie dans les navires. Et les Carthaginois, parce qu'ils voyaient l'affaire devoir être non avec des gens non-préparés, se tinrent-à-distance du port jusqu'au jour, ce temps étant absorbé [guées) par les voiles devant être ôtées (car- et par la flotte devant être disposée pour le combat. Quand il fit-jour, ils ramenèrent la flotte vers la pleine-mer, afin que l'espace fût au combat, et que les navires des ennemis eussent une sortie du port libre, et les Romains ne refusèrent pas le combat, soutenus et par le souvenir des choses faites autour de ces lieux eux-même

et memoria circa ea ipsa loca gestarum rerum freti et missum multitudinem ac virtute.

L. Ubi in altum evecti sunt, Romanus conserere pugnam et ex propinquo vires conferre velle; contra eludere Pœnus et arte, non vi, rem gerere, naviumque quam virorum aut armorum malle certamen facere: nam, ut sociis navalibus affatim instructam classem, ita inopem milite habebant, et, sicubi conserta navis esset, haudquaquam par numerus armatorum ex ea pugnabat. Quod ubi animadversum est, et Romanorum multitudo sua auxit animum et paucitas illis minuit; extemplo septem naves Punicæ circumventæ, fugam ceteræ ceperunt. Mille et septingenti fuere in navibus captis milites nautæque, in his tres nobiles Carthaginiensium. Classis Romana incolumis, una tantum perforata navi, sed ea quoque ipsa reduce, in portum rediit.

Secundum hanc pugnam, nondum gnaris ejus qui Messanæ erant, Ti. Sempronius consul Messanam venit. Ei fretum

sont accomplis dans ces lieux mêmes, par le nombre et le courage de leurs soldats

L. A peine en pleine mer, les Romains cherchent à engager la lutte de près et à en venir aux prises. Les Carthaginois, au contraire, évitent d'engager l'action, opposent la ruse à la force, aimant mieux combattre avec les vaisseaux qu'avec les armes et les hommes. En effet, leur flotte, riche en matelots, était fort pauvre en soldats; et, en cas d'abordage, elle n'avait pour se défendre qu'un nombre bien inférieur de combattants. Lorsque cette différence fut constatée, les Romains furent encouragés par leur grand nombre, et les Carthaginois effrayés de leur faiblesse. Sept de leurs vaisseaux furent enveloppés en un moment, le reste prit la fuite. On fit sur les sept vaisseaux dix-sept cents prisonniers, soldats et matelots, parmi lesquels trois nobles Carthaginois. La flotte romaine rentra au port sans autre dommage qu'un vaisseau percé de part en part; encore put-on le ramener avec les autres.

Ce ne fut qu'après ce combat, mais avant que la nouvelle en fut venue à Messine, que le consul T. Sempronius arriva dans cette ville.

et multitudine ac virtute militum.

L. Ubi evecti sunt in altum, Romanus velle conserere pugnam et conferre vires ex propinquo; contra Pœnus eludere et gerere rem arte, non vi, malleque facere certamen navium quam virorum aut armorum: nam habebant classem ut instructam affatim sociis navalibus, ita inopem milite, et, sicubi navis esset conserta, numerus armatorum haudquaquam par pugnabat ex ea. Ubi quod animadversum est et sua multitudo auxit Romanis animum, et paucitas minuit illis; septem naves punicæ circumventæ extemplo, ceteræ ceperunt fugam. Mille et septingenti milites nautæque fuere in navibus captis, in his tres nobiles Carthaginiensium. Classis Romana rediit in portum incolumis, una navi tantum perforata, sed ea ipsa quoque reduce.

Secundum hanc pugnam, qui erant Messanæ nondum gnaris ejus, consul Ti. Sempronius venit Messanam.

et par la multitude et par la valeur des soldats.

L. Quand ils furent emportés vers la pleine-mer, le Romain vouloir (voulut) engager le combat et mesurer les forces de près; au-contre le Carthaginois *voulait* esquiver et engager l'action (lutter) par l'artifice, non par la force, et préférer (préférerait) faire la lutte des vaisseaux *plutôt* que la lutte des hommes ou des armes. car ils avaient une flotte de même-que pourvue abondamment d'alliés faisant-service-en-mer, de-même pauvre en soldats, et, si-parfois un navire avait été engagé, un nombre d'hommes-armés nullement égal combattait du-haut-de celui-ci. Et lorsque cela fut remarqué d'un-côté leur multitude augmenta aux Romains le courage, de-l'autre le petit-nombre de soldats le diminua à ceux-là; sept navires puniques furent enveloppés aussitôt, les autres prirent la fuite. Mille et sept-cents soldats et matelots furent dans les navires pris, parmi ceux-ci trois nobles des Carthaginois. La flotte romaine revint au port saine-et-sauve, un-seul navire seulement ayant été percé, mais celui-là lui-même aussi *étant* de-retour. Après ce combat, ceux-qui étaient à Messine n'*étant* pas-encore connaissant celui-ci, le consul Ti. Sempronius vint à Messine.

intranti rex Hiero classem ornatum armatumque obviam duxit, transgressusque ex regia in prætoriam navem, gratus sospitem cum exercitu et navibus advenisse precatusque prosperum ac felicem in Siciliam transitum, statum deinde insulæ et Carthaginiensium conata exposuit, pollicitusque est, quo animo priore bello populum Romanum juvenis adjuvisset, eo senem adjuturum: « frumentum vestimenta que sese legionibus consulis sociisque navalibus gratis præbiturum; grande periculum Lilybæo maritimisque civitatibus esse, et quibusdam volentibus novas res fore. » Ob hæc consuli nihil cunctandum visum, quin Lilybæum classe peteret. Et rex regique classis una profecti; navigantes inde pugnatum ad Lilybæum fusasque et captas hostium naves accepere.

LI. A Lilybæo consul, Hierone cum classe regia dimisso relictoque prætore ad tuendam Siciliæ oram, ipse in insulam

Comme il entra dans le détroit, le roi Hiéron vint à sa rencontre avec une flotte richement équipée. Passant du vaisseau royal sur le vaisseau du consul, il félicita celui-ci d'avoir fait une heureuse traversée avec son armée et ses vaisseaux, et lui souhaita le même bonheur en gagnant la Sicile. Ensuite il exposa la situation de l'île, les tentatives des Carthaginois, et promit de servir les Romains, dans sa vieillesse, avec le même zèle qu'il avait montré pour eux dans sa jeunesse, lors de la première guerre. Il s'engagea à fournir gratuitement du blé et des habits aux légions et aux équipages du consul. Lilybée, disait-il, et les villes de la côte étaient fort exposées; un changement de régime y serait bien accueilli de certains gens. D'après ces indications, le consul crut devoir ne pas perdre un moment et cingler immédiatement vers Lilybée. Le roi et la flotte royale partirent avec lui. Ils apprirent en mer le combat de Lilybée, la défaite et la prise des bâtiments ennemis.

LI. Arrivé à Lilybée, le consul congédia le roi Hiéron et sa flotte; puis, laissant un préteur pour défendre la côte de la Sicile, il se

Rex Hiero
duxit obviam ei
intranti fretum
classem
ornatum armatumque,
transgressusque ex regia
in navem prætoriam,
gratulus
advenisse sospitem
cum exercitu et navibus,
precatusque
transitum in Siciliam
prosperum ac felicem,
exposuit deinde
statum insulæ
et conata Carthaginiensium,
pollicitusque est
adjuturum senem
eo animo quo
juvenis adjuvisset
populum Romanum
bello priore:
« sese præbiturum gratis
frumentum vestimenta que
legionibus consulis
sociisque navalibus;
grande periculum esse
Lilybæo
civitatibusque maritimis,
et novas res
fore
quibusdam volentibus »
Ob hæc
visum nihil consuli
cunctandum quin peteret
Lilybæum classe.
Et rex classisque regia
profecti una;
navigantes inde
accepere
pugnatum ad Lilybæum
navesque hostium
fusas et captas.
LI. Consul,
Hierone dimisso
cum classe regia
præto reque relicto
ad oram Siciliæ
tuendam,
traiecit ipse a Lilybæo

Le roi Hiéron
conduisit au-devant de celui-ci
entrant dans le détroit
la flotte
ornée et équipée,
et ayant passé du navire royal
sur le navire du-chef,
ayant félicité
être arrivé sauf
avec son armée et ses navires,
et ayant prié
le passage en Sicile
devoir être propice et heureux,
il exposa ensuite
la situation de l'île
et les tentatives des Carthaginois,
et promit
soi devoir aider comme vieillard
avec cet esprit avec lequel
jeune-homme il avait aidé
le peuple romain
dans la guerre précédente:
« soi devoir fournir gratuitement
du blé et des vêtements
aux légions du consul
et aux alliés faisant service-en-mer;
un grand danger être
pour Lilybée
et les cités maritimes, [veau,
et de nouvelles choses (un régime nou-
devoir être
à certaines-gens le voulant. »
Pour cela
il ne parut-bon en-rien au consul
devoir hésiter à gagner
Lilybée avec sa flotte.
Et le roi et la flotte royale
partirent en-même-temps;
navigant de là
ils apprirent
avoir été combattu à Lilybée
et des navires des ennemis
avoir été dispersés et pris.
LI. Le consul,
Hiéron ayant été renvoyé
avec la flotte royale
et un préteur ayant été laissé
pour la côte de Sicile
devoir être protégée,
passa lui-même de Lilybée

Melitam, quæ a Carthaginiensibus tenebatur, trajecit. Adveni-
menti Hamilcar Gisgonis filius, præfectus præsidii, cum
paulo minus duobus millibus militum oppidumque cum
insula traditur. Inde post paucos dies reditum Lilybæum,
captivique et a consule et a prætore, præter insignes nobili-
tate viros, sub corona venierunt. Postquam ab ea parte satis
tutam Siciliam censebat consul, ad insulas Vulcani, quia fama
erat stare ibi Panicam classem, trajecit; nec quisquam hos-
tium circa eas insulas inventus: nam forte transmiserant
ad vastandam Italiæ oram, depopulatoque Viboniensi agro
urbem etiam terrebant. Repetenti Siciliam consuli escensio
hostium in agrum Viboniensem facta nuntiatur, litteræque
ab senatu de transitu in Italiam Hannibalis et « ut primo
quoque tempore collegæ ferret auxilium » missæ traduntur.
Multis simul anxius curis exercitum extemplo in naves impo-

dirigea vers l'île de Mélite (Malte), alors occupée par les Carthagi-
nois. Comme il débarquait, on lui livra Amilcar, fils de Gisgon,
commandant de la garnison, avec un peu moins de deux mille
hommes, la place et l'île tout entière. Quelques jours après, il
revint à Lilybée: le consul et le préteur vendirent à l'encan leurs
captifs, à l'exception de ceux qui étaient d'une naissance illustre.
Croyant alors la Sicile assez à couvert de ce côté, le consul se di-
rigea vers les îles de Vulcain, où stationnait, disait-on, une flotte
carthaginoise; mais il ne trouva aucun ennemi dans ces parages.
Déjà ils étaient allés ravager les côtes d'Italie, et la dévastation du
territoire de Vibone avait porté la terreur à Rome même. Le consul
regagnait la Sicile, quand il apprit la descente des ennemis sur le
territoire de Vibone; une lettre du sénat l'avertissait de l'arrivée
d'Annibal en Italie, et l'invitait à venir au plus vite en aide à son
collègue. Partagé entre ces diverses inquiétudes, il fit sur-le-champ
embarquer son armée, qu'il envoya à Ariminum par la mer supé-

in insulam Melitam
quæ tenebatur
a Carthaginiensibus.
Hamilcar, filius Gisgonis,
præfectus præsidii,
traditur adveniēti
cum paulo minus
duobus millibus militum,
oppidumque cum insula.
Inde post paucos dies
reditum Lilybæum,
captivique venierunt
sub corona
et a consule et a prætore,
præter viros
insignes nobilitate.
Postquam consul censebat
Siciliam satis tutam
ab ea parte,
trajecit ad insulas Vulcani,
quia fama erat
classem punicam stare ibi;
nec quisquam hostium
inventus
circa eas insulas:
nam forte transmiserant
ad oram Italiæ
vastandam,
agroque Viboniensi
depopulato
terrebant etiam urbem.
Escensio hostium
facta
in agrum Viboniensem
nuntiatur consuli
repetenti Siciliam,
litteræque traduntur
missæ ab senatu
de transitu Hannibalis
in Italiam
et « ut
quoque primo tempore
ferret auxilium collegæ. »
Anxius simul
multis curis
misit Ariminum
mari supero
exercitum
impositum extemplo
in naves

à l'île Mélite
qui était occupée
par les Carthaginois.
Amilcar, fils de Gisgon,
commandant de la garnison,
est livré au consul arrivant
avec un-peu moins
de deux milliers de soldats
et la ville avec l'île.
De-là après quelques jours
il fut revenu (on revint) à Lilybée,
et les captifs furent vendus
sous la couronne (à l'encan)
et par le consul et par le préteur,
excepté les hommes
remarquables par la noblesse
Après que le consul pensait
la Sicile assez sûre
de ce côté,
il passa aux îles de Vulcain,
parce que le bruit était
une flotte punique stationner là,
ni quelqu'un des ennemis
ne fut trouvé
autour de ces îles:
car par-hasard ils avaient passé
à la côte de l'Italie
devant être ravagée,
et le territoire de-Vibone
étant dévasté
ils effrayaient même la ville
Le débarquement des ennemis
fait
sur le territoire de-Vibone
est annoncé au consul
regagnant la Sicile,
et une lettre lui est remise
envoyée par le sénat
au sujet de l'arrivée d'Annibal
en Italie,
et « pour que
à chaque premier moment
il portât secours à son collègue. »
Tourmenté en-même-temps
par beaucoup de soucis
il envoya à Ariminum
par la mer supérieure
son armée
placée aussitôt
sur les navires,

situm Ariminum mari supero misit, Sex. Pomponio legato cum viginti quinque longis navibus Viboniensem agrum maritimamque oram Italiæ tuendam attribuit, M. Emilio prætori quinquaginta navium classem explevit. Ipse, compositis Siciliæ rebus, decem navibus oram Italiæ legens Ariminum pervenit; inde, cum exercitu suo profectus ad Trebiam flumen, collegæ conjungitur.

LII. Jam ambo consules et quicquid Romanarum virium erat Hannibali oppositum aut illis copiis defendi posse Romanum imperium aut spem nullam aliam esse satis declarabat. Tamen consul alter, equestri prælio uno et vulnere suo spei minutus, trahi rem malebat; recentis animi alter eoque ferocior nullam dilationem patiebatur. Quod inter Trebiam Padumque agri est Galli tum incolebant, in duorum præpotentium populorum certamine per ambiguum favorem haud dubie gratiam victoris spectantes. Id Romani, modo ne quid moverent, æquo satis, Pœnus periniquo animo ferebat, ab

rieure : il chargea son lieutenant, Sex. Pomponius, auquel il laissait vingt-cinq vaisseaux longs, de protéger le territoire de Vibone et la côte d'Italie. Il compléta pour le préteur M. Émilien une flotte de cinquante vaisseaux. Pour lui, après avoir tout arrangé en Sicile, il se rendit à Ariminum en longeant la côte d'Italie avec dix vaisseaux. De là, il marcha avec son armée vers la Trébie, et se joignit à son collègue.

LII. La réunion des deux consuls et de tout ce que Rome avait de forces contre Annibal devait montrer jusqu'à l'évidence, ou bien que cette armée était en état de défendre l'empire romain, ou bien que toute ressource était perdue. Cependant, l'un des consuls, intimidé par une seule défaite de sa cavalerie et arrêté par sa blessure, voulait traîner la guerre en longueur; l'autre, d'une ardeur encore fraîche, et qui, par conséquent, avait plus de hardiesse, ne voulait point de délai. Le territoire situé entre la Trébie et le Pô était alors occupé par les Gaulois. Voyant en lutte deux puissances formidables, ils tenaient une conduite ambiguë, sans aucun doute pour rechercher ensuite les bonnes grâces du vainqueur. Les Romains s'accoutumaient de cette politique, il leur suffisait qu'ils se tinssent tranquilles : Annibal s'en indignait,

attribuit legato Sex. Pomponio agrum Viboniensem oramque maritimam Italiæ tuendam cum viginti quinque navibus longis, prætori M. Emilio explevit classem quinquaginta navium. Ipse, rebus Siciliæ compositis, pervenit Ariminum legens oram Italiæ decem navibus; inde, profectus ad flumen Trebiam cum suo exercitu, conjungitur collegæ.

LII. Jam ambo consules et quicquid virium Romanarum erat oppositum Hannibali declarabat satis aut imperium Romanum posse defendi illis copiis aut nullam aliam spem esse. Tamen alter consul, minutus spei uno prælio equestri et suo vulnere, malebat rem trahi; alter animi recentis eoque ferocior patiebatur nullam dilationem Galli incolebant tum quod est agri inter Trebiam Padumque, spectantes haud dubie gratiam victoris per favorem ambiguum in certamine duorum populorum præpotentium. Romani id satis æquo, modo ne moverent quid, Pœnus ferebat animo periniquo.

et attribua au lieutenant Sextus Pomponius le territoire de-Vibone et la côte maritime de l'Italie devoir être protégée avec vingt-cinq vaisseaux longs, au préteur M. Émilien il compléta une flotte de cinquante navires. Lui-même, les affaires de Sicile étant arrangées arriva à Ariminum longeant la côte d'Italie avec dix navires; de là, étant parti vers le fleuve Trébie avec son armée, il se réunit à son collègue.

LII. Déjà les deux consuls et tout ce qui *en-fait* de forces romaines était opposé à Annibal montrait assez ou l'empire romain pouvoir être défendu par ces forces ou aucun autre espoir n'être. Cependant un-des-deux consuls, affaibli d'espérance par un-seul combat de cavalerie et sa blessure, [longueur] préférait la chose être traînée en l'autre consul de courage frais et d'autant plus fougueux ne souffrait aucun ajournement Les Gaulois habitaient alors ce qui est de territoire entre la Trébie et le Pô, visant non douteusement le crédit du vainqueur par une faveur équivoque dans la lutte de deux peuples très-puissants. Les Romains supportaient cela d'un esprit assez égal, pourvu que [que-chose,] ils ne missent pas-en-mouvement quel le Carthaginois supportait cela d'un esprit très-indigné,

Gallis accitum se venisse ad liberandos eos dictitans. Ob eam iram, simul ut præda militem aleret, duo millia peditum et mille equites, Numidas plerosque, mixtos quosdam et Gallos, populari omnem deinceps agrum usque ad Padi ripas jussit Egentes ope Galli, cum ad id dubios servassent animos, coacti ab auctoribus injuriæ ad vindices futuros declinant, le gatisque ad consules missis auxilium Romanorum terræ ob nimiam cultorum fidem in Romanos laboranti orant. Cornelio nec causa nec tempus agendæ rei placebat, sus- pectaque ei gens erat cum ob infida multa facinora, tum, ut alia vetustate obsolevissent, ob recentem Bojorum perfidiam; Sempronius contra continendis in fide sociis maximum vincu- lum esse primos qui eguissent ope defensos censebat. Collega cunctante, equitatum suum, mille peditum jaculatoribus

répétant que les Gaulois l'avaient eux-mêmes pressé de venir les délivrer. Dans sa colère, et, en même temps, pour nourrir son armée par le pillage, il envoya deux mille hommes d'infanterie, mille de cavalerie, presque tous Numides, et avec eux quelques Gaulois, ravager tout le pays qui s'étend jusqu'aux rives du Pô. Privés de ressources, les Gaulois, restés neutres jusqu'alors, sont poussés par ces agressions à prendre parti pour le peuple qui pourra les venger. Ils envoient aux consuls des ambassadeurs et réclament le secours des Romains pour un peuple habitant leur contrée et victime de la fidélité qu'il leur a gardée. Cornélius ne trouvait ni le motif ni la circonstance favorables pour prendre l'offensive. Les Gaulois lui étaient suspects après tant de trahi- sons; en admettant que le temps aurait effacé le souvenir des autres, la révolte récente des Boïens ne se pouvait oublier. Sem- pronius, au contraire, pensait que le plus sûr moyen d'enchaîner la fidélité des alliés était de secourir les premiers qui avaient be- soin d'assistance. Tandis que son collègue hésite encore, il détach^a sa cavalerie avec un corps de mille fantassins, presque tous archers, et les fait passer au delà de la Trébie pour défendre le

dictitans se venisse,
accitum ab Gallis
ad eos liberandos.
Ob eam iram,
simul
ut aleret præda
militem,
jussit duo millia peditum
et mille equites,
plerosque Numidas,
et quosdam Gallos
mixtos,
populari
omnem agrum deinceps
deusque ad ripas Padi.
Galli egentes ope,
cum servassent
ad id
animos dubios,
coacti declinant
ab auctoribus injuriæ
ad futuros vindices,
legatisque
missis ad consules
orant auxilium Romanorum
terræ laboranti
ob fidem nimiam
cultorum
in Romanos.
Nec causa
nec tempus
rei agendæ
placebat Cornelio,
gensque erat suspecta ei
cum
ob multa facinora infida,
tum, ut alia
obsolevissent vetustate,
ob recentem perfidiam
Bojorum;
Sempronius contra
censebat primos
qui eguissent ope
defensos
esse maximum vinculum
sociis
continendis in fide.
Collega cunctante,
mittit suum equitatum
trans Trebiam

répétant soi être venu
appelé par les Gaulois
pour eux devant être délivrés.
A-cause-de cette colère,
en-même-temps
pour que il nourrit de butin
le soldat (ses soldats),
il ordonna deux milliers de fantassins
et mille cavaliers,
la plupart Numides,
aussi quelques Gaulois
mêlés à eux,
ravager
tout le territoire qui-se-suit
jusqu'aux rivages du Pô.
Les Gaulois privés de secours,
comme ils avaient conservé
jusqu'à cela (jusqu'alors)
des esprits douteux,
forcés se détournent
des auteurs de l'injure [geurs,
vers ceux-qui-devaient être les ven-
et des ambassadeurs
étant envoyés aux consuls
ils demandent l'appui des Romains
pour leur terre souffrant
à-cause d'une fidélité excessive
des habitants
envers les Romains.
Ni la cause
ni le moment
de la chose devant être faite (d'agir)
ne plaisait à Cornélius,
et la nation était suspecte à lui
non-seulement
à cause de beaucoup d'actions infidèles,
mais-encore, en-admettant-que les autres
se seraient effacées par ancienneté,
à-cause de la récente perfidie
des Boïens;
Sempronius au-contre-
pensait les premiers
qui auraient manqué de secours
étant défendus
être un très-grand lien
pour les alliés
devant être retenus dans la fidélité.
Son collègue hésitant,
il envoie sa cavalerie
au-delà de la Trébie

ferre admixtis, ad defendendum Gallicum agrum, trans Trebiam mittit. Sparsos et incompósitos, ad hoc graves præda plerosque, cum inopinato invasissent, ingentem terrorem cædemque ac fugam usque ad castra stationesque hostium fecere; unde multitudine effusa pulsî rursus subsidio suorum prælium restituere. Varia inde pugna sequentes inter cedentesque; cumque ad extremum æquassent certamen, major tamen hostium cædes, penes Romanos fama victoriæ fuit.

LIII. Ceterum nemini omnium major justiorque quam ipsi consuli videri; gaudio efferri, qua parte copiarum alter consul victus foret, ea se vicisse: « restitutos ac reffectos militibus animos, nec quemquam esse præter collegam qui dilatam dimicationem vellet; eum, animo magis quam corpore ægrum, memoria vulneris aciem ac tela horrere. Sed non esse cum

territoire des Gaulois. Ce détachement surprend les ennemis dispersés, en désordre, presque tous chargés de butin, fond sur eux, sème partout l'effroi et le carnage, et les poursuit jusqu'à leur camp et jusqu'aux avant-postes. Repoussé à son tour par une vigoureuse sortie du camp, il reçoit aussi des renforts, et le combat est rétabli. La victoire fut ensuite longtemps disputée; mais, bien que les chances demeurassent égales jusqu'au bout, le carnage fut plus grand du côté des ennemis; la victoire fut attribuée aux Romains.

LIII. Du reste, ce succès ne parut à personne plus grand ni plus en règle qu'au consul lui-même. Il laissait éclater sa joie d'avoir été vainqueur dans un genre de combat où l'autre consul avait été vaincu. « Il avait ranimé et relevé le moral des soldats: tous maintenant, excepté son collègue, se refusaient à différer le combat. Plus malade d'esprit que de corps, le souvenir de sa blessure lui inspirait de l'horreur pour les armes et les combats. Mais il ne

ad agrum Gallicum defendendum
ferre mille jaculatoribus peditum admixtis.
Cum invasissent inopinato sparsos et incompósitos, ad hoc plerosque graves præda, fecere ingentem terrorem cædemque ac fugam usque ad castra stationesque hostium; unde pulsî multitudine effusa restituere rursus prælium subsidio suorum.
Inde pugna varia inter sequentes cedentesque; cumque æquassent certamen ad extremum, tamen cædes hostium major, fama victoriæ fuit penes Romanos.
LIII. Ceterum videri nemini omnium major justiorque quam consuli ipsi; efferri gaudio, se vicisse ea parte copiarum qua alter consul foret victus: « animos militibus restitutos ac reffectos, nec quemquam esse præter collegam qui vellet dimicationem dilatam; eum, ægrum magis animo quam corpore, horrere aciem ac tela memoria vulneris. Sed non senescentum esse cum ægro.

pour le territoire gaulois devant être défendu presque mille archers en-fait de fantassins étant adjoints.
Comme ils avaient attaqué inopinément les ennemis dispersés et débandés, outre cela la plupart pesants par le butin, ils firent une grande terreur un grand massacre et une grande fuite jusqu'au camp et aux postes des ennemis; d'où chassés par une multitude qui-se-précipite ils rétablirent de-nouveau le combat par le secours des leurs.
Puis le combat fut changeant entre ceux-qui-poursuivaient et ceux-qui-se-retiraient; et quoique ils eussent égalé la lutte jusqu'à la fin, cependant le massacre des ennemis fut plus grand, le renom de victoire fut au-pouvoir-des Romains.
LIII. D'ailleurs paraître (cette victoire parut) à personne de tous plus grand et plus en-règle qu'au consul lui-même; être (il était) transporté de joie, soi avoir vaincu avec cette partie des troupes avec laquelle l'autre consul avait été vaincu: « les esprits aux (des) soldats avoir été rétablis et refaits, ni quel'un être excepté son collègue qui voulût le combat différé; celui-ci, malade plus d'esprit que de corps, avoir-en-horreur (avait en horreur) le combat et les armes par souvenir de sa blessure. Mais ne falloir pas devenir languissant avec un malade.

ægro senescendum. Quid enim pugnam ultra differri aut teri tempus? quem tertium consulem, quem alium exercitum expectari? Castra Carthaginiensium in Italia ac prope in conspectu urbis esse; non Siciliam ac Sardiniam, victis ademptas, nec cis Hiberum Hispaniam peti, sed solo patrio terraque in qua geniti forent pelli Romanos. » « Quantum ingemiscant, inquit, patres nostri, circa mœnia Carthaginis bellare soliti, si videant nos, progeniem suam, duos consules consularesque exercitus, in media Italia paventes intra castra, Pœnum quod inter Alpes Appenninumque agri sit suæ dicionis fecisse! » Hæc assidens ægro collegæ, hæc in prætorio prope contionabundus agere. Stimulabat et tempus propinquum comitiorum, ne in novos consules bellum differretur, et occasio in se unum vertendæ gloriæ, dum æger collega erat. Itaque, ne-

fallait pas languir avec un malade. Pourquoi, en effet, ajourner le combat? pourquoi perdre le temps? Attendait-on un troisième consul, une nouvelle armée? Les Carthaginois sont campés en Italie, presque en vue de Rome. Ce n'est plus la Sicile, la Sardaigne, enlevées à leurs pères vaincus, ce n'est plus l'Espagne en deçà de l'Èbre, qu'attaquent leurs armes; ce qu'ils veulent, c'est chasser les Romains du sol paternel et de la terre natale. » « Quelle ne serait pas la douleur de nos pères, accoutumés à combattre autour des murs de Carthage, s'ils nous voyaient, nous leurs descendants, s'ils voyaient deux consuls et deux armées consulaires, au sein même de l'Italie, demeurant par crainte dans leur camp, et les Carthaginois possesseurs de tout le pays situé entre les Alpes et les Apennins! » Telles étaient ses récriminations près du lit de son collègue malade; et il les répétait dans le prétoire, presque sur le ton des harangues. Il était rendu plus impatient encore par l'approche des comices, où le soin de la guerre pouvait être confié à de nouveaux consuls, et par la maladie de son collègue qui lui donnait l'occasion de s'approprier toute la gloire. Aussi, malgré

Quid enim pugnam differri ultra aut tempus teri? quem tertium consulem, quem alium exercitum expectari? Castra Carthaginiensium esse in Italia ac prope in conspectu urbis; non Siciliam ac Sardiniam, ademptas victis, nec Hispaniam cis Hiberum peti, sed Romanos pelli solo patrio terraque in qua forent geniti. » « Quantum nostri patres ingemiscant, inquit, soliti bellare circa mœnia Carthaginis, si videant nos, suam progeniem, duos consules exercitusque consulares paventes intra castra in media Italia, Pœnum fecisse suæ dicionis quod sit agri inter Alpes Appenninumque! » Agere hæc assidens collegæ ægro, hæc in prætorio prope contionabundus. Et tempus propinquum comitiorum, ne bellum differretur in novos consules, et occasio gloriæ vertendæ in se unum, dum collega erat æger, stimulabat. Itaque Cornelio dissentiente equivam,

Pourquoi en effet le combat être différé au-delà, ou le temps être usé? Quel troisième consul, quelle autre armée être attendue? Le camp des Carthaginois être en Italie et presque en vue de la ville; non la Sicile et la Sardaigne, enlevées aux vaincus, ni l'Espagne en-deçà de l'Èbre être attaquée, mais les Romains être chassés du sol paternel et de la terre dans laquelle ils étaient nés. » « Combien nos pères gémissaient, dit-il, ayant-coutume de faire-la-guerre autour des murs de Carthage, s'ils voyaient nous, leur progéniture, deux consuls et deux armées consulaires ayant-peur dans leur camp au milieu de l'Italie, le Carthaginois avoir fait de sa possession ce-qui est en fait de territoire entre les Alpes et l'Apennin! » Faire cela (il récriminait ainsi) assis-près-de son collègue malade, il répétait cela dans le prétoire presque haranguant. Et le moment prochain des comices, pour que la guerre ne fût pas ajoutée jusqu'aux nouveaux consuls, et l'occasion de la gloire devant être tournée vers lui seul, pendant que le collègue était malade, aiguillonnait le consul. C'est pourquoi, Cornélius étant-en-désaccord en-vain,

quiquam dissentiente Cornelio, parari ad propinquum certamen milites jubet.

Hannibal, cum quid optimum foret hosti cerneret, vix ullam spem habebat temere atque improvide quicquam consules acturos; cum alterius ingenium, fama prius, deinde re cognitum, percitum ac ferox sciret esse ferociusque factum prospero cum prædatoribus suis certamine crederet, adesse gerendæ rei fortunam haud diffidebat. Cujus ne quod prætermitteret tempus sollicitus intentusque erat, dum tiro hostium miles esset, dum meliorem ex ducibus inutilem vulnus faceret, dum Gallorum animi vigerent, quorum ingentem multitudinem sciebat segnius secururam, quanto longius ab domo traherentur. Cum ob hæc taliaque speraret propinquum certamen et facere, si cessaretur, cuperet speculatoresque Galli, ad ea exploranda quæ vellet tutiores, quia in utrisque castris

l'avis contraire de Cornélius, ordonne-t-il aux troupes de se préparer à un combat prochain.

Annibal, qui voyait bien quel était pour l'ennemi le parti le plus sage, osait à peine compter sur l'imprudence ou la témérité des consuls. Cependant en apprenant, puis en constatant lui-même l'impatience et la fougue de l'un des consuls, fougue qui n'avait pu qu'être accrue par le succès remporté sur les pillards carthaginois, il ne perdait pas tout espoir d'en venir à un engagement décisif. Il veillait avec soin à n'en pas laisser échapper l'occasion, tandis que l'armée romaine était encore mal aguerrie, que le meilleur des généraux était condamné à l'inaction par sa blessure, que les Gaulois n'avaient rien perdu de leur ardeur : car cette multitude immense, il le savait, le suivrait avec plus de répugnance, à mesure qu'il l'entraînerait plus loin de sa patrie. Tous ces motifs lui faisaient donc espérer une bataille prochaine; si elle tardait, il était résolu à la provoquer. Quand des espions gaulois (observateurs plus sûrs parce qu'ils combattaient dans les deux armées) lui annoncèrent que les Romains

jubet milites parari ad certamen propinquum. Hannibal, cum cerneret quid foret optimum hosti, habebat vix ullam spem consules acturos quicquam temere atque improvide; cum sciret ingenium alterius, cognitum prius fama, deinde re, esse percitum ac ferox crederetque factum ferocius certamine prospero cum suis prædatoribus, haud diffidebat fortunam rei gerendæ adesse. Erat sollicitus intentusque ne prætermitteret quod tempus ejus, dum miles hostium esset tiro, dum vulnus faceret inutilem meliorem ex ducibus, dum animi Gallorum vigerent, quorum sciebat ingentem multitudinem secururam segnius, quanto traherentur longius ab domo. Cum ob hæc taliaque speraret certamen propinquum, et cuperet facere, si cessaretur, speculatoresque Galli, tutiores ad ea quæ vellet exploranda, quia militabant in utrisque castris, retulissent Romanos esse paratos pugnae Pœnus cepit circumspectare locum

il ordonne les soldats se préparer à un combat prochain. Annibal, comme il voyait ce qui était le meilleur pour l'ennemi, avait à-peine quelque espoir les consuls devoir faire quelque chose témérairement et imprudemment; comme il savait le caractère de l'un, connu d'abord par la renommée, ensuite par le fait, être fougueux et fier et qu'il croyait ce caractère être devenu plus fier par le combat heureux avec ses pillards, il ne désespérait pas la fortune d'une action devant être accomplie être-présente. Et il était inquiet et attentif pour-qu'il ne laissât-pas-passer quelque moment de cela (pour livrer ce combat). pendant que le soldat des ennemis était novice, pendant que la blessure rendait impropre le meilleur-des-deux généraux, pendant que les courages des Gaulois étaient vigoureux, desquels il savait une grande multitude devoir suivre avec-plus-de-lenteur, par cela que ils seraient entraînés plus loin de leur demeure. Comme pour ces-raisons et de semblables il espérait un combat prochain et désirait le livrer, si on tardait, et que des espions gaulois plus sûrs pour ce qu'il voulait devant être exploré, parce qu'ils servaient dans l'un-et-l'autre camp, avaient rapporté les Romains être prêts au combat, le Carthaginois commença [lieu à regarder-autour (chercher autour) un

militabant, paratos pugnæ esse Romanos rettulissent, locum insidiis circumspectare Pœnus cœpit.

LIV. Erat in medio rivus præaltis utrimque clausus ripis et circa obsitus palustribus herbis et quibus inculta ferme vestiuntur virgultis vepribusque. Quem ubi, equites quoque tegendo satis latebrosam, locum circumvectus ipse oculis perlustravit, « Hic erit locus, Magoni fratri ait, quem teneas. Delige centenos viros ex omni pedite atque equite, cum quibus ad me vigilia prima venias; nunc corpora curare tempus est. » Ita prætorium missum. Mox cum delectis Mago aderat : « Robora virorum cerno, inquit Hannibal; sed uti numero etiam, non animis modo valeatis, singulis vobis novenos ex turmis manipulisque vestri similes eligite. Mago locum monstrabit quem insideatis; hostem cæcum ad has belli artes habetis. » Ita cum mille equitibus Magone, mille peditibus dimisso, Hannibal prima luce Numidas equites transgressos Trebiam flumen obequitare jubet hostium portis jaculandoque in

étaient prêts à combattre, il se mit à chercher dans les environs un lieu propre à une embuscade.

LIV. Les deux armées étaient séparées par un ruisseau enfermé entre deux rives profondes, bordé d'herbes marécageuses, de buissons, de broussailles, comme dans presque tous les lieux incultes. Quand Annibal eut vu de ses propres yeux que cet endroit était plein de replis où l'on pouvait cacher même de la cavalerie : « Voilà, dit-il à son frère Magon, quel sera ton poste. Choisissez dans toute l'armée cent cavaliers et cent fantassins, et viens me trouver avec eux à la première veille. Quant à présent, c'est le moment de prendre du repos. » Sur cela, il congédia le conseil. Bientôt Magon arrive avec les soldats qu'il a choisis. « Je vois, dit Annibal, de vaillants soldats; mais, pour ajouter à la force que donne le courage la force que donne le nombre, que chacun de vous choisisse dans les escadrons de cavalerie et dans les bataillons d'infanterie neuf braves qui lui ressemblent. Magon vous montrera la position qu'il faut occuper. Vous aurez affaire à un ennemi qui ne se doute pas de ces ruses de guerre. » Magon partit avec ses mille cavaliers et ses mille fantassins. Annibal, au point du jour, ordonne à la cavalerie numide de passer la Trébie, de chevaucher devant les portes de l'ennemi et de lancer des

insidiis.

LIV. In medio erat rivus clausus utrimque ripis præaltis et obsitus circa herbis palustribus et virgultis vepribusque quibus ferme inculta vestiuntur. Ubi circumvectus perlustravit ipse oculis quem locum satis latebrosam tegendo quoque equites : « Hic locus erit, ait fratri Magoni, quem teneas. Delige centenos viros ex omni pedite atque equite, cum quibus venias ad me prima vigilia; nunc est tempus curare corpora. » Ita prætorium missum. Mox Mago aderat cum delectis, « Cerno robora virorum, inquit Hannibal; sed uti valeatis etiam numero, non modo animis, eligite vobis singulis novenos ex turmis manipulisque similes vestri. Mago monstrabit locum quem insideatis; habetis hostem cæcum ad has artes belli. » Ita Magone dimisso cum mille equitibus, mille peditibus, Hannibal prima luce jubet equites Numidas transgressos flumen Trebiam obequitare portis hostium jaculandoque in stationes elicere hostem ad pugnam,

pour les embûches.

LIV. Dans le milieu était un ruisseau enfermé des-deux-côtés par des rives très-hautes et couvert autour d'herbes marécageuses et de broussailles et de buissons par lesquels en-général les lieux-incultes sont revêtus. Et quand s'étant porté-autour il parcourut lui-même des yeux ce lieu assez caché pour couvrir même les cavaliers : « Ce lieu sera, dit-il à son frère Magon, celui-que tu dois-occuper. Choisis cent hommes de toute la cavalerie et l'infanterie, avec lesquels tu dois-venir vers moi à la première veille; maintenant il est temps de soigner vos corps (vous reposer). » Ainsi le conseil-de-guerre fut congédié. Bientôt Magon était-présent avec les soldats-choisis : « Je vois vaillants), les forces des hommes (des hommes) dit Annibal; mais afin que vous soyez-forts aussi par le nombre, pas seulement par le courage, choisissez pour vous chacun neuf hommes des escadrons et des manipules semblables à vous. Magon montrera le lieu que vous devez-occuper; vous avez un ennemi aveugle à ces artifices de guerre. » Ainsi Magon ayant été congédié avec mille cavaliers, mille fantassins, Annibal au commencement-du jour ordonne les cavaliers numides ayant traversé le fleuve Trébie [mis] chevaucher-devant les portes des ennemis et en lançant-des-traites sur les postes attirer l'ennemi au combat,

stationes elicere ad pugnam hostem, injecto deinde certamine cedendo sensim citra flumen pertrahere. Hæc mandata Numidis; ceteris ducibus peditum equitumque præceptum ut prandere omnes juberent, armatos deinde instratisque equis signum exspectare.

Sempronius ad tumultum Numidarum primum omnem equitatum, ferox ea parte virium, deinde sex millia peditum, postremo omnes copias, a destinato jam ante consilio avidus certaminis, eduxit. Erat forte brumæ tempus et nivalis dies in locis Alpibus Appenninoque interjectis, propinquitatem etiam fluminum ac paludum prægelidis. Ad hoc raptim eductis hominibus atque equis, non capto ante cibo, non ope ulla ad arcendum frigus adhibita, nihil calor inerat, et, quicquid auræ fluminis appropinquabant, afflabat acrior frigoris vis. Ut vero refugientes Numidas insequentes aquam ingressi sunt

traits sur les avant-postes pour attirer l'ennemi au combat : l'action engagée, ils se retirèrent d'une façon à peine sensible, de manière à l'entraîner en deçà de la rivière. Telles furent les instructions données aux Numides. Aux autres chefs d'infanterie et de cavalerie il fut prescrit de faire dîner tous leurs hommes, de faire seller les chevaux, armer les soldats et d'attendre le signal.

A la première alerte causée par les Numides, Sempronius fait sortir d'abord toute sa cavalerie, qui lui inspire une orgueilleuse confiance, puis six mille fantassins, et enfin toutes ses troupes; il est impatient de combattre par suite du plan qu'il poursuit déjà depuis longtemps. C'était par hasard le moment du solstice d'hiver; la neige tombait dans ces parages situés entre les Alpes et l'Apennin, et refroidis encore par le voisinage des fleuves et des marais. Hommes et chevaux étaient sortis à la hâte, sans prendre aucune nourriture, sans rien emporter pour se préserver du froid, ils ne ressentaient en eux-mêmes pas la moindre chaleur; plus ils approchaient de la rivière, plus la bise devenait piquante. Ce fut bien pis quand, voulant poursuivre les Numides qui s'enfuyaient, ils entrèrent dans l'eau jusqu'à la poitrine, car la Trébie avait été

deinde certamine injecto
cedendo sensim
pertrahere citra flumen.
Hæc
mandata Numidis;
præceptum
ceteris ducibus
peditum equitumque
ut juberent
omnes prandere,
deinde armatos
equisque instratis
exspectare signum.
Sempronius eduxit primum
ad tumultum Numidarum
omnem equitatum,
ferox ea parte virium,
deinde sex millia peditum,
postremo omnes copias,
avidus certaminis
a consilio
destinato jam ante.
Forte tempus brumæ
erat
et dies nivalis
in locis interjectis
Alpibus Appenninoque,
prægelidis etiam
propinquitate
fluminum ac paludum.
Ad hoc
hominibus atque equis
eductis raptim,
cibo
non capto ante,
non ulla ope
adhibita
ad frigus arcendum,
nihil calor
inerat,
et, quicquid
appropinquabant
auræ fluminis,
vis frigoris
afflabat acrior
Ut vero
ingressi sunt aquam
insequentes
Numidas refugientes
(et erat aucta

puis la lutte étant suscitée
en s'éloignant insensiblement
entraîner l'ennemi en-deçà du fleuve.
Ces-choses
furent prescrites aux Numides;
il fut recommandé
aux autres chefs
des fantassins et des cavaliers
qu'ils ordonnassent
tous déjeuner.
puis étant armés
et les chevaux étant sellés
attendre le signal.
Sempronius fit-sortir d'abord
à une attaque des Numides
toute la cavalerie,
fier de cette partie de ses forces,
ensuite six milliers de fantassins,
enfin toutes les troupes,
avide de combat
par-suite d'un plan
résolu déjà auparavant.
Par-hasard le temps du solstice-d'hiver
était
et le jour était neigeux
dans les lieux placés-entre
les Alpes et l'Apennin,
très-froids aussi
par le voisinage
des fleuves et des marais
Outre cela
les hommes et les chevaux
ayant été menés-dehors à-la-hâte
de la nourriture
n'étant pas prise auparavant,
ni aucun moyen
n'étant employé
pour le froid devant être éloigné,
rien de chaleur (aucune chaleur)
n'était-en eux,
et, de-quelque-quantité-que
ils approchaient
de l'atmosphère de la rivière,
la violence du froid
soufflait plus piquante.
Mais quand
ils entrèrent dans l'eau
poursuivant
les Numides qui-fuyaient
(et l'eau était accrue

(et erat pectoribus tenuis aucta nocturno imbri), tum utique egressis rigere omnibus corpora, ut vix armorum tenendorum potentia essent, et simul lassitudine et, procedente jam dies fame etiam deficere.

LV. Hannibalis interim miles, ignibus ante tentoria factioleoque per manipulos, ut mollirent artus, misso et cibo per otium capto, ubi transgressos flumen hostes nuntiatum est, alacer animis corporibusque arma capit atque in aciem pro, cedit. Baliæres locat ante signa ac levem armaturam, octo ferme millia hominum, dein graviorem armis peditem, quod virium, quod roboris erat; in cornibus circumfudit decem millia equitum, et ab cornibus in utramque partem divisos elephantos statuit. Consul effuse sequentes equites, cum ab resistentibus subito Numidis incauti exciperentur, signo receptui dato revocatos circumdedit peditibus. Duodeviginti

grossie par les pluies de la nuit précédente. Alors, et surtout à sortir de la rivière, leurs membres devinrent tellement engourdis qu'à peine pouvaient-ils tenir leurs armes; fatigués, ils étaient en outre, à mesure que le jour avançait, épuisés par la faim.

LV. Pendant ce temps, les soldats d'Annibal avaient fait du feu devant leurs tentes, assoupli leurs membres avec l'huile distribuée dans chaque manipule, et pris paisiblement leur repas. Quand on leur annonce que l'ennemi a passé la rivière, ils saisissent leurs armes, dispos de corps et d'esprit, et courent au combat. Annibal place au premier rang les Baléares, et des troupes légères, formant environ huit mille hommes; puis son infanterie pesamment armée, l'élite de ses plus vigoureux soldats: sur les ailes, il étend dix mille cavaliers, et, à côté des ailes, il place ses éléphants qu'il a partagés. Quand le consul voit ses cavaliers, qu'entraîne l'ardeur de la poursuite, assaillis à l'improviste par les Numides qui résistent tout à coup, il donne le signal de la retraite et les ayant rappelés il les dispose sur les deux ailes de Celle-ci son infanterie.

imbri nocturno
tenuis pectoribus)
tum utique ingressis
corporum rigere omnibus,
ut vix
essent potentia
armorum
tenendorum,
et simul lassitudine,
et, die procedente jam,
deficere etiam
fame.

LV. Interim
miles Hannibalis,
ignibus factis
ante tentoria
oleoque misso
per manipulos,
ut mollirent artus,
et cibo capto per otium,
ubi nuntiatum est
hostes transgressos flumen,
alacer animis corporibusque
capit arma
atque procedit in aciem.
Locat ante signa
Baliæres
ac armaturam levem,
ferme octo millia hominum,
dein peditem
graviorem armis,
quod erat virium,
quod roboris;
circumfudit in cornibus
decem millia equitum,
et statuit elephantos
divisos in utramque partem
ab cornibus.
Consul circumdedit
peditibus
equites sequentes effuse,
revocatos
signo dato receptui,
cum exciperentur
incauti
ab Numidis
resistentibus subito
Duodeviginti millia Romana
erant,
socium

par la pluie nocturne
jusqu'aux poitrines)
alors surtout à eux étant entrés
les corps être (furent) raidés à tous,
de-sorte-que à-peine
ils étaient capables
des armes
devant être tenues (de tenir les armes),
et en-même-temps par fatigue,
et, le jour s'avancant déjà,
défaillir (ils étaient épuisés) aussi
par faim.

LV. Cependant
le soldat d'Annibal,
des feux étant faits
devant les tentes
et de l'huile étant envoyée (distribuée)
à-travers les manipules,
afin qu'ils assouplissent les membres,
et de la nourriture étant prise à loisir,
quand il fut annoncé (on annonça)
les ennemis avoir traversé le fleuve,
le soldat dispos d'âme et de corps
prend les armes
et s'avance au combat.
Il place devant les étendards
les Baléares
et les troupes légères,
presque huit milliers d'hommes,
puis l'infanterie
trop-pesante d'armes,
ce-qui était de force (ce qui était l'élite)
ce-qui était de courage;
il répandit-autour aux ailes
dix milliers de cavaliers,
et plaça les éléphants
partagés entre l'une-et-l'autre partie
à-côté-des ailes.
Le consul donna-autour
aux fantassins
les cavaliers qui-suivaient en-désordre
ayant été rappelés
par le signal donné pour la retraite,
comme ils étaient assaillis
imprévoyants (à l'improviste)
par les Numides
résistant subitement.
Dix-huit mille Romains
étaient,
des alliés (en fait d'alliés)

millia Romana erant, socium nominis Latini viginti, auxilia præterea Cenomanorum : ea sola in fide manserat Gallica gens Iis copiis concursum est. Prælium a Baliaribus ortum est; quibus cum majore robore legiones obsisterent, diducta propere in cornua levis armatura est, quæ res effecit ut equitatus Romanus extemplo urgeretur : nam, cum vix jam per se resisterent decem millibus equitum quattuor millia et fessi integris plerisque, obruti sunt insuper velut nube jaculorum a Baliaribus conjecta. Ad hoc elephantum eminentes ab extremis cornibus, equis maxime non visu modo, sed odore insolito territis, fugam late faciebant. Pedestris pugna par animis magis quam viribus erat : quas recentes Pœnus, paulo ante curatis corporibus, in prælium attulerat ; contra jejuna fessaque corpora Romanis et rigentia gelu torpebant. Resti-

se composait de dix-huit mille Romains, de vingt mille alliés du Latium et d'un corps d'auxiliaires cénomans, la seule des nations gauloises qui fût demeurée fidèle. Telles furent les troupes engagées des deux parts. Les Baléares attaquent les premiers ; mais comme les légions, par leur masse, étaient pour eux une barrière impénétrable, on fit replier bientôt sur les ailes ces troupes trop légères. Ce mouvement suffit pour accabler la cavalerie romaine. En effet, c'était à peine si déjà quatre mille cavaliers épuisés pouvaient résister à dix mille cavaliers dispos pour la plupart : ils furent écrasés par la grêle de traits que lançaient les Baléares. En outre, les éléphants, dont la masse ressortait à l'extrémité des ailes, effrayaient les chevaux surtout, tant par leur odeur étrange que par leur aspect, et répandaient au loin la confusion. Quant aux deux infanteries, le courage était le même, mais non les forces. Le Carthaginois était venu au combat tout frais, sortant de se reposer ; le Romain au

viginti nominis Latini, præterea auxilia Cenomanorum : ea gens Gallica manserat sola in fide. Concursum est iis copiis. Prælium ortum est a Baliaribus ; cum legiones obsisterent quibus robore majore, armatura levis diducta est propere in cornua, quæ res effecit ut equitatus Romanus urgeretur extemplo : nam, cum vix jam quattuor millia equitum resisterent per se decem millibus et fessi integris plerisque, obruti sunt insuper velut nube jaculorum conjecta a Baliaribus. Ad hoc elephantum eminentes ab cornibus extremis, equis maxime territis non modo visu, sed odore insolito, faciebant fugam late. Pugna pedestris erat magis par animis quam viribus ; quas Pœnus attulerat recentes in prælium, corporibus curatis paulo ante ; contra corpora jejuna fessaque Romanis et rigentia gelu torpebant.

vingt mille du nom latin, en-outre des secours (auxiliaires) des Cénomans : cette peuplade gauloise était restée seule dans la fidélité. On en vint-aux-mains avec ces troupes. Le combat commença du-côté des Baléares ; et comme les légions résistaient à ceux-ci [ba ne pensa à avec une énergie plus grande qu'Annus les troupes légères furent étendues à-la-hâte vers les ailes, laquelle chose fit que la cavalerie romaine fut accablée aussitôt : car, lorsque à-peine déjà quatre milliers de cavaliers résistaient par eux-mêmes à dix mille cavaliers et des soldats fatigués à des soldats frais la plupart, ils furent écrasés en-outre comme par une nuée de javelots lancée par les Baléares. Outre cela les éléphants s'avancant des ailes extrêmes, les chevaux surtout étant effrayés non seulement par la vue, mais par l'odeur insolite, produisaient la fuite au-loin. Le combat d'infanterie était plutôt égal par les courages que par les forces ; lesquelles le Carthaginois avait apportées fraîches au combat, les corps ayant été soignés (reposés) peu auparavant ; au-contre les corps à-jeun et fatigués aux Romains (des Romains) et raidis par le froid étaient engourdis.

lissent tamen animis, si cum pedite solum foret pugnatum; sed et Baliares, pulso equite, jaculabantur in latera, et elephanti jam in mediam peditum aciem sese tulerant, et Mago Numidæque, simul latebras eorum improvida præterlata acies est, exorti ab tergo ingentem tumultum ac terrorem fecere. Tamen in tot circumstantibus malis mansit aliquandiu immota acies, maxime præter spem omnium adversus elephantos; eos velites, ad id ipsum locati, verutis conjectis et avertere et insecuti aversos sub caudis, qua maxime mollcute vulnera accipiunt, fodiebant; trepidantesque et prope jam in suos consternatos e media acie in extremam ad sinistrum cornu adversus Gallos auxiliares agi jussit Hannibal.

LVI. Ibi extemplo haud dubiam fecere fugam; quo novus terror additus Romanis, ut fusa auxilia sua viderunt. Itaque,

contraire, épuisé par la faim et la fatigue, était en outre paralysé par le froid. Son courage pourtant l'aurait soutenu s'il n'avait eu à combattre que l'infanterie. Mais les Baléares, après avoir dispersé la cavalerie romaine, criblaient de traits les flancs des fantassins, et les éléphants s'étaient portés au centre de l'infanterie. De leur côté, Magon et les Numides ayant vu les Romains dépasser, sans qu'on l'eût prévu, l'embuscade où ils se tiennent cachés, fondent sur les derrières de l'ennemi et portent partout une confusion et un effroi immenses. Cependant, au milieu de ces dangers de toute nature, l'armée romaine demeura quelque temps inébranlable, et, contre toute attente, résista surtout aux éléphants. Des vélites disposés à cet effet, leur faisaient tourner le dos en les criblant de javelines; puis, les poursuivant, ils les perçaient de trait sous la queue, à l'endroit où leur peau plus tendre les rend vulnérables. A l'instant où, tout effrayés, ils allaient se rejeter sur les Carthaginois, Annibal les fit passer du centre à l'extrémité, vers l'aile gauche, et contre les Gaulois auxiliaires.

LVI. La déroute sur ce point ne se fit pas attendre. La fuite des auxiliaires devint pour les Romains un surcroît de terreur. Comme

Tamen restitissent animis, si foret pugnatum solum cum pedite; sed et Baliares, equite pulso, jaculabantur in latera, et elephanti jam sese tulerant in mediam aciem peditum, et simul acies improvida præterlata est latebras eorum, Mago Numidæque, exorti ab tergo fecere ingentem tumultum ac terrorem. Tamen in tot malis circumstantibus acies mansit aliquandiu immota, maxime, præter spem omnium, adversus elephantos; velites, locati ad id ipsum, et avertere eos et fodiebant sub caudis, qua accipiunt vulnera cute maxime molli, insecuti aversos; Hannibalque jussit trepidantes et prope jam consternatos in suos agi e media acie in extremam ad cornu sinistrum adversus Gallos auxiliares. LVI. Ibi extemplo fecere fugam haud dubiam; quo novus terror additus Romanis, ut viderunt fusa sua auxilia.

Cependant ils auraient résisté avec leurs courages, s'il avait été (si on avait) combattu seulement avec l'infanterie; mais aussi les Baléares, la cavalerie étant repoussée, lançaient-des-traits sur les flancs, et les éléphants déjà s'étaient portés au milieu de la ligne des fantassins, et en-même-temps-que l'armée imprévue fut emportée au-delà (dépassa) de la retraite (embuscade) de ceux-ci, Magon et les Numides, étant sortis par derrière produisirent un grand désordre et une grande épouvante. Cependant dans (au milieu de) tant de maux s'élevant-autour l'armée resta quelque-temps inébranlable, surtout, contre l'espérance de tous, contre les éléphants; les vélites, placés pour cela même, des dards étant lancés, et détournèrent (firent tourner le dos) ceux-ci et les perçaient sous les queues, par-où ils reçoivent les blessures la peau étant très-molle, ayant poursuivi ces éléphants détournés, et Annibal ordonna les éléphants tremblants et presque déjà poussés-par-l'épouvante vers les siens être menés du milieu (centre) de la ligne vers l'extrême (à l'extrémité) vers l'aile gauche contre les Gaulois auxiliaires. LVI. Là aussitôt ils produisirent une déroute non douteuse; par-quoi une nouvelle terreur fut ajoutée aux Romains, quand ils virent mis-en-déroute leurs secours (auxiliaires).

cum jam in orbem pugnarent, decem millia ferme hominum, cum alia evadere nequissent, media Afrorum acie, qua Gallicis auxiliis firmata erat, cum ingenti cæde hostium perrupere, et, cum neque in castra reditus esset flumine interclusis, neque præ imbri satis decernere possent qua suis opem ferrent, Placentiam recto itinere perrexere. Plures deinde in omnes partes eruptiones factæ : et qui flumen petiere aut gurgitibus absumpti sunt aut inter cunctationem ingrediendi ab hostibus oppressi; qui passim per agros fuga sparsi erant vestigia cedentis sequentes agminis Placentiam contendere; aliis timor hostium audaciam ingrediendi flumen fecit, transgressique in castra pervenerunt. Imber nive mixtus et intoleranda vis frigoris et homines multos et jumenta et elephantos prope omnes absumpsit. Finis insequendi hostis Pœnis flumen Trebia fuit, et ita torpentes gelu in castra rediere ut

déjà ils combattaient en formant un cercle, dix mille hommes environ, car le reste ne put s'échapper, se frayèrent un chemin en massacrant de nombreux ennemis à travers le centre de l'armée africaine renforcée de Gaulois auxiliaires. Ne pouvant regagner le camp, dont la Trébie les séparait, ni distinguer, à cause de la pluie, les endroits où ils pourraient venir au secours des leurs, ils marchèrent tout droit vers Plaisance. Le reste de l'armée chercha à s'échapper de différents côtés : ceux qui gagnèrent la rivière furent engloutis dans les eaux, ou, pendant qu'ils hésitaient à s'y hasarder, accablés par l'ennemi. Ceux qui s'étaient dispersés par la campagne atteignirent Plaisance en suivant les traces du corps d'armée qui faisait retraite; d'autres, par crainte de l'ennemi, osèrent se hasarder dans la rivière et après l'avoir traversée purent parvenir à leur camp. Une pluie mêlée de neige et la rigueur insoutenable du froid firent périr beaucoup d'hommes, de bêtes de somme et presque tous les éléphants. La Trébie arrêta la poursuite des Carthaginois : ils revinrent au camp, tellement paralysés par le froid,

Itaque,
cum pugnarent
jam in orbem, [num,
ferme decem millia homi-
cum alia
nequissent evadere,
perrupere
cum ingenti cæde hostium,
media acie Afrorum,
qua firmata erat
auxiliis Gallicis,
et cum reditus esset
neque in castra
interclusis flumine,
neque præ imbri
possent decernere satis
qua ferrent opem suis,
perrexere Placentiam
itinere recto.
Deinde plures eruptiones
factæ
in omnes partes :
et qui petiere flumen
aut absumpti sunt gurgitibus
aut inter cunctationem
ingrediendi
oppressi ab hostibus ;
qui erant sparsi fuga
passim per agros
contendere Placentiam
sequentes vestigia
agminis cedentis ;
timor hostium
fecit aliis audaciam
ingrediendi flumen,
transgressique
pervenerunt in castra.
Imber mixtus nive
et vis frigoris intoleranda
absumpsit
et multos homines
et jumenta
et prope omnes elephantos
Flumen Trebia
fuit Pœnis
finis hostis
insequendi,
et rediere in castra
ita torpentes gelu
ut vix sentirent

C'est pourquoi,
comme ils combattaient
déjà en cercle (en formant un cercle),
presque dix milliers d'hommes,
comme les autres
n'avaient pas pu s'échapper,
se frayèrent un chemin
avec un grand massacre des ennemis,
au milieu de la ligne des Africains,
par-là-où elle était fortifiée
par des secours (auxiliaires) Gaulois
et comme le retour n'était
ni vers le camp
à eux séparés par le fleuve,
et que ni à-cause de la pluie
ils ne pouvaient décider assez
par-où ils porteraient secours aux leurs,
ils marchèrent-vers Plaisance
par un chemin droit.
Ensuite plusieurs sorties
furent faites
vers tous les côtés :
et ceux-qui gagnèrent le fleuve
ou furent engloutis par les abîmes
ou au-milieu-de l'hésitation
d'(à) entrer
furent écrasés par les ennemis ;
ceux-qui étaient dispersés par la fuite
ça-et-là à-travers les campagnes
se dirigèrent vers Plaisance
suivant les traces
de l'armée se retirant ;
la crainte des ennemis
fit (inspira) aux autres l'audace
d'entrer-dans le fleuve,
et l'ayant traversé
ils parvinrent au camp.
Une pluie mêlée de neige
et une violence de froid insupportable
fit-périr
et beaucoup d'hommes
et les bêtes-de-somme
et presque tous les éléphants
Le fleuve Trébie
fut aux Carthaginois
la fin de l'ennemi
devant être poursuivi,
et ils revinrent au camp
tellement engourdis par le froid
qu'à-peine ils sentaient

vix lætitiā victoriæ sentirent. Itaque nocte insequenti, cum præsidium castrorum et quod reliquum sauciorum ex magna parte militum erat ratibus Trebiam trajicerent, aut nihil sentire obstrepente pluvia aut, quia jam moveri nequibant præ lassitudinæ ac vulneribus, sentire sese dissimularunt, quietisque Pœnis tacito agmine ab Scipione consule exercitus Placentiam est perductus, inde Pado trajectus Cremonam, ne duorum exercituum hibernis una colonia premeretur.

LVII. Romam tantus terror ex hac clade perlatus est ut jam ad urbem Romanam crederent infestis signis hostem venturum nec quicquam spei aut auxilii esse, quo a portis mœnibusque vim arcerent : « uno consule ad Ticinum victo, alterum ex Sicilia revocatum ; duobus consulibus, duobus consularibus exercitibus victis, quos alios duces, quas alias legiones esse, quæ arcessantur ? » Ita territis, Sempronius consul advenit, ingenti periculo per effusus passim ad præ-

qu'à peine sentaient-ils la joie de leur victoire. Aussi, la nuit suivante, lorsque les gardes du camp romain et ce qui restait en fait de soldats, blessés en grande partie, passèrent la Trébie sur des radeaux, les Carthaginois ne s'aperçurent de rien à cause du bruit de la pluie ; peut-être encore, incapables de se mouvoir à force de fatigue et de blessures, feignirent-ils de ne rien voir. Scipion profita de leur immobilité pour conduire à Plaisance son armée, qui marcha silencieuse. De Plaisance, il traversa le Pô et se rendit à Crémone, afin qu'une seule colonie n'eût pas à supporter la charge du cantonnement de deux armées.

LVII. Cette défaite remplit Rome d'une terreur si profonde que l'on croyait déjà voir l'ennemi marcher sur la ville, enseignes déployées ; là, plus d'espérances, plus de ressources pour repousser l'attaque aux portes et aux remparts : « Un consul avait été défait sur les bords du Tésin, l'autre rappelé de la Sicile ; les deux consuls et les deux armées consulaires avaient été vaincus ; quels autres chefs, quelles autres légions peut-on appeler ? » Au milieu de cet effroi arriva le consul Sempronius. Il était venu, en s'exposant à

lætitiā victoriæ.
Itaque nocte insequenti,
cum præsidium castrorum
et quod erat reliquum
militum
sauciorum ex magna parte
trajicerent Trebiam ratibus,
aut sentire nihil,
pluvia obstrepente,
aut, quia nequibant jam
moveri præ lassitudine
ac vulneribus,
dissimularunt sese sentire,
Pœnisque quietis,
exercitus perductus est
Placentiam
ab Scipione
agmine tacito,
inde trajectus Pado
Cremonam,
ne una colonia
premeretur
hibernis
duorum exercituum.

LVII. Tantus terror
perlatus est Romam
ex hac clade
ut crederent
hostem venturum jam
signis infestis
ad urbem Romanam
nec quicquam spei
aut auxilii esse,
quo arcerent vim
a portis mœnibusque :
« uno consule victo
ad Ticinum
alterum revocatum
ex Sicilia ;
duobus consulibus,
duobus exercitibus
consularibus
victis,
quos alios duces esse,
quas alias legiones,
quæ arcessantur ? »
Ita territis,
consul Sempronius advenit,
transgressus
ingenti periculo

la joie de leur victoire.
C'est pourquoi la nuit suivante,
comme la garde du camp
et ce qui était restant
en fait de soldats
blessés en grande partie,
traversaient la Trébie sur des radeaux,
ou ils ne s'aperçurent de rien,
la pluie faisant-du-bruit,
ou, parce que ils ne pouvaient plus
se-mouvoir à-cause-de la fatigue
et des blessures,
ils dissimulèrent eux s'apercevoir,
et les Carthaginois étant tranquilles,
l'armée fut menée
à Plaisance
par Scipion
en troupe silencieuse,
de là fut transportée sur le Pô
à Crémone,
pour qu'une-seule colonie
ne fut pas écrasée
par les quartiers-d'hiver
de deux armées.

LVII. Une si-grande épouvante
fut portée à Rome
à-la-suite-de cette défaite
que ils croyaient
l'ennemi devoir venir déjà
avec les étendards ennemis
vers la ville de-Rome
ni quelque chose d'espoir
ou de secours n'être,
avec-lequel ils repoussaient la force
loin des portes et des murs :
« un consul ayant été vaincu
au Tésin
l'autre avoir été rappelé
de Sicile ;
deux consuls,
deux armées
consulaires
étant vaincus,
quels autres chefs être,
quelles autres légions
qui puissent-être-appelées ? »
Les Romains étant ainsi épouvantés,
le consul Sempronius arriva,
ayant passé
avec grand danger

dandum hostium equites audacia magis quam consilio aut spe fallendi resistendive, si non falleret, transgressus. Id quod unum maxime in præsentia desiderabatur, comitiis consularibus habitis, in hiberna rediit. Creati consules Cn. Servilius et C. Flaminius iterum.

Ceterum ne hiberna quidem Romanis quieti erant, vagantibus passim Numidis equitibus et, ut quæque iis impeditiora erant, Celtiberis Lusitanisque. Omnes igitur undique clausi commeatus erant, nisi quos Pado naves subveherent. Emporium prope Placentiam fuit, et opere magno munitum et valido firmatum præsidio. Ejus castelli expugnandi spe cum equitibus ac levi armatura profectus Hannibal, cum plurimum in celando incepto ad effectum spei habuisset, nocte adortus non fefellit vigilas : tantus repente clamor est

un grand danger, à travers les cavaliers d'Annibal répandus dans la plaine pour piller. Il passa avec plus de témérité que de sagesse, car il n'avait guère d'espoir de passer inaperçu ou de résister dans le cas où il n'échapperait pas à l'ennemi. Il tint les comices consulaires, ce qu'on désirait le plus pour l'instant, puis retourna à ses quartiers d'hiver. Cn. Servilius et C. Flaminius furent nommés consuls pour la seconde fois.

Toutefois, dans ces quartiers mêmes, les Romains n'étaient point tranquilles, inquiétés par les cavaliers numides, qui erraient de tous côtés, ou par les Celtibériens et les Lusitaniens, aux lieux où la cavalerie ne pouvait se mouvoir à l'aise. Tous les approvisionnements étaient interceptés, sauf ceux qui venaient par le Pô sur des barques. Près de Plaisance était un marché, défendu par de grands ouvrages de fortification et une solide garnison. Annibal, dans l'espoir de s'en rendre maître, partit avec sa cavalerie et ses troupes légères. Comme le secret lui semblait le meilleur garant du succès, il tenta l'attaque de nuit ; mais il ne put tromper la vigilance des sentinelles. Un tel cri d'alarme retentit tout à coup, qu'on l'entendit même à Plaisance.

magis audacia
quam consilio
aut spe
fallendi resistendive,
si non falleret,
per equites hostium
effusos passim
ad prædandum.
Comitiis consularibus
habitis,
id quod unum
desiderabatur maxime
in præsentia,
rediit in hiberna.
Cn. Servilius
et C. Flaminius
creati iterum consules.
Ceterum
ne quidem hiberna
erant quieti Romanis,
equitibus Numidis,
et ut quæque
erant impeditiora iis,
Celtiberis Lusitanisque,
vagantibus passim.
Igitur omnes commeatus
erant clausi undique,
nisi quos naves
subveherent Pado
Emporium fuit
prope Placentiam,
et munitum magno opere
et firmatum valido præsidio
Hannibal profectus
cum equitibus
ac armatura levi
spe ejus castelli
expugnandi,
cum habuisset
plurimum spei
ad effectum
in incepto celando,
adortus nocte
non fefellit vigilas.
tantus clamor
est sublatus repente
et audiretur quoque
Placentiæ.
Itaque consul
aderat cum equitatu

plutôt avec-audace
qu'avec prudence
ou qu'avec espoir
d'échapper ou de résister,
s'il n'échappait pas,
à-travers les cavaliers des ennemis
répandus çà-et-là
pour piller.
Les comices consulaires
ayant été tenus,
ce qui seul
était désiré le plus
dans l'instant,
il revint dans les quartiers-d'hiver.
Cn. Servilius
et C. Flaminius
furent élus de-nouveau consuls.
Au reste
pas même les quartiers-d'hiver
n'étaient tranquilles pour les Romains,
les cavaliers numides,
et dans-la-mesure-où chaque-lieu
était trop-embarrassé pour ceux-ci,
les Celtibériens et les Lusitaniens,
errant çà-et-là.
Donc tous les approvisionnements
étaient interceptés de tous-côtés,
excepté ceux-que les navires
transportaient sur le Pô.
Un marché fut
près de Plaisance,
et fortifié par un grand ouvrage
et affermi par une solide garnison
Annibal étant parti
avec les cavaliers
et les troupes légères
dans l'espoir de ce fort
devant être emporté
comme il avait eu
beaucoup d'espoir
pour la réalisation de l'entreprise
dans l'entreprise devant être cachée
ayant attaqué de nuit
ne trompa pas les sentinelles
une telle clameur
fut poussée subitement
qu'elle fut entendue même
à Plaisance.
C'est pourquoi le consul
était-présent avec la cavalerie

sublatus ut Placentiæ quoque audiretur. Itaque sub lucem cum equitatu consul aderat, jussis quadrato agmine legionibus sequi. Equestre interim prælium commissum; in quo, quia saucius Hannibal pugna excessit, pavore hostibus injecto, defensum egregie præsidium est. Paucorum inde die rum quiete sumpta et vixdum satis percurato vulnere, ad Victumulas oppugnandas ire pergit. Id emporium Romanis Gallico bello fuerat; munitum inde locum frequentaverant accollæ mixti undique ex finitimis populis, et tum terror populationum eo plerosque ex agris compulerat. Hujus generis multitudo, fama impigre defensi ad Placentiam præsidii accensa, armis arreptis obviam Hannibali procedit. Magis agmina quam acies in via concurrerunt, et, cum ex altera parte nihil præter inconditam turbam esset, in altera et dux militi et duci miles fidens, ad triginta quinque millia hominum a paucis fusa. Postero die deditione facta præsidium

Aussi, à l'approche du jour, le consul arriva-t-il avec sa cavalerie; les légions avaient ordre de le suivre en ordre de bataille. Cependant le combat eut lieu entre les cavaliers. Annibal en sortit blessé, ce qui jeta l'effroi parmi ses troupes et encouragea la vive résistance de la garnison. Il prit alors quelques jours de repos; sa blessure était à peine cicatrisée qu'il repartit pour assiéger Victumules. C'était un marché que les Romains avaient fortifié pendant la guerre des Gaulois. Un grand nombre d'habitants des peuplades voisines étaient venus s'y fixer; et, en ce moment, la crainte du pillage y faisait affluer presque toute la population des campagnes. Cette multitude, enflammée par l'exemple de la belle défense de la garnison de Plaisance, prit les armes et marcha au-devant d'Annibal. Elle l'attaqua sur la route; mais c'étaient plutôt des troupes en marche que des armées rangées en bataille. Comme d'un côté il y avait une foule confuse, de l'autre, un chef sûr de ses troupes et des troupes sûres de leur chef, une poignée d'hommes mit en déroute près de trente-cinq mille soldats. Le lendemain, la place

sub lucem,	peu avant le jour,
legionibus jussis sequi	les légions ayant reçu l'ordre de suivre
agmine quadrato.	en colonne faisant-face-de-quatre-côtés.
Interim prælium equestre	Cependant un combat de-cavalerie
commissum;	fut engagé;
in quo, quia Hannibal	dans lequel, parce que Annibal
excessit pugna saucius,	sortit du combat blessé,
pavore injecto hostibus,	la peur étant jetée-sur les ennemis,
præsidium defensum est	la garnison se défendit
egregie.	d'une-manière-éclatante.
Inde	Puis
quiete paucorum dierum	un repos de quelques jours
sumpta	étant pris
et vulnere percurato	et la blessure étant guérie
vixdum satis,	à peine-encore suffisamment,
pergit ire	Annibal continue à marcher
ad Victumulas	vers Victumules
oppugnandas	devant être assiégée.
Id emporium fuerat Romanis	Ce marché avait été aux Romains
bello Gallico;	pendant la guerre des-Gaulois;
inde accollæ	puis des habitants
mixti undique	mélangés de tous-côtés
ex populis finitimis	des peuples voisins
frequentaverant	avaient peuplé
locum munitum,	ce lieu fortifié,
et tum terror populationum	et alors la terreur (crainte) des ravages
compulerat eo ex agris	avait poussé là hors-des champs
plerosque.	la plupart des habitants.
Multitudo hujus generis,	La multitude de ce genre,
accensa	enflammée
fama præsidii	par la renommée de la garnison
defensi impigre	qui-s'était-défendue énergiquement
ad Placentiam,	à Plaisance,
armis arreptis	les armes étant saisies,
procedit obviam Hannibali.	s'avance au-devant-d'Annibal.
Agmina	Des troupes-en-marche
magis quam acies	plutôt que des-armées-rangées-en-ba-
concurrerunt in via,	se rencontrèrent sur la route,
et, cum nihil esset	et comme rien n'était
ex altera parte	d'un côté
præter turbam inconditam,	excepté une foule confuse,
in altera	et que de l'autre côté il y avait
et dux fidens militi	et un général se fiant au soldat
et miles duci,	et un soldat se fiant au général,
ad triginta quinque millia	environ trente-cinq milliers d'hommes
fusa a paucis. [hominum	furent mis-en-déroute par quelques-
Postero die,	Le lendemain, [hommes.
deditione facta	la reddition étant faite
acceperunt præsidium	ils reçurent une garnison
intra mœnia;	dans leurs murs;

intra mœnia accepere; jussique arma tradere cum dicto paruisent, signum repente victoribus datur ut tanquam vi captam urbem diriperent, neque ulla quæ in tali re memorabilis scribentibus videri solet prætermissa clades est : adeo omnis libidinis crudelitatique et inhumanæ superbiæ editum in miseros exemplum est! Hæ fuere hibernæ expeditiones Hannibalis.

LVIII. Haud longi inde temporis, dum intolerabilia frigora erant, quies militi data est; et ad prima ac dubia signa veris profectus ex hibernis in Etruriam ducit, eam quoque gentem, sicut Gallos Liguresque, aut vi aut voluntate adjuncturus. Transeuntem Appenninum adeo atrox adorta tempestas est ut Alpium prope fœditatem superaverit. Vento mixtus imber cum ferretur in ipsa ora, primo, quia aut arma omittenda erant aut contra enitentes vertice intorti affligebantur, constitere; dein, cum jam spiritum includeret

capitulait et recevait garnison. On somma les assiégés d'apporter leurs armes : ils obéirent; et aussitôt le signal fut donné aux vainqueurs de piller la ville comme si elle était prise d'assaut. On y commit toutes les atrocités que l'histoire enregistre en pareille circonstance : tant la brutalité, la cruauté, la plus inhumaine insolence s'y donnèrent carrière contre les malheureux ! Telles furent, pendant l'hiver, les expéditions d'Annibal.

LVIII. Un repos de quelques jours fut accordé aux soldats pendant les grandes rigueurs du froid. Aux premières approches, encore douteuses, du printemps, Annibal quitta ses quartiers d'hiver. Il conduisit ses troupes en Etrurie pour soumettre ce peuple de gré ou de force, comme auparavant les Gaulois et les Ligures. Au passage de l'Apennin, il fut surpris par une tourmente si affreuse qu'elle sembla surpasser toutes les horreurs des Alpes. Une pluie, soulevée par le vent, qui frappait le visage des Carthaginois, les força d'abord de s'arrêter, car il leur fallait, ou bien lâcher leurs armes, ou bien s'exposer, en cherchant à lutter contre le tourbillon, à être renversés par sa violence. Bientôt même, comme l'ouragan leur coupait la respiration et les empêchait de reprendre

zumque jussa
tradere arma
paruisent dicto,
signum datur victoribus
repente
ut diriperent urbem
tanquam captam vi,
neque ulla clades
quæ solet videri
scribentibus
memorabilis
in tali re
est prætermissa
adeo exemplum
omnis libidinis
crudelitatique
et superbiæ inhumanæ
editum est in miseros!
Hæ fuere
expeditiones hibernæ
Hannibalis.
LVIII. Quies
temporis haud longi
est data inde militi,
dum frigora
erant intolerabilia;
et profectus ex hibernis
ad prima ac dubia signa
veris
ducit in Etruriam,
adjuncturus
aut vi aut voluntate
eam gentem quoque,
sicut Gallos Liguresque.
Tempestas adeo atrox
adorta est
transeuntem Appenninum
ut superaverit prope
fœditatem Alpium.
Cum imber mixtus vento
ferretur in ora ipsa,
primo constitere,
quia aut arma
erant omittenda
aut enitentes contra
intorti vertice
affligebantur;
dein, cum jam
includeret spiritum
nec sineret

et comme ayant reçu l'ordre
de livrer les armes
ils avaient obéi au mot (à l'ordre),
un signal est donné aux vainqueurs
suiviment
pour qu'ils pillassent la ville
comme prise de force,
ni aucune perte (atrocité)
qui a coutume de paraître
à ceux qui écrivent
digne d'être rappelée
dans une telle circonstance
ne fut oubliée :
tellement un exemple
de toute passion
et cruauté
et d'un orgueil barbare
fut produit contre les malheureux !
Telles furent
les expéditions d'hiver
d'Annibal.

LVIII. Un repos
d'un temps non long
fut accordé ensuite au soldat,
pendant que les froids
étaient insupportables;
et étant parti des quartiers d'hiver
aux premiers et douteux signes
du printemps
il conduisit son armée en Etrurie,
devant adjoindre
ou de force ou de gré
cette nation aussi,
comme les Gaulois et les Ligures.
Une tempête tellement affreuse
attaqua
Annibal traversant l'Apennin
qu'elle surpassa presque
l'horreur des Alpes.
Comme une pluie mêlée de vent
se portait contre les visages eux-mêmes
d'abord ils s'arrêtèrent,
parce que ou les armes
étaient devant être abandonnées
ou faisant des efforts (luttant) contre
enveloppés par le tourbillon
ils étaient renversés;
puis, comme déjà
le vent enfermait le souffle
et ne permettait pas

nec reciprocare animam sineret, aversi a vento parumper consedere. Tum vero ingenti sono cælum strepere et inter horrendos fragores micare ignes; capti auribus et oculis metu omnes torpere. Tandem effuso imbre, cum eo magis accensa vis venti esset, ipso illo quo deprensi erant loco castra ponere necessarium visum est. Id vero laboris velut de integro initium fuit : nam nec explicare quicquam nec statuere poterant, nec quod statutum esset manebat, omnia perscendente vento et rapiente. Et mox aqua levata vento, cum super gelida montium juga concreta esset, tantum nivosa grandinis dejecit ut omnibus omissis procumberent homines, tegminibus suis magis obruti quam tecti; tantaque vis frigoris insecuta est ut ex illa miserabili hominum jumentorumque strage cum se quisque extollere ac levare vellet, diu nequiret, quia, torpentibus rigore nervis, vix flectere artus poterant. Deinde, ut tandem agitando sese movere ac rece-

haleine, ils durent s'asseoir quelque temps en tournant le dos au vent. A ce moment de grands éclats de tonnerre retentissent, les éclairs brillent au milieu de ce fracas horrible; privés de l'usage des oreilles et des yeux, tous demeurent immobiles de crainte. La pluie finit par tomber à torrents, et, comme la violence du vent s'en accroît, ils sont forcés de camper à l'endroit même où les a pris la tempête. Ce fut le commencement de nouvelles souffrances. En effet, ils ne pouvaient ni développer les tentes, ni les fixer en terre. Ce qu'ils essayaient de fixer était enlevé, car le vent emportait et déchirait tout. Bientôt, l'eau qu'il avait soulevée en tourbillons se gela sur le sommet glacé des montagnes, retomba en une grêle neigeuse si épaisse que, renonçant à faire le moindre effort, tous les hommes se couchèrent à terre, ensevelis plutôt que couverts par leurs tentes. Le froid revint alors, et si rigoureux, que tous ceux de ces hommes et de ces chevaux misérablement étendus à terre qui essayèrent de se relever furent longtemps sans y parvenir, car le froid avait raidi leurs nerfs et enchaîné leurs articulations. Enfin,

reciprocare animam
consedere parumper
aversi a vento.
Tum vero cælum strepere
ingenti sono
et ignes micare
inter fragores horrendos;
omnes capti
auribus et oculis
torpere
metu.
Tandem imbre effuso,
cum vis venti
esset accensa eo magis,
visum est necessarium
ponere castra
illo loco ipso
quo erant deprensi.
Id vero fuit
initium laboris
velut de integro.
nam poterant
nec explicare quicquam
nec statuere,
nec quod esset statutum
manebat,
vento perscendente
et rapiente omnia.
Et mox aqua levata vento,
cum concreta esset
super juga gelida montium,
dejecit
tantum grandinis nivosa
ut omnibus omissis
homines procumberent,
magis obruti quam tecti
suis tegminibus;
tantaque vis frigoris
insecuta est
ut cum quisque vellet
se extollere ac levare
ex illa strage miserabili
hominum jumentorumque,
nequiret diu,
quia,
nervis torpentibus rigore,
poterant vix
flectere artus.
Deinde, ut tandem agitando
sese movere

de faire-aller-et-venir la respiration
ils s'arrêtèrent un peu
détournés (le visage détourné) du vent.
Mais alors le ciel retentir (retentit)
d'un grand bruit
et des feux briller (brillèrent)
au-milieu de fracas horribles;
tous paralysés
des oreilles et des yeux
être engourdis (furent immobiles)
de crainte.
Enfin la pluie tombant-à-torrents,
comme la violence du vent
était excitée d'autant plus,
il parut nécessaire
de placer un camp
dans ce lieu lui-même
où ils avaient été saisis par la tempête
Mais ce fut
le commencement de souffrance
comme de nouveau :
car ils ne pouvaient
ni déployer quelque-chose (les tentes);
ni placer quelque-chose,
ni ce-qui était posé
ne restait,
le vent déchirant
et emportant tout.
Et bientôt l'eau soulevée par le vent,
comme elle avait été condensée
sur les sommets glacés des montagnes,
fit-tomber
tant de grêle neigeuse
que tout étant abandonné
les hommes se couchaient,
plutôt écrasés que couverts
par leurs tentes;
et une telle violence de froid
suivit
que comme chacun voulait
s'élever et se ranimer
de cet amas lamentable
d'hommes et de bêtes-de-somme,
il ne pouvait pas longtemps le faire,
parce que,
les nerfs étant engourdis par la raideur,
ils pouvaient à peine
plier les articulations.
Ensuite, quand enfin en remuant
ils se mirent-en-mouvement

pere animos et raris locis ignis fieri est cœptus, ad alienam opem quisque inops tendere. Biduum eo loco velut obsessi mansere; multi homines, multa jumenta, elephanti quoque ex iis qui proelio ad Trebiam facto superfuierant septem absumpti.

LIX. Degressus Appennino retro ad Placentiam castra movit et ad decem millia progressus consedit. Postero die duodecim millia peditum, quinque equitum adversus hostem ducit; nec Sempronius consul (jam enim redierat ab Roma) detrectavit certamen. Atque eo die tria millia passuum inter bina castra fuere; postero die ingentibus animis, vario eventu pugnatum est. Primo concursu adeo res Romana superior fuit ut non acie vincerent solum, sed pulsos hostes in castra persequerentur, mox castra quoque oppugnarent. Hannibal, paucis propugnatoribus in vallo portisque positus,

à force d'efforts, ils recouvrèrent le mouvement et reprirent leurs esprits. On commença d'allumer du feu à de rares endroits; mais chacun, incapable de se suffire, implorait l'aide d'autrui. Ils restèrent deux jours en ce lieu, comme s'ils eussent été assiégés. Beaucoup d'hommes, beaucoup de chevaux périrent, et sept des éléphants qui avaient survécu au combat de la Trébie.

LIX. Annibal redescendit alors l'Apennin, revint du côté de Plaisance, et campa à dix milles seulement de cette place. Le lendemain, il fit marcher contre l'ennemi douze mille fantassins et cinq mille cavaliers. Le consul Sempronius, déjà de retour de Rome, ne refusa point le combat; les deux camps n'étaient ce jour-là qu'à la distance de trois mille pas l'un de l'autre. Le lendemain, la lutte s'engagea avec une grande animosité et eut des phases diverses. Au premier choc, les Romains eurent une supériorité marquée: non seulement ils repoussèrent l'ennemi du champ de bataille, mais ils le refoulèrent jusqu'à son camp, où ils entreprirent même de l'assiéger. Annibal ne laisse alors près des retranchements et des portes qu'un très petit nombre de défenseurs, agglomère le reste vers le milieu du camp, et leur ordonne de se tenir prêts à opérer

ac recepere animos
et ignis cœptus est fieri
raris locis,
quisque inops
tendere
ad opem alienam
Mansere biduum eo loco
velut obsessi;
multi homines,
multa jumenta,
septem elephanti quoque
ex iis qui superfuierant
proelio facto apud Trebiam
absumpti.

LIX. Degressus Appennino
movit castra retro
ad Placentiam
et progressus
ad decem millia
consedit.
Postero die
ducit adversus hostem
duodecim millia peditum,
quinque equitum;
et consul Sempronius
(jam enim redierat ab Roma)
non detrectavit certamen.
Atque eo die
tria millia passuum
fuere inter bina castra;
postero die,
pugnatum est
ingentibus animis,
eventu vario.
Primo concursu
res Romana
fuit adeo superior
ut non solum
vincerent acie,
sed persequerentur in castra
hostes pulsos,
mox oppugnarent
castra quoque.
Hannibal,
paucis propugnatoribus
positus
in vallo portisque,
recepit in media castra
ceteros confertos,
iubetque expectare

et reprirent leurs esprits
et que du feu commença à être fait
dans de rares lieux,
chacun privé de tout
tendre (tendit)
vers le secours d'autrui.
Ils restèrent deux-jours en ce lieu
comme assiégés;
beaucoup d'hommes,
beaucoup de bêtes-de-somme,
sept éléphants aussi
de ceux qui avaient survécu
au combat livré près-de la Trébie
furent détruits.

LIX. Etant descendu de l'Apennin
il leva le camp en-arrière (il revint)
dans-la-direction-de Plaisance
et s'étant avancé
à dix milles
il se fixa là.
Le lendemain
il conduisit contre l'ennemi
douze milliers de fantassins,
cinq milliers de cavaliers;
et le consul Sempronius
(car déjà il était revenu de Rome)
en refusa pas le combat.
Et en ce jour
trois milliers de pas
furent entre les deux camps;
le lendemain,
il fut combattu (on combattit)
avec de grands courages,
avec une issue changeante.
Au premier choc
la chose romaine (les forces romaines)
fut tellement supérieure
que non seulement [taille,
ils vainquirent sur-le-champ-de-ba-
mais qu'ils poursuivirent jusqu'au camp
les ennemis repoussés,
et que bientôt ils assiégèrent
le camp aussi
Annibal,
quelques défenseurs
ayant été placés
au retranchement et aux portes
reçut dans le milieu du camp
les autres serrés,
et leur ordonne d'attendre

caeteros confertos in media castra recepit, intentosque signum ad erumpendum exspectare jubet. Jam nona ferme diei hora erat, cum Romanus, nequiquam fatigato milite, postquam nulla spes erat potiundi castris, signum receptui dedit. Quod ubi Hannibal accepit laxatamque pugnam et recessum a castris vidit, extemplo, equitibus dextra lævaque emissis in hostem, ipse cum peditum robore mediis castris erupit. Pugna raro magis ulla sæva aut utriusque partis pernicie clarior fuisset, si extendi eam dies in longum spatium sivilisset; nox accensum ingentibus animis prælium diremit. Itaque acrior concursus fuit quam cædes, et, sicut æquata ferme pugna erat, ita clade pari discessum est. Ab neutra parte sescentis plus peditibus et dimidium ejus equitum cecidit; sed major Romanis quam pro numero jactura fuit, quia equestris ordinis aliquot et tribuni militum quinque et præfecti sociorum tres sunt interfecti.

Secundum eam pugnam Hannibal in Ligures, Sempronius

une sortie au premier signal. On était presque à la neuvième heure du jour, quand le consul, voyant que les soldats s'épuisaient en vains efforts, et qu'il n'y avait aucun espoir de s'emparer du camp, fit sonner la retraite. Quand Annibal l'entend, quand il voit le combat mollir et les ennemis s'éloigner du camp, il lance aussitôt contre eux sa cavalerie à droite et à gauche, et, en même temps, sort lui-même par le centre avec l'élite de son infanterie. Jamais il n'y eût eu lutte plus acharnée, et plus fameuse par les pertes des deux partis, si le jour eût permis qu'elle se prolongeât davantage. La nuit vint interrompre cette action engagée avec une énergie furieuse. Aussi la rencontre fut-elle plus violente que le carnage. Les chances s'étant à peu près balancées, les pertes furent à peu près égales. De chaque côté on ne perdit pas plus de six cents fantassins et de trois cents cavaliers. Cependant, pour les Romains, la perte fut plus grave que ne le ferait croire le nombre des victimes : ils perdirent, en effet, plusieurs chevaliers, cinq tribuns militaires et trois préfets des alliés.

A la suite de ce combat, Annibal se retira en Ligurie, Sempronius

intentos
signum ad erumpendum.
Jam ferme
nona hora diei erat,
cum Romanus,
milite fatigato nequiquam,
postquam nulla spes erat
potiundi castris,
dedit signum receptui.
Ubi Hannibal accepit quod
viditque pugnam laxatam
et recessum a castris,
extemplo,
equitibus
emissis in hostem,
dextra lævaque,
ipse erupit mediis castris
cum robore peditum.
Raro ulla pugna fuisset
magis sæva
aut clarior pernicie
utriusque partis,
si dies sivilisset
eam extendi
in longum spatium;
nox diremit prælium
accensum
ingentibus animis
Itaque concursus fuit
acrior quam cædes,
et, sicut pugna
erat ferme æquata,
ita discessum est
clade pari.
Ab neutra parte
plus sescentis peditibus
et dimidium ejus equitum
cecidit;
sed jactura Romanis
fuit major
quam pro numero,
quia aliquot
ordinis equestris
et quinque tribuni militum
et tres præfecti sociorum
sunt interfecti.
Secundum eam pugnam,
Hannibal concessit
in Ligures,
Sempronius Lucam.

attentifs
le signal pour sortir.
Déjà presque
la neuvième heure du jour était,
lorsque le Romain,
le soldat étant fatigué inutilement,
après que aucun espoir n'était
de s'emparer du camp,
donna le signal pour la retraite.
Et quand Annibal entendit ce signal
et que il vit le combat relâché
et la retraite hors-du camp,
aussitôt,
des cavaliers
étant lancés contre l'ennemi
à droite et à gauche,
lui-même sortit du milieu du camp
avec la force (l'élite) de ses fantassins
Rarement quelque combat aux...
plus cruel
ou plus fameux par la perte
de l'une-et-l'autre partie
si le jour avait permis
ce combat être prolongé
vers un long espace de temps,
la nuit trancha le combat
enflammé
par de grands courages.
C'est pourquoi la rencontre fut
plus violente que le carnage
et, de même que le combat
avait été presque égalé,
de même on se retira
avec une perte égale.
De ni-l'un-ni-l'autre côté
plus de six cents fantassins
et la moitié de cela en cavaliers
ne périt;
mais la perte aux (des) Romains
fut plus grande
que en-raison-du nombre,
parce que quelques-uns
de l'ordre équestre
et cinq tribuns des soldats
et trois préfets des alliés
furent tués.
Après ce combat,
Annibal se retira
chez les Ligures,
Sempronius à Lucques.

Lucam concessit. Venienti in Ligures Hannibali per insidias intercepti duo quæstores Romani, C. Fulvius et L. Lucretius, cum duobus tribunis militum et quinque equestris ordinis, senatorum ferme liberis, quo magis ratam fore cum iis pacem societatemque crederet, traduntur.

LX. Dum hæc in Italia geruntur, Cn. Cornelius Scipio in Hispaniam cum classe et exercitu missus, cum ab ostio Rhodani profectus Pyrenæosque montes circumvectus Emporiis appulisset classem, exposito ibi exercitu, orsus a Lætanis omnem oram usque ad Hiberum flumen partim renovandis societatibus, partim novis instituendis Romanæ dicionis fecit. Inde conciliata clementiæ justitiæque fama non ad maritimos modo populos, sed in mediterraneis quoque ac montanis ad ferocios jam gentes valuit; nec pax modo apud eos, sed societas etiam armorum parta est, validæque aliquot auxiliorum cohortes ex iis conscriptæ sunt. Hannonis cis Hiberum provincia erat; eum reliquerat Hannibal ad regionis ejus præsidium. Itaque, priusquam alienarentur omnia ob-

à Lucques. En arrivant chez les Ligures, Annibal reçut de leurs mains deux questeurs romains, C. Fulvius et L. Lucretius, deux tribuns militaires et cinq chevaliers, presque tous fils de sénateurs, qu'ils avaient pris par trahison. C'était comme un gage de leurs dispositions amicales et de la fidélité qu'ils lui promettaient.

LX. Pendant que ces événements se passaient en Italie, Cn. Cornélius Scipion, envoyé en Espagne avec une flotte et une armée, était parti de l'embouchure du Rhône, avait doublé les monts Pyrénées, et était venu aborder à Empories. Ses troupes débarquées, il avait, en commençant par les Lécétans, soumis aux Romains toute la côte jusqu'à l'Èbre, soit en formant, soit en renouvelant des alliances. Puis, grâce à sa réputation de clémence et de justice, il exerça une grande influence non seulement sur les peuplades de la côte, mais même, dans l'intérieur des terres et dans les montagnes, sur les peuplades encore plus fières. Il ne conclut pas seulement la paix avec elles, mais une alliance armée, et il en tira quelques solides cohortes d'auxiliaires. Hannon commandait en deçà de l'Èbre; Annibal lui avait laissé la garde de ce pays. Il

Duo quæstores Romani, C. Fulvius et L. Lucretius, intercepti per insidias, cum duobus tribunis militum et quinque ordinis equestris, ferme liberis senatorum, traduntur Annibali venienti in Ligures, quo crederet pacem societatemque fore magis ratam cum iis.

LX. Dum hæc geruntur in Italia, Cn. Cornelius Scipio missus in Hispaniam cum classe et exercitu, cum profectus ab ostio Rhodani circumvectusque montes Pyrenæos appulisset classem Emporiis, exercitu exposito ibi, orsus a Lætanis fecit dicionis Romanæ omnem oram usque ad flumen Hiberum, partim societatibus renovandis, partim novis instituendis. Inde fama conciliata clementiæ justitiæque, valuit non modo ad populos maritimos, sed quoque in mediterraneis ac montanis ad gentes jam ferocios; nec modo pax sed etiam societas armorum, parta est apud eos, aliquotque validæ cohortes auxiliorum sunt conscriptæ ex iis. Provincia cis Hiberum erat Hannonis; Hannibal reliquerat eum ad præsidium ejus regionis Itaque rapta

Deux questeurs romains, C. Fulvius et L. Lucretius, surpris par des embûches, avec deux tribuns des soldats et cinq de l'ordre équestre, presque tous fils de sénateurs, sont livrés à Annibal venant chez les Ligures, afin qu'Annibal crût la paix et l'alliance [eux. devoir être davantage accomplie avec LX. Pendant que ces choses sont faites en Italie, Cn. Cornélius Scipion envoyé en Espagne avec une flotte et une armée, comme étant parti de l'embouchure du Rhône et s'étant porté-autour (ayant doublé) des monts Pyrénées il avait fait-aborder la flotte à Empories, l'armée étant exposée là sur le rivage, ayant commencé par les Lécétans Scipion fit [Romains] de soumission romaine (soumit aux toute la côte jusqu'au fleuve Èbre, en-partie par des alliances devant être renouvelées, en-partie par de nouvelles alliances devant être formées. De-là par la réputation conciliée de clémence et justice, il eut-de-l'influence non seulement auprès des peuples maritimes, mais aussi dans les terres-intérieures et dans les terres-de-montagne auprès des peuplades encore plus fières; et-non-seulement la paix mais encore l'alliance des armes, fut conclue chez ceux-ci, et quelques solides cohortes d'auxiliaires furent enrôlées parmi eux. La province en-deçà de l'Èbre était à Hannon; Annibal avait laissé celui-ci pour la garde de cette région. C'est pourquoi convaincu

viam eundem ratus, castris in conspectu hostiū positis, in aciem eduxit; nec Romano differendum certamen visum, quippe qui sciret cum Hannone et Hasdrubale sibi dimicandum esse malletque adversus singulos separatim quam adversus duos simul rem gerere. Nec magni certaminis ea dimicatio fuit : sex millia hostium cæsa, duo capta cum præsidio castrorum; nam et castra expugnata sunt atque ipse dux cum aliquot principibus capiuntur, et Cissis, propinquum castris oppidum, expugnatur. Ceterum præda oppidi parvi pretii rerum fuit, supellex barbarica, ac vilium mancipiorum; castra militem ditavere, non ejus modo exercitus qui victus erat, sed et ejus qui cum Hannibale in Italia militabat omnibus fere caris rebus, ne gravia impedimenta ferentibus essent, citra Pyrenæum relictis.

LXI. Priusquam certa hujus cladis fama accideret, transgressus Hiberum Hasdrubal cum octo millibus peditum,

comprit qu'il fallait arrêter l'ennemi avant qu'il eût détaché toute la contrée; il vint donc camper en face des Romains et leur présenta la bataille. Le chef romain ne crut pas devoir différer le combat : puisqu'il avait à lutter contre Hannon et Asdrubal, mieux valait en venir aux mains avec chacun séparément qu'avec les deux réunis. La lutte ne dura pas longtemps. Six mille ennemis furent tués; on fit deux mille prisonniers, et, en outre, on prit la garde du camp. Le camp fut forcé, et le général lui-même pris avec quelques-uns des principaux officiers. Cissis, place voisine du camp, fut également emportée. Du reste, le butin fait dans cette place se réduisit à peu de chose : quelques meubles grossiers, comme en ont ces peuples sauvages, et de misérables esclaves. En retour le pillage du camp enrichit le soldat; outre les effets précieux de l'armée qu'on venait de vaincre, il renfermait ceux de l'armée qui servait sous Annibal en Italie; car elle avait laissé en deçà des Pyrénées ce qui l'aurait embarrassée dans sa marche.

LXI. Avant d'apprendre la nouvelle certaine de cette défaite, Asdrubal avait passé l'Èbre avec huit mille fantassins et mille ca-

eundem
obyiam,
priusquam
omnia alienarentur,
castris positis
in conspectu hostium,
eduxit aciem;
nec certamen visum Romano
differendum,
quippe qui sciret
dimicandum esse sibi
cum Hannone et Hasdrubale
malletque gerere rem
separatim adversus singulos
quam adversus duos simul.
Nec ea dimicatio fuit
magni certaminis :
sex millia hominum cæsa,
duo capta
cum præsidio castrorum;
nam et castra
expugnata sunt
atque dux ipse
cum aliquot principibus
capiuntur,
et Cissis, [tris
oppidum propinquum cas-
expugnatur.
Ceterum præda oppidi
fuit parvi pretii rerum,
supellex barbarica,
ac vilium mancipiorum;
castra ditavere militem,
fere omnibus rebus caris
non modo ejus exercitus
qui victus erat,
sed et ejus qui militabat
cum Annibale in Italia,
relictis citra Pyrenæum
ne gravia impedimenta
essent ferentibus.
LXI. Priusquam
fama certa hujus cladis
accideret,
Hasdrubal
transgressus Hiberum
cum octo millibus peditum,
mille equitum,
tanquam occursurus
ad primum adventum
devoir aller (qu'il fallait aller)
au-devant de l'ennemi,
avant que
tout fût aliéné (détaché),
un camp étant placé
en vue des ennemis,
il emmena-dehors son armée;
et le combat ne parut pas au Romain
devoir être différé,
car il savait [combattre]
devoir être combattu par lui (qu'il devait
avec Hannon et Asdrubal
et il aimait-mieux engager la lutte
séparément contre chacun
que contre les deux à-la-fois.
Et cette lutte ne fut pas
d'une grande contestation :
six milliers d'hommes furent tués,
deux mille pris
avec la garde du camp;
car et le camp
fut emporté
et le général lui-même
avec quelques principaux-officiers
sont pris,
et Cissis,
ville voisine du camp,
est emportée-d'assaut.
Du reste le butin de la place
fut d'un petit prix en fait d'objets,
c'étaient des meubles barbares,
et le butin fut de vils esclaves;
le camp enrichit le soldat,
presque tous les objets chers (précieux)
non seulement de cette armée
qui avait été vaincue,
mais aussi de celle qui faisait-la-guerre
avec Annibal en Italie,
ayant été laissés en-deçà des Pyrénées
pour que de lourds bagages
ne fussent pas à eux les portant.
LXI. Avant que
le bruit certain de cette défaite
arrivât,
Asdrubal
ayant traversé l'Èbre
avec huit milliers de fantassins,
un millier de cavaliers, [mains
comme devant se-présenter aux Ro-
à la première arrivée

mille equitum, tanquam ad primum adventum Romanorum occursurus, postquam perditas res ad Cissim amissaque castra accepit, iter ad mare convertit. Haud procul Tarracone classicos milites navalesque socios, vagos palantesque per agros, quod ferme fit, ut secundæ res negligentiam creent, equite passim dimisso cum magna cæde, majore fuga ad naves compellit; nec diutius circa ea loca morari ausus, ne ab Scipione opprimeretur, trans Hiberum sese recepit. Et Scipio raptim ad famam novorum hostium agmine acto, cum in paucos præfectos navium animadvertisset, præsidio Tarracone modico relicto, Emporias cum classe rediit. Vixdum digresso eo, Hasdrubal aderat, et, Hergetum populo, qui obsides Scipioni dederat, ad defectionem impulso, cum eorum ipsorum juventute agros fidelium Romanis sociorum vastat. Excito deinde Scipione hibernis, toto cis Hiberum rursus cedit agro. Scipio relictam ab auctore defectionis Hergetum gentem cum infesto exercitu invasisset, compulsis

valiers, espérant tomber sur les Romains à l'instant de leur débarquement. Quand il apprit le désastre de Cissis et la prise du camp, il tourna vers la mer. Non loin de Tarragone, il rencontra les soldats de la flotte et les matelots fournis par les alliés, errant dispersés par la campagne; car c'est l'habitude que le succès engendre la négligence. Lançant sur eux sa cavalerie dans tous les sens, il en tua un grand nombre; la déroute des autres fut complète; on les repoussa jusqu'à leurs vaisseaux. Mais il n'osa pas demeurer dans ces parages, de peur d'être accablé par Scipion, et il se retira au delà de l'Èbre. De son côté, Scipion, au bruit de l'arrivée de nouveaux ennemis, était parti en toute hâte: il punit quelques commandants de vaisseaux, laissa une petite garnison à Tarragone et revint avec sa flotte à Empories. A peine s'éloignait-il qu'Asdrubal revenait. Il détermina à la défection les Hergètes, qui avaient donné des otages à Scipion, et, avec les jeunes gens de ce peuple, il ravagea le territoire des alliés fidèles des Romains. Scipion accourant alors de ses quartiers d'hiver, Asdrubal évacua de nouveau tout le pays en deçà de l'Èbre. Les Hergètes se trouvaient ainsi abandonnés par celui qui les avait poussés à la défection: Scipion, à la tête de

Romanorum, postquam accepit res perditas ad Cissim castraque amissa, convertit iter ad mare. Haud procul Tarracone compellit ad naves fuga majore, equite dimisso passim cum magna cæde, milites classicos sociosque navales, vagos palantesque per agros, quod fit ferme, ut res secundæ creent negligentiam; nec ausus morari diutius circa ea loca, ne opprimeretur ab Scipione, sese recepit trans Hiberum. Et Scipio, agmine acto raptim ad famam novorum hostium, rediit Emporias cum classe, cum animadvertisset in paucos præfectos navium, præsidio modico relicto Tarracone. Eo digresso vixdum, Hasdrubal aderat, et, populo Hergetum, qui dederat obsides Scipioni impulso ad defectionem, vastat agros sociorum fidelium Romanis cum juventute eorum ipsorum. Deinde Scipione excito hibernis, cedit rursus toto agro cis Hiberum. Scipio cum invasisset exercito infesto gentem Hergetum relictam ab auctore defectionis, omnibus compulsis, circumsevit Atanagrum

des Romains, après qu'il apprit la situation perdue à Cissis et le camp perdu, dirigea la route vers la mer. Non loin de Tarragone il pousse vers les navires dans une fuite très-grande, la cavalerie étant lancée çà-et-là avec grand carnage, les soldats de-la-flotte et les alliés faisant-servico-en-me: vagabonds et errants à-travers les campagnes, ce qui se-passe en-général, à savoir que les choses heureuses créent la négligence; et-n'ayant pas osé s'arrêter plus longtemps autour-de ces lieux, de peur-qu'il ne fût accablé par Scipion, il se retira au delà de l'Èbre. Et Scipion, la troupe étant poussée à-la-hâte au bruit de nouveaux ennemis, revint à Empories avec la flotte, après-que il eut sévi contre quelques préfets des navires, une garnison modique étant laissée à Tarragone. Celui-ci s'étant éloigné à peine, Asdrubal était-présent, et, le peuple des Hergètes, qui avait donné des otages à Scipion, étant poussé à la défection, il ravage les champs des alliés fidèles aux Romains avec la jeunesse de ceux-là (des Hergètes) eux-mêmes. Ensuite Scipion étant sorti des quartiers-d'hiver, Asdrubal se retire de-nouveau de tout le territoire en-deçà de l'Èbre. Scipion lorsqu'il eut attaqué avec l'armée hostile la nation des Hergètes abandonnée par l'auteur de la défection, tous étant poussés (refoulés), enveloppa Atanagrum

omnibus Atanagrum, urbem quæ caput ejus populi erat, circumsegit, intraque dies paucos, pluribus quam ante obsidibus imperatis, Illegetes, pecunia etiam multatos, in jus Aicionemque recepit. Inde in Ausetanos prope Hiberum, socios et ipsos Pœnorum, procedit, atque urbe eorum obsessa Lætanos, auxilium finitimis ferentes nocte, haud procul jam urbe, cum intrare vellent, excepit insidiis : cæsa ad duodecim millia; exuti prope omnes armis domos passim palantes per agros diffugere. Nec obsessos alia ulla res quam iniqua oppugnantibus hiems tutabatur. Triginta dies obsidio fuit, per quos raro unquam nix minus quattuor pedes alta jacuit; adeoque pluteos ac vineas Romanorum operuerat ut ea sola, ignibus aliquotiens conjectis ab hoste, etiam tutamentum fuerit. Postremo, cum Amusicus princeps eorum ad Hasdrubalem profugisset, viginti argenti talentis pacti deduntur. Tarraconem in hiberna reditum est.

son armée, envahit leur territoire, les refoule tous dans Atanagre, leur capitale, et les y assiège. Peu de jours après, les Illegètes, livrant plus d'otages que la première fois et frappés d'une contribution, se rendaient à discrétion. De là, il marcha contre les Ausétans, peuple voisin de l'Èbre, également allié des Carthaginois, et mit le siège devant leur ville. Les Lécétans ayant voulu secourir leurs voisins pendant la nuit, tombèrent dans une embuscade à peu de distance de la place, au moment où ils voulaient y pénétrer. On leur tua près de douze mille hommes : presque tous les autres revinrent sans armes, fuyant en désordre à travers la campagne. Les assiégés n'avaient plus d'autre défense que l'hiver qui contrariait les assiégeants. Ils tinrent trente jours, pendant lesquels il y eut rarement moins de quatre pieds de neige. Les mantelets et les gabions des Romains étaient recouverts d'une couche si épaisse que cela suffit pour les protéger contre les feux que lancèrent à plusieurs reprises les ennemis. A la fin, abandonnés par leur chef Amusicus, qui s'était réfugié auprès d'Asdrubal, ils capitulèrent pour vingt talents d'argent. Les Romains rentrèrent à leurs quartiers d'hiver de Tarragone

urbem
quæ erat caput ejus populi,
intraque paucos dies,
obsidibus imperatis
pluribus quam ante,
recepit
in jus dicionemque
Illegetes,
multatos etiam pecunia.
Inde procedit
in Ausetanos
prope Hiberum,
socios et ipsos
Pœnorum,
atque urbe eorum obsessa
excepit insidiis
haud procul jam urbe,
cum vellent intrare,
Lætanos,
ferentes nocte
auxilium finitimis :
ad duodecim millia
cæsa ;
prope omnes exuti armis
diffugere domos
palantes passim per agros.
Et ulla res alia
non tutabatur obsessos
quam hiems
iniqua oppugnantibus.
Obsidio fuit triginta dies,
per quos raro unquam
nix jacuit alta
minus quattuor pedes ;
operueratque adeo
pluteos
ac vineas Romanorum
ut ea sola,
ignibus conjectis
aliquotiens
ab hoste,
fuerit etiam tutamentum.
Postremo, cum Amusicus
princeps eorum
profugisset ad Hasdrubalem,
deduntur
pacti
viginti talentis argenti.
Reditum est Tarraconem
in hiberna

ville
qui était la tête de ce peuple,
et en quelques jours,
des otages étant imposés
plus-nombreux qu'auparavant,
il reçut
dans son pouvoir et sa domination
les Illegètes,
frappés aussi d'argent (d'une amende)
De-là il s'avance
vers les Ausétans
près-de l'Èbre,
alliés aussi eux-mêmes
des Carthaginois,
et la ville de ceux-ci étant assiégée,
il surprit par des embûches
non loin déjà de la ville,
lorsqu'ils voulaient y entrer,
les Lécétans,
portant de-nuit
secours à leurs voisins :
environ douze milliers d'hommes
furent tués ;
presque tous dépouillés de leurs armes
s'enfuirent dans leurs demeures
errant çà-et-là à-travers les champs.
Et aucune chose autre
ne protégeait les assiégés
que (excepté) un hiver
désavantageux pour ceux-qui-attaquent
Le siège fut de (dura) trente jours
pendant lesquels rarement jamais
la neige fut étendue haute
de moins de quatre pieds ;
et elle avait couvert tellement
les parapets
et les mantelets des Romains
que celle-ci seule,
les feux étant lancés
quelquefois (à plusieurs reprises)
par l'ennemi,
fut aussi une protection.
Enfin, comme Amusicus
chef de ceux-ci
s'était enfui vers Asdrubal,
ils se livrent
ayant obtenu de capituler
à vingt talents d'argent.
Il fut revenu (on revint) à Tarragone
dans les quartiers-d'hiver

LXII. Romæ aut circa urbem multa ea hieme prodigia facta aut, quod evenire solet motis semel in religionem animis, multa nuntiata et temere credita sunt, in quis « ingenuum infantem semestrem in foro olitorio triumphum clamasse, et in foro boario bovem in tertiam contignationem sua sponte escendisse atque inde tumultu habitatorum territum sese dejecisse, et navium speciem de cælo affulsisse, et ædem Spei, quæ est in foro olitorio, fulmine ictam, et Lanuvii hastam se commovisse et corvum in ædem Junonis devolasse atque in ipso pulvinario consedisse, et in agro Amiternino multis locis hominum specie procul candida veste visos nec cum ullo congressos, et in Piceno lapidibus pluvisse, et Cære sortes extenuatas, et in Gallia lupum vigili gladium ex vagina raptum abstulisse. » Ob cetera prodigia libros adire decemviri jussi;

LXII. Cet hiver-là fut signalé, à Rome ou dans les environs, par plusieurs prodiges; ou plutôt, par un effet ordinaire de la superstition quand elle a une fois frappé les esprits, on en raconta un grand nombre auxquels on crut légèrement. Ainsi, un enfant de six mois, de condition libre, avait crié dans le marché aux herbes: triomphe! Dans le marché aux bœufs, un bœuf était monté de lui-même à un troisième étage, d'où il s'était ensuite précipité, effrayé par les cris des habitants de la maison. Des feux avaient brillé dans le ciel, avec la forme d'un vaisseau; le temple de l'Espérance, dans le marché aux herbes, avait été frappé de la foudre. A Lanuvium, la lance de Junon s'était agitée; un corbeau était descendu dans le temple de la déesse et s'était placé sur les coussins sacrés. Dans la campagne d'Amiterne, on avait aperçu de loin, en plusieurs endroits, des fantômes à face humaine, qui étaient vêtus de blanc, et ne s'étaient laissé approcher par personne. Dans le Picénum, il avait plu des pierres; à Céré, les sorts s'étaient rapetissés. Dans la Gaule, un loup avait arraché du fourreau l'épée d'une sentinelle. Pour la plupart des prodiges, on chargea les décevirs de consulter les livres sibyllins. A propos de la pluie

LXII. Romæ aut circa urbem multa prodigia facta ea hieme, aut, quod solet evenire animis motis semel in religionem, multa sunt nuntiata et credita temere, in quis « infantem ingenuum semestrem clamasse triumphum in foro olitorio, et bovem escendisse sua sponte in tertiam contignationem in foro boario, atque territum tumultu habitatorum dejecisse sese inde, et speciem navium affulsisse de cælo, et ædem Spei, quæ est in foro olitorio, ictam fulmine, et hastam Lanuvii commovisse se et corvum devolasse in ædem Junonis atque consedisse in pulvinario ipso, et in agro Amiternino multis locis visos procul specie hominum veste candida nec congressos cum ullo, et pluvisse lapidibus in Piceno, et Cære sortes extenuatas, et in Gallia lupum abstulisse gladium raptum ex vagina a vigili. » Ob cetera prodigia decemviri jussi adire libros; autem quod pluvisset lapidibus

LXII. A Rome ou autour-de la ville beaucoup de prodiges furent faits en cet hiver, ou, ce qui a-coutume d'arriver les esprits étant excités une-fois vers la superstition, beaucoup de prodiges furent annoncés et furent crus aveuglément, parmi lesquels « un enfant de-condition-libre de-six-mois avoir crié le triomphe au marché aux-légumes, et un bœuf être monté de son gré à un troisième étage au marché aux-bœufs, et effrayé par le bruit des habitants avoir jeté soi de-là, et une forme de navires avoir brillé au ciel, et le temple de l'Espérance, qui est au marché aux-légumes, avoir été frappé par la foudre, et la lance de Junon à Lanuvium avoir déplacé soi et un corbeau avoir volé dans le temple de Junon et s'être posé sur le coussin lui-même, et dans le territoire d'Amiterne en beaucoup-de lieux des fantômes avoir été vus au-lois avec l'apparence d'hommes au vêtement blanc et-ne s'être pas rencontrés avec quelqu'un, et avoir plu des pierres dans le Picénum, et à Céré les sorts avoir été rapetissés, et en Gaule un loup avoir emporté un glaive enlevé du fourreau à une sentinelle. » Pour les autres prodiges les décevirs reçurent l'ordre d'aller aux livres sibyllins mais quant-à-ce qu'il avait plu des pierres

quod autem lapidibus pluvisset in Piceno, novendiale sacrum edictum; et subinde aliis procurandis prope tota civitas operata fuit. Jam primum omnium urbs lustrata est hostiæque majores quibus editum est diis cæsæ, et donum ex auri pondo quadraginta Lanuvium Junoni portatum est et signum æneum matronæ Junoni in Aventino dedicaverunt, et lectisternium Cære, ubi sortes attenuatæ erant, imperatum, et supplicatio Fortunæ in Algido; Romæ quoque et lectisternium juventuti et supplicatio ad ædem Herculis nominatim, deinde universo populo circa omnia pulvinaria indicta, et Genio majores hostiæ cæsæ quinque, et C. Atilius Serranus prætor vota suscipere jussus, si in decem annos res publica eodem stetisset statu. Hæc procurata vota que ex libris Sibyllinis magna ex parte levaverant religione animos.

LXIII. Consulum designatorum alter, Flaminius, cui cæ

de pierres dans le Picénum, on décréta neuf jours de sacrifices; la ville entière fut occupée à plusieurs reprises à des cérémonies expiatoires. Avant tout, on fit des lustrations, et de grandes victimes furent immolées aux dieux que désignèrent les livres sibyllins. Une offrande en or, du poids de quarante livres, fut portée au temple de Junon à Lanuvium; une statue de bronze fut aussi consacrée à cette déesse sur l'Aventin par les dames romaines. On commanda un lectisterne à Céré, où les sorts s'étaient rapetissés, et des prières publiques à la Fortune sur le mont Algide. A Rome, on ordonna un lectisterne dans le temple de la Jeunesse; des prières publiques spéciales dans le temple d'Hercule; enfin des prières générales autour de tous les autels de dieux. Cinq grandes victimes furent immolées au Génie de Rome, et le préteur C. Atilius Serranus reçut l'ordre de faire des vœux pour le cas où, pendant dix années, la situation de la république resterait la même. Toutes ces cérémonies, tous ces vœux conseillés par les livres sibyllins, avaient calmé en grande partie les terreurs religieuses.

LXIII. L'un des consuls désignés, Flaminius, à qui le sort avait assigné les légions en quartiers d'hiver à Plaisance, envoya à Sem-

in Piceno
sacrum novendiale
edictum;
et subinde
prope tota civitas
operata fuit
aliis procurandis.
Jam
primum omnium
urbs lustrata est
majoresque hostiæ
cæsæ diis
quibus editum est,
et donum
ex quadraginta auri pondo
portatum est
Lanuvium Junoni
et matronæ dedicaverunt
signum æneum
Junoni in Aventino,
et lectisternium
imperatum Cære,
ubi sortes attenuatæ erant
et supplicatio Fortunæ
in Algido;
Romæ quoque
et lectisternium
juventuti
et supplicatio
indicta ad ædem Herculis
nominatim,
deinde universo populo
circa omnia pulvinaria,
et quinque hostiæ majores
cæsæ Genio,
et prætor C. Atilius Serranus
jussus suscipere vota,
si res publica stetisset
eodem statu
in decem annos.
Hæc procurata vota que
ex libris Sibyllinis
levaverant ex magna parte
animos
religione.
LXIII. Alter
consulum designatorum,
Flaminius,
cui cæ legiones
quæ hibernabant Placentiæ

dans le Picénum
un sacrifice de neuf-jours
fut décrété;
et à plusieurs reprises
presque toute la cité
fit des sacrifices [expiés.
pour les autres prodiges devant être
Déjà
la première de toutes-les-choses (avant
la ville fut purifiée [tout)
et de grandes victimes
furent immolées aux dieux
auxquels il fut indiqué par les livres
et un présent [sibyllins,
de quarante livres d'or en poids
fut porté
à Lanuvium à Junon
et les matrones consacrèrent
une statue d'airain
à Junon sur l'Aventin,
et un lectisterne
fut commandé à Céré,
où les sorts s'étaient rapetissés,
et une supplication à la Fortune
sur l'Algide;
à Rome aussi
et un lectisterne
fut ordonné à la jeunesse
et une supplication
fut ordonnée au temple d'Hercule
nommément,
puis à tout le peuple
autour de tous les coussins,
et cinq victimes plus grandes
furent immolées au Génie de Rome,
et le préteur C. Atilius Serranus
reçut l'ordre de faire des vœux,
si la république s'était maintenue
dans le même état
pour dix années.
Ces expiations et ces vœux
d'après les livres sibyllins
avaient délivré en grande partie
les esprits
de la superstition.
LXIII. L'un-des-deux
des consuls désignés,
Flaminius,
à qui ces légions
qui hivernaient à Plaisance

legiones quæ Placentiæ hibernabant sorte evenerant, edictum et litteras ad consulem misit, « ut is exercitus Idibus Martiis Arimini adesset in castris. » Hic in provincia consulatum mire consilium erat memori veterum certaminum cum Patribus, quæ tribunus plebis et quæ postea consul prius de consulatu, qui abrogabatur, dein de triumpho habuerat, invisus etiam Patribus ob novam legem, quam Q. Claudius tribunus plebis adversus senatum atque uno Patrum adjuvante C. Flaminiu tolerat, « ne quis senator cuive senator pater fuisset maritimam navem quæ plus quam trecentarum amphorarum esset haberet. » Id satis habitum ad fructus ex agris vectandos, quæstus omnis Patribus indecorus visus. Res per summam contentionem acta invidiam apud nobilitatem suasori legis Flaminiu, favorem apud plebem alterumque inde consulatum peperit. Ob hæc ratus auspiciis ementiendis Latinarumque feriarum mora et consularibus aliis impedi-

pronius une lettre et un ordre formel de réunir toute son armée à Ariminum pour les ides de mars. Son dessein était de prendre possession de sa charge dans cette province, car il se souvenait de ses anciens démêlés avec le sénat, comme tribun du peuple et comme consul, d'abord lorsqu'on avait cherché à annuler ses fonctions, puis lorsqu'on lui avait refusé le triomphe. Il s'était en outre rendu odieux aux sénateurs à l'occasion d'une nouvelle loi dirigée contre eux par le tribun du peuple Q. Claudius, et que, seul des sénateurs, C. Flaminius avait appuyée. Cette loi interdisait à tout sénateur ou fils de sénateur d'avoir en mer un bâtiment contenant plus de trois cents amphores. C'était assez pour le transport de ses récoltes, et tout trafic fut jugé indigne d'un sénateur. La discussion avait été des plus vives. En parlant pour la loi, Flaminius s'était attiré la haine de la noblesse, mais il avait gagné les bonnes grâces du peuple et un second consulat. Pour tous ces motifs, il se persuadait qu'on aurait recours à de faux auspices, ou qu'on profiterait du retard des fêtes latines, enfin qu'on emploierait quelque une des armes

venerant sorte,
misit ad consulem
edictum et litteras,
« ut is exercitus
adesset in castris
Arimini Idibus Martiis. »
Inire consulatum hic
in provincia
erat consilium
memori
veterum certaminum
cum Patribus,
quæ habuerat
tribunus plebis
et quæ postea
consul
prius de consulatu
qui abrogabatur,
dein de triumpho,
invisus etiam Patribus
ob legem novam
quam tribunus plebis
Q. Claudius
tulerat adversus senatum
atque uno Patrum
C. Flaminiu adjuvante,
« ne quis senator
cuive pater fuisset senator
haberet navem maritimam
quæ esset plus quam
trecentarum amphorarum. »
Id habitum satis
ad fructus vectandos
ex agris,
omnis quæstus visus
indecorus Patribus.
Res acta
per summam contentionem
peperit
Flaminiu suasori legis
invidiam apud nobilitatem,
favorem apud plebem
indeque
alterum consulatum.
Ob hæc ratus
revertentibus se in urbe
ementiendis auspiciis
moraque
feriarum Latinarum
et aliis impedimentis

étaient échus par le sort,
envoya au consul
un ordre et une lettre,
« afin que cette armée
fût présente dans le camp
à Ariminum aux Ides de Mars. »
Commencer le consulat ici
dans la province
était le dessein
à (de) Flaminiu se souvenant
de ses anciennes luttes
avec les sénateurs,
lesquelles il avait eues
comme tribun du peuple
et lesquelles il avait eues dans-la-suite
comme consul
d'abord au-sujet-du consulat
qui était annulé,
puis pour le triomphe,
odieux aussi aux sénateurs
à-cause d'une loi nouvelle
que le tribun du peuple
Q. Claudius
avait portée contre le sénat
et un-seul des sénateurs
C. Flaminius appuyant.
« afin que aucun sénateur
ou celui à qui le père aurait été sénateur
n'eût un navire sur-mer
qui fût plus que
de trois cents amphores. »
Cela fut eu (regardé comme) suffisant
pour les produits devant être transportés
des terres,
tout gain parut
messéant pour les sénateurs.
La question débattue
au-milieu d'une grande discussion
engendra
pour Flaminiu conseiller de la loi
la haine chez la noblesse,
la faveur chez le peuple
et de-là
un second consulat.
Pour cela convaincu
eux devoir retenir lui dans la ville
en feignant des auspices
et par le retard
des fêtes latines
et par d'autres empêchements

mentis retenturos se in urbe, simulato itinere privatus clam in provinciam abiit. Ea res ubi palam facta est, novam insuper iram infestis jam ante Patribus movit : « non cum senatu modo, sed jam cum diis immortalibus C. Flaminium bellum gerere. Consulem ante inauspicato factum revocantibus ex ipsa acie diis atque hominibus non paruisse ; nunc conscientia spretorum et Capitolium et sollemnem votorum nuncupationem fugisse, ne die initi magistratus Jovis Optimi Maximi templum adiret, ne senatum invisus ipse et sibi uni invisum videret consuleretque, ne Latinas indiceret Jovique Latiari sollemne sacrum in monte faceret, ne auspicato profectus in Capitolium ad vota nuncupanda, paludatus inde cum lictoribus in provinciam iret. Lixæ modo sine insignibus, sine lictoribus profectum clam, furtim, haud aliter quam si exsiliî causa solum vertisset. Magis pro majestate videlicet imperii Arimini

dont on se servait contre les consuls pour le retenir à Rome. Il prétexta donc un voyage et se rendit secrètement, et en simple particulier, dans sa province. Cette manœuvre rendue publique ajouta encore à la vieille colère des sénateurs : « Ce n'est plus avec le sénat seulement, c'est avec les dieux immortels que C. Flaminus est en guerre. Déjà consul, et nommé sous des auspices défavorables, c'est en vain que les dieux et les hommes l'ont rapelé de l'armée, il n'a pas obéi ; et voilà qu'aujourd'hui la conscience de cet outrage sacrilège lui fait éviter le Capitole et la cérémonie solennelle des vœux. Il a craint d'entrer, le jour de son installation, dans le temple de Jupiter très grand et très bon ; de voir et de consulter ce sénat à qui il est odieux, et qu'il est seul à détester ; de présider les fêtes latines ; d'offrir sur le mont Albain le sacrifice à Jupiter Latiar ; de monter au Capitole, du consentement des auspices, pour y prononcer les vœux solennels ; enfin de partir pour sa province avec le vêtement militaire et escorté de licteurs. Comme un valet d'armée, sans insignes, sans licteurs, il s'est éloigné la nuit, furtivement, comme s'il était

consularibus, itinere simulato abiit privatus clam in provinciam. Ubi ea res facta est palam, irovit insuper mam novam Patribus jam infestis ante : « C. Flaminium gerere bellum non modo cum senatu, sed jam cum diis immortalibus. Factum consulem ante inauspicato non paruisse diis atque hominibus revocantibus ex acie ipsa : nunc conscientia spretorum fugisse et Capitolium et sollemnem nuncupationem die [nem votorum] magistratus initi daret templum Jovis Optimi Maximi, ne invisus ipse videret consuleretque e natum et invisum sibi uni, ne indiceret Latinas faceretque Jovi Latiari sacrum sollemne in monte, se profectus nuspicato iret in Capitolium ad vota nuncupanda, iret inde paludatus cum lictoribus in provinciam. Modo lixæ, [ribus] sine insignibus, sine lictoribus profectum clam, uftim, haud aliter quam si vertisset solum causa exsiliî. Videlicet magis pro majestate imperii

consulaires, un voyage étant feint il s'en-alla en particulier secrètement dans la province. Quand cette action fut devenue publique, elle excita en-outré une colère nouvelle [ravant] chez les sénateurs déjà hostiles auprès de C. Flaminus faire la guerre non seulement avec le sénat, mais déjà avec les dieux immortels. Fait consul auparavant sans-auspices n'avoir pas obéi (il n'a pas obéi) aux dieux et aux hommes le rappelant de l'armée elle-même maintenant par conscience-des choses méprisées avoir (il a) fui et le Capitole et la solennelle prononciation des pour que le jour [vœux,] de la magistrature commencée il n'allât pas au temple de Jupiter très-bon très-grand, pour que odieux lui-même il ne vit pas et ne consultât pas le sénat aussi odieux à lui seul, pour qu'il ne proclamât pas les fêtes-latines, et ne fit pas à Jupiter Latiar un sacrifice solennel sur la montagne, pour que étant parti après-avoir-pris-les auspices il n'allât pas au Capitole pour les vœux devant être prononcés, pour que il n'allât pas de-là vêtu-de-l'habit-militaire avec des licteurs dans la province. A la manière d'un valet, sans insignes, sans licteurs être parti (il est parti) secrètement, furtivement, non autrement que si il avait tourné la plante du pied pour cause d'exil. Apparemment il est plus selon la majesté de l'empire

quam Romæ magistratum initurum et in deversorio hospitali quam apud Penates suos prætextam sumpturum. » Revocandum universi retrahendumque censuerunt et cogendum omnibus prius præsentem in Deos hominesque fungi officii quam ad exercitum et in provinciam iret. In eam legationem (legatos enim mitti placuit) Q. Terentius et M. Antistius profecti nihilo magis eum moverunt quam priore consulatu litteræ moverant ab senatu missæ. Paucos post dies magistratum iniit, immolantique ei vitulus jam ictus e manibus sacrificantium sese cum proripuisset, multos circumstantes cruore respersit; fuga procul etiam major apud ignaros quid trepidaretur et concursatio fuit. Id a plerisque in omen magni terroris acceptum. Legionibus inde duabus a Sempronio prioris anni consule, duabus a C. Atilio prætore acceptis, in Etruriam per Appennini tramites exercitus duci est cœptus.

parti pour la terre d'exil. Apparemment, il est plus digne de la majesté du commandement d'entrer en charge à Ariminum qu'à Rome, et de prendre la prétexte dans une hôtellerie plutôt qu'au milieu de ses pénates. » Tous furent d'avis de le rappeler, de le faire revenir et de le forcer d'accomplir à Rome tous ses devoirs envers les dieux et les hommes avant d'aller à l'armée et dans sa province. Q. Térentius et M. Antistius, partis vers lui comme ambassadeurs (car on crut devoir lui en envoyer), le touchèrent aussi peu que la lettre du sénat, lors de son premier consulat. Quelques jours après, il entra en charge. Au moment du sacrifice, le veau, déjà frappé, s'échappa des mains des sacrificateurs et couvrit de sang la plupart des assistants. La confusion et le tumulte furent plus grands encore parmi ceux qui ignoraient la cause de cette alarme. La plupart virent là le présage d'un immense malheur. Ayant ensuite reçu deux légions de Sempronius, consul de l'année précédente, et deux du préteur C. Atilius, Flaminus engagea l'armée dans les sentiers de l'Apennin pour gagner l'Étrurie.

initurum magistratum
Arimini
quam Romæ
et sumpturum prætextam
in deversorio hospitali
quam apud suos Penates. »
Universi censuerunt
revocandum
retrahendumque
et cogendum
fungi omnibus officii
in Deos hominesque
præsentem,
prius quam iret
ad exercitum
et in provinciam.
Q. Terentius et M. Antistius
profecti in eam legationem
(placuit enim legatos mitti)
moverunt eum
nihilo magis
quam priore consulatu
litteræ
missæ ab senatu
moverant.
Post paucos dies
iniit magistratum,
cumque vitulus
jam ictus
sese proripuisset
ei immolanti
e manibus
sacrificantium,
respersit cruore
multos circumstantes;
fuga et concursatio
fuit procul
etiam major
apud ignaros
quid trepidaretur.
Id acceptum a plerisque
in omen magni terroris.
Inde duabus legionibus
acceptis
a Sempronio
consule anni prioris
duabus a prætore C. Atilio,
exercitus cœptus est duci
in Etruriam
per tramites Appennini

lui devoir commencer sa charge
à Ariminum
qu'à Rome
et devoir prendre la prétexte
dans une auberge pour-hôtes
que dans ses Pénates. »
Tous pensèrent
Flaminus devoir être rappelé
et devoir être ramené
et devoir être forcé
à s'acquitter de tous les devoirs
envers les Dieux et les hommes
présent (étant présent),
avant qu'il allât
à l'armée
et dans la province.
Q. Térentius et M. Antistius
étant partis pour cette mission
(car il plut des députés être envoyés)
ne touchèrent lui
en rien plus
que dans son premier consulat
une lettre
envoyée par le sénat
ne l'avait touché.
Après quelques jours
il entra-en charge,
et comme un veau
déjà frappé
s'était échappé
à lui immolant
des mains
de-ceux-qui sacrifiaient,
il arrosa de sang
beaucoup se tenant-autour;
la fuite et l'action-de-courir
fut à-quelque-distance
même plus grande
chez ceux-qui-ignoraient
pourquoi on-s'agitait.
Cela fut reçu par la plupart
en présage d'une grande terreur.
De-là deux légions
ayant été reçues
de Sempronius
consul de l'année précédente,
deux du préteur C. Atilius
l'armée commença à être menée
en Etrurie
à-travers les sentiers de l'Apennin